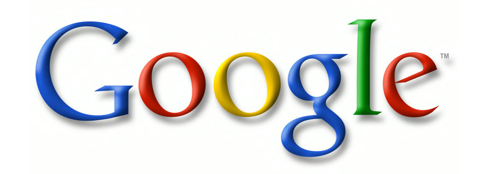
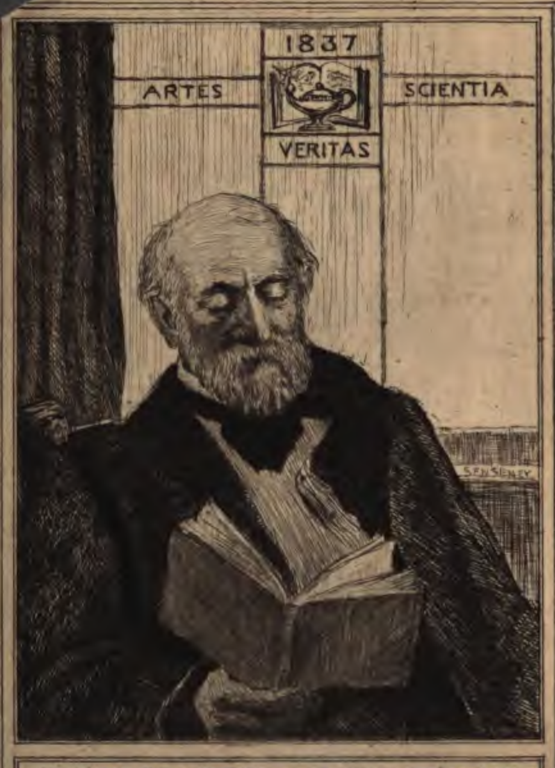





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS

Vagnaud



VOYAGE

DU

CHEVALIER

DES MARCHAIS

EN GUINÉE,

ISLES VOISINES,

ET A CAYENNE,

Fait en 1725, 1726 & 1727.

Contenant une Description très exacte & très étendue de ces Païs, & du Commerce qui s'y fait.

Enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Figures en Tailles douces.

Par le R. Pere LABAT, de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

TOME III.

A PARIS,

Chez SAUGRAIN, Quay de Gesvres, à la Croix Blanche.

M. DCC XXX.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

Sigmund Lieb



TABLE DES CHAPITRES.

TOME TROISIE'ME.

Fin de la premiere Partie du
troisiéme.


Tome III. page 1.
ENNE
DE CAÏENNE
2
2
erdu
3½
2
3
4
3½
4
Porte de Remire
Dauan
Ville de Caïenne es
4 degrés 56 minut
atitude Septentrion
55 degres 30 minut
ongitude Occiden
Meridien de Paris.
uivant l'Observati
née par l'Academie
des Sciences.
rrain noyé
ouvert de
aletuviers
Delahaye sculpsit



VOYAGE DU CHEVALIER DES M.*** EN GUINÉE, AUX ISLES VOISINES, ET A CAYENNE.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Route du Chevalier des M.*** depuis la rade de Juda jusqu'à l'Isle du Prince. Description de cette Isle, & de celle de Saint Thomé & d'Annobon.*



LA Guerre, étoit très-vive entre les Rois de Juda & d'Ardres; elle avoit rompu le commerce de telle maniere, qu'on ne

trouvoit point d'esclaves à traiter à Juda; parce que le Roi d'Ardres, sur les terres duquel il faut de necessité que passent les Marchands qui viennent à Juda, avoit fermé toutes les avenuës de ce Royaume: desorte qu'en quatre mois de tems que le vaisseau du Chevalier Des Marchais demeura en rade, il ne put le charger que de cent trente huit captifs; entre lesquels il y en avoit vingt trois qu'il avoit enlevé d'un interlope François, dont il s'étoit rendu maître, & qu'il avoit confisqué au profit de la Compagnie.

Il mit à la voile de la rade de Juda le vendredy cinquieme Mai 1725. sur les six heures du matin, & prit la route de l'Isle du Prince, où il falloit qu'il allât necessairement pour faire l'eau, le bois & les vivres dont il avoit besoin pour aller a Cayenne, où il avoit ordre d'aller porter les esclaves dont il étoit chargé.

Nous avons remarqué cy-devant qu'on ne peut pas faire de bois à Juda, parce que les Negres regardent les arbres comme des especes de Divinitez. L'eau qu'on y embarque est saumatre, & se fait avec de grandes peines & des frais considerables; & les vivres & rafraichissemens sont rares & fort cheres.

Sous le nom de Rafraichiſſemens on entend les viandes fraiches que l'on peut conſerver dans un vaiſſeau, comme les Cochons, les moutons, les cabrits, les poules, les volailles d'Inde & les Canards. Toutes ces choſes ſont en abondance à l'Iſle du Prince, à Saint Thomé & à Annobon. On trouve auſſi dans ces trois Iſles des citrons, des oranges, des Bannanes & autres fruits, des confitures & du ſucre brut, ou preſque blanc: car les habitans de ces Iſles qui ſont Portugais, Mulâtres & Negres, n'ont pû juſqu'à préſent donner à leurs ſucres le dégré de blancheur & de perfection, qu'on leur donne aux Iſles de l'Amérique, de Madere & des Canaries.

L'Iſle de Saint Thomé ou Saint Thomas, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Saint Thomas une des Vierges à l'Amérique, fut decouverte le jour de la feſte de cet Apôtre 21. de Decembre en 1495. par les Portugais, lorſqu'ils cherchoient le chemin des Indes. Elle eſt ſous l'Equateur : on prétend que la ligne Equinoctiale paſſe ſur l'Egliſe Cathédrale. Elle eſt eloignée du Cap Sainte Claire dans le continent d'Afrique d'environ cinquante lieues, & de trente-cinq ou environ de celui de Lopo Gonzales. Elle eſt preſque ronde; Iſle Saint Thomé.

Panoſan capitale de l'Iſle S. Thomé.

on lui donne près de quarante lieues de circonference. Sa ville capitale ſe nomme S. Thomé, & plus communément Panoaſan. Elle a un château environné de quatre baſtions. Outre cette ville, il y a pluſieurs villages repandus dans l'Iſle, & ſuivant le raport des gens du pays près de quatre cent moulins à ſucre; & environ ſept cent familles de Portugais blancs, ou Mulâtres, c'eſt-à-dire nez d'un Portugais & d'une Negreſſe, ou noires. Les Mulâtres épouſent ſouvent des Negreſſes, & produiſent à la fin des enfans, qui, quoique noirs comme du charbon, ne laiſſent pas de ſe dire Portugais: & en cette qualité ils ſont elevés aux charges Eccleſiaſtiques, Politiques, & Militaires, & ſont regardés comme Fidalgues, c'eſt à-dire Nobles, ou Gentilshommes. Preſque tout le clergé de la Cathedrale étoit de cette couleur: L'Evêque étoit preſque le ſeul Prêtre blanc qu'il y eut dans l'Iſle, quand le Chevalier des Marchais y paſſa dans le voiage qui préceda celui dont je donne ici le journal.

Il y a un très grand nombre de Negres eſclaves dans cette Iſle: ils ſont baptiſés, & portent tous un chapelet au col; c'eſt la principale piece de leur Chriſtianiſme; car ils ſont d'une igno-

rance extréme sur les points de la Religion, & d'ailleurs corrompus de toutes les manieres ; cependant ils vivent très-longtems. Un homme de cette couleur y est encore jeune à soixante & dix ans : Le terme ordinaire de leur vie est de cent à six-vingt ans, pendant que les blancs, même les plus forts, ne vivent pour le plus que cinquante à soixante ans.

Ce n'est pas un pays propre aux Européens, même aux Portugais. La chaleur y est extrême & continuelle durant tout le cours de l'année: Elle fait élever des vapeurs qui s'épaississent & qui se putrifient de maniere, que l'air qui en est infecté produit dans les corps des hommes deux maladies presque continuelles, ou du moins périodiques, dont les naturels du pays ne sont pas plus exempts que les autres, mais qui sont moins violentes & de moindre durée. Qualité du pays.

La premiere de ces maladies est une fievre très-violente, précedée d'un froid extrême & d'un tremblement extraordinaire : Elle arrive aux naturels du pays reglément tous les huit ou dix jours, mais elle ne leur dure que quelques heures, au lieu que les étrangers en sont tourmentés pendant vingt ou trente jours, & qu'il faut être d'un temperemment extrêmement fort pour n'en Maladies de S. Thomé.

être pas emporté avant que les violens accés ſoient finis ; & ſouvent entre le quatriéme & le ſeptiéme jour.

La ſeconde maladie s'apelle en Portugais *Bitios de Cu*. C'eſt un ulcere qui vient au fondement, qui cauſe des douleurs aiguës avec fiévre & tranſport au Cerveau. Cette maladie emportoit en trois ou quatre jours ceux qui en étoient attaqués, & corrompoit ſi promptement le ſang & les chairs de tout le corps, qu'il tomboit en pourriture, avant que le malade eût rendu l'eſprit. On a cru pendant long tems qu'elle venoit d'une diſſolution totale de la maſſe du ſang, ou d'une entiere coagulation. De quelque principe qu'elle vint, elle produiſoit les mêmes effets. Elle eſt au Bréſil depuis bien des années : elle eſt paſſée du Bréſil aux Iſles de l'Amérique & de là à la Terre ferme. On la nommée aux Iſles Françoiſes le Mal de Siam, parce qu'elle y fut aportée par le vaiſſeau du Roi, nommé l'Oriflame, qui revenant de Siam après notre déroute dans ce pays là, avoit été obligé de relâcher au Bréſil, où il ſe chargea de cette mauvaiſe drogue qu'il apporta à la Martinique. On l'a nommée Mal de Siam à cauſe du lieu d'où le vaiſſeau étoit parti. On auroit dû la nommer Mal du Bréſil, & plus proprement Mal de S.

Thomé, puiſqu'il en vient originairement. On ne peut s'imaginer les déſordres qu'il a fait aux Iſles & ſur les côtes de la Terre ferme de la nouvelle Eſpagne, & combien il a emporté de milliers de perſonnes.

Les habitans du Bréſil & ceux de S. Thomé s'en mettent à preſent peu en peine, depuis que le hazard ou l'étude des Médecins a trouvée un remede ſpecifique & prompt pour ſa guériſon. Il ſuffit de donner au malade force lavemens de Décoction de caſſe avec moitié de jus de Citron, & de mettre des quartiers de citron en ſupoſitoire dans le fondement & les renoveller le plus ſouvent quil eſt poſſible. Ce remede ſimple & facile éteint le mouvement violent du ſang, qui en cauſe la coagulation ou la diſſolution, ſélon le temperament du ſujet qui eſt attaqué, & guérit le malade en peu de momens. Nos compatriotes des Iſles auroient le même avantage, ſi les medecins qui les traitent jugeoient à propos de s'en ſervir. J'ai eu ſoin de le mander à mes amis, je ne ſçais pas s'ils s'en feront ſervis: car comme cette maladie fait des tréves aſſés longues avec le pays, & que quand elle recommence à ſe faire ſentir, elle a ſouvent des ſimptomes nouveaux, ou

Remede ſpecifique pour cette maladie.

oublie pendant ces intervales les remedes qu'on a proposéz, & on en revient aux regles ordinaires de la Medecine, qui se trouvent pour l'ordinaire peu propres à guérir ces maux, qui semblent attachés à des climats que les auteurs de la medecine n'ont pas connus.

Maux Veneriens, & hidropisie.

Les maux Venériens & l'hidropisie sont des maladies très-communes à S. Thomé. On guérit celle cy en faisant avaller au malade de l'huile de Cocos avec le suc d'une herbe dont les Negres font un mystére, qu'il n'a pas encore esté possible de pénetrer. Ils font aussi de frequentes Onctions & frictions avec ce même remede sur le corps du malade. On pourroit croire que ce mal qui est pour l'ordinaire une suite des grandes fiévres, vient de l'abondance d'eau que l'on permet aux malades de boire dans l'ardeur de la fiévre. Les medecins de ce pays-là sont bien opposés à ceux de l'ancienne Rome, qui ne permettoient pas à leurs patiens de boire, tant qu'ils sentoient la moindre agitation dans leur poulx.

Les negres qui ont le mal Venérien s'en guérissent à présent par la salivation causée par le mercure. Ils avoient selon les apparences d'autres remedes avant

que les Européens leur eussent enseigné celui-cy.

Mais il est inutile aux blancs, quand ils ont gagné ce mal par la débauche avec les femmes noires: c'est pour eux un poison contre lequel il n'y a point de *remede.* Tout ce qu'il y a pour eux d'avantageux, est qu'il ne les fait point languir. Ils tombent dans des foiblesses si grandes, & dans un épuisement si extraordinaire, quils meurent souvent dans les vingt quatre heures: ou s'ils sont d'un temperamment extrêmement robuste, ils portent le mal quelques jours, & meurent à la fin, sans qu'on ait pû trouver jusqu'à present le moyen de rétablir leurs forces.

Les mois les plus dangereux pour les Européens, sont ceux de Décembre, Janvier, & Fevrier. La chaleur s'y fait sentir d'une maniere cruelle, & quoique les jours qui sont toujours égaux aux nuits, semblent devoir être suivis de nuits fraiches, à cause de l'absence du soleil, & comme il arrive constamment aux Isles de l'Amérique, & même à Cayenne qui n'est qu'à cinq dégrez de l'Equateur, les Terres de S. Thomé sont si pénetrées de l'ardeur du Soleil, qu'elles semblent même pendant la nuit être des fournaises ardentes. Il

faut pendant ces trois mois que les Européens se cachent sous Terre : heureux qui peut trouver des antres & des cavernes dont l'ouverture soit au Sud-Ouest, ou au Sud-Est : ils y respirent un air un peu moins brûlant qui les empéche de mourir, mais qui ne les empêche pas d'être si foibles qu'à peine peuvent-ils se tenir debout. Ils sont pendant ces tems fâcheux incapables de tout travail & de toutes affaires.

Le reste de l'année est un peu plus suportable à ceux qui sont nés dans le pays, ou qui y sont accoûtumés par une demeure de quelques années : car il n'en faut pas moins pour s'y faire. Encore a-t-on remarqué que les jeunes gens qui y viennent avant d'avoir toute leur croissance, demeurent en l'état qu'ils y sont venus, sans croître davantage, en attendant que la mort les vienne moissonner.

Les mois de Juin, Juillet & Aoust sont les meilleurs & les plus sains de l'année. Les vents de Sud-Est & de Sud-Ouest qui viennent de la grande Terre, rafraichissent l'air, le purifient, & rendent aux Européens la force, la vigueur & la santé, que les mois de Décembre, Janvier, & Fevrier leur avoient ôtées. Mais afin que la mort & les maladies n'y

Mauvaise saison pour les naturels du pays.

perdent rien, ces mois sont les ennemis des naturels du pays, qui étant maigres & décharnés ne peuvent resister a l'air frais que l'on respire alors, & qui ne s'accommodent que d'un-air épais, humide & brûlant.

Les quatre Saisons de l'année.

L'Isle de S. Thomé, ainsi que tous les autres pays qui sont situés sous la ligne, a deux hyvers & deux estés. Quand je dis deux hivers, il ne faut pas s'imaginer qu'on y voye des glaces ou des neiges: on ne connoît point ces choses sous la ligne, ni entre les Tropiques. Ces hivers ne consistent qu'en pluyes, qui tombent en très grande abondance aux Equinoxes du primtems & de l'automne, c'est à-dire à la fin des mois de Mars & de Septembre, lorsque le Soleil se trouve perpendiculairement sur cette Isle à Midi, & qu'il n'y fait aucune ombre. Il attire alors de la mer une plus grande quantité de vapeurs par sa chaleur excessive ; & ces vapeurs se changent en pluyes. Ces tems sont les plus frais de toute l'année, parce qu'elles brisent les rayons du Soleil, & les empêchent d'agir sur la Terre aussi vivement qu'ils feroient, s'ils n'étoient point interrompus.

Les pluyes tombent depuis la fin de Decembre jusques vers la fin de Mars;

& depuis la fin de Juin jusques vers la fin de Septembre. Voilà ce qui compose leurs deux hivers & leurs deux estés: car il ne faut parler ni de primtems ni d'automne. Et voilà les causes de l'intemperie de l'air, qui devient si contraire aux blancs résidens dans le pays, & à ceux qui y abordent, que c'est une espece de miracle quand ces derniers n'y laissent pas leurs os, & quand les premiers y peuvent traîner une vie languissante jusqu'à cinquante ou soixante ans au plus.

On prétend qu'il y a au centre de l'Isle une haute montagne, comme le Pic de Teneriffe toujours couverte de neiges. Ce seroit un soulagement pour ces pauvres habitans alterés, & presque rotis par le soleil : mais il faut aller sur les lieux, pour joüir de ce soulagement; & la chose n'est pas toujours praticable.

C'est de ce Pic que sortent les ruisseaux qui arrosent l'Isle. Ils sont en grand nombre, & il y en a de si considerables, que les Portugais ont donné a quelques-uns le nom de riviéres. Quoi qu'il s'en faille infiniment qu'ils approchent de la Seine ou de la Loire, ils sont d'une très grande utilité. On les a coupés en plusieurs branches qui rendent aux Terres la fertilité que la chaleur excessive leur

roteroit entierement ſans leur ſecours.

Il y a peu de Terres plus fertiles que celles-là. Les cannes de ſucre y viennent en perfection : elles ſont très ſucrées, & meuriſſent trop. C'eſt à mon avis ce qui empêche que le ſucre qui en vient ne ſe purifie pas aſſez en le cuiſant, pour pouvoir être bien blanchi. Cet inconvenient arrive quelquefois dans nos Iſles de l'Amérique. J'ai marqué le remede qu'on y doit apporter dans le troiſiéme Tome de mon voiage aux Iſles, auquel le Lecteur pourra avoir recours.

Les legumes de toute eſpece y viennent en perfection. Le mahis, le mil, le manioc, les melons, les patates, les figues, les bananes, les dattes, les cocos, les oranges & les citrons y ſont en abondance, Les moutons & les cabrits y ſont excellens. Le bœuf y eſt plus petit qu'en Europe, & n'eſt pas ſi gras. On y éleve une quantité prodigieuſe de cochons; on leur donne les cannes qui ont paſſées au moulin, & les écumes du ſucre. Cette nouriture les engraiſſe, & rend leur chair extremément delicate, tendre, & d'une très-facile digeſtion.

On peut croire, ſans que je le diſe, que les volailles y multiplient infiniment : elles ſont très-bonnes. Les lapins qu'on

y a apportés de Portugal y ont auſſi extremément multipliés, & ont un fumet admirable. C'eſt dommage qu'il y ait tant de choſes pour la vie & pour la bonne chere, & qu'on n'oſe preſque s'en ſervir : car la délicateſſe des viandes & des fruits excite l'appetit ; & pour peu qu'on s'abandonne, on paye chérement les plaiſirs de la bouche. Tout le monde ſçait que les Portugais ſont fort ſobres : par vertu, par raiſon, par neceſſité, on ne peut guerres leur rien reprocher ſur cet article. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent auſſi ſobres d'un autre coté ; peut-être qu'ils ſe mocqueroient de l'intemperie du climat : c'eſt à leurs predicateurs plûtôt quà leurs Medecins à leur faire entendre raiſon là-deſſus, comme c'eſt aux Capitaines des vaiſſeaux qui y mouillent, à veiller bien exactement ſur leurs équipages, s'ils veulent en conſerver ſuffiſamment pour conduire leurs bâtimens aux lieux de leur deſtination.

On dit qu'on y a voulu ſemer du froment ; on ajoûte qu'il y croiſſoit en perfection : c'eſt-à-dire qu'il jettoit des pailles & des épis d'une grandeur extraordinaire, mais que ces épis étoient vuides pour la pluſpart, & les autres n'avoient qu'un très-petit nombre de-

grains. Je m'etonne que des gens aussi éclairés que les Portugais n'aient pas compris que des grains semés dans une Terre qui leur est aussi étrangere, que le climat leur est nouveau, ont besoin de quelque tems pour s'y accoûtumer & s'y naturaliser, & que pour y parvenir *il* n'y a qu'à semer le peu de grains qui sont nés dans le pays, & on verra qu'ils en raporteront bien davantage, & ces seconds donneront des moissons des plus abondantes. Il ne faut pas s'imaginer qu'il faille un long espace de tems, pour faire ces experiences ; il ne faut tout au plus qu'une année, par ce que les grains étant semés, ils n'ont besoin tout au plus que de quatre mois pour germer, pousser & meurir. C'est un avantage si considérable, que je m'étonne qu'on ne s'applique pas à la culture du froment & des autres grains, dans des païs aussi chauds & aussi humides que l'Isle S. Thomé, & les autres Isles qui sont dans une pareille situation.

Les habitans de S. Thomé sont quelquefois fort incomodés des fourmis & des rats. Ces mêmes incommoditez se trouvent dans la terre ferme & dans les Isles de l'Amérique. On vient plus aisement à bout des rats que des fourmis : mais ce sont des maux passagers auxquels

on remedie avec un peu d'attention, & beaucoup de patience.

Les premiers Portugais qui s'établirent à S. Thomé payerent chérement leur bien venuë : ils y moururent tous en très-peu de tems, sans que cela dégoûtât le Roi de Portugal d'y envoyer de nouvelles colonies. La précaution que l'on prit pour les conserver, fut de les faire demeurer quelque tems à la mine, & autres lieux de la côte de Guinée, où ils avoient des établissemens, afin de les accoûtumer peu à peu à ce climat brulant & humide, & par conséquent très mal sain. On se trouva bien de cette précaution ; & quoique la mort fasse encor à present de copieuses moissons des Européens qui viennent habiter cette Isle, on pourroit croire que le libertinage aide puissamment au mauvais air & à la chaleur extrême à dépeupler ce païs d'habitans tout-à-fait blancs & Européens ; car, comme nous avons remarqué cy-devant, les Mulâtres & les Negres y vivent très-long-tems.

Les Negres esclaves qui sont employés aux plus rudes travaux de la terre & des sucreries, travaillent cinq jours pour leurs maîtres ; & ont pour eux le sixiéme. Ils l'employent à travailler pour eux ; & ce travail doit les entretenir & les

nourir

nourir eux & leurs enfans qui ne ſont pas en état de travailler. C'eſt à eux à bien employer ce jour : car ils n'ont rien à eſperer de leurs maîtres, qui ſont durs, fiers, inexorables, & les premiers hommer du monde pour manier le foüet & le bâton, & réduire par les châtimens les eſclaves les plus rebele, & les moins portés au travail.

La Ville de Panoaſan eſt grande : on lui donne plus d'une demie lieuë de circuit, quoiqu'elle ne renferme qu'environ cinq cent maiſons, & trois ou quatre Egliſes. Les maiſons ſont toutes à deux étages : elles ſont bâties d'un bois blanc qui croit dans l'Iſle que l'on dit être auſſi fort & auſſi bon que le cheſne d'Europe. Le devant & le derriere des maiſons, les ſeparations des apartemens, & même les toits ſont compoſés de planches de ce même bois, bien encaſtrées les unes dans les autres, & fortement clouées ſur les poteaux & autres piéces de l'aſſemblage. Elles doivent être bien ſujettes au feu ; & ſi elles étoient plus proches les unes des autres qu'elles ne ſont, le feu y feroit des dégats conſidérables : car comment arrêter un incendie dans une foreſt de bois ſec, comme on peut conſiderer cette ville ?

Maiſons de bois.

D'ailleurs la chaleur doit être inſupa-

portable dans ces maiſons : leur matiere eſt bientôt pénétrée par l'ardeur du ſoleil : elle s'y trouve renfermée ſans que la longueur des nuits y puiſſe apporter une diminution conſiderable ; de ſorte que ceux qui y ſont renférmés ſont toujours dans un poëſle ardent. Que peut-on attendre d'une ſituation pareille, qu'une effervefcence & un mouvement violent dans le ſang, & dans les humeurs, qui doit produire des maladies três-dangereuſes ?

Il n'y a dans toute l'Iſle que la maiſon ou le palais du Gouverneur qui ſoit bâtie de pierres, & trois ou quatre autres. Eſt-ce le defaut de pierres ? Nous allons voir qu'il y en a. Mais quand la pierre y manqueroit abſolument, n'y a-t-il pas de la terre propre à faire des briques. C'eſt ce qu'on ne peut nier : or ces briques, telles qu'on les voudra ſuppoſer, feroient des murs bien meilleurs, & plus propres à reſiſter a l'impreſſion de la chaleur & aux accidens du feu, que les planches & les poteaux de bois. De plus ſi-on peut faire des briques, on peut auſſi faire des tuilles, & couvrir les maiſons d'une maniere à reſiſter davantage au ſoleil & au pluies : car les planches dont on couvre ces maiſons doivent ſe déjetter, ſe fendre, ſe ſéparer pendant les ſaiſons ſéches ; & avant

que les pluies les aient fait enfler & les aient remises dans leur premier état; n'est-il pas vrai de dire que les gens qui sont dans ces maisons y sont à peu de choses près comme s'ils étoient dans la ruë, & que leurs meubles, leurs marchandises, & leurs provisions ont beaucoup à souffrir, sur-tout dans le commencement des pluies, & jusqu'à ce que les eaux aient assez humecté les planches pour les réjoindre?

Mais on joüit plus aisément du vent & de la fraicheur qu'il produit, dans des maisons de bois, que dans des maisons de pierre: C'est une erreur; on raisonnoit de même aux Isles de l'Amérique lorsque j'y arrivai: On avoit commencé à raisonner plus juste quand j'en partis au bout de douze à treize ans. On bâtissoit de pierre; & on s'en trouvoit très-bien. Peut être que le tremblement de terre de l'année passée 1728. leur aura fait peur, & les aura fait retourner à leur ancienne maniere de bâtir de bois; comme si les secousses de la terre respectoient plus les bâtimens de bois, que ceux de maçonnerie, quand ils sont bien bien liés & bien faits. La terre tremble souvent en Italie, en Sicile, & dans le Levant. On voit des villes bouleversées de fond en comble: on releve des mai-

ſons, & on y habite comme auparavant, en attendant qu'un autre tremblement les renverſe : mais on n'a garde de ſe priver des avantages dont on joüit dans de bons bâtimens de terre & de s'expoſer aux inconveniens continuels qu'il y a dans des maiſons de bois. Que feroient les architectes & les maçons, ſi les maiſons duroient toujours ?

Deſcription de la Ville de Panoaſan.

La Ville de Panoaſan n'étoit fermée que d'un retranchement de paliſſades avec un foſſé : Elle étoit accompagnée d'un château à peu près de même force, lorſque les Holandois s'en rendirent maîtres en 1599. Ils ne jugerent pas à propos de la garder : ils la pillerent : ils firent dans l'Iſle un pillage genéral, enleverent tout ce qui put entrer dans leurs vaiſſeaux, brûlerent le reſte, & ſe retirerent.

Les Portugais qui s'étoient ſauvés dans les montagnes, revinrent après leur départ, & avec les ſecous qui leur vinrent d'Europe, & des lieux de la côte d'Afrique où ils avoient des établiſſemens, ils remirent ſur pied leurs maiſons, leurs Egliſes & leurs ſucreries : & pour n'être pas expoſés une autrefois à un ſemblable malheur, ils environnerent leur ville d'un meilleur rempart, quoi qu'il ne fut compoſé que de terre ſoû-

tenuë par des palissades. Ils creuserent aussitôt, & elargirent beaucoup leurs fossés. Ces fortifications étoient pour le côté qui regarde la terre : car celles du côté de la Mer furent faites de pierre. Ils bâtirent un fort qu'ils environnerent de bonnes Courtines de pierre, avec quatre bastions. Ces ouvrages se firent en 1607. & pour les faire avec moins de depense, le Gouverneur ordonna que personne n'entreroit dans la ville, qu'il n'eut apporté une pierre pour la construction des ouvrages auxquels il faisoit travailler.

Le fort, auquel on a donné le nom de S. Sebastien est avantageusement situé sur une langue de terre étroite au Nord de la ville, qui la deffend & qui commande à la Baye où l'on peut moüiller. Deux de ses quatre bastions avec une demie lune, qui couvre la courtine, occupent toute la largeur de la langue de terre. Ses murs & ses remparts, qui sont tous de pierre, ont vingt-cinq pieds d'epaisseur. On ne le peut attaquer que par ce front étoit. Un fossé qui coupe la langue, l'isole entierement. Ce seroit une place imprenable dans ce païs-là, si elle étoit deffenduë par cent bons hommes, qui eussent des vivres, des provisions, & de la valeur.

Fort S. Sebastien à Panoasan.

Elle resista en effet en 1610, aux efforts de l'armée des Holandois, qui étoit commandée par l'Amiral Pierre Verdoes, qui s'étoit rendu maître de la ville, du petit fort qui est dans la baye où est le moüillage ordinaire, & de toute l'Isle. La bravoure du Gouverneur Portugais & de sa Garnison fut puissamment aidée par les maladies dont nous avons parlé cy-devant, qui en moins de quinze jours emporterent l'Amiral, le vice Amiral, dix sept Capitaines de vaisseaux, plusieurs autres Officiers, & la plus grande partie des troupes qu'on avoit mises à terre, dont tous les Capitaines périrent, à la reserve d'un seul : & tout le reste auroit eu le même sort, s'ils se fussent opiniâtré davantage à cette entreprise. Il fallut donc l'abandonner, & ramener comme on pût en Hollande les débris de cette malheureuse flotte.

Il est attaqué inutilement par les Hollandois en 1610.

Les Portugais se rétablirent après le départ de leurs ennemis, & demeurerent en repos jusqu'en 1641. que les Holandois firent une nouvelle tentative pour s'emparer de ce mauvais païs. Je ne sçais à quoi pensoient ces sages Républicains après les funestes experiences passées, eux qui ont tant de terres, & qui sont si bien établis sur les côtes de l'Afrique. L'Amiral Yol qui commandoit leur flotte

Nouvelle Tentative des Holandois en 1641.

emporta à la verité la forteresse, après s'être rendu maître de la ville & de tout le plat païs: mais la maladie l'emporta aussi, & avec lui presque tous les chefs de ses troupes & de sa flotte, & un si grand nombre de soldats & de matelots, qu'il en restoit à peine pour mettre les sentinelles, & pour pouvoir fournir des matelots pour deux navires, ce qui les auroit obligé à abandonner ou à brûler les autres. Dans cette extremité ils dépecherent une barque longue au Brésil, pour demander au Comte Maurice de Vassau, qui y étoit alors, les secours necessaires, pour sortir de ce mauvais endroit.

La plupart moururent d'une fiévre ardente & putride, accompagnée d'un mal de tête si violent qu'ils devenoient fols ou comme enragés: d'autres étoient tourmentés de douleurs d'entrailles si excessives, que les plus forts pouvoient à peine les supporter jusqu'au quatrieme jour.

On attribuoit ces maladies au commerce qu'ils avoient eu avec les Negresses: à ce que ne pouvant supporter la chaleur excessive du climat ils s'étoient baignés dans des ruisseaux dont l'eau est toûjours fort froide; au sucre brut dont ils avoient mangé sans discretion; & au

lait des noix de cocos, qui par leur froid extreme fait des impressions très dangereuses sur les nerfs & sur les intestins. On pourroit ajoûter qu'aiant brulé par imprudence la plufpart des maisons, ils n'avoient que des tentes legeres pour se retirer; ce qui n'étoit pas capable de les mettre à couvert des ardeurs du soleil, & de la malignité des rosées abondantes qui tombent toutes les nuits, & des vapeurs putrides dont la terre est couverte, quand le Soleil est sur l'Horison. Depuis ce tems-là les Hollandois ont perdu l'envie de s'aller faire enterrer dans ce dangereux païs.

Si les Européens y pouvoient vivre, il mériteroit bien qu'on en fit la conquête: car il est d'une fertilité extraordinaire. Le terrein est gras & profond. On trouve des terres noires, d'autres rougeâtres, d'autres jaunes, que les rosées abondantes qui tombent & les pluies frequentes, même hors les saisons qui semblent destinées plus particulierement aux pluies, rendent assés fermes, sans que cela les empêche de produire toutes sortes d'arbres & de plantes. Pour peu de tems qu'on laisse une terre en friche, elle pousse aussitôt des arbres de differentes especes, qui croissent pour ainsi dire à vuë d'œil; ce que l'on ne re-

marque point dans presqu'aucun autre endroit de la terre. Les roseaux sucrés, ou Cannes à sucre, y viennent naturellement, & sans culture : On pretend même qu'elles sont plus grandes, plus grosses, qu'elles ont plus de suc & de douceur que celles que l'on plante & que l'on cultive avec beaucoup de soin dans l'Amérique, & dans les Isles de Madere & des Canaries. On tire tous les ans de cette Isle plus de trois milions de livres de sucre brut. La plûpart de leurs moulins sont sur les ruisseaux qui tombent de cette haute montagne qui est au centre de l'Isle. Les habitans qui n'ont pas la commodité de ces ruisseaux pour faire tourner leurs moulins, se servent de bœufs pour cela ; & souvent ils y employent leurs esclaves. J'ai donné dans mon Voyage des Isles de l'Amérique un long traité du sucre, dans lequel on peut voir les differens moulins dont on se sert, ou dont on peut se servir pour cette manufacture. Si les habitans de S. Thomé ne rendent pas leurs sucres plus blancs, c'est leur faute ; ou c'est parcequ'ils manquent d'ouviers pour les travailler. Car de dire que la graisse du terrein empêche qu'on ne puisse dégraisser suffisamment le suc des Cannes, c'est se mocquer du monde. Nous avons aux

Fertilité extraordinaire de S. Thomé.

Isles des terres extremement grasses, qui produisent des Cannes qui ont le même defaut; & cependant on en vient à bout, & on en fait du sucre parfaitement blanc. Quant à l'humidité du païs, qui empêche, dit-on, que le sucre ne séche, il n'y a qu'à le mettre dans des étuves, sans vouloir exiger du Soleil qu'il prenne cette peine.

On a planté des vignes en cette Isle: elles y viennent en perfection, & portent toute l'année, c'est-à-dire trois fois par an. Elles produisent des raisins blancs, des bleus & des noires: elles sont toûjours chargées; l'inconvénient qui s'y trouve est qu'on voit dans la même grappe des grains qui se forment, d'autres qui sont en fleurs, & d'autres qui sont meures. On peut remédier à ce defaut: il n'arrive qu'aux vignes qui sont nouvellement transplantées dans le païs qui leur est etranger. A mesure qu'on les taille, elles se naturalisent, & portent à la fin des grappes entierement meures. Et puisqu'on est venu à bout d'y naturaliser les arbres fruitiers d'Europe, & leur faire porter des fruits excellens & parfaitement meurs, pourquoi n'arrivera-t-il pas la même chose à la vigne? Il ne faut que de la patience, du travail & de l'attention.

Mais cela manque pour l'ordinaire à ceux qui demeurent dans les païs chauds; ils ont l'indolence & la pareſſe en partage: la chaleur les abbat ; certains plaiſirs les occupent, ou l'avidité du gain ne leur permet pas de ſonger à d'autres choſes. Si c'eſt un avantage d'habiter un païs fertile, & qui produit preſque de lui même; c'eſt auſſi ce qui rend les gens fainéans, indolens, & voluptueux outre meſure.

Ce païs eſt couvert d'Orangers, de Citroniers, de Limoniers, de Cocotiers, de Palmiers de toute eſpéce, de figuiers, & généralement de toutes ſortes d'arbres fruitiers. Les Ananas, les Bananes, les Patates, & les Ignames y viennent en perfection.

La Caſſave eſt le pain le plus ordinaire de tous les habitans. Le manioc dont on la fait porte des racines monſtrueuſes. Le mahis, le mil, les pois, les melons d'eau, les Calebaces douces & les améres y croiſſent très-vîte. On cultive le ris en beaucoup d'endroits: le terrein gras & humide y eſt très-propre.

Ils ont des fruits appelés Cola, que j'ai décrits dans ma rélation du Senegal ſous le nom de Colles. Ce fruit eſt blanc & de la conſiſtence d'un maron, un peu amere, dont on ôte l'amertume en bûvant

pardessus un verre d'eau. L'arbre qui porte ces fruits à S. Thomé est grand, & selon la description qu'en ont faite des voiageurs, ses feuilles approchent beaucoup de celles de nos Maroniers d'Inde : peut être en est-ce une espéce, dont les fruits ont beaucoup moins d'amertume que les nôtres.

L'Huile de palme est une des marchandises qu'ils trafiquent aux côtes d'Afrique : car pour le vin il ne peut pas se transporter sans s'aigrir dans les vingt-quatre heures.

Les choux palmistes viennent partout dans les montagnes, & dans les lieux incultes.

Les riviéres quoique peu considérables sont fort poissonneuses.

Les Ecrevisses de terre, qu'on nomme Crabes à l'Amérique, y fourmillent, & font souvent de grands dégats : c'est la viande ordinaire des esclaves. Il y a une race de petits chevaux de poil roux, qui sont forts & d'une grande resource.

En un mot, cette Isle seroit un païs enchanté, si on y pouvoit vivre.

L'abondance des vivres & des rafraichissemens y attiroit autrefois tous les vaisseaux qui traitoient à la côte de Guinée, & dans les Royaumes situés autour du grand Golfe que fait la mer

entre les états de Guinée & ceux de Benin, Matamba, Gabon, Congo, & Angolle: mais les Officiers du Roi de Portugal ſont devenus ſi deffians dépuis les differentes tentatives que les Hollandois ont faites pour s'emparer de cette Iſle, & ils ont fait naître tant de difficultez, avant de permettre la traite à ceux qui ſe préſentoient pour acheter leurs denrées, que les Navigateurs n'y vont que quand ils n'ont plus d'eſpérance de gagner l'Iſle du Prince, où ils ſont aſſurés de trouver les mêmes choſes qu'à S. Thomé, & de traiter avec moins de cérémonies.

L'Iſle de S. Thomé eſt accompagnée de deux petites Iſles : celle qui eſt au Sud s'apelle l'Iſle Rolles, & celle qui eſt à l'Eſt ſe nomme l'Iſle des chevres. Cette derniere eſt la plus petite: Elles ne ſont pas habitées. Ceux à qui elles appartiennent y ont mis des chevres qui ont beaucoup peuplé, & qui ſont d'un goût excellent. La difficulté eſt de les avoir, car elles ſont extremément ſauvages, & ſe retirent dans des lieux d'un accés très-difficile: Il n'y a qu'elles & les Negres qui y puiſſent grimper. *Iſles Rolles & des Chevres.*

L'Iſle Rolles n'eſt eloignée de S. Thomé que d'un quart de lieuë. Le paſſage eſt ſain, & le moüillage y eſt bon: on

s'y peut retirer dans un besoin.

Le Chevalier des M.***, qui étoit déterminé à faire ses rafraichissemens à l'Isle du Prince, & qui comptoit y arriver en huit ou dix jours, eut les vents & les marées tellement contraires, qu'il fut vingt jours en route avant de pouvoir apppocher de cette Isle.

Veuë de l'Isle du Prince.

Enfin le Mardy 29. May 1725. il s'en trouva assés proche pour mettre sa chalouppe à la mer, & envoyer un Officier pour avoir un Pilote de l'Isle, pour conduire son vaisseau dans le port, & en attendant il moüilla sur un assés bon fonds.

La Chalouppe revint le lendemain, & amena un Pilote Portugais, pour la sureté duquel le Gouverneur garda l'Officier; parce qu'on pouvoit craindre que le vaisseau ne fût un forban, qui se seroit servi du pilote pour faire des descentes & des pillages dans l'Isle, & dans celle de S. Thomé, Cette précaution est nécessaire dans un païs comme celui-là, que les forbans visitent assés souvent.

On appareilla sous la conduite de ce pilote sur les cinq heures du soir: mais le vent qui étoit au plus prés ayant entierement manqué sur les huit heures, & les courans portant au Nord Ouest, on fut obligé de moüiller par les vingt-

cinq brasses fond de vase mêlé de sable & d'assés bonne tenuë.

Il fallut demeurer tout le jour suivant à l'ancre, sans pouvoir entrer dans le port, dont on n'étoit qu'à trois lieuës.

On appareilla le lendemain premier jour de Juin sur les six heures du matin. On louvoya toute la journée sans rien gagner, par ce que le vent étoit au plus prês ; & on fut obligé de moüiller sur le soir, plus éloigné d'une lieuë de la terre, que l'on n'étoit quand on avoit mis à la voile. Le Chevalier des M.*** vouloit faire de plus grandes bordées, espérant de gagner davantage par cette maneuvre : mais le pilote Portugais s'y opposa, & l'assura que s'il quittoit une fois le fond de trente brasses où il étoit, les courans l'effloteroient, de maniere qu'il lui seroit peutêtre impossible de se rallier à la terre.

Ce fut la même chose le Samedy.

On appareilla le Dimanche, & à force de bordées on regagna la lieuë qu'on avoit perduë : mais les vents étoient toujours contraires, & les courans plus opposés à la route du vaisseau.

On resolut le Mardy de tenter si les grandes bordées n'auroient pas plus de bonheur : on en fit, & on reconnut aprés s'être opiniâtré à cette maneuvre

pendant quatre jours, qu'on avoit perdu sept lieuës, & qu'on étoit à dix lieuës de l'Isle.

Enfin le Samedy neuviéme de Juin, les courans & le vent s'étant un peu mis à la raison, on moüilla dans le port sur les quatre heures apres midi.

Avis aux Navigateurs.

Le Chevalier des M.*** donne avis aux Navigateurs, qui comme lui voudront aborder cette Isle en venant de la rade de Juda, quils doivent mettre tout en œuvre pour en approcher du côté du Nord, pour arondir leur route, en passant au dehors d'une petite Isle, qui est voisine de celle du Prince; par ce qu'il y a des rochers sous l'eau entre ces deux Isles, sur lesquels il n'y a pas assés d'eau pour un vaisseau mediocre; quoique les barques y puissent passer dans le vif de l'eau. La petite Isle est aisée à reconnoître: elle paroît comme un gros rocher rond & pointu. Quand on l'a dépassée, il faut se rallier à la terre, & ranger la côte, pour entrer dans le port qui est au Nord-Est; par ce que si on se laisse affaler au Sud ou à l'Ouest, on y trouve presque toujours des courans qui efflotent les bâtimens, comme il lui est arrivé dans le voyage dont je donne ici le Journal, qui lui eut donné beaucoup de peine, & qui lui eut pres-

que fait manquer l'atterage & l'entrée du port.

Le port est naturel & aussi sûr qu'un bassin que l'on auroit creusé & environné de jettées. Son entrée est deffenduë par un fort placé à bas bord de l'entrée sur une hauteur médiocre, mais suffisante pour lui donner la supériorité & le commandement sur le port & sur la rade. Il est environné de remparts de terre soûtenuë par des fascines & des palissades, avec quelques pieces de canon. Il suffit pour empêcher un coup de main: mais il ne seroit pas en état de soûtenir une attaque reglée. D'ailleurs la Garnison est peu considérable : elle n'est composée pour l'ordinaire que de gens, dont la peine de mort prononcée contre eux en Portugal a été commuée en cet exil. Il n'en faut pas davantage pour connoître de quoi sont capables de pareils Soldats, & avec quelle joye ils ouvriroient les portes à ceux qui viendroient les delivrer de cet esclavage.

Port & Fort de l'Isle du Prince.

La Ville, si on peut honorer de ce nom un amas d'environ deux cent maisons, est dans le fond du port presque vis-à-vis son entrée. La devotion que les Portugais ont pour S. Antoine, les a engagés à lui faire porter le nom de ce saint, aussi bien qu'à leur principale Egli-

Ville de S. Antoine de l'Isle du Prince.

ſe; pendant que l'Iſle porte le nom de Prince, par ce que les revenus que l'on en tiroit, etoient affectés au Prince fils aîné du Roi de Portugal, que l'on appelle à preſent le Prince du Brezil. La Ville eſt ſituée par un dégré 45 minuttes de latitude ſeptentrionale, a 40. lieuës ou environ de la terre ferme d'Afrique, & à 30. de l'Iſle S. Thomé. Les maiſons ſont comme celles de S. Thomé bâties de bois, à deux etages : les ruës ſont étroites : il y a une aſſés belle place. L'Egliſe de S. Antoine, qui eſt la paroiſſe, eſt déſervie par des Pretres noirs ou preſque noirs, c'eſt-à-dire Mulâtres : elle eſt aſſés grande & bien ornée. Outre cette Egliſe il y a un couvent & une Egliſe de S. François : mais je ne trouve point dans mes mémoires de quelle branche de l'ordre de ce ſaint Patriarche ſont les Religieux de ce couvent, ni de quelle couleur ils ſont. Ils pourroient bien être noirs ou mulâtres, ſans ceſſer d'être véritables Portugais, & ſans que cela les empêcha d'être promeus aux Ordres ſacrés & aux charges de leur Ordre.

La Ville eſt environnée d'un parapet de terre; de faſcines & de paliſſades. Il y avoit dans la place quelques pieces de canon qu'ils avoient ſauvées d'un

vaiſſeau forban, qui s'étoit échoüé & briſé ſur des Iſlets qui ſont autour de l'Iſle. Voilà toute l'artillerie de la ville, dans laquelle on ne compte qu'environ cinquante Portugais blancs : le reſte eſt mulâtres ou Negres libres, qui poſſedent un grand nombre d'eſclaves noirs.

Il y a quelques villages répandus dans l'Iſle, & un aſſés bon nombre de moulins à ſucre. Mais le principal négoce de tous les habitans eſt d'élever des beſtiaux & des volailles, de cultiver le ris, le mil, le mahis, le manioc; d'avoir quantité d'herbages, de citrons, d'oranges, de limons, de noix de cocos, de Patates, d'Ignames, de Figues, de Bananes, & autres fruits, dont ils font un commerce avantageux, tant avec la terre ferme voiſine, qu'avec les vaiſſeaux, qui après avoir fait leur traite à Juda, Ardres, Popo, & autres lieux de commerce de la côte de Guinée, viennent acheter des vivres & des rafraichiſſemens, pour continuer leur voyage au Bréſil, & autres lieux de l'Amérique. Il arrive auſſi aſſés ſouvent que les vaiſſeaux qui vont aux Indes Orientales, ou qui en reviennent, étant contrariés par les vents, & pouſſés dans le Golphe de Guinée, y viennent faire de l'eau, du bois & des vivres. Ce commerce tout petit qu'il

Commerce de l'Iſle du Prince.

paroiſſe, ne laiſſe pas d'être très-avantageux à cette Iſle, & de lui aporter de l'argent comptant, & toutes les marchandiſes dont elle a beſoin ; d'autant qu'on aime beaucoup mieux aller à l'Iſle du Prince qu'à celle de S. Thomé, où l'air eſt dangereux & peſtiferé, au lieu qu'il eſt ſain, doux, temperé dans la premiere. Les eaux y ſont excellentes, & s'y font avec une très grande facilité. Les Capitaines de vaiſſeaux, de quelque port qu'ils viennent, ont ſoin de faire écouler toutes celles qu'ils avoient priſes autre part, & après avoir fait netoyer leurs futailles, ils les font remplir de ces nouvelles eaux, qui ſe gardent longtems ſans ſe corrompre, & ſans engendrer le ſcorbut, comme font les eaux de Popo, de Juda & d'Ardres. Le bois de chauffage y eſt à bon marché : on l'achette tout coupé ; ou quand on ne veut pas faire cette petite dépenſe, il en coûte très-peu pour avoir la permiſſion d'en couper tant que l'on veut. Un cent de groſſes noix de cocos ne coûte qu'un éçu. On a pour le même prix un millier d'Oranges, de Citrons, ou de Limons. Le plus ſouvent on a pour de vieilles chemiſes, de la toille uſée, ou de vieilles hardes, tous les vivres & tous les rafraichiſſemens dont-on a beſoin.

Les cochons, les moutons & les cabrits y ſont excellens. Les bœufs ſont moins communs : on en trouve pourtant : ils ſont plus petits que nos bœufs ordinaires d'Europe : Ils ſont gras & de bon ſuc. A l'egard des poules & des autres volailles, il eſt difficile d'en trouver de meilleures, en plus grand nombre, & à meilleur marché, c'eſt à la ſalubrité de l'air, de l'eau & des grains qui croiſſent dans cette Iſle, qu'on eſt redevable de tous ces avantages.

Les ruiſſaux ou petites riviéres qui ſerpentent dans toute l'Iſle, viennent toutes d'un petit lac qui eſt à la Cime d'une haute montagne, comme un Pic qui eſt au centre de l'Iſle. Il s'éleve fort haut ; & quoiqu'il paroiſſe pointu, il y a pourtant à ſon ſommet un terrein plat & uni, au milieu duquel eſt ce lac, d'où l'eau qui compoſe toutes ces petites riviéres s'écoule ſans ceſſe, quoique la ſurface ſoit toûjours la même. Voilà de quoi occuper les phiſiciens : car ſi ces eaux ſortoient du pied du Pic, il ſeroit aiſé de concevoir qu'elles ſeroient les écoulemens de celles, dont les pluies & les roſées humectent les terres, & qui s'étant filtrées au travers des terres, ſe réuniſſent à la fin, & ſortent par les canaux qu'elles ſe ſont ouverts : mais celles-cy ſortent du ſommet : elles

Pic de l'Iſle du Prince.

poussent du fond : leur quantité est toûjours la même : elles n'ont encore jamais manqué, & on n'y a pas encore remarqué de diminution sensible, comme on le remarque tous les jours dans les plus grandes rivieres.

Cette Isle n'a que dix-huit à vingt lieues de circonference : c'est un ovalle alongé. On peut moüiller avec sureté sur toutes ses côtes : mais elle n'a qu'un port si sûr & si commode, qu'un port artificiel n'est pas meilleur.

Le Chevalier des M.*** en avoit un pressant besoin : son vaisseau avoit été vivement attaqué des vers pendant le long sejour qu'il avoit fait à la rade de Juda. Sa precinte de bas bord faisoit eau en plusieurs endroits : il s'étoit formée une voye d'eau si considérable, que le vaisseau auroit péri, si on n'avoit pas trouvé ce port pour y remédier. Cependant on ne s'en étoit point apperçu quand on étoit à l'ancre : mais dès qu'il fut à la voile, & que les differens bords qu'il fallut faire en louvoiant eurent donné du mouvement aux membres & aux bordages, on vit que les voies d'eau étoient nombreuses, & qu'entre les autres il y en avoit une si considérable, qu'elle avoit mis le bâtiment en danger de sombrer, s'il eut été battu de quelque gros tems.

Voies d'eau considerables

Aussi la premiere chose qu'il fit dès qu'il fut entré dans le port, fut de se mettre sur le côté, & de remédier à ces voyes d'eau, pendant que ses Officiers faisoient faire l'eau & le bois qu'il vouloit embarquer, & qu'on faisoit préparer les vivres & les rafraichissemens, dont il avoit besoin pour sa traversée jusqu'à Cayenne.

Il trouva dans le port deux vaisseaux Anglois, qui lui furent d'un grand secours pour se mettre à la bande, & qui lui pretterent des ouvriers à la place de son maître charpentier qui étoit malade. c'est ainsi qu'en usent les Capitaines de vaisseaux, quand ils se trouvent dans le besoin. On est tous de même nation dans ces cas; & quand même on feroit en guerre, dès qu'on est dans un port ou dans une rade neutre, il est inoüi qu'on se soit refusé les secours dont on a besoin.

Ce qui le retint quelques jours plus qu'il n'auroit été à l'Isle du Prince, fut la désertion de son patron de chalouppe, & de deux de ses matelots. Il eut de puissantes raisons pour croire que les Portugais étoient cause de cette désertion. Ils avoient besoin d'hommes pour les bâtimens, qu'il envoyent traiter aux côtes des Royaumes voisins, & trouvans

ceux-là diſpoſés à changer de maître, ils ne manquerent pas de les aider à ſe cacher, juſqu'à ce que le vaiſſeau François fut parti. Le Gouverneur Portugais ne manqua pas de ſon côté de faire toutes les démarches ordinaires pour les faire trouver: mais il fut facile au Capitaine de voir que ce n'étoit que des feintes, & qu'il ne tenoit qu'à lui de les remettre à leur chef. En la place le Chevalier des M.*** embarqua cinq matelots François & un Mouſſe, qui ſelon les apparences étoient de ce vaiſſeau forban qui s'étoit briſé ſur la côte.

Il eut encore le bonheur de prendre un interlope François, & de lui enlever quatre mille cent cruſades, qui ſervirent à païer les dépenſes qu'il fit en ce port.

L'Iſle du Prince priſe par les Hollandois.

Cette Iſle avoit été priſe en 1588. par les Holandois ſous la conduite du Vice - Amiral Clerhagen. Les Etats l'avoient donnée ou venduë à un riche négociant d'Amſterdam, qui y envoya des gens pour la faire valoir pour ſon compte. Mais la meſintelligence s'étant miſe entre ſes gens, il fut facile aux Portugais qui étoient reſtés dans l'Iſle de les défaire en détail, c'eſt à-dire en leur dreſſant des embuſcades pour peu qu'ils s'éloignaſſent de la fortereſſe, & de les reduire ainſi à un ſi petit nombre; qu'ils furent

furent heureux qu'un vaisseau de leur nation y vint moüiller. Ils s'y embarquerent avec tout ce qu'ils purent emporter ; & depuis ce tems-là ils n'ont fait aucune tentative pour s'en remettre en possession.

Le Roi de Portugal y entretient un Gouverneur, qui a toute l'authorité dans ce qui regarde le civil & le militaire, avec quelques Officiers, pour avoir soin de ses revenus.

Le Chevalier des M.*** demeura dans le port depuis le dixiéme Juin 1725, jusqu'au vingt-sept du même mois.

Il appareilla le mercredy sur le midi, le vent étant au Sud, & la mer belle.

Je crois qu'on voudra bien me permettre avant de sortir de ce parage, de dire deux mots de deux petites Isles, qui y ont été découvertes par les Portugais.

La premiere est celle de Fernando Poo Portugais, qui la découvrit, & en prit possession pour le Roi de Portugal en 1472. Elle est par les trois dégrés vingt-cinq minuttes de latitude Septentrionale. Elle n'a qu'environ dix à douze lieuës de circonference. Elle est éloignée d'environ dix lieuës de l'embouchure de la riviére de Camarones dans le Royaume de Matamba. Elle est pres- Isle de Fernando Poo.

que environnée de rochers qui en rendent l'approche fort dangereuse. Les Portugais y mirent d'abord une colonie de leur nation, & des mulâtres tirés des lieux qui leur apartiennent sur les côtes de Guinée : & ceux-cy s'étant alliés avec les Negres de la terre ferme, se sont tellement accoûtumés aux mœurs & aux usages de ces noirs, qu'ils sont devenus aussi sauvages & aussi méchans qu'eux.

Il y avoit autrefois des moulins à sucre. On y cultivoit le Tabac, le Coton : on y élevoit des bestiaux & des volailles. Le Manioc, les Patates, & autres vivres qu'ils vendoient aux vaisseaux qui y moüilloient, ou qu'ils portoient à la côte de la terre ferme, leur donnoient un commerce assés avantageux. Ce n'est plus cela à présent : le Roi de Portugal les a comme abandonnés à eux mêmes : ses vaisseaux n'y viennent plus : ils n'ont plus de commerce qu'avec les Negres, parceque le trajet de leur Isle à la terre ferme est aisé : & ils s'enfuient dans les montagnes, dès que quelque vaisseau y vient moüiller. L'eau y est excellente & fort aisée à faire aussi bien que le bois. Les Cocos, les Oranges & les Citrons viennent partout jusques sur le bord de la Mer. On en peut

prendre tant qu'on veut : mais il faut être ſur ſes gardes, & ne pas s'avancer dans le pays ; car ce ſont les premiers hommes de l'Afrique pour dreſſer des embuſcades. Ils ſe ſervent fort adroitement de l'arc & des fleches, armes d'autant plus dangereuſes, qu'elles tuënt de loin & ſans bruit, & qu'il eſt rare qu'on guériſſe des plus legeres bleſſures qu'elles font, parce qu'elles ſont empoiſonées. Il faut être dans une diſette extrême d'eau, pour en aller chercher en cet endroit. Pour l'ordinaire elle n'eſt frequentée que pas les forbans, qui ayant intereſt de ſe tenir cachés, & étant d'ailleurs de grands maîtres dans l'art de faire des embuſcades, y mettent à terre pour faire de l'eau & du bois, & tâchent d'enlever quelques inſulaires, pour la rançon dès quels ils obligent les autres de leur apporter tout ce dont ils ont beſoin.

La ſeconde eſt l'Iſle d'Annabon, ou de Bonanno. Les Portugais qui la découvrirent lui donnerent ce nom, par ce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an 1473. Ils en ſont encore à préſent les maîtres ; elle a environ dix lieuës de circuit. Elle eſt ſituée à un dégré vingt minuttes au Sud de la ligne, à vingt-cinq lieuës de S. Thomé, & à Iſle d'Annabon.

quarante cinq du Cap de Lopo Gonzales. Ses côtes ſont dangereuſes, ſemées de quantité de briſans, & eſcarpées. La meilleure rade eſt au Nord-Oueſt: elle n'a point de port.

Sa ſituation ſes avantages

Quoiqu'elle ſoit préſque ſous la ligne, elle ne laiſſe pas de joüir d'un air frais & temperé: cela vient de l'égalité des jours & des nuits, & de ce qu'elle eſt continuellement rafraichie par les vents, qui viennent ſucceſſivement de la Mer & de la côte d'Afrique. Elle ne paroit de loin, que comme une très haute montagne. Quand on s'en approche, on voit que cette montagne ſe partage en pluſieurs ſommets ſeparés les uns des autres par des vallons profonds, dont les côtes juſqu'à une certaine hauteur ne laiſſent pas d'être fort fertiles, pendant que leurs ſommets ſont preſque toûjours couverts de neiges, comme on les voit quand les vents font écarter les nuées, dont ils ſont preſque toûjours environnés. Tous ces vallons ſont arroſés de ruiſſeaux plus ou moins gros, mais tous d'une eau extremément fraiche & legere. Les bords de ces ruiſſeaux ſont couverts d'arbres fruitiers, comme Palmiers de toutes eſpéces, Cocotiers, Palmiſtes ou arbres à chou, Tamarins, Bananiers, Figuiers, Orangers, Citron-

niers, & autres arbres. On y trouve aussi des bois propres pour la charpente, & même des Ebeniers de plusieurs couleurs. Le Cotton qui veut un terrein plus sec & plus chaud aussi bien que les Cannes à sucre, vient en perfection vers les bords de la Mer. On y cultive sans peine & avec succés le ris, le millet, le mahis, le manioc, des pois & dés féves de differentes figures & couleurs; & généralement tout ce qui est nécessaire à la vie, & propre à entrer dans le commerce.

Avant que les Portugais eussent découvert cette Isle, & qu'ils y eussent établis une Colonie il n'y avoit que des oiseaux, & pas un animal à quatre pieds. Ils y ont mis des cochons, des moutons, des cabrits, des bœufs & des vaches, qui y ont extrêmement multiplié. Leur avanture de Porto Santo au Port de Madere les a empêché d'y mettre des lapins : & ils ont bien fait, car ces animaux qui multiplient infiniment se seroient à la fin rendus maîtres de l'Isle, & en auroient chassés les habitans : & il auroit été d'autant plus difficile de les détruire, qu'il auroit été impossible de les aller chercher dans les rochers où ils se seroient retirés. Les vaisseaux y ont apporté des rats qui y font

ſouvent bien du ravage. Les chats qu'on y a mis ſemblent s'être accommodés avec eux : ils ne leur font point de mal : ils joüent enſemble. Cela a obligé les habitans de faire venir de la terre ferme une eſpece de chiens qui ne jappent point, & qui tiennent plus du renard que du chien. Ils ont les oreilles courtes, le muſeau allongé, la queuë groſſe longue & fournie de poil. Ce ſont les ennemis irréconciliables des rats. Ils leur donnent la chaſſe naturellement, & en détruiſent aſſés pour que les habitans n'en ſoient pas extrêmement incommodés.

Les pigeons qu'on y a apportés y profitent à merveille. L'Iſle en eſt pleine : & comment n'y multiplieroient ils pas? L'air leur convient : les eaux y ſont excellentes, & ils trouvent par tout abondamment de quoi ſe nourrir. Je ne dirai rien des volailles domeſtiques : elle couvrent la terre, pour ainſi dire. Les vaiſſeaux qui y relachent en ont tant qu'ils veulent à trés bon marché. On eſt perſuadé que tous ces oiſeaux y ſeroient encore en plus grand nombre, ſi certains oiſeaux de proye qui y ſont paſſés de la terre ferme, les laiſſoient plus en repos.

Ces oiſeaux, à qui les Portugais ont

donné le nom d'Aigles, en détruisent beaucoup. Ces oiseaux ne sont pas de véritables aigles; ou bien c'est une espéce particuliere qui tient du faulcon & de l'aigle. On pourroit les appeller des aigles bâtardes: elles sont de la grosseur d'une grosse poule. Elles ont la tête mediocre, le bec grand & crochu, l'œil vif, le regard assuré, l'estomach large, les aîles grandes. Quand on les voit en l'air, on a peine à les distinguer des fregates, tant leur envergure est grande & leur vol rapide. Soit qu'elles volent, ou qu'elles se reposent sur une pointe de rocher, ou sur quelque branche morte d'un arbre sur le bord de la Mer, elles ont toûjours la tête panchée, & regardent attentivement pour decouvrir quelque proye, soit oiseau, soit poisson: car elles chassent également sur la terre & sur l'eau: & dès qu'elles ont apperçû quelque oiseau ou quelque poisson à fleur d'eau, elles fondent dessus, en rasant sur la face de l'eau ou de la terre, l'enlevent, & en vont faire leur curée sur quelque branche ou sur quelque rocher: ou bien elles le portent dans leur aire, pour nourrir leurs petits quand elles en ont. Si leurs aires étoient accessibles plus qu'ils ne sont, ce seroit un moyen de ne manquer ni de gibier, ni de volailles,

Aigles Batardes.
Ruischi. p. 34. de avibus.

ni de poiſſons : on feroit bonne chere à auſſi bon marché que l'Evêque de Mende en Gevaudan, dont Mr. Jacques Auguſte de Thou Conſeiller d'Etat & Préſident au Mortier au Parlement de Paris rapporte, que le gibier qu'on ſervoit ſur ſa table étoit enlevé des aires des aigles, qui ſont en quantité dans ſon Dioceſe.

L'Iſle de Bonanno n'a qu'un Bourg d'environ cent caſes bâties de roſeaux, & couvertes de feüilles de cannes & de branches de palmier, avec une Egliſe, & cinq ou ſix maiſons de charpente, environnées de planches & couvertes de bardeau : ce Bourg eſt au fond de l'ance, ou ſi l'on veut, de la rade où on vient moüiller. Un vaiſſeau paſſe au travers ; & il y en a deux autres à ſes deux extrémitez. Il eſt environné d'un parapet de cinq à ſix pieds de hauteur, compoſé de paliſſades de terre & de faſcines, avec deux banquettes. On dit qu'il y avoit deux batteries de ſept à huit cent canons chacune, avant que les Holandois s'en rendiſſent maîtres en 1605. ſous l'Amiral Mateliof. La flotte qu'il commandoit étoit deſtinée pour les Indes Orientales. Les vents contraires le jetterent dans le Golphe de Guinee ; & après avoir couru pluſieurs dangers, il mouilla à la rade de cette Iſle. Les Portugais

Priſe par les Holandois, & abandonnée.

tugais après lui avoir tiré quelques coups de canons, se retirerent dans les montagnes avec ceux de leurs esclaves noirs qui purent ou voulurent les suivre. Les Hollandois mirent paisiblement à terre, & envoyerent du monde à la poursuite des fuyards ; mais quelque diligence qu'ils pussent faire, ils n'en purent prendre que deux, & ensuite deux cens esclaves, la pluspart femmes & enfans. On eut beau les presser pour decouvrir où étoient leurs maîtres, on n'en pût rien tirer. L'Amiral Hollandois fit civilement enlever tous les vivres qu'il put trouver ; il fit aussi mettre dans ses Vaisseaux les marchandises qui se rencontrerent dans les magazins ; il fit de l'eau & du bois & prit des rafraichissemens de fruits, d'herbages & de volailles tant que ses Vaisseaux en purent serrer, avec une vingtaine des meilleurs Noirs & les canons ; & voyant que les maisons du Bourg étoient vieilles & mal allignées, il crût faire plaisir aux habitans d'y mettre le feu, afin de les obliger aprés son depart d'en bâtir de meilleures & mieux situées. Il laissa donc les deux Portugais & le reste des prisonniers noirs à terre, & depuis ce tems ceux de sa nation n'ont fait aucune tentative considérable pour s'en rendre

maîtres. Elle n'est à présent guerres visitée que par les Portugais de Saint Thomé, quelques fois par des Vaisseaux qui n'ont pû gagner l'Isle du Prince, & plus souvent par les Forbans.

CHAPITRE II.

*Route du Chevalier des M.*** de la rade de l'Isle du Prince à Cayenne.*

Avantures de son voyage.

Depart de l'Isle du Prince.

APrés un séjour de dix-huit jours dans le pas de l'Isle du Prince, il mit à la voile le Mercredy 27 Juin 1725 sur le midi. Le vent étoit Sud, & portoit assez à route quoiqu'il fut foible. Il varia beaucoup pendant les premieres vingt-quatre heures & vint ensuite à l'Est-Sud-Oüest assez frais. On prit hauteur le Jeudi 28, & on se trouva à un dégré six minutes de latitude septentrionale, & par estime à 29 dégrés de longitude.

Les calmes, les vents contraires, les courans rapides s'opposerent successivement & avec tant d'opiniâtreté à la route qu'on devoit faire, que jusqu'au dix Juillet on ne fit que passer & rapasser

la ligne, sans presqu'avancer en longitude. En effet on se trouva ce jour-là à midi à quatre minuttes de latitude Nord & par estime à 28 dégrés 50 minuttes de longitude.

On vit la terre le lendemain à midi; c'étoit le Cap de Lopo Gonzalés que les François appellent par abbréviation le Cap de Lop. On decouvrit quelques momens aprés deux Vaisseaux qu'on reconnût à leur fabrique être Anglois, qui selon les apparences alloient au Cap de Lop.

Quoiqu'on fut bien prés de la ligne, bien loin d'y sentir la chaleur étouffante qui y est pour l'ordinaire si insuportable, l'air étoit si froid qu'il ne fut pas nécessaire d'avertir les matelots de se couvrir plus qu'ils n'étoient. Le Chevalier des M.*** nous assûre qu'il ne faisoit pas moins froid qu'il en fait par les 46 dégrés de latitude septentrionale au mois de Janvier. C'est beaucoup dire; mais on peut ajoûter foi au raport de cet Officier qui outre un caractere d'honnête homme qui brille dans tout son Journal, n'auroit eu garde d'avoüer ce fait s'il eut été faux, pouvant en être dementi par tout son équipage. Ceux qui en souffrirent davantage furent les esclaves dont il étoit chargé,

qui étant nuds comme on ſçait, & point du tout accoutumés à une ſaiſon froide ne pouvoient ſe garantir de cette incommodité qu'en ſe ſerrant les uns contre les autres, & s'éloignant autant qu'il leur étoit poſſible des ouvertures des écoutilles qu'on a ſoin de tenir ouvertes pendant le jour, afin d'éviter la corruption de l'air, d'où s'enſuivent des maladies qui emportent beaucoup de ces pauvres malheureux, ſi on n'a pas ſoin de purifier ou comme on dit de parfumer le Vaiſſeau au moins tous les deux jours.

Comment on parfume les Vaiſſeaux.

Il ne faut pas prendre le change ſur le terme de parfumer un Vaiſſeau, ni s'imaginer qu'on employe à cet uſage des parfums rares & de prix; on n'y employe que du vinaigre qu'on repand ſur des pelles toutes rouges; cela excite une fumée épaiſſe & pénétrante qui chaſſe avec force le mauvais air qui ne manque pas de ſe trouver dans l'entrepont où ces malheureux ſont enfermés & enchaînés deux à deux par un pied.

Outre cette précaution les Capitaines vigilans & attentifs à leur devoirs & aux interêts de la Compagnie, ou de ceux qui les employent, ont ſoin de faire laver l'entrepont tous les jours, & de faire monter ſur le pont les Negres qui

ne ſont pas malades par petites bandes & les obligent de ſe laver. Cette propreté ſert beaucoup à les conſerver en ſanté, & quand aprés s'être lavé le tems eſt beau & qu'il n'y a point de groſſes manœuvres à faire, on les fait danſer & courir autant que leurs forces le leur peuvent permettre, & on leur donne de tems en tems un peu d'huile de palme pour ſe froter & s'humecter les jointures & empêcher le ſcorbut, qui eſt une maladie qui ſe communique aiſément quand elle eſt une fois entrée dans un Vaiſſeau, & qui emporte bien du monde non ſeulement parmi les eſclaves, mais encore dans les blancs qui compoſent l'équipage.

Precaution pour la ſanté des Negres.

Malgré les ſoins que le Chevalier des M.*** ſe donnoit ſans rélâche pour éviter ce malheur, il ne laiſſa pas de perdre bien des noirs. Les maladies commencerent par ceux qu'il avoit enlevés ſur l'Interloppe François qu'il avoit pris & confiſqué au profit de la Compagnie.

Ce que c'eſt qu'un Interloppe.

On appelle Interloppe tout Vaiſſeau qui trafique dans des lieux privilégiés & réſervés à une Compagnie par la conceſſion du Prince de qui elle dépend, & qui n'a pas obtenu de la Compagnie la permiſſion néceſſaire pour traiter dans les endroits de ſa conceſſion ou du pri-

vilége exclusif qu'elle a pour le commerce de certaines marchandises.

Le mot Interloppe est Anglois ou Hollandois, je ne sçai pas bien lequel ; mais je sçai qu'il est en usage chez tous les Européens qui trafiquent aux côtes d'Afrique & d'Amerique. Il signifie la même chose chez tous les peuples. Les Vaisseaux Interloppes sont sujets partout à confiscation ; il ne s'agit que de les enlever, ils sont confisqués de plein droit dès qu'ils ne peuvent pas montrer la permission qu'ils devroient avoir pour traiter. Il est vrai qu'ils se deffendent de leur mieux contre ceux qui les veulent prendre, & que comme ils sont pour l'ordinaire bien armés, & que leurs équipages ont part au profit de la traite, ils font tous leurs efforts pour se tirer d'affaire. Il en est de ces gens-là comme de ceux qui font la contrebande ; outre la perte du Vaisseau & des marchandises, il y a des peines afflictives contre les Capitaines, surtout quand ils ont été pris plus d'une fois.

Les Negres que le Chevalier des M. * * * avoit enlevés de l'Interloppe qu'il avoit pris, avoient demeuré long-tems à bord ; ils avoient été long-tems à la vûë de leur païs ; ce qui leur cause d'ordinaire du dépit & du chagrin, d'où

s'ensuivent leurs maladies & le desespoir qui les emporte. Ils communiquerent bien-tôt leurs maux à ceux que la Compagnie avoit traités; & quelques soins qu'on pût prendre de separer les malades d'avec les sains & de les bien traiter, il en mourut un grand nombre avant que le Vaisseau arrivât à Cayenne.

Il faut ajoûter que la mauvaise nouriture y contribua beaucoup. On s'est entêté de ne les nourir que de ces grosses fêves qu'on appelle fêves de marais. On doit avoüer que ces fêves sont bonnes en elles mêmes, & qu'elles peuvent fournir une nouriture convenable quand elles sont bien cuites & assaisonnées de sel, de poivre, de guinée, de graisse ou d'huile de palme; il faut être accoûtumé à ces alimens pour ne pas s'en trouver mal ou du moins pour ne pas s'en ennuyer & en avoir du dégoût. On sçait qu'on ne les fait cuire pour les Noirs qu'avec de l'eau & du sel; c'est un régal qu'on ne donne pas tous les jours, d'y jetter quelques cuillerées de graisse ou d'huile de palme avec quelques grains de maniguettes. Voilà pourtant toute la nouriture de ces pauvres gens. On leur donne deux fois par jour une petite écüellée de ces fêves avec deux tasses d'eau. Comme ils n'y sont point accoû-

Fêves Marais.

tumés ils s'en fatiguent bien tôt, le dégoût les prend, le chagrin se joint au dégoût, ils tombent malades & meurent comme des mouches surprises de l'hiver.

Il ne faut pas ouvrir les corps morts.

Le Chirurgien du Chevalier des M.*** ne manqua pas suivant la coûtume de ces déchiqueteurs de corps humains de vouloir ouvrir ceux qui moururent les premiers, pour connoître plus parfaitement, disoit-il, la maladie qui les avoit emportés & appliquer aux autres les remedes convenables. Le Capitaine n'eut garde de le permettre, il sçavoit trop les conséquences terribles de ces opérations. Nous avons dit dans un autre endroit que quelques ennemis du commerce de notre nation ont répandu parmi les Negres, que nous ne les achetions que pour les manger, comme il se pratique chez quelques nations Antropophages d'Afrique qui tiennent boucherie de chair humaine. On a toutes les peines du monde à detromper ceux qui sont embarqués. Quantité se sont abandonnés au desespoir, se sont étranglés, jettés à la mer ou se sont laissés mourir de faim, plûtôt que d'aller dans un païs où ils croyoient être livrés au boucher & exposés en vente à la boucherie. Il seroit impossible, quelque précaution

Nation Antrophage en Afrique.

qu'on pût prendre de ne pas reveiller en eux ces préjugés, s'ils voyoient ces Esculapes de Vaisseau ouvrir les corps de leurs camarades ; ils croiroient toûjours que c'est pour en tirer les meilleurs morceaux, & tout le monde ensemble ne seroit pas capable de remettre leurs esprits prévenus.

Il faut donc qu'un Capitaine ne permette jamais ces sortes d'operations, quelque nécessité que leurs Chirurgiens assurent qu'il y a d'en venir à cette récherche pour découvrir les maladies des Noirs.

Il faut même observer de ne jetter les corps morts à la mer que pendant la nuit. Cette précaution est nécessaire pour épargner aux vivans les cris qu'ils font en pareille occasion, & le desespoir où la mort de leurs parens ou de leurs camarades les porte assez souvent.

On jette l corps mor à la mer pe dant la nui

Ces corps jettés à la mer ne manquent jamais d'attirer les Requiens & autres poissons carnassiers à la suite des Vaisseaux chargés de Negres quand il y a mortalité parmi les esclaves.

Il est vrai qu'il en coute souvent la vie à ces poissons. On leur jette de forts hameçons bien entés sur une chaine de fer & couverts d'une piéce de viande, ils y viennent & y demeurent accrochés. La

chair de ces animaux quoique dure & fillasseuse, sûrtout quand ils sont vieux & de douze à quinze pieds de longueur, ne laisse pas d'être un régal pour les esclaves & même assez souvent pour les équipages qui prennent les morceaux les plus tendres, comme sont ceux qu'on enleve depuis le milieu des côtes jusques sous le ventre; c'est ce qu'il y a de plus gras & par conséquent de plus tendre.

Precaution pour la chair de Requien.

Mais il faut que les Capitaines observent de ne permettre jamais à leurs Matelots ni aux Negres d'en manger qu'après que ces chairs ont été bien saupoudrées de sel & bien pressées pour en faire sortir tout le sang. Après cette préparation il faut les bien faire cuire dans l'eau avec du sel, du vinaigre & de la maniguette, & après cela elles peuvent être mangées sans crainte par des gens qui ont les dents bonnes & grand appetit.

On prit pendant la route quantité de ces poissons voraces; on les mangea sans qu'ils causassent aucun mal, & l'équipage auroit continué à les trouver bons sans une petite avanture qui en donna du dégoût aux Matelots, car pour les Negres ils n'y regardoient pas de si prés

On prit donc un de ces poissons monstrueux ; je crois que c'étoit le quinziéme ou le seiziéme, & on trouva dans son ventre la tête & la jambe d'un Negre qu'on avoit jetté à la mer le jour précedent. Cette veûë dégouta les Matelots ; ils n'en voulurent plus manger, & depuis ce jour-là ils ne furent plus si ardens à prendre ces animaux.

Je crois qu'on voudra bien me dispenser de raporter ici les routes, les hauteurs, les vents, les courans, les calmes dont le Journal du Chevalier des M.*** fait un recit aussi exact & détaillé qu'il est peu intereslant pour les lecteurs & tout-à-fait inutile aux navigateurs.

Je dirai seulement que se trouvant le 28 Juillet 1725, par les trois dégrés 45 minutes de latitude meridionale, par estime par douze dégrés dix min tes de longitude, il apperçût au poi du jour que le Vaisseau qu'il avoit v le soir précedent au vent à lui, enviro à quatre lieües de distance, & qui sem bloit faire la même manœuvre que lui venoit sur lui à pleines voiles. Comme on étoit en paix avec tous les voisins de l'Etat, & qu'il n'y avoit rien à craindre des Saltins dans ce passage trop éloigné de chez eux, il ne douta point que ce ne fut un Forban. Il fit bastinguer son Vais-

Rencontre d'un Forban.

ſeau, fit parer ſes canons, fit faire la priere & déjeûner ſes gens & les exhorta à faire leur devoir.

Le Vaiſſeau s'approcha & ſans marchander il declara bien-tôt qui il étoit. Il mit à l'avant & à l'arriere des Pavillons blancs ſur leſquels étoient des ſabres rouges en ſautoir. Une grande flâmme de même façon étoit ſur la giroüete du grand mât. Il vint ſans tirer juſqu'à la portée du fuſil; alors il tira un coup de canon ſans balle. Son équipage qui paroiſſoit nombreux étoit ſur la dunete le long du bord & ſur les haubans le ſabre à la main.

Le Chevalier des M.*** fit ſa route ſans lui repondre. Un moment après le Forban tira un coup de canon à balle, & peu après trois autres, & dans le même tems il ôta ſa flame, & ſes Pavillons blancs & en laiſſa de tout rouges.

Alors le Chevalier de M.*** fit ſervir ſes canons. Sa mouſqueterie les ſeconda très-bien. Le Forban cria d'amener, & qu'il y auroit bon quartier: on ne repondit à ſon honnèteté qu'à coups de canon. Cela l'irrita d'autant plus qu'il eut des hommes tués qu'on vit tomber à la mer; c'étoient de ces braves qui s'étoient perchés ſur les hautbans le ſabre à la main, comme attendant avec

impatience le moment de ſauter à l'abordage. On s'apperçut qu'il y avoit du deſordre dans le Vaiſſeau par les mouvemens qu'on y remarqua, & que ceux qui le montoient n'étoient pas bien d'accord ſur le parti qu'on devoit prendre; car le Vaiſſeau François étoit d'apparence, & le feu qui en ſortoit leur impoſoit. Ils crurent que pour en venir à bout il falloit épouventer l'équipage ; c'eſt une des ruſes des Forbans & qui leur réuſſit aſſez ſouvent. Ils aménerent donc leurs Pavillons rouges & ils en hiſſerent de noirs ; c'eſt à leur langage declarer qu'il n'y aura quartier pour perſonne. Cela a quelque fois obligé des équipages à ſe revolter contre leur Capitaine, à parlementer & à ſe rendre quand on les a aſſûré de la vie. Cette ruſe ne fit aucun effet ſur l'équipage François ; ils redoublerent leur feu ; un Navire armé en guerre n'en auroit pas fait de plus vif & de plus continuel. Le Forban tiroit à merveille ; mais il ne fit pas la manœuvre d'en vouloir venir à l'abordage. Il y avoit plus de deux horloges qu'on ſe battoit vivement, lorſqu'on vit tomber à la mer le mât de miſenne du Forban qui entraina avec lui le grand mât & mit par conſéquent le Vaiſſeau hors d'état de ſe deffendre. Si

qui étant nuds comme on ſçait, & point du tout accoutumés à une ſaiſon froide ne pouvoient ſe garantir de cette in, commodité qu'en ſe ſerrant les uns contre les autres, & s'éloignant autant qu'il leur étoit poſſible des ouvertures des écoutilles qu'on a ſoin de tenir ouvertes pendant le jour, afin d'éviter la corruption de l'air, d'où s'enſuivent des maladies qui emportent beaucoup de ces pauvres malheureux, ſi on n'a pas ſoin de purifier ou comme on dit de parfumer le Vaiſſeau au moins tous les deux jours.

Comment on parfume les Vaiſſeaux.

Il ne faut pas prendre le change ſur le terme de parfumer un Vaiſſeau, ni s'imaginer qu'on employe à cet uſage des parfums rares & de prix; on n'y employe que du vinaigre qu'on repand ſur des pelles toutes rouges; cela excite une fumée épaiſſe & pénétrante qui chaſſe avec force le mauvais air qui ne manque pas de ſe trouver dans l'entrepont où ces malheureux ſont enfermés & enchaînés deux à deux par un pied.

Outre cette précaution les Capitaines vigilans & attentifs à leur devoirs & aux interêts de la Compagnie, ou de ceux qui les employent, ont ſoin de faire laver l'entrepont tous les jours, & de faire monter ſur le pont les Negres qui

promptement dans la mer les hardes qui en avoient été moüillées, on les trouvoit au bout de quatre heures toutes couvertes de vers qui les rongeoient. Ces insectes étoient nés avec des dents; l'eau de mer les faisoit mourir, après quoi il falloit les faire secher promptement.

Il vit le même jour sur les quatre heures du matin, c'est-à-dire deux heures ou environ avant que le soleil parût sur l'horison, une globe à-peu-près de la grandeur du corps du soleil tel qu'il paroît lorsqu'il est à l'horison; il étoit d'une couleur bleue & si éclatant de lumiere qu'il paroissoit un soleil; il dardoit des rayons très-vifs; il éclairoit bien plus que la lune ne fait dans son plein; c'étoit presqu'un soleil. Ce phenomene dura un bon quart d'heure; après quoi ce grand éclat de lumiere diminua peu-à-peu & s'éteignit entierement. Il semble qu'il ouvrit la porte au vent de Sud-Est qui calma la mer qui avoit été si orageuse les jours précedens qu'on vit des débris de Vaisseaux qui avoient fait naufrage.

On vit la côte du Bresil le onze sur le midi. On étoit alors par les six dégrés 33 minutes de latitude Meridionale & par estime par les 350 dégrés

dix minutes de longitude, & à ſept lieues ou environ de la côte.

Comme on commençoit à manquer de vivres pour l'équipage, & qu'on avoit diminué les rations de biſcuit de trois onces par jour depuis le 18 du mois précédent ; l'équipage preſſa le Capitaine des M.*** de relâcher à Fernanbouc ſur la côte du Breſil. Il ne crût pas y devoir conſentir, ſçachant combien ces relâches coutent aux bourgeois. D'ailleurs il avoit affaire à des matelots Normands, gens mutins & toûjours portés à ſe plaindre & à ſe revolter. Il écouta leurs plaintes & leur promit d'y avoir égard, ſi le tems ne devenoit pas meilleur dans vingt-quatre heures. Il continua en effet de porter au Sud pendant quelques horloges ; mais comme il étoit près de terre les vents ſe mirent à l'Eſt-Sud-Eſt ; ce qui lui donna le moyen de faire le Nord pour aller à Cayenne.

On trouva en approchant de la riviere des Amazones nombre de baleines qui venoient ſe joüer autour du Vaiſſeau. Quelques unes paroiſſoient auſſi longues que la Fregate & groſſes à proportion. Leur compagnie ne plaiſoit à perſonne, ſurtout quand elles s'approchoient trop près.

On

On prit ce jour là un Requien monstrueux, qui donna une peine infinie à embarquer. Heureusement c'étoit une femelle qui avoit quatre petits dans le corps dont elle étoit prête de se delivrer. Les matelots lui servirent de sage femme, & au moyen d'une operation cesarienne des plus grandes, ils tirerent ses quatre enfans pleins de vie, gros & gras & ayant deja deux rateliers de dents. On les mit degorger dans de grandes bailles pleines d'eau. On abandonna la mere aux Negres qui s'en donnerent à cœur joye, & on mangea ces innocentes créatures qui étoient tendres & grasses comme des veaux de riviere.

On passa la ligne pour la quatriéme ou cinquiéme fois, & on se trouva le dix-neuf Août 1723 à 47 minutes de latitude Septentrionale & par estime à 336 dégrés de longitude.

On sentoit depuis le passage de la ligne une chaleur extraordinaire; elle augmenta si fort le lendemain 20, qu'elle étoit insuportable. On eut bien soin ce jour là de faire raser tous les Negres; on les fit frotter d'huile; on leur donna de l'eau à discretion & on augmenta beaucoup leurs rations de fêves avec lesquelles on fit cuire quelques morceaux de lard.

tumés ils s'en fatiguent bien tôt, le dégoût les prend, le chagrin se joint au dégoût, ils tombent malades & meurent comme des mouches surprises de l'hiver.

Il ne faut pas ouvrir les corps morts.

Le Chirurgien du Chevalier des M.*** ne manqua pas suivant la coûtume de ces déchiqueteurs de corps humains de vouloir ouvrir ceux qui moururent les premiers, pour connoître plus parfaitement, disoit-il, la maladie qui les avoit emportés & appliquer aux autres les remedes convenables. Le Capitaine n'eut garde de le permettre, il sçavoit trop les conséquences terribles de ces opérations. Nous avons dit dans un autre endroit que quelques ennemis du commerce de notre nation ont répandu parmi les Negres, que nous ne les achetions que pour les manger, comme il se pratique chez quelques nations Antropophages d'Afrique qui tiennent boucherie de chair humaine. On a toutes les peines du monde à detromper ceux qui sont embarqués. Quantité se sont abandonnés au desespoir, se sont étranglés, jettés à la mer ou se sont laissés mourir de faim, plûtôt que d'aller dans un païs où ils croyoient être livrés au boucher & exposés en vente à la boucherie. Il seroit impossible, quelque précaution

Nation Antrophage en Afrique.

ble pour le Chevalier des M.*** qui en manquoit, mais qui devoit en même tems retarder l'expedition de son Navire, parce que les habitans se presseroient plus d'avoir des vivres & de les payer que d'achetter des Noirs.

Le Dimanche matin 26 Août on appareilla ; on depassa le grand Connêtable, les Mamelles & la Matingre, islets ou rochers qui sont vis-à-vis & à l'Est de l'Isle de Cayenne, & on moüilla à une lieue & demie de terre au vent de l'entrée du Port en attendant le flot. Il vint vers le midi ; on appareilla aussitôt, & ou moüilla dans le port ou rade environ à une heure après midi, après une ennuiante traversée de soixante jours depuis l'Isle du Prince.

Le Chevalier des M.*** comme Capitaine de la Compagnie entra dans le Port la flamme haute. Il y trouva deux Vaisseaux Negriers qu'il crut être des Interloppes, c'est à-dire des Vaisseaux qui traitoient des Negres sans la permission de la Compagnie. Il fit grand bruit & demanda au Gouverneur & au Juge de l'Amirauté qu'il lui fut permis de les enlever & de les confisquer. Ces Messieurs lui apprirent qu'il se trompoit. Ils l'assurerent que ces deux Vaisseaux avoient passeport & commission de Fran-

ce, que l'un étoit François & l'autre Flessingois. Le François étoit échoué sur les vases & degradé, ayant été jugé incapable de retourner en Europe, & le Flessingois qui avoit quarante canons & deux cent hommes d'équipage, n'étoit pas un morceau pour le Chevalier des M.***, quand même il auroit été tel qu'il se l'imaginoit. Cependant le Gouverneur voulut bien lui donner un certificat de la demande qu'il lui avoit faite pour s'en servir comme il le jugeroit à propos; mais sans lui expliquer pour quelles raisons ces Vaisseaux avoient apporté des Negres à Cayenne & pour qui ces Negres étoient destinés.

Nous venons de voir que sa traversée depuis l'Isle du Prince avoit été de soixante jours, & nous avons dit qu'il avoit perdu beaucoup de Negres pendant ce voyage. En effet de cent trente-huit esclaves qu'il avoit en partant de l'Isle du Prince, il n'en amena en vie à Cayenne que soixante-six, après en avoir perdu pendant la traversée soixante & douze; perte très-considérable pour la Compagnie, non seulement par le prix de ces esclaves, mais encore par le long séjour que son Vaisseau avoit fait à la Rade de Juda & à l'Isle du Prince, à la longueur du voyage de-

On prit donc un de ces poissons monstrueux ; je crois que c'étoit le quinziéme ou le seiziéme, & on trouva dans son ventre la tête & la jambe d'un Negre qu'on avoit jetté à la mer le jour précedent. Cette veûë dégouta les Matelots ; ils n'en voulurent plus manger, & depuis ce jour-là ils ne furent plus si ardens à prendre ces animaux.

Je crois qu'on voudra bien me dispenser de raporter ici les routes, les hauteurs, les vents, les courans, les calmes dont le Journal du Chevalier des M.*** fait un recit aussi exact & détaillé qu'il est peu interessant pour les lecteurs & tout-à-fait inutile aux navigateurs.

Je dirai seulement que se trouvant le 28 Juillet 1725, par les trois dégrés 45 minutes de latitude meridionale, par estime par douze dégrés dix min tes de longitude, il apperçût au poi du jour que le Vaisseau qu'il avoit v le soir précedent au vent à lui, enviro à quatre lieües de distance, & qui sem bloit faire la même manœuvre que lui venoit sur lui à pleines voiles. Comme on étoit en paix avec tous les voisins de l'Etat, & qu'il n'y avoit rien à craindre des Saltins dans ce passage trop éloigné de chez eux, il ne douta point que ce ne fut un Forban. Il fit bastinguer son Vais-

Rencontre d'un Forban.

Rochelle, que ce qu'ils retireroient de leur récolte du mois de Fevrier ſuivant, ce qui retardoit le départ du Vaiſſeau de huit mois au moins. Ce fût cependant le parti que prit le Directeur, parti qui cauſa beaucoup plus de dépenſe à la Compagnie par les ſalaires & la nourriture de l'équipage, le déperiſſement & la conſommation des apparaux du Vaiſſeau, qu'il ne lui auroit couté, ſi le Vaiſſeau fût revenu ſans charger le produit de ſes Negres, ou qu'il eut paſſé aux Iſles du Vent, & qu'il eut chargé à fret pour le compte des particuliers.

J'ai mis ici tout de ſuite ce qui eſt marqué dans le Journal du Chevalier des M.***. Mais en ayant conferé avec des perſonnes d'honneur & très-inſtruites qui étoient dans le même tems à Cayenne & dont les emplois ne leur permettoient pas d'ignorer ce qui s'eſt paſſé dans cette affaire, j'ai appris que les Negres que les deux prétendus Interloppes avoient apportés, n'avoient porté aucun préjudice à ceux de ce Capitaine, & qu'il les avoit vendu depuis neuf cens juſqu'à douze cens francs, & par conſéquent bien au deſſus de ceux des deux Vaiſſeaux qui n'étant que pour trois particuliers, n'avoient point été

repandus parmi les habitans, & que ses payemens étoient à son bord ou dans les magazins de la Compagnie dès la fin du mois de Decembre; il pouvoit donc partir dès ce tems là. Ce qui a retardé le départ du Vaisseau, a été que n'ayant pas été carêné aussitôt qu'il avoit été dechargé, les pluyes qui survinrent empêcherent qu'il ne le fut assez tôt pour partir comme il auroit dû faire. Un Ecrivain doit rendre justice à tout le monde quand il le peut, & c'est ce que je fais.

CHAPITRE III.

De l'Isle de Cayenne en général.

CEtte Isle est sur la côte Orientale de l'Amerique dans la Province de Guiane: elle est par les quatre dégrés 56 minutes de latitude Septentrionale & par les 325 dégrés de longitude de l'Isle de Fer.

On ne sçait pas bien au juste par qui elle a été découverte; si ce fût par les Portugais lorsqu'il decouvrirent le Bresil ou par les François lorsqu'ils allerent établir des Colonies Ephemeres dans ce vaste Païs, c'est-à-dire des Colonies qui

ont durées si peu, qu'elles n'ont servi qu'à montrer le chemin aux autres nations, leur défricher un peu le terrain, & leur faire connoître qu'on y pouvoit faire des établissemens solides, riches & puissans dont notre legereté naturelle ne nous a permis presque jamais de profiter.

Situation de l'Isle de Cayenne.

La Riviere de Cayenne ou de Cayane qui separe les Sauvages Caribes des Galibis a donné le nom à l'Isle qui se trouve à son embouchure. L'Isle peut avoir dix-sept à dix huit lieues de circonference. Ses pointes principales ou ses capes les plus connus sont ceux de Remire, de Ceperou & de Mahuri. Le premier & le dernier sont à l'Est & l'autre à l'Ouest. Le moüillage des Vaisseaux, qu'on a decoré du nom de port, est entre le cap Ceperou dans l'isle, & celui de Corbino dans la terre ferme. Ce port est à l'embouchure de la Riviere Cayenne & de quelques autres rivieres & ruisseaux qui se jettent dans la mer entre ces deux caps, & qui donnent une retraite assûrée aux Vaisseaux qui y trouvent plus de quatre brasses sur un fond de bonne tenu. Ils sont à couvert des vents d'Est, de Sud & d'Ouest, par les terres qui environnent cette embouchure. Ils n'ont à craindre que les vents du

du Nord qui ne ſont pas fort violens ſur cette côte, non plus que la mer quand même elle auroit été agitée, d'autant que les lames ſont rompuës par quantité d'iſlets & de gros rochers qui ſont devant l'embouchure de ces rivieres, mais qui laiſſent entre eux une paſſe aſſez large & aſſez profonde pour des Vaiſſeaux de trois & quatre cens tonneaux. Cette Iſle a la mer au Nord, la grande terre de l'Amerique au Sud, la riviere de Cayenne à l'Eſt, & l'embouchure des rivieres d'Oyac & de Mahuri au Sud Oueſt. Le bras d'eau formé par les rivieres que je viens de nommer & par la mer qui ſepare l'Iſle de la terre, n'a qu'un bon quart de lieue de large avec quelques petits iſlets.

Si toute l'Iſle de Cayenne étoit bonne, il y auroit du terrain ſuffiſamment pour occuper toute la Colonie qui l'habite, quoique, comme nous dirons dans la ſuite, cette Colonie ne ſoit pas conſidérable. Mais cette Iſle n'eſt pas habitable par tout. Une bonne partie de ſon terrain eſt bas & noyé. La terre eſt peu profonde, il faut en changer tous les cinq ou ſix ans, faire de nouveaux abbatis de bois, de nouveaux defrichés, & comme le terrain n'eſt pas partout propre aux choſes qu'on lui veut faire

produire, l s habitans ont été obligés de prendre des terres dans la terre ferme, où l'on dit qu'elles ſont meilleures & où du moins ils en peuvent prendre à diſcretion, parce qu'ils peuvent s'étendre au Sud, à l'Eſt & à l'Oueſt tant qu'il leur plait.

Les bornes des terres que la Colonie de Cayenne occupoit autrefois dans la terre ferme, étoient bien plus éloignées de l'Iſle de Cayenne, qu'on peut regarder comme le centre, qu'elles ne le ſo t aujourd'hui.

Sa borne du côté de l'Eſt étoit le cap du Nord, ou plûtôt la riviere des Amazones qui ſepare le Breſil de la Guianne dont la ſouveraineté appartient au Roi.

Sa borne du côté de l'Oueſt étoit la riviere de Paria, ce qui faiſoit prés 400 lieues de côtes. Mais les Portugais du côté de l'Eſt & les Hollandois du côté de l'Oueſt ont bien rapprochées ces deux bornes l'une de l'autre.

Perſonne ne nous les conteſtoit en 1635, lorſque nous nous établimes pour la premiere fois à Cayenne. Mais les Portugais ayant pouſſées leurs Colonies du Breſil juſqu'à la riviere des Amazones, & trouvant que les iſles qui ſont dans l'embouchure de cette grande riviere, étoient bonnes & fort à leur bienſéan-

ce, ils s'y établirent. Ils passerent ensuite la riviere, & ayant trouvé son bord du côté de la Guyanne chargé de grandes forêts de cacaotiers naturels, ils s'en emparerent, & y firent des Forts pour s'en assûrer la possession. On dit même qu'ils y trouverent des mines d'or & d'argent ; autre motif même plus pressant pour se persuader que ce païs étoit une dépendance du Bresil, qu'ils possedoient tout entier jusqu'à la riviere de la Plata, depuis que notre legereté & nos inconstances nous avoient chassés de Rio Janero où nous nous étions établis sous le commandement de M. de Villegagnon, & des autres endroits que nous avions établis sur cette côte.

Les désordres qui sont arrivés dans cette Colonie depuis 1635, jusqu'en 1664 qu'elle fût reprise par Messieurs de Traci & de la Barre, ayant donné aux Portugais tout le tems nécessaire pour s'affermir dans les terres qu'ils nous avoient enlevées au Nord de la riviere des Amazones; il n'a pas été au pouvoir des Gouverneurs de Cayenne de leur faire repasser ce fleuve. Ils ont toûjours gagné du terrain, & nous ont à la fin poussés jusqu'au cap d'Orange qui est par les deux dégrés de latitude Sep-

tentrionale, ce qui diminue nos terres de ce côté-là plus de 150 lieues de côte, ſans compter le préjudice que cela nous cauſe dans les terres.

Il eſt vrai que ſi notre Colonie de Cayenne s'étoit augmentée en hommes libres & en eſclaves comme celle de la Martinique & de Saint Domingue, & ſurtout comme la premiere qui regorge de monde, il auroit été aiſé de remettre les Portugais à la raiſon, & de les faire rentrer dans les anciennes bornes qui les ſéparoient de nos terres; mais cette Colonie eſt toûjours demeurée dans un état de mediocrité qui ne lui a pas permis de s'étendre même dans les terres que perſonne ne lui conteſte, dont il s'en faut bien qu'elle ſoit en état d'en faire valoir la centiéme partie. Quel dommage de laiſſer en friche un ſi beau païs!

Notre borne du côté de l'Eſt eſt donc à préſent le cap d'Orange, païs noyé pour la plus grande partie, mal ſain & qui ne commence à valoir quelque choſe qu'à la riviere de Oyapok, encore nous en diſpute-t'on la proprieté ſur ce que le nom de cette riviere a été mal marqué dans le dernier Traité de paix. On avoit même eu pouvoir d'établir cette

prétention, par un poteau planté à l'endroit qu'on ſuppoſoit ôter la borne des deux Colonies: mais il ne pouvoit plus, & le Gouverneur de Cayenne a fait bâtir ou rétablir l'ancien fort qui étoit à l'embouchure de cette riviere, & il y entretient une petite garniſon, tant afin de conſerver nos droits que pour empêcher que quelques avanturiers ne ſe ſaiſiſſent de l'embouchure de cette riviere, ne s'y établiſſent & ne s'y fortifient d'une maniere qu'on ne les en pourroit pas chaſſer facilement.

L'entrée de cette riviere eſt large de plus d'une lieue, elle a plus de quatre braſſes de profondeur en tout tems. Cette riviere, qui eſt beaucoup plus large dans les terres qu'à ſon embouchure dans la mer, vient de trés-loin, perſonne n'a encore été juſqu'à ſa ſource. Les Sauvages qui habitent ſur ſes bords & qui compoſent pluſieurs nations en diſent des merveilles. On trouve à plus de cinquante lieues de ſon embouchure juſqu'à quatre braſſes de profondeur. Elle reçoit pluſieurs rivieres conſiderables, ſes bords ſont couverts de grands arbres fort gros & fort droits; marque aſſurée de la bonté du terrain & de ſa profondeur. Quoique ce païs ne ſoit pas fort

élevé, il n'eſt pourtant pas noyé, il y a de quoi placer à l'aiſe pluſieurs milliers d'habitans.

On compte vingt-cinq à trente lieues de l'embouchure de la riviere d'Oyapok juſqu'à l'Iſle de Cayenne. On trouve dans cette eſpace pluſieurs rivieres.

Ce païs eſt infiniment plus beau & meilleur que celui qui eſt au Nord de l'Iſle de Cayenne, tout y vient en perfection. Les nations Indiennes qui y ſont établies s'y trouvent très bien, & ſi elles étoient plus laborieuſes elles tireroient de ces terres de quoi faire un commerce avantageux. Le coton, le rocou & l'indigo y viennent naturellement & ſans culture. Il y a des cacaotiers que perſonne n'a planté & que perſonne ne cultive. C'en ſeroit aſſez pour des gens induſtrieux & un peu laborieux : mais des Indiens ne ſont pas capables des petits mouvemens qu'il faudroit ſe donner pour tirer de ces terres fertiles les avantages qu'elles preſentent. Eſt-ce le climat ou leur indolence naturelle qui les rendent pareſſeux ? Je veux croire qu'ils ſont indolens par nature : mais il faut auſſi convenir que le climat y contribuë infiniment, & qu'il influë ſur les Européens établis dans le païs, comme ſur les Indiens qui y ſont

nés ; car il eſt conſtant que de tous les Européens établis à l'Amerique, les habitans de Cayenne ſont les plus indolens, les plus pareſſeux, & ceux qui aiment le plus la vie douce, oiſive & deſœuvrée.

Notre borne du côté de l'Oueſt eſt à preſent la riviere de Maroni ; c'eſt elle qui nous ſepare des terres occupées par les Hollandois, & qui dépendent de leurs Colonies de Berbiche & de Surinam. Borne de l'Oueſt.

Tout le monde ſçait que ces païs depuis la riviere de Paria étoient des païs noyés, des marais impraticables & ſi mal ſains, qu'on y prenoit des maladies les plus dangereuſes, preſqu'en y mettant pied à terre. Les Hollandois ſont venus à bout par leur patience & par un travail aſſidu d'en faire un bon païs ; à force de canaux & de jettées ils ont deſſechés ces marais ; ils ſe ſont ouverts des communications commodes, ils ont retiré de la mer des païs gras & immenſes ; ils y ont établis des manufactures de ſucre, ils y cultivent avec ſuccès le coton, le tabac, le rocou, l'indigo, le cacao, le caffé, ils ont bâti des Villes très-propres & de bonnes Forteresses. Que n'auroient-ils point fait, s'ils fuſſent demeurés maîtres de Cayen-

ne & des terres fertiles de la Guyanne si inutiles entre nos mains?

Riviere de Maroni.

La riviere de Maroni se décharge dans la mer, par une ouverture qui a trois lieuës de largeur, assez profonde pour de gros bâtimens, mais tellement remplie d'islets, de bancs & de rochers, les uns apparens, les autres cachés sous l'eau, qu'elle n'est pratiquable qu'à des barques mediocres, ou à des canots. Peut-être que si on la frequentoit plus qu'on a fait jusqu'à present, on trouveroit un canal assez profond pour les Vaisseaux. Les Indiens qui ont remonté cette riviere à la faveur de la marée qui y monte près de cent lieuës, disent qu'ils ont navigé dessus pendant trente-cinq à quarante journées en la descendant, & qu'ils n'ont pas été jusqu'à sa source. Son embouchure est par cinq dégrés cinquante minutes de latitude Septentrionale, & par 313 degrés dix minutes de longitude.

Les Anglois qui vouloient se conserver cette riviere, après qu'ils eurent pris l'Isle de Cayenne sur les François, comme le Pere Dutertre le rapporte, pag. 312. le vingt-deuxiéme Septembre 1664. & qu'ils se furent rendus maîtres de Surinam sur les Hollandois, quelque tems après, bâtirent un Fort sur une

pointe presqu'environnée de la riviere, environ à trois lieues de son embouchure. Mais ayant été obligés d'abandonner leurs conquêtes, les François s'emparerent de ce Fort, qui se trouva sur la côte qui leur appartenoit, & y mirent une petite garnison qui y demeura tant que le Fort dura. Il n'étoit entouré que de palissades. Il dura peu, & les François au lieu de le réparer & de l'entretenir, l'abandonnerent & se retirerent à Cayenne. Les Forts qu'ils avoient aux embouchures des rivieres de Conanama ou Mananouri & de Corrou eurent la même destinée ; de sorte qu'on n'entretient plus à présent que le Fort Saint Louis de Cayenne & un des deux qui étoient à l'embouchure de la riviere d'Oyapok.

L'Isle de Cayenne est assez bien pourvue de Vaisseaux. Le plus grand se jette dans la riviere de Mahuri qui separe l'Isle de la terre ferme du côté de l'Est. La mer entre dans ce ruisseau & en rend l'eau salée. Un autre gros ruisseau qui a sa source au dessous du Bourg ou de la Ville de Caperou, se jette dans la même riviere au Sud Est. La mer qui y entre gâte aussi son eau pendant quelque lieues ; mais au defaut de ces deux ruisseaux, on en trouve plusieurs autres

qui tombent des Colines de cette Isle, qui fournissent de très-bonnes eaux, & qui donnent aux habitans le moyen de faire des moulins à sucre, qui sont d'une très grande utilité.

CHAPITRE IV.

Changement qui sont arrivés a la Colonie de Cayenne.

CE ne fut que vers l'année 1500. que les Portugais découvrirent le Brésil; leur Amiral Petro Alvarez Cabrat faisant route pour les Indes Orientales, fut jetté par une furieuse tempête sur les côtes Orientales de l'Amérique Méridionale. Il nomma le lieu où il moüilla *Porto Seguro*, où port assuré, & le pays qui étoit aux environs, la Terre de Sainte Croix. Il visita quelques lieux de côte aux environs de ce Port, & en prit possession pour le Roi de Portugal son maître.

Les Portugais découvrent le Brésil en 1500.

Le Roi Emmanuël y envoya un peu avant sa mort, qui arriva en 1521, Gonzales Cotello, qui parcourut les côtes, mais qui n'entra pas dans le pays.

Jean troisiéme y envoya Christoral Jacques : celui-cy decouvrit la baye

qu'il nomma de tous les Saints. Sa flotte, composée de huit vaisseaux bien armés, trouva deux petits vaisseaux François à la riviére de Paraguai, qu'on à depuis appellée la riviére de la Plata, ou d'argent. Ces vaisseaux trafiquoient avec les Indiens. Ils furent pris, coulés à fond, & les equipages cruellement massacrés par les Portugais. Cecy arriva en 1530. & sert à faire voir que les François connoissoient ce pays bien avant les Portugais ; & que sans avoir fait des établissemens sur les côtes, ils y trafiquoient paisiblement avec les Indiens, qui les aimoient à cause de leurs bonnes manieres.

Le même Prince y envoya une flotte considerable en 1535. sous le commandement du Ouart Coollo, & une autre sous Pereiro Contino. Le premier fit un établissement à Fernambouc, & le second à la baye de tous les saints, & à la riviére de Saint François : mais il fut défait & assommé par les Topinambours qui ne purent s'accommoder des manieres hautes, dures & cruelles des Portugais, qu'ils trouvoient si eloignées de celles des François avec lesquels ils traitoient depuis long tems.

Monsieur de Coligny Amiral de France, qui avoit embrassé la Religion pre-

tendue reformée de Calvin, fit un armement conſiderable en 1555. qu'il envoya au Bréſil ſous la conduitte du Commandeur de Villegagnon, qui avoit auſſi embraſſé la Religion pretendue réformée. Leur deſſein étoit de s'établir en ces pays eloignés, pour y vivre dans l'exercice de leur nouvelle Religion, que l'on vouloit abolir en France. Ce Commandeur avoit mené quelques Miniſtres avec lui: il s'établit ſur le fleuve Ganabara, qu'on a depuis appellé Rio Jennro, ou riviere de Janvier ſous le Tropique du Capricorne par les 23. dégrés & 30 minuttes de latitude Meridionalle.

Cette Colonie fut bientôt detruite par les partis qui s'y formerent à cauſe de la difference de Religion de ceux qui la compoſoient. Le Commandeur de Villegagnon étoit le plus inconſtant de tous les hommes en matiere de Religion. On le voyoit Catholique & Huguenot dans un même jour; & ſelon la Religion qu'il profeſſoit, il maltraitoit continuellement ceux qui n'étoient pas de ſon ſentiment. On peut lire dans l'Hiſtoire de ce tems là la décadence & la fin tragique de cette Colonie. Les Portugais établis aux environs n'aiderent pas peu à la ruiner: & à la fin ils

s'emparerent de la forteresse des François, & firent perir tous ceux qu'ils y surprirent, ou qui se retirerent chez eux, où l'uniformité de Religion sembloit leur devoir procurer de la protection & de la sureté.

Ce mauvais succés ne rebutta point les François. Toûjours ingenieux à se tromper & à faire de nouveaux projets, ils firent des compagnies & des armemens en 1594. en 1604. en 1612. Ils allerent se poster à Maragnon & en d'autres lieux au Sud & au Nord de la riviére des Amazones; & ils eurent par tout le même succés. Les Portugais d'un côté, leur legereté & leur impatience de l'autre, firent echouër toutes leurs entreprises. Ceux qui y avoient mis de l'argent le perdirent : ceux qui devoient être les premiers sujets de ces établissemens y laisserent leur peau : les trahisons des Portugais, la faim, & les miseres les firent tous perir. On fut dix ans sans songer à faire de nouveaux établissemens : le hazard fit faire celui de Saint Christophle de concert avec les Anglois en 1626; & celui-cy fut cause qu'on songea de nouveau au Brésil : mais comme les Portugais s'etoient établis & fortifiés sur toute cette côte depuis la riviére de la Plata jusqu'à celle des Ama-

zones, d'une maniere à ne pouvoir être entamés, on choisit l'Isle de Cayenne & les environs ; & aulieu de gagner l'affection des Indiens, comme on avoit fait jusqu'alors, afin de n'avoir rien à craindre de leur part, on s'avisa mal à propos de prendre parti dans leurs querelles : on se joignit aux Galibis contre les Caribes : & ceux-cy ayant remporté un avantage considérable sur les premiers, les François se trouverent enveloppés dans la disgrace de leurs amis. Plusieurs furent pris, rotis, & mangés: leurs habitations commencées furent détruites ; & ceux qui échaperent furent heureux de trouver dans les Galibis des amis fideles, qui les receurent parmi eux, & les regarderent comme ne faisant plus qu'un même peuple avec eux.

Les établissemens de S. Christophle, de la Martinique, de la Guadeloupe, & des autres Isles antisles occuperent tellement les François, qu'on oublia absolument qu'on avoit laissés quelques-uns de nos pauvres compatriotes entre les mains des Indiens de Cayenne. On s'en souvint à la fin: ceux qui avoient été de la malheureuse compagnie de 1635. eurent honte de leur lacheté, & ne purent voir sans depit le succés qu'avoient les Colonies des Isles du vent. Ils obtinrent donc une nou-

velle confirmation des privileges qui leur avoient été accordés pour établir des Colonies à Cayenne & dans la Guianne. Une Compagnie se forma à Rouën en 1643. qui mit à sa tête le sieur Poncet de Bretigny, homme vain, emporté, cruel, & plus propre à être enfermé aux petites maisons, qu'à la tête d'une Colonie. Il n'y a qu'à lire l'Histoire de cette entreprise écrite par Boyer, pour être persuadé de la verité de ce que je viens de dire. Ce fol furieux declara d'abord la guerre aux sauvages : & comme s'il n'avoit p s été satisfait du sang de ces pauvres Indiens, qu'il repandoit inhumainement, toutes les fois qu'il en tomboit quelqu'un entre ses mains; il s'acharna sur ses propres Colons : il n'y eut point de cruautés qu'il n'exerça contre eux.

Colonie d Cayenne e 1643. pa Poncet de Bretigny.

Les rouës & les gibets étoient sans cesse chargés des corps de ces malheureux. Il inventa des tortures si étranges, que lui même en nomma les instrumens de l'une le Purgatoire, & ceux de l'autre l'Enfer. Alteré du sang de ceux dont-il étoit le chef, il sembloit n'être occupé qu'à trouver des pretextes de les tourmenter. Il vouloit sçavoir les songes qu'ils avoient eus. Un d'eux lui ayant avoué qu'il avoit songé qu'il

Cruaut inouies d Sieur De Br tigny.

le voioit mort, il n'en fallut pas davantage: il le fit roüer tout vif, & exposer ainsi sur la rouë, où il le laissa expirer, disant qu'il n'avoit fait ce songe que parce qu'il avoit conçu le dessein de le tuer. A la fin les François poussés au desespoir resolurent d'abandonner l'Isle. Quelques-uns se sauverent en terre ferme, & allerent chercher à conserver leur vie chez les sauvages, tout antropophages qu'ils étoient. Les Indiens en eurent compassion: ils les reçurent, les nourirent, & firent ce qui dependoit d'eux pour adoucir leurs peines.

Le Sieur de Bretigny en étant informé, les envoya réclamer; & les Indiens s'etant obstinés à ne lui pas rendre ces malheureux, il fit armer une chaloupe, & s'en alla les chercher lui même.

Ce fut en cette ocasion qu'il fut aisé de remarquer que la vraye bravoure ne se trouve jamais dans un homme cruel. Il n'eut pas fait une demie lieuë dans la Riviere de Cayenne, qu'il se vit attaqué à coups de fleches par les Indiens. Il fit tirer sur eux sans sortir de sa chaloupe, aulieu de mettre pied à terre. La mort de quelques Indiens ne diminua point le courage des autres, qui voyans qu'il n'osoit les aller attaquer

sur

ſur terre, le chargerent ſi vivement à coups de fleches & de pierres, qu'il fit river pour prendre la fuite. Mais les Indiens le preſſant toûjours de plus en plus, il ſe couvrit d'un manteau rouge qu'il avoit apporté, & fut tué en cet état, avec tous ceux qui étoient avec lui, qui meritoient bien ce traitement, puiſqu'ils étoient les miniſtres de ſes cruautés. Les Indiens prirent la chaloupe avec tous ces corps morts, les boucannerent, & les mangerent: & quoiqu'aprés la mort du chef il leur eut été facile d'aller faire une deſcente dans l'Iſle, & de maſſacrer ce qui y reſtoit d'habitans, ils eurent l'humanité de ne pas vouloir confondre les innocens avec les coupables: ils ſe contenterent d'avoir exterminé ce barbare, & les compagnons de ſes barbaries, & envoyerent les François qui étoient parmi eux dire à ceux qui étoient ſur l'Iſle, qu'ils ne leur feroient aucun mal, pourvu qu'ils véc uſſent en paix avec eux. C'eſt ce que le reſte de cette Colonie déſolée accepta avec bien de la joye: & c'eſt à l'abry de cette paix que ſe ſont conſervés ceux qu'on y trouva huit ou neuf ans après, lorſqu'on fit une nouvelle Compagnie pour s'établir en ce païs, qui ne fut pas plus heureuſe, que celle du ſieur de Breti-

Mort du Sieur D. Bretigny.

Les Indiens vivent en paix avec le reſte des François.

gny. En voici l'Hiſtoire abrégée.

Un Gentilhomme de Normandie, nommé le ſie r de Royville, ayant appris de quelques François, qui étoient revenus de Cayenne après la mort du ſieur de Bretigny, les avantages conſidérables qu'on pouvoit tirer en s'établiſſant en ce païs, reſolut de ſe mettre à la tête de cette affaire, & de faire une nouvelle Compagnie qui put profiter des fautes de la precedente, & des débris qui en reſtoient. Il communiqua ſon deſſein à quelques-uns de ſes amis, qui entrerent dans ſes vuës, & qui promirent de trouver d'autres perſonnes, qui pourroient fournir les ſommes neceſſaires pour faire reuſſir ce deſſein.

L'Abbé de l'Iſle Marivault Docteur en Theologie fut un des plus ardens. Ils ſe trouverent d'abord cinq qui dépoſerent une ſomme de 8000 écus pour faire les premieres avances. D'autres s'y joignirent bientôt : ils firent une ſomme conſidérable, & obtinrent du Roi les lettres patentes neceſſaires pour cet établiſſement, en même-tems qu'elles revoquoient celles qui avoient été accordées à la Compagnie de Rouën, à la tête de la quelle le Sieur de Bretigny avoit été ; parcequ'on ſuppoſa qu'elle avoit manquée à pluſieurs articles

Nouvelle Compagnie de Cayenne en 1552.

ſpecifiés dans les lettres de ſon établiſſement.

La Compagnie de Rouën, malgré le mauvais ſuccés qu'elle avoit eue dans ſon entrepriſe, n'avoit point oublié ſon projet & ſa petite Colonie. Elle l'avoit ſoutenuë foiblement à la verité, mais elle n'avoit pas laiſſé depuis la mort du Sieur de Bretigny d'y envoyer de tems en tems des hommes & des marchandiſes; & quoiqu'elle en retirât peu de profit, elle y avoit envoyé un ſecours de ſoixante hommes, avec des vivres & des marchandiſes, dans le tems que la nouvelle Compagnie faiſoit les diſpoſitions néceſſaires pour s'y aller établir. Le ſecours y étoit arrivé trois mois avant que les Vaiſſeaux de la nouvelle Compagnie miſſent à la voile: & les Directeurs de Rouën avoient aſſuré ceux qui étoient dans l'Iſle qu'ils recevroient inceſſamment un ſecours ſi puiſſant qu'ils n'auroient rien à craindre de la nouvelle Compagnie. Ils avoient encore fait partir un petit bâtiment, avec les deux Vaiſſeaux de la nouvelle Compagnie, mais qui trouva les vents ſi oppoſés à ſa route, qu'il n'arriva à Cayenne que quand cette Compagnie en étoit en poſſeſſion, & de tout ce qui appartenoit à ſes maîtres.

Le Sieur Biet curé de Sainte Genevieve à Senlis, qui fut établi Superieur des Prêtres que l'on envoya pour faire les fonctions ecclesiastiques dans cette Colonie, en a écrit l'Histoire tragique: elle fut imprimée à Paris chez François Clouzier en 1664.

On peut regarder ce livre plutôt comme une apologie de son autheur, que comme une relation historique de ce qui se passa dans ce païs là.

Preparatifs de la nouvelle Colonie.

On engagea sept a huit cent personnes de tout âge, de tout sexe, & de toutes conditions, pour former cette Colonie. On les divisa par Compagnies: on fit grand nombre d'Officiers: on dressa de beaux reglemens. Plusieurs associés voulurent aller travailler en personne à cet établissement. Jamais projet n'a été plus beau, & plus mal exécuté. On y fit des fautes sans nombre: on les peut voir dans la relation du Sieur Biet. La plus considérable à mon avis, fut d'avoir embarqué tant de gens, sans avoir songé a leur nouriture, quand ils seroient arrivés dans le païs, & d'avoir mis si peu de vivres dans les Vaisseaux, qu'on fut obligé de retrancher une partie des rations avant d'être arrivé au terme.

Cette grosse Colonie partit de Paris

le 18 May 1652. sur des bâteaux qui la devoient porter à Rouën, où elle devoit prendre des Gribanes, pour aller jusqu'au Havre, où se devoit faire l'embarquement.

Le premier malheur qui lui arriva fut la mort de l'Abbé de l'Isle Marivault. Il étoit comme l'ame de la Colonie par la profondeur de sa science dans les matieres Theologiques & Canoniques. Il avoit été nommé premier Directeur de la Compagnie à Cayenne. On attendoit tout de son zele & de ses lumieres. Il se noya à la porte de la Conference. Cette mort ne retarda pourtant pas le voyage : on arriva heureusement au Havre. Des deux Vaisseaux que la Compagnie avoit achettés, on n'en trouva qu'un en état de partir : il fallut plus de trois semaines pour préparer l'autre. On mit enfin à la voile le second de Juillet 1652. La navigation fut longue & ennuyeuse. Ils eurent de longs calmes : & pendant ce tems les esprits des associés, qu'on appelloit les Seigneurs de la Colonie, s'échauferent : ils se brouillerent & s'aigrirent contre le Sieur de Royville, qu'ils avoient nommé General de la Colonie pour trois ans. Ils prétendirent avoir découvert le dessein que ce General avoit formé de les fai-

Depart du Havre de Grace.

re tous perir, & de se rendre maître de la Colonie: & les choses en vinrent jusques là que les Seigneurs de la Colonie poignarderent leur General la nuit du 18 Septembre, & le jetterent à la Mer.

Le General est assassiné.

Cette mort ne causa aucun derangement considérable dans l'entreprise. Messieurs les Seigneurs de la Colonie justifierent de leur mieux leur action devant leurs sujets. On fit quelques nouveaux reglemens bons & utiles, s'ils avoient été suivis; & on arriva enfin à Cayenne le 29 Septembre, après une traversée de trois mois moins deux jours.

Arrivée à Cayenne.

Les François qui étoient de la Compagnie de Rouën voyans ces deux gros Vaisseaux avec le pavillon blanc, crurent que c'etoit le secours qu'on leur avoit promis: ils arborerent le pavillon blanc au fort; & comme ils virent que les pilotes ne sçavoient pas bien la passée pour entrer dans le Port, six des principaux se mirent dans un Canot, & vinrent la leur montrer.

Ce Canot ayant rencontré une chaloupe des Vaisseaux, qui cherchoit le chenal de la riviére en sondant, le leur montra. Le chef nommé le Vandangeur, qui étoit le premier Commis du fort, entra dans la chaloupe; on l'y retint,

& on obligea ceux qui étoient dans le Canot à ſe rendre à bord de l'Amiral. Les Seigneurs de la Colonie les y reçurent à merveille, & leur promirent le double des intereſts qu'ils avoient dans leur Compagnie.

On envoya enſuite commander au Gouverneur du fort de venir à l'Amiral, & de remettre ſa fortereſſe entre les mains des Seigneurs de la nouvelle Compagnie. Il obeit, & on en prit poſſeſſion le 30 Septembre 1652.

Voila donc une nouvelle Compagnie établie à Cayenne, ayant à ſa tête une douzaine de Seigneurs de la Colonie. C'en étoit trop pour la conduire comme il falloit. Auſſi commencerent ils à caballer les uns contre les autres, & à projetter d'en aſſaſſiner quelques-uns. Le complot ayant été découvert, on en arreta quatre, un des quels eut la tête tranchée le 21 Decembre ſuivant, & les trois autres furent privés des honneurs de leur rang, & relegués dans une Iſle deſerte, juſqu'à ce qu'il ſe preſenta une occaſion de les faire paſſer aux Antiſles.

Un des Seigneurs a la tête coupée, & trois autres ſont bannis.

Cette execution diminua le nombre des Seigneurs de la Compagnie, outre que la mort en avoit déja emporté deux: mais elle ne mit pas la paix entre ceux

qui restoient. Le Gouvernement devint pire que jamais : sans rime ni raison on se brouilla avec les Indiens : on les pilla, on en enleva quelques-uns. Les Indiens prirent les armes, pillerent & brulerent quelques quartiers, massacrerent quelques-uns de ces Seigneurs, & quantité d'habitans. La famine & les maladies en firent perir un plus grand nombre. Le reste fut contraint de se retirer dans le fort, que le Gouverneur avoit abandonné, après avoir enlevé une barque de la Compagnie, pillé ses propres soldats, & s'être sauvé chez les Anglois de Suriname, qui en étoient alors maîtres.

Les Indiens pillerent le reste des quartiers des François, & les serrerent de si près dans le fort, qu'ils les obligerent enfin d'abandonner l'Isle, le Fort, les Canons, les armes, les marchandises, & generalement tout ce qui ne put pas être embarqué dans une mechante barque qui leur restoit, & dans deux ou trois Canots, qui leur furent fournis par les Indiens, avec une quantité de vivres, pour se retirer chez les Anglois, & de là à la Barbade.

La Colonie abandonne Cayenne.

Ainsi fut dissipée cette Colonie qui avoit tant coûtée, & qui ne demeura dans cette Isle que jusqu'à la fin de De-

cembre

cembre 1653. Sa deroute entraina avec elle ce qui restoit de celle de Rouen ; & on eut en France le deplaisir d'apprendre que des Indiens avoient chassés d'une bonne Place & d'une Isle une Colonie, qui auroit été assez nombreuse pour les soumettre tous, si elle avoit été gouvernée par des gens sages, unis entre eux, & qui n'eussent point eu l'ambition de commander, & de s'ériger en Tyrans ; ce qui à causé les meurtres & la division perpetuelle qui a été entre ces Seigneurs de la Colonie. A quoi on peut ajouter que s'ils avoient été secourus par les directeurs qui étoient en France, & qu'on leur eut envoyé des vivres & des hommes, comme on le devoit faire, ils auroient été en état de resister aux Indiens, & de se conserver dans leur poste.

Le Lecteur qui voudra voir la suitte de cette Histoire, la trouvera fort amplement dans le livre du Sieur Biet, auquel je le prie d'avoir recours.

On a toûjours crû, & avec beaucoup de fondement, que les Holandois établis à Barbiche avoient été la cause de la guerre & des trahisons que les Indiens firent sans discontinuation à cette Colonie naissante. Ces Republiquains ne voyoient qu'avec une extréme ja-

lousie cette belle terre entre les mains des François, pendant qu'ils étoient obligés de dessecher des marais infects, & que tous autres qu'eux n'auroient jamais osés entreprendre de faire valoir.

Les Anglois ayant chassé les Hollandois de la riviére de Suriname, s'y étoient etablis, & s'étoient emparé du fort que les François y avoient elevé à la gauche de l'embouchure de la riviere, pendant le gouvernement tyrannique du Sieur de Bretigny. Ils l'avoient trouvé abandonné, & en assés mauvais état: ils l'avoient relevé & beaucoup augmenté, & ils se seroient bien affermis dans ce poste, & le long de cette riviére, si les Holandois n'avoient trouvé le moyen d'y rentrer, par un traité qu'ils firent avec eux, en vertu du quel ils leur cederent leurs établissemens voisins de la nouvelle Angleterre; & rentrerent ainsi en possession de Suriname & des terres occupées par les Anglois, dont celles de la riviére de Maroni faisoient partie. Ils rentrent donc de nouveau en possession de la forteresse, & ils en sont demeurés maîtres depuis ce tems là. La Colonie qu'ils y ont établie est à present une des plus considerables de l'Amérique.

On ne sçait pas tout à fait au juste

quand ils s'emparerent de Cayenne; ni s'ils la prirent de vive force sur les Sauvages, ou si ce fut par quelque traité qu'ils firent avec ces peuples.

Il y a apparence qu'ayant excité les Indiens à nous faire la guerre, ils s'accommoderent aisement avec eux du fort & des habitations que nous avions été forcés d'abandonner; & qu'entre notre fuite & leur etablissement dans Cayenne, il n'y eut pas un tems bien considérable.

C'est se mocquer des gens de dire, comme a fait mon Confrere le Pere du Tertre, que quelques Hollandois & quelques Juifs chassés du Brésil par les Portugais, ayant abordé à cette Isle, & y trouvant des Jardins, c'est-à-dire des habitations toutes faites & un bon fort bien muni de Canons, ils n'avoient pas fait difficulté de s'y établir. Les Sauvages ne l'auroient pas souffert, s'ils n'avoient été d'accord; & ils seroient bien venus à bout d'une poignée de gens, eux qui venoient d'en chasser une Colonie entiere nombreuse & bien armée. Les Holandois s'y établirent donc de gré à gré avec les Indiens, & s'emparerent ainsi de ce qui nous appartenoit. Mais la necessité où nous nous étions trouvés de nous retirer, ne pouvoit pas nous ôter le droit que nous avions sur cette

Isle, & sur les terres adjacentes : & quand même la Colonie autoit cedé ses droits de souveraineté que le Roi avoit incontestablement sur ces terres, ces droits sont inaliénables par tout autre que par le Prince même à qui ils appartiennent : tout le monde en convient, ou en doit convenir.

De quelque façon que les Holandois se fussent mis en possession de Cayenne, ils demanderent une commission aux Etats d'Hollande, qui l'accorderent à Guerin Spranger & à ses associés. C'etoit un homme d'esprit, dont la sagesse & la bonne conduite mirent bientôt cette Isle en reputation. Il en chassa de force ou par accommodement les Indiens qui y avoient des habitations : il les obligea de se retirer dans la terre ferme : il augmenta les fortifications ; fit de grandes défrichemens ; éleva des sucreries ; & y fit cultiver avec succés le cotton, le rocou, l'indigo, & les auautres marchandises, dont il faisoit un commerce avantageux avec ceux de sa nation, & au res qui y venoient traiter. Il y vivoit en paix lorsque Monsieur le Févre De la Barre Maître des Requêtes, & qui avoit été Intendant en Bourbonnois, prit la resolution de former une nouvelle Compagnie, & d'etablir une Colonie

qu'il esperoit avoir un plus heureux succés, que celles dont nous venons de parler. Il fut porté à cette resolution par les recits avantageux que lui firent quelques particuliers qui avoient été dans les precedentes Colonies, & surtout par le Sieur Bouchardeau, qui avoit fait quelques voyages dans la terre ferme de l'Amérique, dans l'Isle de Cayenne, & dans les Antisles. Ces voyages le faisoient regarder en France comme l'homme le plus instruit & le plus au fait des affaires de ces vastes païs. Ces deux Messieurs dresserent un projet de Colonie, qu'ils presenterent à Monsieur Colbert Secretaire & Ministre d'Etat, dont tout le monde à admiré le vaste genie, & l'application continuelle à l'etablissement du commerce, de la navigation, & des Colonies.

Le projet plût a ce Ministre éclairé: il le gouta: il l'approuva: il en parla au Roi, & eut sans peine l'approbation du Monarque. Il dit à ces Messieurs qu'il falloit faire une Compagnie, & que sa Majesté l'appuiroit de son autorité, la protegeroit, & l'assisteroit d'hommes, d'argent & de vaisseaux.

Mr. De la Barre parla de son dessein à quelques-uns de ses amis, & en peu de tems il en assembla vingt, qui de-

meurerent d'accord de mettre chacun dix mille livres, pour former le fond de la Compagnie, à la quelle on donna le nom de Compagnie de la France Equinoctiale.

C'est ainsi qu'elle est appellée dans les Lettres Patentes de son établissement, expediées au mois d'Octobre 1663. où les bornes de la concession sont la riviere des Amazones, & celle d'Orenoque.

Ces premiers vingt interessés ne firent entre eux aucuns contracts: ils se contenterent de passer des actes particuliers d'association dans le mois d'Aoust 1663. avec cette clause inserée dans tous ces actes, de fournir chacun jusqu'à la somme de 20000 livres, s'il étoit jugé expedient pour le bien de leur Compagnie.

Je ne raporte point les lettres patentes de l'établissement de cette Compagnie, sous le titre de Compagnie de la France Equinoctiale, parce qu'elle ne conserva ce titre que jusqu'au mois de Juillet de l'année suivante 1665. que le Roi ayant cassé la Compagnie de 1628. & les autres qui avoient été faites pour la nouvelle France ou le Canada, & ayant même obligé les Seigneurs particuliers des Antisles de raporter leurs contracts d'acquisition pour en être

remboursés, il remit toutes les Compagnies qui avoient été jusqu'alors en une seule Compagnie sous le nom magnifique de Compagnie des Indes Occidentales.

On voit dans le dénombrement des terres dont le Roi accorde la concession à cette nouvelle Compagnie, que ses bornes du côté du Brésil sont toûjours la riviere des Amazones, & du côté des Espagnols la riviere d'Orenoque ; quoique les Hollandois eussent des établissemens entre cette riviere & celle de Maroni : marque assurée que depuis que les François avoient découverts ces côtes & les avoient frequentées, ils avoient toûjours eus des droits sur ces côtes, & sur les terres du dedans de ce vaste continent.

La Compagnie de la France Equinoxiale ne manqua pas de presenter au Roi le Sieur de la Barre pour être le Gouverneur de l'Isle de Cayenne, & le chef de toutes leurs affaires dans ce païs-là. Sa Majesté l'agréa & l'honora de la commission de son Lieutenant-General dans les terres de l'Amérique Meridionale, depuis la riviere des Amazones jusqu'à celle d'Orenoque, avec ordre à M. de Traci Conseiller en ses Conseils d'Etat & privé, & Lieutenant Ge-

neral en ses Armées, qu'elle envoyoit en qualité de son Lieutenant General, tant par terre que par mer dans l'Amérique Meridionale & Septentrionale, de mettre la nouvelle Compagnie & le sieur de la Barre en possession de l'Isle de Cayenne & terres en dépendantes, depuis la riviere des Amazones jusqu'à celle d'Orenoque, d'en chasser à main armée tous ceux qui s'y pourroient être établis, & autres choses contenuës dans la commission dudit Sieur de Traci du 19. Novembre 1663.

Premier Armement de la Compagnie de France Equinoxiale.

Le Roy ne se contenta pas d'avoir établi la Compagnie de la France Equinoxiale, par les Lettres Patentes qu'il lui avoit fait expedier, il y joignit des secours actuels & considerables. Il fit armer deux de ses Vaisseaux de guerre pour escorter ceux de la Compagnie, & M. Colbert du Terron qui étoit Intendant de Police & de Marine à la Rochelle & païs d'Aunis, eut ordre de veiller sur cet armement, & de faire la plus grande diligence qu'il se pourroit, afin que les Vaisseaux que le Roy prêtoit à la Compagnie, & ceux qu'elle faisoit équiper, fussent en bon état.

Il fit la revûë des gens que la Compagnie avoit levés, & il en choisit

douze cent qu'il fit embarquer, partie ſur les Vaiſſeaux du Roi, & le reſte ſur ceux de la Compagnie. Elle en avoit fait équiper cinq; trois groſſes flutes, un Flibot, & une Fregatte. Outre les troupes de la Compagnie, il y avoit dans les Vaiſſeaux du Roi des compagnies detachées des regimens d'Orleans, d'Eſtrades, de Poitou, & de Chambelay, avec quantité d'Officiers & de volontaires.

Cette Flotte mit à la voile de la rade de la Rochelle le 26. Fevrier 1664. Elle arriva à la rade de Madere le 15. Mars ſuivant. Mr. De Traci pretendit que la fortereſſe Portugaiſe lui rendroit le ſalut qu'il lui feroit coup pour coup; & que quand il partiroit elle le ſalueroit la premiere, comme c'étoit alors la coutume.

Je remarque exprés cette circonſtance, pour faire voir combien le pavillon étoit reſpecté.

Le Gouverneur de Madere n'ayant pû s'accommoder de ces propoſitions, on convint qu'on ne ſe ſalueroit point de part ni d'autre.

On traita dans cette Iſle, & dans celle de S. Yague, la Capitale de celles du Cap verd, quantité de choſes dont on avoit beſoin pour la voyage, & pour l'u-

tilité de la Colonie qu'on alloit établir, & on arriva à la rade de Cayenne le onziéme May.

Arrivée à Cayenne.

Il envoya aussitôt un Officier au fort de Ceperou, prier de sa part le Gouverneur de se rendre à bord du Vaisseau du Roi, où il lui expliqueroit les intentions de Sa Majesté.

Le Sieur Guerin Spranger vit bien que c'étoit une sommation de rendre la place : & comme il n'étoit pas en état de la deffendre contre une si puissante flotte, qui l'emporteroit de vive force & le priveroit des avantages qu'il pourroit retirer d'une capitulation honorable, il offrit de capituler. Les articles en furent dressés & débattus, & à la fin signés le 15. May de la même année 1664; & le fort & l'isle remis à Monsieur De la Barre, qui en étoit nommé Gouverneur.

Prise de Cayenne.

Cayenne & les terres qui en dependent revinrent ainsi au pouvoir des François, ou de la Compagnie de la France Equinoctiale. Les Indiens ne parurent point pour s'y opposer : ils abandonnerent les bords de la Mer, se retirerent le plus avant qu'ils purent dans les terres : & comme ces barbares ne sçavent ce que c'est que de pardonner les injures, ils crurent que les Fran-

çois n'étoient revenus en ſi grand nombre, que pour les punir de leurs trahiſons, & des maſſacres qu'ils avoient faits des François, & qu'ils les alloient exterminer. On fut long-tems ſans en voir aucun. Ils ſe raprocherent à la fin peu à peu : & comme ils virent qu'on n'avoit fait aucun mal à quelques-uns d'entre eux que le hazard avoit fait tomber entre nos mains, & qu'on renvoya fort contents du bon traitement qu'on leur avoit fait, ils députerent quelques-uns de leurs chefs, qui vinrent demander pardon du paſſé, & nous promettre une alliance, & une fidélité inviolable.

Mr. De la Barre les écouta favorablement, & leur fit acheter un peu cher une paix qu'il avoit envie de leur donner.

On convint donc avec eux qu'ils n'auroient plus de terres dans l'Iſle : que nous ſerions maîtres de nous établir dans la grande terre, par tout où nous le jugerions à propos : que ſi les terres qu'ils occupoient nous convenoient, ils ſeroient obligés de nous les ceder, après qu'ils en auroient enlevé ce qu'ils y auroient mis en terre : qu'ils ne feroient point d'alliance avec les Holandois, les Anglois, & les Portugais : &

Concordat fait avec les Indiens.

qu'ils aideroient & deffendcroient de toutes leurs forces les François qui iroient à la chaſſe, à la peche, ou à la découverte du païs. On les obligea encore à ramener au fort les eſclaves & les engagés de la Compagnie, qui s'enfuiroient, ou qui voudroient ſe retirer parmi eux ou chez les Etrangers. Au moyen de ces conventions on leur promit d'oublier le paſſé; & on leur permit la traite libre, tant avec la Compagnie qu'avec les habitans.

Ils receurent ces conditions avec une joye infinie : ils en donnerent des marques par des chants & des danſes : ils promirent de s'y conformer eux & leurs enfans : & pour en donner des preuves, ils rapporterent quantité de choſes qu'ils avoient enlevées de la forteresse, & ramenerent quelques jeunes gens qu'ils avoient gardés parmi eux, qui ſe trouverent en état par la langue qu'ils avoient appriſe d'être utiles au Commerce que la Compagnie ouvrit avec eux.

Cette Colonie, qui ſe trouva d'abord de plus de mille perſonnes, ſembloit devoir faire de grands progrés dans un auſſi bon païs que celui où elle avoit tout en abondance, & où les travaux n'étoient traverſés par aucune guerre

étrangere ou inteſtine ; car les choſes avoient été ſi bien reglées, qu'il n'y eut aucune ſedition. Le Sr. De la Barre Gouverneur, & le ſeul intereſſé de la Compagnie, y étoit abſolument le maître: ſes ordres étoient executés au pied de la lettre: tout le monde obeiſſoit. On continua à defricher, & à faire valoir les établiſſemens que les Hollandois avoient été forcés d'abandonner : & les Directeurs qui étoient en France eurent ſujet de ſe loüer des retours qu'ils receurent.

Mr. De la Barre ne demeura dans ſon gouvernement que juſqu'à ce qu'il eut appris que la nouvelle Compagnie de la France Equinoctiale étoit unie à celle que le Roi forma en 1665. ſous le titre de Compagnie des Indes Occidentales. L'intereſt qu'il avoit dans la Compagnie qu'on venoit de diſſoudre, & celui qu'il devoit avoir dans la nouvelle, l'obligea de paſſer en France, après avoir nommé pour Gouverneur de Cayenne en ſa place ſon frere le Chevallier De Lezy.

La guerre déclarée aux Anglois en 1666.

Cependant le Roi ayant été obligé de declarer la guerre aux Anglois en faveur des Hollandois le 26 Janvier 1666, la nouvelle & grande Compagnie des Indes Occidentales ſongea à envoyer dans

Mauvaise Navigation du Sieur De la Barre.

prirent donc la route de Cayenne, mais ils eurent des vents si contraires, des calmes si ennuyeux, & enfin une si grosse tempeste que toute la Flote fut dispersée, & se voyant au bout de quarante jours de navigation sans eau & fort éloigné de Cayenne, il reprit le dessein d'aller à Martinique. Il y arriva seul au commencement d'Octobre.

Le reste de sa Flote qui n'étoit pas informé de ce nouveau changement, suivit la route de Cayenne, y arriva un peu en desordre à peu près dans le même tems que le sieur De la Barre arrivoit à la Martinique, & y dechargea toutes les munitions de guerre & de bouche dont le Chevalier de Lezy crut avoir besoin. Ils poursuivirent leur route aprés cela & arriverent à la Martinique à la fin d'Octobre.

Cependant les Anglois qui avoient été battus aux Isles du vent voulurent se venger sur Cayenne du peu de succés qu'ils avoient eu sur les Colonies Françoises, en attendant qu'il leur vint d'Angleterre des secours qui les missent en état de reparer leur perte. Ils firent une Flote composée d'un Navire de guerre assez gros, de six Fregates & de deux petits Bâtimens de transport & parurent à la vûë de Cayenne le vingt deuxiéme Octobre. Le

Le Chevalier de Lezy qui en étoit Gouverneur crut d'abord que c'étoit le sieur De la Barre son frere. Il étoit alors à Mahury ; il en partit sur le champ & vint à Remire pour en être assuré. A tout hazard il fit donner l'allarme afin de faire prendre les armes aux habitans. Il arriva au Fort de Ceperou & y trouva un Brigantin que le sieur De la Barre lui avoit envoyé, chargé de munitions de guerre & de bouche pour lui donner avis qu'il alloit être attaqué par les Anglois. Ce petit Bâtiment étoit arrivé en même tems que les Anglois, & comme il lui falloit bien moins d'eau qu'aux Vaisseaux Anglois, il étoit entré dans le port & étoit mouillé sous le Fort.

Les Anglois attaquent Cayenne.

Il ne douta point après cet avis que lès Vaisseaux qui paroissoient ne fussent ennemis ; il fit redoubler l'allarme, & s'étant mis à la tête de deux cens hommes, il marcha en diligence du côté de Remire pour se joindre au sieur d'Estienne son Major qui y étoit avec cent hommes. Il fit mettre ses gens en bataille & attendit la pointe du jour pour voir ce que les ennemis entreprendroient & s'y opposer.

En effet dés que le jour parut on decouvrit que les Anglois se disposoient

à faire leur descente. On vit quatorze Chaloupes chargées de troupes qui vinrent moüiller leurs grapins à l'Islet à Cabrittes tout proche de Cayenne. Après qu'ils eurent fait environ une lieue ils revinrent tout d'un coup vers Remire. Ces mouvemens differens n'étoient pas pour fatiguer nos gens qui les suivoient. Ce stratagême leur reussit Le Gouverneur qui prit la même route, se trouva assez peu suivi de ses gens qui étoient obligés de faire un fort grand tour à cause des arbres & d'une ravine difficile à passer; de sorte que quand le Gouverneur arriva à l'endroit où ils descendoient, il trouva que quelques Chalouppes avoient dejà mis à terre cinquante à soixante hommes qui avoient planté leur drapeau sur le sable.

Les Anglois mettent à terre.

Le Gouverneur alla à eux courageusement, tira son coup de pistolet d'assez proche; quinze ou vingt soldats qui l'avoient suivi tirerent aussi, mais de loin & sans effet. Les ennemis firent feu, & aussi mal, il n'y eut que le Gouverneur qui fut legerement blessé à l'épaule, & son Major un peu davantage à la hanche. Ils se retirerent sur une petite hauteur, d'où s'appercevant que les autres Chalouppes étoient encore éloignées, ils crurent qu'ils pouroient defaire les

Anglois qui étoient à terre avant qu'ils puſſent être ſoutenus. Le Chevalier de Lezy cria à ſes gens : allons, l'épée à la main ; mais il s'apperçût que la plûpart de ſes gens n'en avoient point, & n'étoient armés que de fuſils ; il prit donc le parti de ſe retirer au Fort & commander à ſes gens de l'y ſuivre.

La regle ordinaire des retraites, eſt que le Commandant marche à la queue. Celui-ci ſe mit à la téte, précaution ſage ; il craignoit que ſes gens ne s'égaraſſent. Mais les Anglois contens de ſa retraite ne le pourſuivirent point, & lui donnerent tout le loiſir de ſe retirer à ſon aiſe. Il y arriva donc tranquillement. On panſa ſon égratignure. Il envoya des gens à la découverte pour obſerver les mouvemens des ennemis qui lui raporterent que les Anglois paroiſſoient contens de leur deſcente, & qu'ils ne faiſoient aucun mouvement. Il n'en falloit pas davantage pour le raſſurer lui & ſa Colonie, & ſa garniſon, puiſque cela leur donnoit le moyen de tranſporter dans le Fort tout ce qui pouvoit y être néceſſaire pour y faire une longue reſiſtance. Il prit donc une reſolution toute oppoſée ; il donna ordre aux habitans & aux ſoldats de le venir joindre à cinq lieues de l'Iſle où

il prétendoit ſe retirer, & ſauver ſon monde chez les Indiens nos amis, & ſans autre formalité il s'embarqua avec ſon Major bleſſé, quelques autres Officiers & ceux qui purent entrer dans la barque où il ſe jetta avec une precipitation tout à fait indigne d'un homme de guerre, en diſant à ceux qu'il abandonnoit qu'il leur laiſſoit une Barque & des canots pour ſe ſauver en terre ferme chez les Indiens.

Le Gouverneur abandonne l'Iſle.

Cette retraite ou plûtôt cette lâche fuite du Gouverneur acheva d'abbatre le cœur aux habitans & aux ſoldats qui reſtoient. Un Sergent nommé Ferant, Suiſſe de nation tacha de leur faire prendre une reſolution digne de leur nation. Il en ramaſſa une centaine qu'il conduiſit au Fort. Ils élurent un autre Sergent nommé la Buchoterie pour les commander; mais le cœur ayant encore manqué à celui-ci, il s'embarqua ſur les dix heures du ſoir avec ceux qui le voulurent ſuivre & ſe ſauva.

Le Sergent Suiſſe ſe voyant encore à la tête de cinquante hommes, leur perſuada de tenir bon dans le Fort, leur repreſentant qu'ils étoient aſſez pour ſe deffendre, ou du moins pour obtenir une capitulation honorable d'autant que le Fort étoit en bon état, bien pourvû

d'armes & de munitions & capable de faire perir bien des ennemis. Mais la fuite du Gouverneur & de ceux qui l'avoient imités les avoit tellement découragés, qu'ils obligerent ce brave homme d'envoyer demander à capituler.

La forteresse renduë aux Anglois.

Les Anglois y consentirent, à condition qu'ils demeureroient prisonniers de guerre, & vinrent le jour suivant sur les quatre heures après midi prendre possession de la Forteresse. Ils y entrerent au nombre de six à sept cens hommes dont ils firent des détachemens qui s'emparerent des autres portes de l'Isle.

Le Chevalier Armand qui commandoit les Anglois, sçachant que la paix se traitoit en Europe, & que le traité étoit peut-être fait ou du moins fort avancé, vit bien qu'il ne convenoit pas aux interessés de sa nation de conserver cette Isle qu'il prevoyoit devoir être obligé de rendre bientôt. Il distribua donc ses gens dans l'Isle où on ne trouva que des femmes & des enfans, & pendant quinze jours ses troupes ne firent autre chose que piller & embarquer tout ce qu'ils y trouverent. Ils chargerent dans leurs Vaissaux tous les canons, les armes, les munitions & les vivres. Ils demolirent les sucreries, ils arracherent tous les vivres qui étoient

en terre, & quand ils furent prets de s'embarquer, ils mirent le feu par tout sans épargner les Eglises, dont ils pillerent les ornemens, & les livres même de la Compagnie, qu'on n'avoit pas eu soin d'emporter.

Ce fut ainsi que cette malheureuse Colonie fut encore une fois detruite.

Après cette expedition le Chevalier Armand s'en alla à Suriname, où les Holandois étoient établis. Le Chevalier de de Lezy qui s'y étoit rétiré avec environ deux cent hommes, avoit donné avis au Gouverneur Holandois qu'il alloit être attaqué selon les apparences, & s'offrit de partager avec lui les risques de la guerre. Le Gouverneur qui étoit un homme de merite & plein de cœur reçeut ce secours comme s'il lui fut venu du Ciel. Les Anglois parurent quelque tems après; on leur disputa la descente; leur grand nombre l'emporta, après qu'ils y eurent perdu bien des gens. Ils attaquerent le Fort qui fut vigoureusement deffendu. Le Chevalier de Lezy y fit ce qu'il auroit du faire à Cayenne; lui & ses gens combattirent en braves, & seconderent à merveille la bravoure du Gouverneur Holandois, & les Anglois auroient été obligés de se retirer avec honte sans la trahison du

Major qui leur livra une porte de la Forterefle par laquelle ils entrerent, dans le tems que le Gouverneur voyant la lâcheté d'une partie des ſiens, ſe mettoit à la tête des François & de ce qui lui reſtoit de ſoldats fideles, pour repouſſer les Anglois. Il fut pris, & le Chevalier Armand loua ſa bravoure & celle des François, & leur dit que s'ils s'étoient auſſi bien deffendus à Cayenne qu'ils venoient de faire à Suriname, leur Iſle n'auroit pas changée de maître.

Le Chevalier Armand ne jugea pas à propos de garder cette nouvelle conquête ; il ſe contenta de la piller & d'en enlever tout ce qui put entrer dans les Vaiſſeaux. Il s'en alla ainſi triomphant à la Barbade, où il mit à terre ſes priſonniers François & Holandois, que Milord Willougbi Gouverneur de cette Iſle renvoya à la Martinique, parce qu'il avoit dejà des avis certains de la concluſion de la Paix qui avoit été traitée à Breda.

Le Chevalier de Lezy arriva enfin à la Guadeloupe, où étoit ſon frere le Lieutenant Géneral, qui outré de ſa lâcheté ne le voulut pas voir. Des amis communs firent des demarches & obtinrent que le Chevalier ſeroit reçû à ſe juſtifier. Il preſenta à cet effet une

réquête à ſon frere qui la renvoya à M. Du lion Gouverneur de la Guadeloupe. Ce ſage Officier entendit les témoins, & comme c'étoient les Officiers qui avoient vaillamment abandonné leur poſte ſous la conduite de leur Gouverneur, on trouva qu'il avoit bien rempli ſes devoirs, puiſqu'il avoit combattu juſqu'à l'effuſion de ſon ſang. Il fut donc abſous. M. De la Barre le vit, & le trouvant dans la reſolution d'aller réparer ſa faute, il lui rendit ſon amitié & ſes bonnes graces.

Juſtification du Chevalier de Lezy Gouverneur de Gayenne.

Le R. P. Meorelet Jeſuite, qui faiſoit les fonctions Curiales à Cayenne, & qui s'étoit ſauvé chez les Indiens avec un bon nombre d'habitans, donna avis à M. De la Barre de l'état ou ils ſe trouvoient. Ce qui encouragea le Lieutenant Général à rallier les débris de la Colonie & à la retablir.

Les François reprennent Cayenne.

Le Chevalier de Lezy y retourna au mois de Decembre de la même année avec environ deux cens hommes, & un bon nombre de Negres. La Compagnie lui fournit l'artillerie, les armes, les munitions de guerre & de bouche dont il avoit beſoin pour remettre ſur pied la Fortereſſe & la Colonie. Il prit poſſeſſion du Fort. Les François qui s'étoient retirés chez les Indiens le joignirent;

rent;

rent ; &il ſe trouva bientôt à la tête de plus de quatre cent hommes.

La paix concluë à Breda qu'on eſperoit devoir être de longue durée, encouragea les habitans à rétablir leurs manufactures & à faire valoir leurs terres, & effectivement il y avoit lieu d'eſperer qu'après tant de malheurs arrivés coup ſur coup à cette Colonie, elle deviendroit à la fin auſſi floriſſante que celles des Iſles du Vent.

Mais le Roi ayant été obligé de déclarer la guerre aux Hollandois au commencement de 1672, & ſes armées victorieuſes ayant penétré juſqu'à la vûë d'Amſterdam, après avoir ſubjuguées preſque toutes les autres places de cette Republique, ils ſe mirent à deux doigts de leur entiere ruine. Ils crurent qu'il falloit chercher une retraite dans les païs éloignés, s'ils étoient obligés d'abandonner le leur. Ils mirent en mer une Flote conſiderable qui ſurprit Cayenne & qui en delogea encore une fois le Chevalier de Lery. La plûpart des habitans las d'être ſi ſouvent chaſſés & depouillés de leurs biens, s'accommoderent avec les Hollandois & demeurerent dans la poſſeſſion de leurs biens par des traitez qu'ils firent avec eux. Le Chevalier de Lery paſſa en France

& justifia comme il put sa conduite auprès du Ministre. Car le Roi voyant le desordre des affaires de la Compagnie qu'il avoit établie en 1664, réunit les Isles à son Domaine en 1674, & les fit gouverner par des Officiers de guerre & des Intendans, comme les autres Provinces de ses Etats. Ainsi la perte de Cayenne retombant uniquement sur le Roi, M. Colbert Ministre & Secretaire d'Etat ayant le departement de la marine ne sçut pas plûtôt que cette Isle avoit été surprise par les Hollandois, qu'il songea à la reprendre.

Les Isles reünies au domaine du Roi.

Le Comte d'Estrées depuis Marechal de France, & qui étoit alors Vice Amiral, eut le commandement d'une escadre de dix vaisseaux de guerre, quatre Frégates & des bâtimens de charge qui étoient necessaires. Il mit à la voile de la rade de Brest au commencement d'Octobre 1676. Les vaisseaux marchands qu'il convoyoit, & quelques-uns des siens qui étoient mauvais voiliers furent cause qu'il n'arriva à Saint Yague une des Isles du Cap Verd, que le 4. Novembre, & qu'en étant parti le 9. du même mois, il n'arriva à Cayenne que le 17. Decembre. Il moüilla à l'ance d'Armire à trois lieuës du fort.

On avoit sçû par un François sorti

du fort de Cayenne depuis quinze jours, que la Garnison étoit composée de 300 hommes ; qu'ils avoient beaucoup augmentées leurs fortifications, qu'ils les avoient paliſſadées de nouveau, quils les avoient environnées d'un large& profond foſſé, qu'ils avoient élevé des cavaliers & fait des batteries sur leſquelles ils avoient mis vingt-ſix canons qui battoient de front & en flanc les ouvertures des bois par leſquels on pouvoit venir à eux ; en un mot qu'ils n'avoient rien oublié de tout ce qui leur étoit néceſſaire pour faire une longue & vigoureuſe reſiſtance. Etat de l'Ile de Cayenne.

La deſcente ſe fit le 18 Decembre, on mit à terre huit cent hommes que l'on partagea enſuite en deux corps, chacun de quatre cent hommes. Quoique la plûpart des ſoldats fuſſent de nouvelle levée ou des matelots, ils étoient conduits par des Officiers ſi ſages, ſi experimentés & ſi braves qui avoient à leur tête le Comte d'Eſtrées qu'on eut tout le ſuccés qu'on devoit attendre d'une entrepriſe ſi bien concertée & ſi hardie. Deſcente des troupes Françoiſes.

On donna tout le 19 aux troupes pour ſe repoſer, tant des fatigues du voyage, que des peines qu'ils avoient eu à la deſcente & au debarquement des

outils neceſſaires à l'attaque & des munitions de guerre & de bouche.

Le Vice Amiral jugea prudemment que s'il faiſoit ſon attaque de jour, ſes troupes ſeroient trop expoſées au feu du canon & de la mouſqueterie des ennemis. Il reſolut donc de la faire de nuit. On paſſa les bois & les defilés qui ſont depuis Remire juſqu'à deux cent pas de retranchement des ennemis avec aſſez de peine, ayant pour guides les habitans François que les Hollandois avoient laiſſés dans leurs maiſons après les avoir entierement deſarmés. Ils avoient eu la precaution d'enfermer dans la Forteresſe ceux dont ils avoient le plus à craindre.

Attaque des retranchemens.

On arriva ici à la vûë des retranchemens. On s'y forma, & les ſept troupes qui devoient donner en même tems, ayant leurs Officiers à leur tête & pluſieurs volontaires entre leſquels étoit le Chevalier de Lery plus intereſſé qu'un autre à la repriſe de cette Place qui le regardoit perſonnellement, marcherent aux ennemis, dès que le Vice Amiral eut fait donner le ſignal ; ils le firent avec une bravoure extraordinaire. Les ennemis qu'on avoit fait ſommer le jour précedent par le Chevalier de Lery, plûtôt pour reconnoître leurs travaux que

dans l'esperance qu'ils se rendroient sans combattre, avoient repondu qu'ils étoient en état de se deffendre, & qu'ils meriteroient d'être pendus s'ils ne le faisoient pas. Les ennemis, dis-je, se deffendirent en gens de cœur. Ils soutinrent les efforts des François avec une fermeté & une bravoure singuliere. On en vint aux coups d'espontons & d'épées; mais les palissades ayant été arachées en plusieurs endroits, & le premier retranchement qui étoit le plus grand & le mieux fortifié ayant été emporté, on leur coupa le chemin du Fort où ils auroient encore pû se deffendre longtems.

Le Chevalier de Lery qui cherchoit à se signaler pour effacer les taches passées, & qui commandoit une attaque avec le sieur de Melinieres & le Chevalier d'Ernaux, eurent le bonheur de prendre le Gouverneur Hollandois & quelques autres Officiers. Ce fut un malheur pour les Hollandois qui obligea ceux qui étoient dans le Fort de se rendre à discretion ; de sorte qu'en moins d'une heure de combat le Comte d'Estrées se vit maître de la Forteresse de Cayenne & de tous les retranchemens dont les Hollandois l'avoient environnée.

Prise de Cayenne par les François.

Cette action quoique de peu de durée, ne laissa pas de couter du monde aux deux partis. Nous n'y eumes à la verité que deux Officiers tués sur la place, mais il y en eut quinze ou seize blessés; trente huit soldats matelots tués & quatre-vingt-quinze blessés.

Les Hollandois y perdirent quelques Officiers avec trente-deux soldats; ils eurent trente-cinq soldats & sept ou huit Officiers blessés.

Le Gouverneur, trois Capitaines, deux Lieutenans, deux Capitaines de Vaisseaux, un Ministre, deux Commis de la Compagnie, un Secretaire, un Volontaire & deux cent soixante soldats demeurerent prisonniers de guerre.

Ainsi Cayenne revint au pouvoir de son Souverain le 19 Decembre 1676, & depuis ce tems là, elle n'a été ni prise ni attaquée par les ennemis de l'Etat. Les Indiens ont vecu en paix avec la Colonie, & on a sujet de se louer de leurs bonnes manieres. On trafique chez eux en sureté. On les employe à differens ouvrages pour un salaire modique, & ils ont la discretion de se retirer plus avant dans les terres, à mesure que les habitans avancent leurs defrichemens & leurs habitations de leur coté dans la terre ferme.

CHAPITRE V.

Etat de la Colonie de Cayenne en 1726.

LE Chevalier des M. *** mouilla dans le port de Cayenne le 16 Août 1725. Ce port eſt naturel : il eſt formé par un enfoncement entre les pointes de Ceperou & de Mahuri du coté de l'Oueſt. Il a aſſez de profondeur pour tenir à flot des Vaiſſeaux conſidérables : ils y ſont dans une ſureté entiere. On peut même les échouer ſur les vazes pour les carener. On ne connoit point en ce païs ces vents furieux qui faiſant le tour du compas avec une violence extrême, cauſent tant de deſordre aux Iſles du Vent : on les appelle ouragans. On doit obſerver dans ce port de s'affourcher Nord & Sud ; de maniere que la plus groſſe ancre ſoit du côté du Sud, parce que le juſan & le courant des rivieres ſont ſi forts de ce côté là qu'ils font faire une lieue & demie par heure aux Bâtimens qu'ils emportent ; au lieu qu'une petite ancre ſuffit du côté du Nord, parce que les grands courans des rivieres qui ſe jettent avec violence dans la mer, com-

Port de Cayenne.

battent le flot, rompent sa force & empêchent qu'il ne puissent produire aucun mouvement violent dans ce port où par conséquent les Vaisseaux sont dans une entiere sureté.

C'est la riviere de Cayenne qui forme ce port : elle se partage en deux branches dont celle qui est du côté de l'Ouest conserve le nom de Cayenne ; celle de l'Est se nomme la riviere de Mahury.

Le mouillage des Vaisseaux est au pied du Fort, entre la pointe de Ceperou & celle de Mahuri.

Fort S. Michel ou de Ceperou.

Le Fort à qui la Compagnie a donné le nom de S. Michel selon le sieur Biet, parce que l'on avoit pris possession de l'Isle le 29 Septembre, jour dedié à S. Michel, étoit connu auparavant sous le nom de Ceperou, & on l'y connoit encore aujourd'hui. Je marque ces deux noms de crainte qu'on n'en fasse deux au lieu d'un. Il est situé sur une éminence qui commande la Ville, le port & la rade ou plûtôt l'embouchure de la riviere. Il est petit & fort irregulier. Il seroit meilleur & autant regulier que le terrain l'auroit permis, si on en avoit exécuté le dessein & les projets que le Chevalier Renau en avoit fait en 1700. quand il vint visiter toutes les Isles par

ordre du Roi. La hauteur ſur laquelle il eſt ſitué, eſt entierement renfermée dans l'enceinte des fortifications qui environnent la Ville.

Cette enceinte eſt irreguliere ; elle eſt formée du côté qui regarde l'Iſle par quatre baſtions & trois courtines aſſez regulieres. Le reſte de l'enceinte n'eſt composé que de redans avec un baſtion irregulier qui commande l'entrée du port. On a été obligé de ſe conformer au terrain & aux rochers qui font le bord de la côte. Il n'y a de foſſé que depuis le baſtion du Roi juſqu'au baſtion Dauphin. Il eſt ſec. On n'a pas jugé qu'il fut neceſſaire de faire un chemin couvert ; parce qu'on eſpere avoir aſſez de tems pour le faire, ſi on étoit menacé de quelque attaque. Les paliſſades ſe font aiſément dans un païs qui eſt encore preſque tout couvert d'arbres.

Cette Ville n'a que deux portes, celle qui donne ſur la Riviere ſe nomme la porte du port. Celle du côté de la terre s'appelle la porte de Remire. Il y a un pont ſur le foſſé ; il eſt couvert d'une demie lune paliſſadée.

Ville de Cayenne.

Les rues de la Ville ſont larges, tirées au cordeau, aſſez propres quand il ne pleut pas. Elles ne ſont pas pavées ;

la dépenſe ſeroit inutile, parce que le terrain étant ſablonneux, il ne faut qu'une heure de beau tems pour le ſecher.

Les maiſons des habitans vulgairement appellées caſes, ſont la plûpart de charpente. Il y en a pourtant quelques unes de pierres à pluſieurs étages. On obſerve d'y faire pluſieurs chambres de plein pied, parce qu'on ne manque pas de terrain pour bâtir & que cette maniere eſt plus commode & de moindre depenſe. On a ſoin que les appartemens ſoient grands pour pouvoir y être plus au frais. On les fait aujourd'hui bien plus hauts qu'on ne les faiſoit autrefois, & on y perce les feneſtres du haut en bas. Il eſt vrai que les ameublemens n'y ſont pas des plus magnifiques. Les habitans ſont pourtant en état d'en avoir d'auſſi riches qu'en France; mais ils regardent plûtôt leur commodité que toute autre choſe.

Toutes les dépendances d'une maiſon comme la cuiſine, l'office, les magazins & autres pieces neceſſaires, ſont ſeparées du logement du maître, qui eſt par ce moyen éloigné du bruit & des mauvaiſes odeurs ordinaires à ces lieux.

Les maiſons ſont couvertes d'éſſentes qu'on nomme en France bardeau, ce

ſont des petites planches de bois dur qui ont ſept à huit pouces de largeur ſur dix-huit pouces de longueur. Elles ne ſont point ſciées, mais ſeulement fendues & bien dolées.

La rade eſt très-ſaine, il n'y a que deux roches à éviter. Elles ſont très-connues. L'une s'appelle le cheval blanc & l'autre la roche à fontaine.

Ce que la rade a de mauvais, ce ſont des vers qui percent les bâtimens aux endroits où la poix & le gaudron laiſſent le bois à decouvert. Il eſt aiſé de ſe garantir de ce mal ; il n'y a qu'à eſparmer les Vaiſſeaux, en ſorte qu'il ne reſte aucun endroit qui ne ſoit bien couvert de gaudron, ou en nettoyant de tems en tems les Vaiſſeaux & y donnant le feu ; car ces animaux ne les attaquent que quand ils trouvent des vuides, ce qui n'arrive que quand ils font un long ſejour dans cet endroit.

Le meilleur mouillage eſt au pied du Fort. Cet endroit eſt très-bon, & les Vaiſſeaux y ſont à l'abri des vents & en toute aſſurance.

La place d'armes eſt au bas du Fort, derriere la courtine des baſtions du Roi & de S. Michel. L'Egliſe Paroiſſiale forme un des côtés de la place. Elle n'eſt que de bois, mais grande, bien percée,

fort propre & fort ornée ; ſa charpante paſſe pour un chef d'œuvre dans le païs. La maiſon des Jeſuites forme le côté gauche. Elle eſt de charpente , grande, belle , commode & bien bâtie. L'Hôtel du Gouverneur qu'on appelle le Gouvernement, forme le côté droit. Il eſt de pierre , bien bâti , bien diſtribué , grand , propre & fort gay.

Le College eſt à côté de la Paroiſſe. Les Jeſuites en ont ſoin.

L'Hôpital des malades eſt au pied du port : c'eſt le troiſiéme bâtiment de pierre qui eſt dans la Ville.

Le magazin general eſt auſſi proche de cette place.

Les caſernes ſont derriere le baſtion irregulier qui fait la pointe de l'Iſle.

Outre les deux baſtions dont nous avons marqué les noms ci-devant , il y a le baſtion Dauphin & le baſtion Pontchartrain. C'eſt ſur celui-ci qu'il y a le plus de canons.

Les Gouverneurs ſe ſont fait un jardin hors de la Ville à la pointe du baſtion de S. Michel. Ce païs eſt excellent pour le jardinage. Le terrain , quoique ſablonneux , ne laiſſe pas d'être bon. Les pluies , les roſées abondantes , la chaleur continuelle lui font produire

tout ce qu'on peut desirer; c'est ce qu'on appelle la Caffeterie du Roy.

Le Chevalier des Marchais n'a pas demeuré assez long-tems à Cayenne, pour en avoir une connoissance aussi entiere & aussi détaillée que celle des autres endroits dont j'ai parlé ci-devant; de sorte que je serois reduit à finir ici la description que j'ai promise de cette Isle, & de la Guyanne dont elle fait partie, si M. Milhau, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller à la Sénéchaussée & Siege Présidial de Montpellier, ne m'avoit donné les mémoires necessaires pour m'aquitter de ma promesse. C'est donc à ce Magistrat éclairé, integre, bien informé des affaires de ce païs, que le public a obligation de ce qu'il va en apprendre. Son application aux devoirs de sa Charge, ne l'empêchent pas de cultiver les belles Lettres. Il a une connoissance parfaite de la botanique, de la géographie, du commerce, des manufactures du païs. Il en connoît les interêts mieux que personne. On le verra par ce dont je vais enrichir le public sur ses Memoires

CHAPITRE VI.

Description plus particuliere de l'Isle de Cayenne & de la Terre ferme de Guyanne, tirée des Memoires de M. Milhau.

Riviere des Amazones.

L'Isle est éloignée de l'embouchure de la riviere des Amazones d'environ cent lieues au Nord. Cette riviere fameuse que peu d'Européens se peuvent vanter d'avoir parcouruë dans toute sa longueur, a sa source dans les montagnes de Quito sur les frontieres du Perou. Elle reçoit un si grand nombre de rivieres considérables pendant un cours de plus de huit cens lieues de l'Occident à l'Orient qu'on lui connoît, que ce n'est pas merveille si son embouchure a près de 80. lieuës de largeur, & si la violence de son courant fait que ses eaux ne se mêlent point avec celles de la mer, & qu'elles conservent leur douceur jusqu'à plus de vingt lieuës dans l'Ocean.

Cette riviere fameuse est la séparation du Bresil & de la Guyanne ; son embouchure seroit comme une mer, si elle n'étoit pas occupée par un grand nombre d'Isles, qui font plusieurs ca-

naux entre elles, dont la nomination n'eſt pas des plus aiſée.

Les bords ſeptentrionaux ſont couverts d'une infinité de beaux Arbres, entre leſquels il y a des foreſts entieres de cacaotiers, dont les fruits gros & bien nourris ſont excellens. C'eſt l'Auteur de la nature qui les y a plantés, auſſi ſont-ils de toute autre grandeur & groſſeur, que les plus beaux & les mieux cultivés qui ſoient dans toutes les Iſles. La raiſon en ſaute aux yeux. Le terrain des premiers eſt profond, gras, frais, il n'a ſelon les apparences jamais ſervi, qu'à ces ſeuls arbres, ils y ſont comme dans leur pays natal. C'eſt un revenu conſiderable pour ceux qui ſont en poſſeſſion de ce païs, parce qu'ils n'ont autre travail & autre dépenſe à faire qu'à venir deux fois chaque année faire les deux recoltes de ces fruits, les faire reſſuer & ſecher ſur les lieux & trouver des Marchands à qui les vendre, ou des Vaiſſeaux pour les tranſporter en Europe, où la conſommation qui s'y en fait eſt fort avantageuſe aux propriétaires des Arbres, & même à ceux qui vendent les fruits en entier ou mis en pâte.

Il eſt certain qu'il y a dans le gouvernement de Cayenne, ou de la Guyanne une infinité de grandes plaines dont les

terres ſont unies, baſſes, graſſes, humides, profondes ; en un mot, de même que celles qui ſont ſur les bords de l'Amazone, & qui par conſequent feroient auſſi bonnes qu'elles, pour y cultiver les cacaotiers. Le peu de ces Arbres qu'on y a plantés ſe montrent évidemment : pourquoi donc nos colons François ſe bornent-ils à la ſeule culture des cannes à ſucre, au caffé & au roucou ? Je ſçai que le ſucre eſt & ſera toûjours une bonne marchandiſe, mais telle manufacture eſt d'une grande dépenſe. Des petits habitans qui commencent à s'établir n'en ſont pas capables, il faut de grands établiſſemens, des defrichés prodigieux, des moulins, des ſucreries, grand nombre de chaudrons, quantité de beſtiaux, & encore plus d'eſclaves. Un habitant qui ne fait que commencer n'eſt pas en état de ſoûtenir cette dépenſe, au lieu que ſept ou huit perſonnes de travail peuvent dans un an abattre aſſez d'arbres, & faire un défriché capable de porter un aſſez grand nombre d'arbres de cacaotiers pour vivre, & pour le mettre en état de faire de grandes entrepriſes utiles à eux-mêmes, & profitable à l'Etat, qui eſt le but que ſe doivent propoſer ceux qui ſont à la tête des Colonies.

C'eſt

C'eſt au petit nombre d'habitans de Cayenne qu'on peut attribuer le peu d'avantage que le Royaume en retire.

Mais les choſes demeureront toûjours dans cet état de mediocrité & de petiteſſe, tandis que la Colonie de Cayenne ſera ſur le pied qu'elle eſt. Car quoique cette Iſle n'ait que dix ſept lieuës ou environ de circonference, elle ſeroit ſuffiſante pour établir les habitans qui y ſont en trop petit nombre pour la remplir, quand même la plus grande partie du païs ne ſeroit pas noyée, & juſqu'à preſent hors d'état d'être miſe en valeur. Car je n'ai garde de dire qu'il ſoit impoſſible de le faire. L'exemple des Hollandois ſi bien établis à Berbiche, à Suriname & en tant d'autres mauvais marais de cette côte, eſt une preuve qu'on peut deſſecher les marais les plus profonds, qu'on peut faire écouler les eaux qui les forment, & tirer un parti avantageux des lieux, que des habitans lâches, mols & pareſſeux regardent comme impraticables.

De ſorte que pour le preſent il n'y a de terrain cultivé que depuis la pointe de Mahury, juſqu'à la Ville ; ce qui fait un eſpace d'environ cinq lieuës, où cet-

te Colonie a 7 Sucreries & 20 Manufactures de Rocou. Les autres habitans sont dans la grande terre, comme on le voit par la carte.

Rivieres de Cayenne & Mahury.

La riviere de Cayenne qui donne le nom à l'Isle dont nous parlons, vientdu Sud Ouest. On prétend que la longueur de son cours est considerable. C'est aux Indiens qu'on doit cette découverte. Nos François n'ont pû jusqu'à present se priver assez de leurs aises pour entreprendre le penible voyage qu'il faudroit faire pour découvrir sa source. Elle se partage en deux branches à quelques lieuës au-dessus de son embouchure. Celle de l'Ouest conserve le nom de Cayenne. Celle de l'Est se nomme Mahury, à cause d'une pointe de l'Isle qu'on appelle ainsi, à qui un Officier qui y a un établissement considerable a donné ce nom, ou qui a pris celui que cette pointe portoit dès le tems de la Compagnie de 1652.

L'Isle de Cayenne a la mer au Nord, la terre ferme au Sud, les pointes de Mahury & de Remire à l'Est, la pointe de Ceperou où est le Fort & l'embouchure de la riviere de Cayenne à l'Ouest.

On ne compte dans cette Colonie que cent vingt-cinq à cent trente fa-

milles bien moins nombreuſes que celles de la Martinique qui fourmillent d'enfans. On a eu des peines infinies à en élever dans Cayenne, même depuis la paix profonde dont cette Iſle joui depuis qu'elle eſt revenüe à ſon legitime Souverain en 1676. On dit qu'on commence à les élever avec moins de difficulté, & que cela fait eſperer que la Colonie s'augmentera. Nombre des familles.

Si on n'étoit pas revenu de l'erreur où l'on a été pendant tant de ſiecles, que la Zone torride étoit inhabitable, & ſurtout les contrées qui étoient ſous la ligne ou qui en étoient fort proches, comme eſt l'Iſle dont nous parlons ; on rejetteroit ſur ſa ſituation le petit nombre de peuple qu'on y voit ; mais il y a longtems qu'on s'eſt defait de ces préjugés. Si la chaleur eſt extrême dans quelques endroits ſitués entre les deux Tropiques au voiſinage de la ligne, il faut en chercher d'autres cauſes que leur ſituation. On doit dire à l'égard de Cayenne, qu'il n'y a guerres de païs au monde plus temperé. Les raiſons s'en preſentent d'abord à l'eſprit. Les jours y ſont toûjours égaux aux nuits ; de maniere que ſi la preſence du Soleil ſur l'horiſon produit une chaleur violente qui échauffe extrêmement la terre, l'ab- Qualité de l'air.

ſence de cet aſtre caché ſous l'horiſon donne à la terre le tems neceſſaire pour ſe rafraichir par la ceſſation du mouvement que les rayons brûlans du Soleil y ont cauſé.

Raiſons Pourquoi le païs eſt fort temperé.

Ajoûtés à cela que le Soleil attire une quantité prodigieuſe de vapeurs des rivieres & des marais qui occupent une partie du terrain, & que ces vapeurs retombant ou en pluies ou en roſées, rafraichiſſent la terre en l'humectant ; car ni les roſées ni les pluies n'excitent jamais de mouvement de nature à produire la chaleur.

Ajoûtés encore à ces deux raïſons, qu'il s'éleve tous les jours, ſans jamais y manquer, un vent d'Eſt extrêmement frais qui dure ſans diſcontinuation depuis huit heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir.

En faut-il davantage pour temperer les ardeurs du Soleil, & pour rendre cette Iſle la plus temperée & la plus agreable qui ſoit au monde ? Il n'y qu'à ſe mettre à l'ombre, ou s'expoſer au vent pour jouir d'une fraicheur agreable.

Les plus fortes chaleurs commencent ordinairement à la fin du mois de Juin & durent juſqu'à la fin de Novembre, parce que cette ſaiſon eſt ſeche ; il n'y

pleut point, ou très-rarement, au lieu que depuis le mois de Decembre, jusqu'à la fin de Juin, les pluies étant plus frequentes, la chaleur du Soleil est plus temperée. On remarque une cessation de grosses pluies pendant le mois de Mars, environ vers l'Equinoxe, & on remarque aussitôt une augmentation de chaleur qui a fait donner à ce tems le nom de petit ésté. Mais quoiqu'il en soit, l'égalité des jours & des nuits, & le vent d'Est qui ne manque jamais de se faire sentir à ses heures reglées, tempere tellement la chaleur, que l'air y est parfaitement bon, & que l'on est exempt dans cette Isle de quantité de maladies qui regnent dans celles du Vent, & qui y font de grands ravages.

Je ne pretends pas assurer qu'il n'y ait aucunes maladies dans ce païs; elles sont des suites inévitables du péché originel; je ne pretends autre chose, sinon qu'elles y sont bien moins frequentes & moins dangereuses que dans une infinité d'autres endroits, surtout pour ceux qui vivent sobrement, qui ne se laissent point entrainer aux plaisirs de la bonne chere & autres, qui mangent des fruits avec sagesse, & qui ne s'outrent pas dans le travail. Car si les maladies sont pour quelques uns, c'est assurement

pour les indiſcrets plus que pour tous autres.

On n'a pas laiſſé de déçrier cette Iſle & de la faire paſſer pour un païs des plus mal ſains. Il eſt vrai qu'on a eu bien de la peine dans les commencemens à y élever des enfans; mais on a vû la même choſe à S. Domingue, à la Martinique & dans les autres Iſles du Vent, ſans que cela ait empêché bien des François d'y aller établir leur demeure. Cet inconvenient ne venoit point de l'air, mais des exhalaiſons que les terres nouvellement decouvertes ne manquent pas de produire. La chaleur corrompt ces exhalaiſons & les rend putrides; l'air que l'on reſpire en eſt infecté; en faut-il davantage pour cauſer des maladies, ſurtout aux enfans dont la delicateſſe les en rend bien plus ſuſceptibles que les gens plus âgés dont le temperamment eſt deja formé, plus fort & plus capable d'y reſiſter. Auſſi voit-on que depuis que ces terres ont été decouvertes, la cauſe des maladies a ceſſé, & ou y éleve les enfans avec une facilité qu'on ne trouve guerres en aucun lieu du monde. Cette verité ſe prouve par le nombre poodigieux d'enfans dont tous ces païs ſont couverts. Ils y viennent à merveille, ils y croiſ-

ſent, ils marchent avant le tems qu'on ceſſe d'emmailloter ceux d'Europe. Ils ſont grands, bien faits, il eſt inoui d'en voir de boſſus, de boiteux, ils ſont forts & d'une ſanté robuſte & vigoureuſe.

Il y a cependant des maladies, & les Européens que le commerce y attire y ſont plus ſujets que les autres. D'où viennent-elles ? de leur intemperance.

Les Officiers des Vaiſſeaux & les perſonnes de quelque diſtinction ſont aſſurés d'être bien venus chez les habitans qui ont tous des tables abondantes & delicates, & qui ſe font un plaiſir de régaler de leur mieux, & même avec profuſion ceux qui les viennent voir. A de longs dînés ſuccedent des ſoupés encore plus longs, la diverſité des mets & leur nouveauté excite l'appetit. On boit largement des vins de toute eſpece & des liqueurs; on s'échauffe, on veut jouir de la fraicheur de la nuit, on ſe couche ſans ſe couvrir l'eſtomach ſurchargé de viandes & de liqueurs qu'il ne peut les digerer il faut tomber malade. N'eſt-ce pas une injuſtice criante d'accuſer l'air & le païs d'une faute dont on eſt ſeul coupable.

Les matelots ſont plus ſujets que les autres à tomber malades. Ils ſont moins

raiſonnables & ne gardent aucune meſure dans ce qui flatte leurs ſens. Les équipages ſont compoſés pour l'ordinaire de matelots des ports que nous avons ſur l'Ocean, & de ceux qui viennent de la Mediteranée. On appelle les premiers Ponentois & les ſeconds Levantins. Un Capitaine fort ſage & fort habile m'a aſſuré que ſans ſçavoir leur païs, il étoit aiſé de le deviner, qu'il ne falloit pour cela qu'obſerver où ils vont quand ils débarquent. Ceux que l'on voit courir au cabaret ſont à coup ſur Ponentois. Les Levantins au contraire ſont plus ſobres, mais ils ont un autre deffaut, ils cherchent des lieux que je n'oſerois nommer; quand ils n'y auroit que ces deux choſes, elles ſuffiſent pour les faire tomber dangereuſement malades; mais elles ne ſont pas ſeules. Ces gens ſont obligés d'aller d'habitation en habitation chercher les ſucres & autres marchandiſes dont leurs Vaiſſeaux doivent être chargés. Ces voyages ſe font pendant le jour & dans la plus grande ardeurs du Soleil, il faut qu'ils ayent toûjours la rame à la main, exercice violent qui tout ſeul ſuffiroit pour les échauffer outre meſure. Dès qu'ils mettent à terre ils boivent avec avidité & ſans diſcretion de l'eau froi-

de,

& ensuite du jus de canne, ils y joignent des oranges, des citrons, des pommes d'Acajou ; ces fruits sont froids d'eux mêmes, le plus souvent ils les mangent encore verds, dans cet état ils sont encore plus propres à nuire à leur santé ; aussi contractent-ils des fievres violentes, des coliques furieuses & des dissenteries dont on a bien de la peine à les tirer.

C'est alors qu'ils maudissent le païs, & qu'au lieu de s'en prendre à leur intemperance & à leur indiscretion, ils en accusent le païs, quoiqu'il n'y ait aucune part : car il est de lui même très-sain pour les gens sages, il est beau par lui même, on y trouve abondamment tout ce qui peut flater les sens ; la nature semble s'épuiser en produisant chaque jour quelque chose de nouveau ; mais il faut en user sobrement comme par tout ailleurs.

On doit reduire les incommoditez de ce païs aux grandes pluies qui y tombent pendant quelques mois de l'année, à la chaleur violente qu'on y ressent pendant une bonne partie du jour, & à quelques insectes qui s'y rencontrent.

L'Europe n'est-elle pas sujete aux pluies ? Elles y sont quelquefois si excessives qu'elles ruinent les maisons, &

qu'on eſt obligé d'avoir recours au Ciel pour les faire ceſſer. Mais outre les pluies, quels deſordres ne cauſent pas les neiges, les grêles, les gelées ? Ces accidens que l'on craint tous les ans & qui ruinent les vignes, les arbres & les grains ont-ils fait dire que l'Europe ſoit un mauvais païs ? Les peuples des autres parties du monde y viennent, y vivent & s'en louent.

La chaleur, dit on, eſt exceſſive à Cayenne. Tous les païs ſitués entre les deux Tropiques ſont auſſi chauds. L'Europe même, ce païs ſi temperé a des parties où la chaleur eſt plus difficile à ſupporter, & a cette incommodité que les nuits ſont auſſi chaudes que les jours, au lieu qu'à Cayenne & dans les autres païs du même climat, on jouit d'une fraicheur agreable pendant la nuit, & que le jour même on n'eſt point incommodé de la chaleur, dès qu'on peut être à l'ombre, ou expoſé au vent. Les vents frais ne manquent jamais à Cayenne, ils ſe levent vers les huit heures du matin & ſoufflent agreablement juſques vers les cinq heures après midi ; a-t-on ce ſoulagement en Europe ?

Mais il y a des couſins, des macks, des maringoins, des mouſtiques, des chiques, des ſerpens venimeux.

On trouve ces quatre premieres especes d'insectes dans l'Europe, dans l'Asie & dans l'Afrique, sans qu'on se soit encore avisé de leur abandonner les lieux où elles se trouvent. On les chasse, on s'en debarasse le mieux que l'on peut, le mal n'est pas sans remede, on fait de même à Cayenne.

Les chiques sont incommodes & quelquefois dangereuses; mais elles n'attaquent que les paresseux, les gens malpropres & ceux qui vont pieds nuds, comme les Negres & les Indiens : d'ailleurs le remede est facile. On peut voir ce que j'ai dit là dessus dans mon voyage des Isles de l'Amerique.

J'avoue qu'il y a des serpens venimeux, & que les serpens à sonnette sont très dangereux. Le poison qu'ils repandent dans la playe qu'il font, est vif, il cause des accidens, & la mort si on n'est pas secouru promptement. Il y en a de cette espece dans bien d'autres endroits de l'Amerique. Mais le mal n'est pas sans remede. Les Indiens de l'Istme de Darien le montrerent à une troupe de Flibustiers qui passoient par leur païs pour aller à la mer du Sud. Ce remede qui n'est qu'une amande renfermée dans une espece de noix, à qui on a donné le nom de noix de serpent, est très com-

mun dans ce païs là, l'arbre y vient naturellement, peutêtre s'en trouve-il à Cayenne sans qu'on les connoisse. Il y en a à la Martinique. Il fait sur les viperes le même effet que sur les serpens à sonnette. Il est facile d'avoir de ces noix & de les planter ; J'en ai parlé dans mon voyage des Isles. Mais quand ce remede manqueroit, le Pere Lombard Jesuite, cet Apôtre celebre de la Guianne nous a donné dans sa lettre une méthode aisée pour guerir ce mal, nous la rapporterons dans la suite de cette relation.

D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que le païs soit pavé de ces mechantes bêtes. Ceux qui ont crié le plus fort, n'en ont peutêtre jamais vû. Je sçais des gens établis à Cayenne depuis plusieurs années, qui ont couru les bois & qui n'en ont jamais vû qu'un ou deux. Cet animal a à l'extrémité de sa queuë certaines pellicules seches divisées par des nœuds qui font du bruit quand il se remue, & qui le découvrent d'assez loin pour qu'on s'en garde. Il est très facile à tuer.

On pretend avoir trouvé un préservatif contre sa piqueure. C'est un secret qu'il n'est pas facile de tirer de la bouche des Negres qui probablement l'ont

trouvé, & qui peutêtre s'en servent en leur païs. On appelle cela se faire piquer du serpent. Un Capitaine de milice nommé Kerchove a tiré ce secret d'un de ses Negres, & rend volontiers ce bon office à ceux que la peur de ce serpent oblige de s'adresser à lui. Je ne sçais s'il n'y a point dans cette operation quelque chose de surnaturel, mais bien des gens n'y ajoûtent pas foi. Je croirois volontiers qu'il en est de ce remede, comme de celui que l'on fait aux enfans pour les guerir de la peur, qui consiste à les faire monter sur un Ours.

Les matelots ne sont pas les seules qui contractent des maladies à Cayenne, Il faut en demeurer d'accord. Il y a des Officiers & des marchands à qui cela arrive, parce qu'ils ne sont pas plus sages qu'eux. Après de grands repas où ils se sont beaucoup échauffés, ils s'en trouve d'assez imprudens pour se coucher à l'air sur l'herbe, s'y endormir & y passer quelquefois les nuits entieres. Dans cet état où l'air frais, la rosée & les exhalaisons de la terre les ont surpris, que peut-il leur arriver de moins que des coliques, des fievres aigues & des dissenteries ? Est-ce le païs, ou leur intemperance & leur imprudence qui en sont cause ?

Le mois de Novembre eſt le plus dangereux de toute l'année. C'eſt le tems qu'on met le feu aux nouveaux abbatis. Les terres échauffées produiſent alors des exhalaiſons épaiſſes qui corrompent l'air, on le reſpire & on gagne des fievres violentes, mais qui n'ont pour l'ordinaire aucune ſuite fâcheuſe, une ſaignée & une purgation les emportent ſans retour.

Les fievres continues & intermittantes y ſont fâcheuſes quand on les neglige, & qu'on n'y apporte pas un promt remede. Les habitans ſont dans l'habitude de n'en prendre qu'à l'extrémité. Font-ils bien, font-ils mal ? Leurs ſentimens ſont partagés. Il ne me convient pas de décider.

On dit que depuis que le Quinquina s'eſt introduit dans le païs, on en a vû des effets merveilleux, & qu'il eſt rare qu'il manque de detruire la cauſe de ces fievres: c'eſt tout ce qu'on peut exiger de ce remede. Il faiſoit autrefois la même choſe à Paris, la Faculté la trouvée mauvais, elle a voulu l'habiller à ſa maniere. Le remede ne l'a pas trouvé bon, il veut être donné ſeul, & ne point partager ſa gloire avec d'autres drogues, & voilà pourquoi il opere à préſent d'une maniere ſi ſujette à caution.

M. le Chevalier de Milhau, d'ailleurs homme si sage, se plaint amérement de ce qu'il n'y a point de medecin à Cayenne, & de ce que le Chirurgien Major de la garnison est le seul Esculape à qui les malades sont obligés de se livrer. Quand il a seigné & purgé, il est au bout de son latin. Mais les medecins en font-ils davantage ? L'experience a appris que les saignées du pied sont ordinairement souveraines. Voilà en peu de mots une medecine complette.

Rivieres les plus considérables du Gouvernement de Cayenne.

Sans préjudice du droit incontestable que nous avons sur la riviere des Amazones, que nous ferons valoir quand il plaira au Roi ; je ne parlerai ici que des rivieres qui sont à l'Ouest du Cap de Nord.

La premiere & qui en est la plus voisine, se nomme la riviere de Maniacaré ou du Cap. Son embouchure est assez grande : ou y trouve deux brasses d'eau de mer, & environ trois, quand la mer est haute.

Riviere d'Orange ou du Cap.

La seconde est Cachipour dont les bords sont habité par les Indiens appellés Mayots. Ce païs est presque toûjours

Riviere de Cachipour.

ſous l'eau, plus ou moins, ſelon que les pluies font deborder les rivieres, ou que le flot eſt plus ou moins violent : car quand il eſt plus fort qu'à l'ordinaire, il repouſſe plus violemment le courant des rivieres, & fait que leurs eaux ſe gonflent & ſe répandent davantage ſur les terres qui ſont ſur leurs bords, & font des marecages qui ont paru impraticables à ceux qui ont tenté de reconnoître ce païs ; mais qui s'étant rebutés trop tôt, n'ont pas pénétré aſſez avant pour decouvrir ce qui eſt au deſſus des embouchures, à dix ou douze lieues, où il y a lieu de croire qu'ils avoient trouvé des terres habitables ; puiſque l'on ſçait très-certainement qu'elles ſont habitées par des Indiens qui compoſent pluſieurs nations conſidérables, qui y trouvent de quoi ſubſiſter, & qui viennent trafiquer quelque fois à la riviere d'Oyapok. Or ſi ce païs étoit inondé juſques bien avant dans les terres, c'eſt-à-dire, plus haut que les dix ou douze lieues que nos avanturiers ont parcourues, il eſt certain qu'il ſeroit inhabitable, à moins que les habitans qu'on ſçait y être ne veuſſent ſur des arbres, comme on en a trouvé dans pluſieurs endroits de la côte de l'Amerique ; mais s'ils vivoient ſur des arbres

on en auroit trouvé vers les embouchures de ces rivieres, & comme on n'y en a point trouvé, il faut conclure qu'il n'y en a point, & que par conſéquent les peuples qu'on ſçait très-certainement être aux environs de ces trois rivieres, vivent dans un terrain ſec & capable de produire les choſes neceſſaires à la vie.

D'ailleurs tout ce païs juſqu'aux bords de la mer, eſt couvert d'arbres grands & puiſſans. Il eſt vrai que les bords de la mer & l'entrée des rivieres ne produiſent que des mangles ou paletuviers qui ſe plaiſent dans l'eau douce ou ſalée : ils viennent également bien dans l'une ou dans l'autre, & les racines en arcades de ceux qui ſont aux bords de la mer ſont chargées d'huitres qui s'y attachent, qui y croiſſent & qui y groſſiſſent aſſez conſidérablement, comme l'ont rémarqué nos avanturiers. L'attention que doivent avoir ceux qui cueillent ces huitres, eſt de ne les prendre que quand elles ont été mouillées par le flot : elles ont alors le dégré de ſaleure qui leur eſt neceſſaire ; au lieu que quand elles ne ſont abbreuvées que de l'eau des rivieres qui eſt ſeulement ſaumâtre, elles n'ont qu'une eau douceâtre qui les rend degoutantes & peutêtre malſaines.

Les arbres qui ſont au delà des Mangles ſont des differentes eſpeces que le climat produit dans les terres les plus ſeches : autre conjecture pour nous donner lieu de croire que les terres qui ſont audeſſus de ces lieux inondés, ſont bonnes, franches, profondes & capables de produire tout ce qui eſt neceſſaire à ceux qui les habitent, ou qui auront aſſez de courage pour s'y aller établir.

Riviere de Couripy.

La riviere de Couripy eſt la premiere après le Cap d'Orange. Elle eſt conſiderable, ſon embouchure eſt large & profonde ; mais elle eſt barrée par un banc de ſable fixe, ſur lequel il n'y a que deux braſſes d'eau. Il eſt vrai que ce banc laiſſe une paſſée aſſez profonde du côté de l'Eſt. Les côtes de cette riviere ſont élevées. Elle en reçoit pluſieurs autres qui la groſſiſſent beaucoup. Des barques l'ont montée juſqu'à plus de vingt lieues de ſon embouchure, & comme elles en ſont demeuré là, on n'en peut pas dire davantage. Le païs eſt beau ; il eſt élevé. Il y a des collines chargées de grands & gros arbres qui marquent la profondeur & la bonté du terrain, ſur lequel on pourroit faire des établiſſemens de longue durée.

Outre ces quatre rivieres principales, on en trouve nombre d'autres qu'on ne

connoit point: ainſi on ne peut pas aſſurer qu'elles ont des ſources particulieres, ou qu'elles ne ſont que des branches de ces quatre, par leſquelles le ſuperflu de ces eaux s'écoule à la mer.

Riviere d'Oyapok.

A quelques lieues à l'Oueſt de celle de Couripy on trouve la grande riviere d'Oyapok. Elle merite ce titre avec juſtice, ſon embouchure eſt large & profonde: on y trouve juſqu'à quatre braſſes d'eau, & quand on eſt par le travers du Fort François, qui eſt avantageuſement ſitué ſur la côte Occidentale, on trouve juſqu'à cinq braſſes de profondeur & plus d'une lieue de large. Le terrain des deux côtés eſt admirable, il eſt gras ſans être aquatique, il eſt profond, franc, inépuiſable. C'eſt là le veritable endroit pour établir une puiſſante Colonie qui effaceroit bientôt toutes celles que nous avons dans les deux Ameriques. Les abbatis & les défrichemens une fois faits durent toûjours; au lieu qu'à Cayenne & aux environs il faut recommencer au moins tous les cinq ans. Les cannes à ſucre y croiſſent naturellement. Les cacaotiers qu'on trouve en très grand nombre dans une infinité d'endroits, prouvent que ces arbres ſont du crû de l'Amerique, comme les chênes ſont en France. Je crois

Utilité d'une Colonie à Oyapok.

avoir déja remarqué qu'on trouve des forêts entieres de cacaotiers aux environs de la riviere des Amazones ; & c'eſt en partie pour cela, que ceux qui en ſont en poſſeſſion les conſervent avec ſoin, & ils ont raiſon. Il n'y a point de revenu plus ſûr & plus aiſé que celui qui ne demande point d'entretien & de depenſe, comme eſt celui de ces arbres, quelque quantité qu'on en puiſſe cultiver, on ſera toûjours ſûr d'en retirer un profit conſiderable.

Les Indiens qui ont remonté cette riviere aſſurent qu'ils y ont navigé pluſieurs jours, & même deux lunes entieres, c'eſt à dire ſoixante jours, ſans avoir pu approcher de ſa ſource. Quand nous ne mettrions leurs journées qu'à cinq lieues l'une portant l'autre, ce ſeroit toûjours un cours de trois cens lieues. Ils n'y ont remarqué aucun ſault conſidérable pendant une ſi longue navigation : ils y ont trouvé au moins deux braſſes d'eaux. En voilà plus qu'il n'en faut pour des barques de cinquante tonneaux, puiſqu'il ne faut que ſept à huit pieds d'eau à ces ſortes de bâtimens. Quels établiſſemens ne pourroit-on pas faire ſur les bords de cette riviere ? Quelle commodité pour le déchargement des marchandiſes & pour

le chargement des denrées du crû du païs ? Qu'elle quantité de bois n'en tireroit on pas ? Combien de ſucre, de cacao, d'indigo, de tabac, de rocou, de bois marbré, d'ébêne, de racines & de plantes precieuſes, de baulmes de differentes eſpeces ? Quelques grandes eſperances qu'on puiſſe recevoir de ces établiſſemens, on peut aſſurer ſans crainte de ſe tromper, qu'ils ſurpaſſeront infiniment tout ce qu'ils preſentent d'abord à l'eſprit.

Mais où prendre des gens pour faire ces établiſſemens ? La Colonie de Cayenne eſt ſi peu nombreuſe, comme nous l'avons marqué ci-deſſus, que ce ſeroit la detruire entierement que d'en tirer quelque nombre de famille. Fera-t-on venir des gens de France ? Si on en prend dans les Hopitaux qui regorgent de monde, ces ſortes de gens ne ſont point propres au travail, ils ſont accoûtumés à gueuſer, le travail leur eſt inſupportable, ils n'y connoiſſent rien. D'ailleurs, le changement de climat & de nourriture les fera tomber dans des maladies qui les enleveront par centaines. Ce ſeroit encore pis, ſi on les tiroit des galeres : l'experience qu'on en a faite aux Iſles du Vent plus d'une fois, a fait voir ce qu'on doit attendre de ces ſortes de

gens. Ils ne ſont bons en ſortant de là que pour aller à la potence, & point du tout pour le travail. Il faut des habitans qui le ſçachent, & qui y ſoient accoutumés. Où en trouvera t-on donc, à la Martinique ? Cette Iſle eſt trop remplie de peuples, ils ſe mangeront bien-tôt les uns les autres. Les fonds y ſont à un prix exhorbitant, parce qu'il n'y a pas aſſez de terres pour les occuper & pour les nourrir.

D'ailleurs les petits habitans de la Martinique qui n'avoient d'autre occupation & d'autre reſource que la culture des Cacaotiers, ſont preſque tous entierement ruinés, depuis que ces arbres ſont peris par des avant-coureurs du tremblement de terre qui s'eſt fait ſentir ſi violemment dans cette Iſle les années paſſées.

Ces arbres ſont extrêmement delicats. Ils veulent des terres abſolument vierges; quelque peu de choſe qu'une terre ait porté elle eſt abſolument inhabile à porter des Cacaotiers. Leurs racines & leurs chevelures qui les environnent ſont ſi tendres qu'elles ſe replient ſur elles mêmes, ſans percer plus avant elles ſe ſechent, & l'arbre meurt & ne croît point du tout.

Les habitans de la Martinique entendent

ce travail à merveille, & feroient dans le gouvernement de Cayenne autant & même plus de Cacao que l'Europe entiere n'en pourra consommer. Il ne faut pourtant rien craindre. Tout ce qui se consomme par la bouche, trouve toûjours des debouchés & rend toûjours du profit.

On peut assurer sans crainte, de se tromper, que les habitans de la Martinique prendront avec plaisir le parti de se retirer à Cayenne, pour peu qu'on leur facilite le transporte de leurs effets & de leurs esclaves, ce qu'on les ayde d'avoir le commencement de leurs nouveaux établissemens.

On peut tirer de la Martinique seule deux cens familles sans qu'il y paroisse. Le prix de leurs habitations qu'ils vendroient en les quittant, serviroit à acheter des esclaves, dont le travail conduit par ces habitans habiles auroit bientôt defriché ces terres, qui n'attendent que des ouvriers pour les cultiver, & pour produire les trésors qui sont cachés dans leur sein.

Il est aisé à l'Auteur de cette relation de donner des memoires amples & detaillés, qui mettront ce projet dans tout son jour.

PROJET

D'un Etabliſſement à la Riviere d'Oyapok aux environs du Fort-Louis,

Qui a été élevé en 1726.

IL eſt neceſſaire, pour commencer cet établiſſement d'une maniere ſolide, de commencer par un abatis de mille pas en quarré, c'eſt à dire, de 500. toiſes, le pas étant de trois pieds.

Cet abatis doit être le long de la riviere en chaſſant dans les terres. On doit le planter de vivres, c'eſt à-dire, de manioc, de mahis, de pois, de patates, d'ignames, de bananiers & de figuiers. Il doit être fait & planté avant que d'y tranſporter les habitans dont la Colonie nouvelle doit être compoſée. Il ſervira à la nourriture des ſoldats de la garniſon qu'on établira dans le Fort & en partie à celle des nouveaux habitans à qui on donnera gratis & ſans frais les bois de manioc & autres plantes neceſſaires, pour mettre dans les defrichés qu'ils fe-

ront pour commencer leurs habitations.

Comme le petit nombre des ſoldats qui compoſeront la garniſon ne ſeroit pas ſuffiſant pour faire ce premier defrichement & pour garder le Fort, on enverra des François habiles, ſages & connoiſſans le pays chez les Indiens du voiſinage, & même chez ceux qui ſont plus éloignés dans les terres, & on les engagera à entreprendre ce travail en les payant. Car de vouloir les faire travailler d'une autre maniere, il n'y faut pas penſer, encore moins de les vouloir contraindre. La moindre violence, les moindres menaces les feroient fuire, les éloigneroient de nous, & ils deviendroient autant nos ennemis qu'ils ſont à préſent nos amis. Au reſte il ne faut pas que le nom de payement épouvante ; la journée d'un Indien vaut un couteau, un paquet de raſſade, ou autre ſemblable bagatelle de peu de valeur.

Il eſt à propos d'en avoir de toutes les nations chez qui nos traiteurs ou marchands François ambulans ont porté leur commerce, afin de leur faire connoître qu'on les eſtime tous egalement: car il faut éviter de leur donner des ſujets de jalouſie ; ils n'y ſont que trop portés d'eux mêmes.

Il faut pour les porter à entreprendre

ce travail engager les chefs de ces nations à venir au Fort concerter toutes choses avec le Gouverneur.

Cet Officier doit les bien recevoir, les traiter, leur faire quelques petits presens, leur montrer que l'établissement qu'on projette leur sera d'une grande utilité, qu'ils y trouveront toutes les marchandises d'Europe dont ils auront besoin, & un debouchement toûjours ouvert pour les leurs, il doit convenir avec eux du nombre d'hommes que chacun d'eux lui fournira & de leurs salaires, & concerter de même le tems qu'on mettra la main à l'œuvre, afin que le terrain soit prêt dans la saison propre pour recevoir ce qu'on y veut mettre.

On croit qu'il suffira d'avoir douze Palicours, autant de Maourious, autant de Karanes, huit Marones & six Tokoianos, & un nombre suffisant de chasseurs & de pêcheurs Indiens pour nourrir ces cinquante ouvriers, afin qu'ils ne soient point détournés de leur travail.

Ces sortes de gens entendent à merveille à faire des defrichemens, mais il faut les laisser faire, ils n'aiment point à être contredits. Un commandement rude & trop absolu n'est point de leur goût.

Quoique ce nombre paroiſſe petit, il ſuffit pour ce qu'on propoſe. S'ils étoient davantage, ils ſe nuiroient les uns aux autres, la dépenſe en deviendroit plus conſidérable & le travail n'en iroit pas mieux.

Il faudra avoir ſoin de faire faire de grandes caſes pour loger les nouveaux habitans à meſure qu'ils arriveront, en attendant qu'ils en ayent fait ſur les emplacemens qu'on leur aura marqué. Il ne faut pour cela d'autres ouvriers que les mêmes Indiens, ils connoiſſent les bois qui y ſont propres, & les ſçavent mettre en œuvre mieux que perſonne. Ils ſont en même tems architectes, charpentiers, couvreurs & ſurtout ouvriers très-diligens.

Toutes choſes étant préparées & les vivres prêts à être receuillis, on pourra faire venir les nouveaux colons, leur donner les caſes dont ils auront beſoin & les vivres néceſſaires pour eux & leurs gens, & ſans retardement & ſans frais leur partager les terres des environs, les en mettre en poſſeſſion & les exciter à les defricher. Sur cet article il n'eſt pas beſoin de leur donner des leçons. Les vieux habitans ſont en état d'en donner aux autres, & leur interêt les aiguillonnera aſſez pour leur faire met-

tre la main à l'œuvre & pouſſer leur travail avec toute la diligence poſſible.

On eſt ſur qu'en moins de dix-huit mois ils recueilleront des vivres, & des marchandiſes en moins de trois ans.

Outre les eſclaves qu'ils auroient aménés avec eux, ils pourront louer des Indiens, pourvû qu'ils les traitent avec douceur, & qu'ils leur payent ce dont ils ſeront convenus avec eux, ils en trouveront tant qu'ils en voudront & ſe mettront en état en peu de tems de ſe paſſer de leur ſecours.

Le defriché de mille pas en quarré, pourra alors être changé en tout ou en partie en une vaſte ſavanne ou prairie pour élever des animaux domeſtiques, pour l'uſage de la garniſon, & pour en échanger contre d'autres vivres avec ceux qui ſe trouveront en état de faire ces échanges.

Dans la ſuite on prendra de ce terrain ce qu'on jugera néceſſaire, pour augmenter la forteresse & pour bâtir un Bourg & peutêtre une Ville, où les marchands s'établiront, qui ſera le centre du commerce de la nouvelle colonie. Commerce d'autant plus aiſé, que les vaiſſeaux pourront mouiller devant le Bourg, s'y charger, s'y décharger, & envoyer leurs barques & leurs chalou

pes au haut de la grande riviere & dans celles qui s'y jettent.

Ce sera un moyen de découvrir les nations les plus éloignées de la mer, & de trouver les richesses qui jusqu'à présent ont été inconnues & ensevelies dans les entrailles de la terre.

Mais le choix des colons & leur établissement dans ce nouveau pays ne suffit pas, il faut que le Gouverneur de cette colonie naissante ait bien des qualitez assez difficilles à rencontrer dans un même sujet. Il faut qu'il soit ferme sans être opiniâtre, qu'il soit vif & vigilant sans être emporté, qu'il soit affable sans être trop populaire, qu'il aime la justice, la paix, le bon ordre, qu'il soit désinterressé, liberal, qu'il regarde ces colons comme ses enfans, qu'il les soutienne, qu'il les aide dans leurs affaires, qu'il soit expeditif & que l'interêt du Roi à part, il n'ait des yeux, des oreilles & des mains que pour sa colonie.

Les traiteurs ou marchands qui portent des marchandises chez les Indiens sont néçessaires, soit pour découvrir le pays, soit pour procurer l'avantage de la colonie & l'élever avant toutes choses. Mais il faut prendre garde que leur interêt qu'ils ont tout seul en vûe ne

les porte pas à tromper les Indiens ou à les maltraiter. Ces peuples sont pour la plûpart d'un naturel doux ; mais ils aiment leur liberté & deviennent de tout autres hommes, quand ils croyent qu'on y veut donner atteinte. Ils sçavent se venger, & quand ils l'ont fait, comme ils croyent qu'on ne leur pardonnera jamais, ils s'éloignent & ne veulent plus de commerce. Des cas semblables apporteroient un grand préjudice à la nouvelle colonie, qui dans ces commencemens ne peut manquer d'avoir besoin des Indiens pour le commerce, le travail & une infinité d'autres choses. Mais il faut sur toutes choses les traiter doucement & leur payer exactement & sans retardement ce qu'on leur a promis : c'est pour l'ordinaire assez peu de chose ; mais c'est beaucoup pour ces gens là.

Ils sont excellens pêcheurs & chasseurs il faut être accoûtumé comme eux à ces exercices, pour y resister & y reussir. Les traiteurs en louent souvent pour faire de grandes chasses, ils salent les chairs des animaux & les envoyent à Cayenne, où ils en trouvent un debit avantageux. Cela étoit bon ; mais dès qu'il y aura une colonie établie à Oyapok, il faut absolument l'empêcher,

parce qu'en détruisant ainsi les bêtes fauves, on en priveroit la colonie naissante qui a bien plus besoin de ce secours que celle de Cayenne établie depuis longtems. Il y a assez d'autres endroits, où l'on peut chasser pour cette colonie ancienne.

Les Indiens, quoiqu'assez doux, ne laissent pas d'avoir des querelles entre eux, surtout quand ils sont échauffés par quelques verres d'eau de vie. Ils se battent quelquefois à outrance. Il est bon de les apaiser, quand on le peut, par des paroles; mais les Officiers ne doivent point se mêler de les faire châtier. Ils regarderoient cela comme une suite de la dépendance ou de l'esclavage auquel on les voudroit reduire.

Il n'en doit pas être de même, s'ils se donnoient la liberté de maltraiter un blanc, à moins que ce ne fut en se deffendant. Dans ce cas il faut s'informer de la chose & punir celui qui auroit été l'agresseur, & dans le premier il faudroit punir sévérement l'Indien, aprés en avoir conferé avec les chefs de sa nation, afin de leur inspirer toûjours le respect qu'ils doivent aux Européens.

Les causes les plus ordinaires qui produisent ces desordres, sont que les Eu-

ropéens veulent les contraindre de travailler pour eux, ou qu'ils refuſent de leur payer ce qu'ils leur ont promis, ou qu'ils les forcent de leur vendre ce dont ils n'ont pas envie de ſe defaire, ou enfin de ce qu'ils s'approchent trop prés de leurs femmes. Le Gouverneur ne doit jamais ſouffrir ces vexations, & ſur l'article des femmes, il doit être inexorable & punir ſans rémiſſion ceux qui en ſeroient convaincus. La juſtice & le bon ordre le demandent, & la Religion l'exige; car comme la premiere vûe de nos établiſſemens dans ces pays là, a été d'y faire connoître le vrai Dieu, & d'y répandre la ſemence de l'Evangile, rien n'y eſt plus opposé & plus capable d'en éloigner les Indiens, que ces ſortes de violences. Il faut que les Laïques ſoutiennent par leur conduite & par leur vie reglée, ce que les Miſſionnaires ont tant de peine d'inculquer aux Indiens par leurs paroles & par leurs bons exemples; les bons exemples entrainent ceux que les paroles n'avoient fait qu'ébranler.

Il eſt néceſſaire que le Gouverneur mette la taxe non ſeulement aux marchandiſes qui ſe debitent dans ſa colonie aux Européens, mais ſurtout aux Indiens, qu'il taxe de même avec équi-

té

té le prix des journées & des autres travaux, & qu'il ne souffre jamais qu'on leur fasse la moindre injustice.

Il doit encore ordonner aux traiteurs d'engager autant qu'ils le pourront les chefs des nations Indiennes les plus eloignées à venir au Fort François, où ils seront bien reçûs ; c'est le moyen le plus sûr de faire des alliances avec eux, de découvrir ce vaste pays & les avantages qu'on en peut retirer, & faire des établissemens dans ces lieux, qui pour être éloignés de la mer ne sont ni moins riches, ni moins considerables. C'est ainsi que les Espagnols & les Portugais se sont rendus maîtres d'une infinité de lieux dans l'Amerique & dans l'Afrique, où ils ont des Colonies florissantes & d'un grand commerce.

Il faut encore deffendre aux traiteurs de se mêler des guerres que les nations Indiennes ont les unes contre les autres, encore moins s'y trouver avec eux, à moins que le Gouverneur n'ait des raisons bien pressantes pour le leur permettre; car autant qu'on le peut, il faut être neutre & ami de tout le monde, afin de gagner toutes ces nations, & pouvoir ouvrir le commerce avec elles & y faire des établissemens. C'est à la prudence du Gouverneur qu'il faut abandonner cela.

Il n'eſt pas néceſſaire d'entretenir une groſſe garniſon dans le Fort, ſurtout pendant la paix. Il n'y faut que le nombre des ſoldats préciſément néceſſaires pour faire les gardes; dans un temps de guerre on pourra l'augmenter, de crainte de ſurpriſe, & dans le cas d'une attaque les habitans s'y rendront volontiers, d'autant que la conſervation de leurs biens dépend de la conſervation de la forteresſe.

On ſuppoſe comme une ſuite du bon ordre, que les bâtimens qui entreront dans la riviere, viendront d'abord mouiller au pied du Fort, qu'ils montreront leurs paſſeports, l'état de leurs carguaiſons, & qu'ils n'iront pas plus loin, & ne feront aucun commerce, qu'après que le Gouverneur leur en aura donné la permiſſion; ce qui ſe doit faire ans retardement & ſans frais : car le commerce demande de l'expedition & de la liberté.

Outre les graces qu'on a demandé cy-devant pour l'établiſſement projetté, on auroit encore ſouhaité quelque liberté pour la traite des eſclaves avec les étrangers; mais il faut remarquer que cette grace, ſi elle étoit accordée, tourneroit au deſavantage de la Compagnie, & par conſequent de l'état qui y eſt

interessé, & même dans la suite à celui de la Colonie, comme il est facile de le voir quand on veut prendre la peine d'approfondir la matiere D'ailleurs, cela ne peut manquer de donner entrée aux étrangers dans l'interieur du païs, d'en remarquer le foible, de connoître les passes, la profondeur des rivieres, le gissement des côtes de la mer & des rivieres, & d'en profiter dans le tems de la guerre, pour enlever ou pour piller la Colonie.

Il vaut bien mieux se passer de leur prétendu secours, il tire trop à conséquence.

Il est vrai que quand la grace seroit accordée, on peut toûjours la revoquer quand on le jugeroit à propos. Mais le mal seroit fait, & il est plus expedient de l'empêcher que de chercher des moyens pour y remedier.

Je reviens à mon sujet,

Les Indiens ont des carbets dans toute l'étendue de terrain qui est entre la riviere d'Oyapok & celle d'Aproague sur le bord de la mer. Ce n'est point un pays noyé, il est rélevé en collines, qui sont le commencement de ces grandes montagnes, à qui on a donné le nom

Montagne d'Argent.

de montagnes d'argent, soit parce qu'elles paroissent de loin comme blanches, soit parce qu'elles renferment des mines de ce métail, & même du plus precieux de tous les métaux; mais cela est encore incertain.

Riviere d'Aprouague

On compte douze lieues ou environ de la riviere d'Oyapok à celle d'Aprouague. Cette riviere est fort considerable: son embouchure, quoique partagée par une Isle qui est au milieu, est large & profonde de quatre brasses. On pourroit faire un Fort sur cette Isle, qui en deffendroit aisément l'entrée. Tout le pays qui est des deux côtés de la riviere est admirable. Les habitans de Cayenne conviennent qu'il vaut infiniment mieux que celui qu'ils habitent. Leur indolence & leur petit nombre est cause qu'ils ne s'y sont pas encore transportés.

Riviere de Caux.

On nomme Caux la riviere la plus considérable, qui est entre celle d'Aprouague & celle de Mahury, ou de Cayenne: car celle de Mahury, n'est qu'une branche de celle de Cayenne.

On n'avoit qu'une connoissance obscure de cette riviere jusqu'au voyage que firent les R. R. P. P. Grillet & Bechamel de la Compagnie de Jesus. M. de Gomberville de l'Academie Françoise nous en a donné le Journal dans sa

rélation de la riviere des Amazones, imprimée à Paris chez Barbin en 1682. Il a trouvé ce Journal si beau, qu'il l'a rapporté deux fois dans les quatre petits tomes de son ouvrage : la premiere fois dans le second tome, & la seconde dans le quatriéme, sans y changer aucune chose ; mais avec des notes dont le public un peu instruit se seroit passé aisément.

Ces deux Missionnaires partirent de Cayenne le 25 de Janvier de l'année 1674, dans un canot dont l'équipage étoit composé de trois Indiens Galibis, de deux de leurs serviteurs & d'un pêcheur qui leur appartenoit, qui étoit leur pilote & qui conduisoit leur canot. Ils avoient quelques marchandises de traite, comme haches, couteaux, hameçons & verroteries, pour achetter sur leur route les choses qui leur seroient nécessaires, & pour se concilier par des présens l'amitié des Indiens, dont ils alloient reconnoître le pays. Leurs provisions consistoient en cassave & en pâte d'ouicou, c'est à-dire, en bananes mises en pâte, que l'on delaye dans de l'eau dont on fait la boisson que je viens de nommer, qui est rafraichissante & nourissante. C'étoit, comme l'on voit, voyager bien à l'Apostolique : car pour

Relation des Jesuites.

le reste ils s'en remettoient à la Providence, sur laquelle ils comptoient, pour avoir du poisson & peut être du gibier. Aprés vingt-quatre heures de navigation sur la riviere de Weia, ils trouverent une habitation d'Indiens appellés Maprouanes. Ces Indiens s'étoient rétirés de la riviere des Amazones, où ils demeuroient auparavant, pour éviter de tomber entre les mains des Portugais ou des Indiens Arianes leurs ennemis, qui ont presque détruit leur nation : il n'en restoit plus que trente personnes.

Ils trouverent à douze lieues de l'embouchure de la même riviere une habitation d'un Indien Galibis sur une montagne. Jusques-là les bords de la riviere étoient noyés : mais deux lieues au dessus, les terres étoient hautes, & formoient un très-beau pays.

Ils coucherent dans les bois sur le bord de la riviere deux nuits de suite, & arriverent à une petite habitation de Galibis, qui n'étoit que de dix personnes.

Ils arriverent enfin le dixiéme jour de leur voyage chez les Indiens Nouragues; ils avoient quitté la riviere de Weia, & étoient entrés dans celle des Nouragues.

Ils navigerent six jours sur cette riviere, sans trouver d'habitations un peu formées, mais seulement quelques casses de Galibis & d'Areacarets.

Ils avoient fait amitié avec le premier Capitaine des Nouragues, qu'ils avoient trouvé par le moyen d'une hache dont, ils lui avoient fait présent. Ces peuples, aussi bien que tout le reste des hommes, se laissent plus aisément gagner aux présens qu'aux paroles: ils sont du reste les meilleurs gens du monde, doux & serviables. Ce fut en cet endroit que les Galibis qui les avoient amenés de Cayenne, les quitterent, pour s'en retourner chez eux.

Les deux Missionnaires engagerent trois Nouragues à les accompagner, tant pour être leurs guides, que pour porter leurs vivres & leur bagage. Ils firent vingt-quatre lieues par terre dans des montagnes très-rudes. Ils trouverent sur leur route la riviere d'Aretay, qui se jette dans celle d'Aprouague. C'est une belle riviere qui vient du pays qui est entre la source de la riviere de Weia & le pays des Mercioux. Ce pays, selon le raport des Nouragues, a sept journées d'étendue, & comme ces Indiens marchent fort vîte, on peut sans crainte de se tromper, leur faire

faire dix lieues par jour, & par conſéquent donner à ce pays ſoixante & dix lieues d'étendue.

Ils paſſerent la riviere d'Aretay dans un petit canot avec beaucoup de danger : faute de maiſon, ils furent obligés de coucher encore dans les bois.

Les Indiens & ceux qui ſont accoûtumés à voyager dans ces pays s'en mettent peu en peine. Ils portent leurs hamacs avec eux, ils les attachent à des arbres, il n'en faut pas davantage pour dormir à ſon aiſe, ou quand ils ont ſujet de craindre la pluie, ils ont bientôt bâti une cabane. Les materiaux néceſſaires ſe trouvent partout : on coupe une perche dont on attache les deux bouts avec des liannes, eſpece d'ozier dont les bois ſont pleins : on coupe trois ou quatre autres perches dont on appuye le bout ſur celle qui ſert de faîte, & l'autre bout ſur la terre, & on attache ſur ces chevrons d'eſpace en eſpace des gaulettes qui ſervent de lattes. Pendant que les uns ſont occupés à la conſtruction de cette charpente, les autres cueuillent de grandes feuilles auxquelles ils laiſſent une queue aſſez longue. On fait une entaille dans ces queues, qui ſert à accrocher les feuilles ſur les chevrons les unes ſur les autres, comme on met

les tuilles ou les essentes sur les maisons. Pendant que les plus habiles couvrent la cabane, les autres amassent des fougeres ou des feuilles dont on couvre le sol comme d'une épaisse litiere sur laquelle on se couche, sûr de n'être pas mouillé : car quand la couverture est bien faite, il peut pleuvoir à verse, & même plusieurs heures de suite, sans qu'on en reçoive la moindre incommodité. L'attention qu'on doit avoir, est de choisir un endroit un peu en dos d'âne, afin que les eaux qui tombent sur la couverture, se répandent des deux côtés, sans entrer dans la cabane.

Lorsqu'on se trouve dans des lieux où il n'y a point d'arbres à grandes feuilles, on se sert de celles des roseaux qui sont presque partout, & principalement aux environs des rivieres. La couverture est meilleure & dure plus longtems, & les roseaux servent de lattes.

Au defaut de ces deux choses, on prend des herbes les plus longues. Je me suis trouvé plus d'une fois obligé d'avoir recours à ces sortes de cabanes.

Les Missionnaires furent conduits par leurs trois Nouragues, jusqu'à un endroit nommé Caraoribo, du nom d'une petite riviere qui y passe, ayant fait selon leur estime environ quatre-vingt

lieues, depuis leur départ de Cayenne.

Ce fut là que leur trois Nouragues les quitterent, & s'en retournerent chez eux, aprés les avoir recommandés au Capitaine Nourague de cet endroit. Il se nommoit Camiati. Ils firent amitié avec lui par le moyen d'une hache qu'ils lui présenterent. Ce Capitaine les reçut très-bien : ils apprirent que le lieu où il se trouvoit alors, n'étoit pas celui de sa résidence ordinaire. Il demeuroit sur la riviere d'Aprouague : il étoit alors chez son fils. Ce Camiati étoit un homme d'environ soixante ans, fort & vigoureux; son visage maigre paroissoit guerrier, & même un peu barbare; son humeur est fort indifferente pour les étrangers. Le présent qu'on lui avoit fait, l'avoit rendu bien plus traitable qu'à l'ordinaire. Mais il a pour les siens beaucoup de douceur & de tendresse. On remarqua que tous les matins & tous les soirs, il alloit voir toute la peuplade, & donnoit le bonjour & le bonsoir à tout le monde, depuis les plus vieux jusqu'aux enfans. La hache fit que les Missionnaires & leurs trois serviteurs eurent part à ses honnêtetez.

Comme les Missionnaires avoient besoin d'un canot pour continuer leur voyage, & qu'ils n'en pouvoient avoir

que par ſon moyen, ils s'attacherent à gagner ſon affection & ſa protection par des préſens & par de grandes complaiſances. Ils y réuſſirent aſſez bien : il leur fit eſperer qu'il pourroit leur louer un canot qui étoit ſur les chantiers, & qui ſeroit achevé dans dix jours, c'eſt-à-dire, ſelon leur maniere, dans trois mois. Il auroit donc fallu qu'ils demeuraſſent là pendant tout ce tems, ce qui les auroit fort ennuyé. Ils n'y demeurerent pourtant que vingt-huit heures, qu'ils employerent à ſe rendre plus familiere la langue des Nouragues, qui eſt à peu de choſes prés, celle des Acoques & des Mercioux. Le Pere Bechamel qui ſçavoit en perfection la langue des Galibis, que quelques uns de cette peuplade entendoient, avoit auſſi quelque teinture de celle des Nouragues ; ainſi cette derniere eſt bien plus difficile que la premiere. Elle a quantité de mots qu'il faut prononcer avec des aſpirations très-rudes ; d'autres qu'on ne peut dire que les dents ſerrées, d'autres où il ne faut parler que du nez. Ces difficultez ne le rebuterent point : il s'y appliqua avec tant de bonheur & d'aſſiduité, qu'il fut en état de compoſer un petit diſcours ſur la Création du monde, & de le reciter devant ces gens qui n'a-

voient jamais entendu parler de leur Créateur.

L'Indien Imanon chef de ce carbet y prit plaisir : Camiati le gouta ensuitte : quelques autres suivirent leur exemple, & on les entendoit chanter en travaillant ce qu'ils avoient appris du Missionnaire. Ils prenoient plaisir à entendre chanter les prieres de l'Eglise & les Litanies de la Sainte Vierge, & quand on leur eut appris ce qu'elles signifioient, ils repondoient & ne se lassoient point de chanter *ora pro nobis*. Il auroit été facile de pousser plus loin ces heureux commencemens, si on les avoit pû prévoir, & si les Peres eussent eu ce qui leur étoit nécessaire pour se fixer en cet endroit.

Ils virent bien au bout de dix ou douze jours qu'il ne falloit pas compter sur le canot que Camiati leur avoit promis : mais ils sçurent qu'il y en avoit un à cinq journées de là dont ils pouroient se servir, s'ils obtenoient de lui qu'il envoyât le demander. Ils sçurent si bien le tourner qu'il y consentit, & y envoya deux de ses gens.

Une autre bande de ses gens ayant pris le même chemin le lendemain, les Peres Missionnaires se servirent de cette occasion pour faire porter leur bagage.

Le Pere Béchamel les accompagna avec un de leurs ſerviteurs; & le Pere Grillet demeura avec les deux autres auprès de Camiati. Il en partit quinze jours après, pour aller joindre ſon compagnon au lieu où il devoit venir le trouver avec le Canot emprunté ou loué. On comptoit quinze lieuës par la riviere, qui ſerpente tellement, qu'il n'y en a que trois par terre.

Le Capitaine Imanon les vouloit accompagner: mais les Peres s'oppoſerent à ſon deſſein, parceque les Canots étoient trop petits pour le nombre de gens qu'il vouloit mener avec lui. La choſe s'accommoda: ils lui laiſſerent en garde la caſſete ou étoit leur traite, & n'en prirent avec eux que ce qu'ils jugerent en pouvoir avoir beſoin pour payer leurs conducteurs, faire des préſens, & acheter des vivres.

Ce fut donc le dixiéme Mars 1674 qu'ils partirent de la caſe d'Imanon, au nombre de ſeize perſonnes. Ils coucherent dans les bois la premiere nuit, Ils arriverent le lendemain au ſoir à une caſe de Nouragues après avoir fait dix lieuës, & paſſé avec peine pendant ces deux journées de navigation pluſieurs ſauts que l'on trouve dans cette riviere. Ils furent bien reçûs dans cette

case : ils s'y reposerent deux jours, & en partirent le treize. Ils franchirent deux sauts assez rudes, mais il en trouverent un troisiéme, où les Canots ne peuvent passer.

Cette difficulté a obligé les Nouragues de faire un chemin dans les bois, par lequel ils tirent leurs Canots pendant près de demie lieuë. Ce saut est à deux degrès quarante six minutes de latitude Septentrionale.

Ils arriverent enfin au-dessus du saut. Ils y trouverent le grand canot que les deux hommes envoyés par Camiati avoient emprunté. Ils s'y placerent au nombre de quinze personnes. Ils trouverent à quatre lieuës plus haut l'embouchure de la riviere Tenaporibo, & allerent coucher dans une case de Nouragues, qui est encore sur celle d'Aprouague, où ils trouverent cinq voyageurs de la même nation qui alloient chez les Mercioux.

Imanon étoit le chef de cette bande. On l'estime comme le plus grand medecin du païs, ou pour parler plus juste, le plus grand Jongleur ou Piaye, & le plus attaché aux superstitions de ces peuples, & surtout à la pluralité des femmes; ce qui rendroit sa conversion impossible.

En partant de cette Case ils entrerent dans la riviere de Tenaporibo.

Elle est fort profonde, & quoiqu'elle serpente beaucoup, elle ne laisse pas d'être extrémement rapide. Ils étoient les premiers François qui eussent pénetré jusques-là. Ils sçavoient seulement que trois Anglois qui avoient voulu connoître le païs quelques années auparavant, y avoient été tués & mangés par ces mêmes Nouragues.

Monsieur de Gomberville a pris la peine de nous marquer l'époque de ce massacre dans sa treiziéme note. Il n'est pas heureux en notes, il seroit facile de le faire voir, si cela ne m'éloignoit point trop de mon sujet. „ Il dit qu'en „ 1625 les Anglois tenterent un éta- „ blissement à Cayenne, dont ceux- „ ci, c'est-à-dire les trois qui furent „ mangés, étoient apparemment, qui ne „ leur reüssit pas, les Indiens les ayant „ défaits pour s'être mal gouvernés à „ leur égard. Leur principale habitation „ étoit à Cayenne sur la riviere de Re- „ mire. La même chose arriva quelques „ années après aux Hollandois.

Il trouvera bon que je lui dise qu'il est le seul écrivain qui ait placé les Anglois à Cayenne. D'ailleurs si cela s'étoit passé en 1625, les Peres Jesuites n'auroient pas marqué dans leur Journal que ces trois Anglois avoient été

mangés quelques années avant leur voyage. Ce seroit parler fort improprement, que de dire quelques années pour quarante neuf qui se sont passées, au calcul même de Mr. de Gomberville, d'un de ces faits à l'autre. Les Jesuites parlent trop correctement pour faire une semblable faute. Il y auroit plus d'apparence que ce fussent des Anglois établis sur la riviere de Maroni, ou des Hollandois, à qui ce malheur fut arrivé.

Quoiqu'il en soit, il n'arriva rien de facheux aux Peres Missionnaires dans cet endroit fatal aux Anglois: aussi étoient-ils sous la protection de Camiati & d'Imanon, gens respectés dans toute la nation des Nouragues.

La riviere de Tenaporibo est étroite: & c'est la véritable raison de la rapidité de son cours. Outre cela ce qui en rend la Navigation dangereuse, c'est que les arbres qui sont sur ses bords se croisent de maniere, que leurs cimes touchent souvent le bord opposé: de-sorte qu'on ne peut passer sous ces arcades qu'avec beaucoup de difficulté & de risque.

Nos Voyageurs furent contraints de coucher une nuit dans les bois. Ils arriverent le quinze Avril 1674. à une Case où

où ils séjournerent jusqu'au dix-huit, qui fut leur derniere journée de Navigation sur cette riviere. Ils arriverent le soir à la derniere peuplade des Nouragues, située sur cette riviere à vingt quatre lieuës de son embouchure. Cette peuplade ne consistoit qu'en quatre Cases, ou Carbets, peu éloignés les uns des autres, qui contenoient six vingt personnes d'un très bon naturel, & si dociles, que les Missionnaires avoient tout lieu d'esperer qu'on en pourroit faire de bons chretiens, si on y formoit une mission. Cette peuplade est à deux degrez quarante deux minutes de latitude septentrionale. Il y a encore une autre peuplade de Nouragues à deux lieuës plus loin, qui suffiroient pour donner de l'occupation à un Missionnaire.

Ils partirent de cette Case le vingt sept Avril au soir, & furent trouver leurs trois Conducteurs qui les attendoient dans une Case voisine. Ils se mirent en chemin par terre le lendemain matin, & ne purent faire que cinq lieues, par ce qu'il fallut passer par trois montagnes très difficiles.

Ils firent dix lieuës le 29 Avril, ayant trouvé un chemin plus doux & plus

uni : mais il fallut coucher ces deux nuits dans les bois.

Leurs Conducteurs leur montrerent, chemin faiſant, deux petits ruiſſeaux, qu'ils leur aſſurerent ètre les rivieres de Tenaporibo & Camopy. Ils étoient très rapides, à ſix lieuës de là, Tenaporibo étoit large de quarante pieds & profond de douze : & à quinze lieuës plus bas, la riviere de Camopi eſt auſſi large que la Seine l'eſt au-deſſous de Paris.

Ils allerent coucher le trente ſur la riviere d'Eiski, d'où deux de leurs Nouragues allerent aux Nouragues de la riviere d'Inipi, emprunter un Canot, avec promeſſe de les venir trouver à la couchée : car la riviere d'Eiski ſe jette dans celle d'Inipi.

Les deux Nouragues ne vinrent au rendez-vous que le premier jour de May au matin ; ils amenerent un aſſez beau Canot avec trois Nouragues, que la curioſité de voir des Européens avoit attirés. Ils paroiſſoient fort doux & fort dociles. Ils s'en retournerent chez eux à pied ; & les Miſſionnaires avec leurs trois Conducteurs & leurs ſerviteurs s'embarquerent. Ils coucherent cette nuit-là dans le bois ſur le bord de la riviere d'Inipi.

Le lendemain ils firent dix lieuës sur cette riviere qui est fort rapide, & qui se joignant en cet endroit à celle de Camopi fait une très grosse riviere qui se perd dans celle d'Oyapok à cinq journées de-là : ils firent quatre lieuës sur le Camopi en le remontant, ce qu'ils continuerent de faire le troisiéme & le quatriéme de May 1674.

Ils coucherent ce jour-là sur une roche plate, où il y avoit une Cabane ruinée, que leurs gens eurent bientôt réparée. Ils avoient passé ce même jour par une Case de Nouragues, qui est la derniere que l'on trouve de cette nation, dont le maître étoit Morou : c'est une nation d'Indiens qui vient quelques fois à Cayenne. Un de ces Morous avoit été pendu à Cayenne depuis un an, pour avoir tué un François ; desorte qu'il y avoit lieu de craindre que le maître de la Case ne vengea sur les Peres la mort de son compatriote. Heureusement pour eux un de leurs Conducteurs étoit Morou, & avoit épousé la fille du maître de cette Case. Ce jeune homme étoit plein d'affection pour les Missionnaires : il parla en leur faveur à son beau-pere, qui leur fit civilité, & les traita en amis.

Lorsqu'ils furent arrivés à cette ro-

che platte, où ils devoient passer la nuit, leur principal Conducteur donna un signal avec une espéce de flutte, dont le son s'entend de fort loin. C'étoit pour avertir les Acoquas qu'il étoit arrivé des étrangers sur leur frontiere. Telle est la coutume de ces peuples : ils avertissent leurs voisins avant d'entrer chez eux.

La pluie qui survint le lendemain les empêcha de partir aussi matin qu'ils auroient fait. Pendant qu'ils étoient sur la roche il vint vers les neuf heures du matin trois jeunes Acoquas les reconnoitre. On se parla, les Conducteurs des Peres en dirent tout le bien qu'ils en sçavoient, & on partit avec ces trois députés sur le midi. On arriva à la premiére Case des Acoquas, vers les trois heures après midi. Cette Case est par les deux degrés 25 minutes de latitude septentrionale.

Les Acoquas parurent très contens de voir chez eux les Missionnaires. Il y avoit déja du tems qu'ils avoient été informés de leur voyage. Ils les reçûrent avec honneur, les traiterent de leur mieux, & s'accoutumerent si facilement à leurs manieres, que dès le troisiéme jour il n'y en eut pas un de cette Case qui ne fit avec eux les prie-

res ſoir & matin. Leur premier Conducteur, qui étoit fort connu dans le païs, & qui y avoit nombre d'amis, les conduiſit dans les Caſes des environs : ils furent parfaitement bien reçûs. On ſçût bientôt dans tout le païs qu'il étoit arrivé des étrangers : on vint les voir de pluſieurs Caſes éloignées de deux & trois journées de celle où ils avoient mis pied à terre. Ces peuples les regardoient avec admiration : ils ne touchoient qu'avec reſpect leurs chapeaux, leurs manteaux, juſqu'à leurs ſouliers. Il falloit pour les contenter que les Peres chantaſſent pluſieurs fois chaque jour les prieres de l'Egliſe, & ſurtout les Litanies de la Sainte Vierge, auxquels leurs Conducteurs répondoient ſeuls au commencement, mais qui furent bientôt imités de tout ceux de la Caſe, & enſuite de ceux qui venoient des Caſes voiſines. Ils régardoient les images des Breviaires, & en demandoient l'explication. Ils ne ſe laſſoient point d'entendre parler de la Création du monde, des myſteres de notre foi, & des Commandemens de Dieu & de l'Egliſe. Ils les trouvoient raiſonnables : ils en conferoient enſemble, propoſoient leurs doutes, & diſoient après cela que les François étoient heureux

de connoitre Dieu. Ils prierent plusieurs fois les Missionnaires de fixer leur demeure chez eux. Ils s'y seroient aisément determiné, s'ils n'avoient été forcés de retourner à Cayenne pour les raisons que nous allons dire.

Ils ont assuré plusieurs fois qu'ils n'avoient point connu de peuples au monde plus disposés à recevoir les lumieres de la foi & à s'y soumettre, que les Acoquas & leurs voisins les Nouragues, dont le caractere est infiniment plus doux & plus porté à l'humanité que celui des Galibis, & des autres Indiens qui sont plus près de la mer.

Les Acoquas & les Nouragues pensent en fait de religion à peu près comme les Galibis. Ils reconnoissent qu'il y a un Dieu, mais ils ne l'adorent point: Ils disent qu'il demeure dans le Ciel, mais ils ne sçavent s'il est un pur esprit: ils semblent croire qu'il a un corps. Les Galibis l'appellent Tamoucicabo, c'est-à-dire l'ancien du Ciel: les Nouragues & les Acoquas le nomment Mairé: ils s'en entretiennent quelquefois, & en font des contes d'enfant.

Les Missionnaires n'ont trouvé parmi plus de deux cens Acoquas qu'ils ont vûs, que de la douceur & de la docilité. Il est vrai qu'ils venoient d'exter-

miner une petite nation, & qu'ils en ont mangé les corps; mais il faut accuser la coutume reçûë chez tous ces peuples de cet acte d'inhumanité. Les Peres furent avertis trois jours après leur arrivée qu'il y avoit à demie journée de chez eux de la chair d'un Magapa ennemi des Acoquas. Ils les réprirent de cette action inhumaine, & leur dirent que Dieu la deffendoit; qu'il n'étoit pas permis de tuer un prisonnier, & de le manger: ils baissoient les yeux, & ne répondoient rien.

La Poligamie est selon ces Peres le plus grand obstacle qu'on trouvera à la conversion de ces peuples. Ils croyent pourtant qu'on ne le trouvera que dans ceux qui sont déja mariés à plusieurs femmes, & qu'on peut esperer qu'il y en aura bien moins dans les jeunes gens.

Les Galibis mariés mangent chacun en particulier: ceux qui ne le sont pas, mangent tous ensemble; & toutes les femmes, filles & petits enfans se mettent d'un autre côté pour prendre leur repas. Les Nouragues & les Acoquas font autrement: les gens mariés mangent avec leurs femmes & leurs enfans, à moins qu'il n'y ait des étrangers, à qui par honneur ils veulent tenir compagnie; car alors les femmes & les en-

ſans mangent à part. Ils ne ſont pas ivrognes : on remarque même qu'ils boivent peu : mais ils ſont grands mangeurs. C'eſt ce qui les oblige d'être toujours à la chaſſe & à la pêche : ces exercices leur plaiſent, & ils y ſont fort adroits.

Le defaut le plus marqué qu'ils ont, & qui leur eſt commun avec tous les Indiens, eſt d'être menteurs. Ils ſont honteux, & ſe retirent quand on a decouvert leurs menſonges : mais ils ne ſe corrigent pas ; ils recommencent un moment après.

Cette Caſe d'Acoquas fut le terme du voiage de ces zelés Miſſionnaires. Deux raiſons les contraignirent de retourner ſur leurs pas. La premiere fut qu'eux & leurs ſerviteurs furent attaqués de la fiévre ; mais la plus puiſſante fut le refus que leurs trois conducteurs Nouragues firent d'aller plus loin, & même de les attendre, pour les reconduire juſqu'où ils les avoient pris. Ce n'avoit été en quelque ſorte que malgré eux qu'ils les avoient conduits juſques-là. Ils avoient fait tout leur poſſible pour les empêcher d'entreprendre ce voiage, en les intimidant : mais ils avoient affaire à des gens courageux, & dont le zele pour annoncer l'Evan-

gile étoit inébranlable. Tels doivent être les véritables Missionnaires : le zéle, la prudence, l'intrepidité les doivent accompagner par tout. C'est ce qu'on remarque dans le Journal de ces deux Religieux.

L'avarice & l'interêt eurent beaucoup de part dans le refus que leurs trois Nouragues firent de les conduire plus loin ou de les attendre. Ils craignirent qu'ils ne s'arrètassent chez les Acoquas, & qu'ils n'y consommassent toute la traite qu'ils y avoient apportée : de maniere qu'ils les forcerent de se rembarquer avant que le grand Capitaine, qui étoit averti de leur arrivée, les pût venir voir. Ils firent même ensorte que ces Peres ne pûrent avoir une entiere connoissance du nombre de personnes dont leur nation & celle des Acoquas est composée. L'adresse du Pere Bechamel en vint pourtant à bout. Il sçût que la nation des Nouragues ne faisoit que cinq à six cent personnes, & que celle des Mercioux, qui est à l'Ouest des Nouragues étoit à peu près de même nombre. Il lui fut impossible d'avoir une connoissance distincte du nombre de celle des Acoquas, ni même de leurs Cases ou Carbets; ce qui lui auroit pû donner quelque

lumiere là-dessus. Il apprit seulement d'une vieille Indienne qu'il interrogea & à qui il avoit ouvert la bouche par un petit présent, que d'un côté qu'il lui montra il y avoit dix Carbets : mais quand il lui montra le côté ou demeuroit leur grand Capitaine, & qu'il lui demanda combien il y en avoit, elle prit une poignée de ses cheveux, pour lui faire entendre qu'il y en avoit un nombre si grand, qu'on ne le pouvoit pas compter, Ce côté étoit à l'Ouest, c'est-à-dire en allant vers les Mercioux. On peut conjecturer de là que cette nation est très nombreuse, & qu'elle s'étend beaucoup. Il sçût encore que la nation des Pirios est au Sud des Acoquas, & qu'elle les égale en nombre ; que les Pirionos sont à l'Est & au Sud-Est, les Magapas & les Pinos à l'Est, & que les Moroux sont au milieu de tous ces peuples. Les Moroux sont feroces, & presqu'entiérement barbares. Au reste tous ces peuples parlent une même langue, aussi bien que les Caranes, nation très grande & ennemie des Nouragues.

Il apprit encore dans les conversations qu'il eut avec les Aeoquas, que les Maranes, qui sont une nation fort nombreuse, se servent aussi de la même

langue. Ce ſeroit un avantage conſiderable pour les Miſſionnaires, qui entreprendroient la converſion de ces differens peuples ; parce qu'ils n'auroient qu'une langue à apprendre pour ſe rendre utiles à tous ces peuples differens : au lieu que très ſouvent la diverſité des langues eſt le plus grand travail des Miſſionnaires.

Outre ces peuples ils apprirent qu'il y a une nation très-conſiderable vers le Nord : ce ſont les Aramiſas : ils ſont éloignés des Acoquas d'environ quarante lieuës. Cette découverte obligea les Miſſionnaires de s'informer très exactement s'il n'y avoit point de grand Lac au voiſinage de ces peuples, & ſi dans ce Lac ou aux environs on ne trouvoit point de Caracoli ; nom génerique que les Indiens donnent indifferemment à l'or, à l'argent, & au cuivre. Un Acoquas qui avoit beaucoup voiagé dans ces Païs-là, les aſſura qu'il n'avoit jamais entendu parler de ce Lac. Nouvelle preuve que le Lac de Parimé & le Dorado ſont des chimeres.

Enfin nos Miſſionnaires ayant demeuré treize jours chez les Acoquas, & voyant que l'exceſſive chaleur qui ſurvint leur avoit attirée de violentes fievres tierces & des cours de ventre,

dont le plus fort de leurs domestiques étoit très mal, pressés d'ailleurs par leurs trois conducteurs, qui vouloient s'en retourner chez eux sans les attendre; ils quitterent avec regret ces bons peuples, chez lesquels ils voyoient tant de dispositions à ouvrir les yeux à la verité. Ils s'embarquerent dans deux Canots avec un jeune Acoquas qui voulut les suivre, & voir Cayenne.

Le détail de leur retour est inutile ici: on le peut voir dans l'original dont j'ai tiré cet extrait. Ils avoient avancé du côté de l'Ouest selon leur estime environ cent soixante & dix lieuës, qui font trois cent quarante lieuës en allant & en revenant. Ils arriverent à Cayenne le 25. Juin 1674, après une absence de cinq mois entiers.

Deux choses ont manqué à ces zélés Missionnaires. La premiere est la santé. Leur courage ne pouvoit être plus grand: mais ils n'avoient pas un temperamment assez fort pour supporter les fatigues infinies qu'il leur a fallu essuyer dans ce pénible voiage; couchans dans les bois, ne mangeans le plus souvent que de la Cassave, & de tems en tems du poisson ou de la chair boucannée, marchans souvent à pied

dans des païs rudes & dans des forêts, ramans ou pagayans comme des forçats; dans leurs Canots. Il leur falloit une ſanté bien plus vigoureuſe, pour reſiſter à de ſi rudes travaux.

La ſeconde eſt de n'avoir pas porté avec eux un compas de route, par le moyen duquel ils euſſent marqué leurs routes differentes & leurs diſtances par eſtime. Ce Routier auroit ſervi à faire une Carte exacte de leur voiage : au lieu que la Carte dont Mr. de Gomberville a orné ſon ouvrage, quoique dreſſée par Mr. Sanſon habile Geographe, ne peut donner aucune idée un peu claire des païs que ces Peres ont parcourus.

J'eſpere que le public me pardonnera aiſement cette longue diverſion que j'ai faite à mon Ouvrage ; elle m'a paruë trop utile pour la negliger. Il faut à préſent revenir à mon ſujet, & continuer de parler des rivieres qui ſont dans l'étenduë du Gouvernement de Cayenne.

La riviere d'Aprouague eſt la plus conſiderable. On n'en connoit point encore la ſource ni l'étenduë. Il faudroit des gens auſſi zelés & auſſi courageux que les Peres Grillet & Bechamel pour

Riviere d'Aprouague.

entreprendre ces découvertes : car les François qui vont traiter avec les Indiens, ne ſongent qu'à vendre les Marchandiſes dont ils ſont chargés, ſans s'embarraſſer ni des noms des peuples chez qui ils vont traiter, ni de la ſituation de leurs païs, ni de leur nombre, ni de leurs mœurs : ainſi il ne faut attendre aucune lumiere de leurs voïages.

Riviere d'Uvia ou d'Oyac.

On ſçait ſeulement qu'il y a à l'Oueſt une aſſez groſſe riviere, à qui on a donné le nom d'Uvia ou d'Eauſe, & plus recemment celui d'Oyac.

Le Comte de Gennes ci devant Capitaine des Vaiſſeaux du Roy, & Commandant de l'Iſle St. Chriſtophle, avoit obtenu une conceſſion très-grande ſur cette riviere, qui avoit été érigée en Comté, ſous le nom de Comté d'Oyac ou de Gennes. Je ne ſçais ſi ſa mort n'aura pas apporté beaucoup de déſordre dans l'établiſſement qu'il y avoit commencé.

Comté de Gennes ou d'Oyac.

Ces grandes conceſſions ne laiſſent pas d'avoir leurs inconveniens, quand ceux qui les ont obtenuës ne ſont pas en état de les faire valoir, mais comme pour l'ordinaire ce ſont des gens puiſſans, ils trouvent toûjours les moyens

de profiter avantageusement de la grace qu'ils ont obtenuë ; & quand ils se voyent tout-a fait hors d'état de le faire, ils ont un moyen facile de donner ce qu'ils ont de trop à des habitans qui manquent de terres, & pour lors ils se font des Voisins qui dans l'occasion d'une guerre aident à les défendre, en se défendant eux-mêmes.

La riviere de Mahuri, qui est une branche de celle de Cayenne, passe au Sud de l'Isle, & la sépare de la grande terre, c'est-à-dire, de la terre ferme. Riviere de Mahuri.

Tout ce qu'on sçait de la riviere de Cayenne, est qu'elle vient de fort loin du Sud-Ouest au Nord-Est. Il est surprenant qu'il ne se soit pas trouvé jusqu'à présent des gens assez curieux pour la remonter, découvrir sa source & connoître les peuples qui sont sur ses bords : car les Indiens ne s'éloignent jamais des rivieres, parce qu'ils en tirent la meilleure partie de leur nouriture. On sçait par les Indiens Galibis ou Caribes, qui sont sur ses bords & aux environs, qu'elle reçoit plusieurs rivieres qui traversent ce païs en cent endroits differens. Le débordement de ces rivieres dans la saison des pluïes rend ces païs aquatiques, il est vrai : Riviere de Cayenne.

fait des colons habiles & laborieux, pleins de bonne foi, de charité & de sageſſe. J'ai vû des ouvriers François qui ſe ſont trouvés parmi eux, qui m'ont aſſuré que quand ces Indiens les entendoient jurer ou ſe quereller, ils ſe diſoient les uns aux autres : ils ne ſont pas chrétiens; il faut avertir le Pere, afin qu'il les baptiſe. Ce zelé Miſſionnaire a raſſemblé en une même bourgade plus de ſix cent perſonnes, qui vivent d'une maniere ſi parfaitement chrétienne, qu'on trouveroit chez eux la maniere dont les premiers chrétiens vivoient, ſi les livres ſaints qui nous l'ont appriſe étoient perdus. On verra dans le chapitre particulier que nous ferons des Indiens de qu'elle maniere le P. Lombard a operé toutes ces merveilles, nous donnerons pour cela une de ſes lettres qui eſt très curieuſe, & dont le public ſera infiniment ſatisfait.

On trouve enſuite pluſieurs criques à l'Oueſt, le terrain y eſt élevé il a des montagnes qui ſe voyent de loin, & qui ſervent aux vaiſſeaux à connoitre le lieu où ils ſont arrivés. Le grand banc de ſable dont nous avons parlé, ſe reſſerre beaucoup en cet endroit, & fait une ance profonde, qui eſt occupée par cinq iſlets, à qui on a donné

le nom d'iſlets du Diable, ſelon les apparences parceque leurs côtes ſont droites, eſcarpées, & difficiles à aborder.

Iſlets du Diable.

La riviere qui ſuit a deux noms, apparemment parceque les uns l'appellent Sanamari, & les autres Manamari. Le long banc de ſable s'étend conſiderablement à la mer devant ſon embouchure. On pretend que cette riviere eſt bien plus conſiderable que les précedentes. La compagnie de Rouën ou de Bretigny y avoit un fort à la droite de ſon embouchure : il a eu le même ſort que celui de Courou. Le grand banc de ſable ferme auſſi l'entrée de cette riviere ; & comme la côte eſt plus haute, il s'avance auſſi moins en mer. C'eſt une regle génerale, que où la terre eſt haute, la mer eſt profonde au bord, & où le terrain eſt bas, la mer eſt auſſi peu profonde, ou gatée par des bancs.

Riviere de Sanamari, ou de Manamari

Le vaſte terrain qui eſt entre Sanamari & Maroni eſt haut, ſans être montagneux. Ce ne ſont que d'agréables collines, dont les revers ſont en pentes douces. Elles ſont chargées de grands & puiſſans arbres; marque certaine de la bonté & de la profondeur de la terre. Dix mille habitans y feroient à l'aiſe, & y feroient des ſucreries d'un

rapport infini, ſans compter que les Cacaotiers, Cottoniers, Rocouyers, & toutes ſortes d'arbres fruitiers y ſeroient à merveille, s'ils y étoient cultivés; puiſque ſans culture & abandonnés à eux mêmes, ils y viennent en perfection, & produiſent des fruits excellens.

On doit donner à la riviere de Maroni le titre de grande riviere : elle l'eſt en effet. Son embouchure eſt très large. La force de ſon courant a diſſipé le banc de ſable qui devroit rendre ſon entrée impraticable aux vaiſſeaux ; ſa rapidité lui a ouvert un vaſte Canal, où il y a quatre braſſes de profondeur : ce ſeroit plus qu'il n'en faut pour tout vaiſſeau marchand, s'il n'y avoit pas des bancs de roches plus impraticables que des bancs de ſable. La Compagnie de Rouën avoit élevé un Fort en 1644. ſur une pointe à la gauche, entre laquelle & celle qui forme l'entrée du même côté il y a un acul de plus d'une lieuë de large, & d'autant de profondeur, qui eſt un Port naturel, à couvert de tous les vents & des plus furieuſes tempêtes, dont le fond eſt d'une tenuë admirable. La riviere de Mana s'y jette à la pointe, l'on y peut faire de l'eau, elle a aſſez de profondeur

Riviere & Port de Maroni.

pour porter des Canots & des Chaloupe
pe

Gouvernement Ecclesiastique de Cayenne.

Les RR. Peres Jesuites ont été chargés seuls du spirituel de cette colonie, au moins depuis qu'elle fut reprise sur les Hollandois par Mr. de la Barre en 1664.

Les PP. Jesuites sont les Missionnaires à Cayenne.

Le Gouverneur & les habitans ont tenté deux fois d'y introduire des Dominiquains, non pas dans la vuë d'en exclure les Jesuites, mais afin d'avoir des Missionnaires de deux ordres differens, comme il y en a à St. Domingue & aux Isles du vent. Je ne dois pas entrer dans leurs raisons : elles étoient bonnes suivant les apparences, puisque la Cour y avoit consenti & qu'elle avoit assigné aux Dominiquains un district pour y faire leurs fonctions, & des revenus suffisans pour s'y entretenir, sans être à charge au public. La chose auroit réüssi, & le soin des missions auroit été partagé entre les Jesuites & les Dominiquains, si nos Peres de Toulouse n'avoient choisis dans leur Province les sujets les moins propres pour faire cet établissement. Il a été tenté deux fois, parce que le Gou-

Vaines tentatives pour y introduire les Jacobins.

verneur & les habitans ſont venus deux fois à la charge, & nos bons Peres ont échoué deux fois par leur pure faute, ſans qu'il paroiſſe en aucune maniere que les Jeſuites y aient contribué. Au contraire ces habiles gens étant retournés aux Iſles du Vent, ſe ſont infiniment loué des bontez que ces Peres ont eu pour eux, & de la charité qu'ils ont exercé en leur endroit.

Les Jeſuites ſont donc les ſeuls Miſſionnaires qui ayent le ſoin du ſpirituel dans cette colonie, & ſelon les apparences, ils ſeront toûjours ſeuls chargés de ce ſoin, à moins que les François n'augmentent tellement en nombre, que les Jeſuites chargés d'ailleurs de tant d'autres Miſſions plus importantes, ne ſe trouvaſſent pas en état de fournir des ſujets pour remplir tous les poſtes.

Eglifes Paroiſſiales de Cayenne.

Ils n'ont dans cette vaſte étendue de pays, c'eſt-à-dire, depuis la riviere d'Oyapok, juſqu'à celle de Maroni qui fait plus de quatre-vingt lieues de côte, que trois Egliſes Paroiſſiales. Deux ſont dans l'Iſle de Cayenne, & la troiſiéme eſt dans la terre ferme, ſans compter celle de Courou, à laquelle on ne donne pas encore le titre de Paroiſſe, mais ſimplement de Miſſion.

Le Superieur de tous les Miſſionnai-

res demeure dans la maiſon qu'ils ont en la Ville de Cayenne. C'étoit en 1729 le R. Pere Dupleſſis, hommed'un merite infini, ſçavant, moderé, zelé, poli, toûjours prêt à faire plaiſir à tout le monde.

Le Curé de la Paroiſſe de Cayenne étoit dans la même année le R. Pere Prouſt, & le R. Pere Bonnet Vicaire.

Celui de Loyola, autre Paroiſſe dans l'Iſle, ſe nommoit le R. Pere de Villette.

Celui de Roura dans la terre ferme, étoit le R. Pere Catelein.

Le R. Pere Lombard, Superieur des Miſſions avoit ſoin de la Miſſion des Indiens à Courou. On lui avoit donné pour aide, le R. Pere Fouque, on dit qu'on y en envoye encore deux autres.

Le R. Pere le Fevre étoit deſtiné pour aller par tout où le beſoin l'appelloit, & comme tous les voyages ſe font en canot, on le nomme le Pere au canot.

Le Roi donne à chaque Curé mille livres par an, qui ſont priſes ſur ſon Domaine. Les R. R. Peres ont une groſſe ſucrerie au quartier appellé Loyola, avec plus de deux cens cinquante Negres, & outre cela les retributions de leurs meſſes, dont ils diſpoſent ordinairement pour les ornemens de l'Egliſe.

Lorſqu'on ſe fait enterrer dans l'Egliſe, on paye un droit de cent livres, ce droit eſt perçu par le Marguillier. A l'égard des baptêmes, mariages, publications de bancs, diſpenſes & autres choſes de cette nature, on ne paye rien du tout.

On choiſit un habitant pour regir les affaires de la Paroiſſe, on le nomme Marguillier. C'eſt lui qui recueille ce qui eſt dû à l'Egliſe, & qui fait les dépenſes néceſſaires. Il eſt à vie, en quoi il paroit qu'il y a de l'abus, ſurtout parce qu'il ne rend aucun compte, ce qui lui donne le moyen de ſe ſervir des deniers de la Paroiſſe, pour faire ſon negoce. Il paroit qu'il ſeroit mieux de ne le laiſſer que trois ans en exercice, & de lui faire rendre compte à la fin de ſa geſtion. Cela le rendroit plus exact à faire le recouvrement des dettes de l'Egliſe, & à tenir ſes comptes en bon état.

Il y a un College fondé pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Ce ſont les Peres Jeſuites qui en ont la direction. On voit dans le plan de la Ville qu'il eſt à côté de l'Egliſe Paroiſſiale.

L'Hôpital pour les malades eſt gouverné par quatre ſœurs griſes qu'on a tiré de Paris. Le Roi leur fait tous les ans une gratification de deux mille livres qu'elle

qu'elles touchent par ordonnance ſur ſon Domaine.

Ces deux mille livres étoient appliquées ci-devant à un medecin botaniſte qui n'étoit d'aucune utilité à la colonie.

Les autres revenus de l'Hôpital ſont adminiſtrés par un Directeur dont le Gouverneur conjointement avec le Commiſſaire ordonnateur doit arrêter les comptes toutes les années.

Gouvernement militaire de Cayenne.

Le Gouverneur de Cayenne eſt nommé par le Roi, ſa commiſſion s'expedie au ſceau, elle dure autant qu'il plait à Sa Majeſté. Elle doit être enregiſtrée au Conſeil ſuperieur de la même Iſle; il dépend du Gouverneur général des Iſles du Vent qui reſide à la Martinique, & il rend compte au Secretaire d'Etat qui a le département de la Marine.

Ceux qui ont occupé ce poſte depuis que M. De la Barre reprit Cayenne ſur les Hollandois en 1664, ſont Meſſieurs De la Barre, le Chevalier de Lezy ſon frere, de Ferolles, d'Orvilliers, le Chevalier de Bethune y avoit été nommé, mais il n'en a pas pris poſſeſſion,

& M. d'Orvilliers fils du précédent, dont on vient d'apprendre la mort dans sa traversée en venant en France.

Il étoit Chevalier de S. Louis, Capitaine de Fregatte. Il avoit été Capitaine en Canada ; il avoit servi avec distinction dans la marine. Le Gouvernement de l'Isle de Cayenne est uni à celui de toute la province de Guianne, qui lui est adjacente. Il étoit très propre pour gouverner des peuples, il étoit riche, il aimoit ses colons comme ses enfans, leur procuroit tous les avantages qu'il pouvoit, il étoit affable, généreux, magnifique, bienfaisant, & s'il avoit quelque deffaut, c'étoit d'être trop doux, sans pourtant que cela l'empêchât de rendre la justice.

Le Lieutenant du Roi étoit M. de la Motte Aigron d'une des bonnes maisons de Poitou. Il étoit Chevalier de Saint Louis, Lieutenant de vaisseau, & le plus ancien habitant de l'Isle ; il y demeuroit depuis près de quarante années ; il étoit aimé & estimé de tout le monde. Il étoit riche & se faisoit honneur de son bien. Il aimoit les gens de lettres, & l'étoit lui même autant qu'on peut l'être. Ses affaires particulieres l'ayant obligé de venir en France, on vient d'apprendre qu'il y est mort, en arrivant à Marseille.

Cette double perte ne peut être que trés-ſenſible à la colonie.

M. de Charanville, homme de condition & de belles lettres, eſt Major de cette Iſle. Il eſt Chevalier de Saint Louis & Enſeigne de vaiſſeau, il étoit revenu en France pour continuer ſes ſervices dans la marine ; aprés avoir commandé avec diſtinction à Pondicheri, il fut envoyé à Cayenne en qualité de Capitaine d'une des compagnies détachées de la marine qui compoſent la garniſon; d'où il eſt monté à la Majorité, & à préſent à la Lieutenance de Roi. C'eſt un très bon Officier, fort attaché à ſes devoirs & fort riche, & comme il a la générosité en partage, il fait du bien à tout le monde, & reçoit parfaitement bien ſes amis.

La garniſon eſt compoſée de ſix compagnies détachées de la marine ; elles ſont de cinquante hommes chacune, y compris les ſergens & les tambours. C'eſt le Roi qui les entretient & qui fait les revûes.

Elles ſont commandées par ſix Capitaines, ſix Lieutenans & ſix Enſeignes.

Les Capitaines ſont, M. M. Derozes, De la J'ard, Depas, Dunezac, Fourcheau, Briſſon.

Les ſix Lieutenans ſont, M. M. Capron, Le Grand de Lacé, La Garde, Rouſſeau, Girard, Audifredy.

Les Enſeignes ſont M. M. Decoublans, d'Orvilliers,

Le public voudra bien me diſpenſer de faire l'éloge de tous ces Meſſieurs, peut-être m'en acquitterois je mal. Il ſuffit de dire que ce ſont des gens de merite & de ſervice qui font honneur à leurs emplois, & qui ſont très-capables d'en remplir de plus importans.

Les Capitaines ont 1080 livres par an. Les Lieutenans 750 livres, & les Enſeignes 540 livres, qui ſont payés par le Treſorier de la marine.

Il y a un Ayde-Major nommé M. De la Matherée, il a paye de Lieutenant, avec cette difference qu'il eſt payé ſur le Domaine, ſuivant l'état du Roi.

Outre ces troupes reglées, les habitans forment deux compagnies de milices qui ſont plus ou moins nombreuſes, ſelon le nombre des habitans qui compoſent la colonie. L'une de ces compagnies eſt d'infanterie, & l'autre de dragons. Dans un beſoin, elles peuvent être toutes deux de dragons, parce qu'il n'y a gueres d'habitans qui n'ait un cheval, & on les peut aſſem-

bler en moins de 24 heures ; elles ont des Capitaines, des Lieutenans & des Enſeignes.

M. Gillet, un des plus aiſés de l'Iſle, eſt à la tête de celle d'infanterie & M. Kercoue à la tête des dragons.

Elles avoient autrefois un Colonel, mais depuis la mort de M. Le Roux qui l'étoit, ce poſte n'a pas été rempli. C'étoit, ſans contredit, le plus riche du pays, & qui vivoit le plus noblement. M. le Chevalier de Milhau a épouſé une de ſes filles.

Tout homme libre, depuis l'âge de ſeize ans, juſqu'à ſoixante, doit être enrollé dans une de ces compagnies. Leurs Capitaines leur font faire l'exercice de tems en tems, & elles paſſent en revûe une fois par an devant le Gouverneur.

C'eſt le dernier Gouverneur, qui ſous le bon plaiſir du Roi, a fait bâtir la maiſon où les Gouverneurs doivent réſider, & les cazernes pour les ſoldats. Ces deux édifices étoient néceſſaires, & ſurtout le dernier.

Ceux qui n'ont point de terres pour former leurs établiſſemens, en obtiennent facilement dans la terre ferme : car pour ce qui eſt de l'Iſle, il y a longtems que toutes les terres ont été ac-

cordées. C'est le Gouverneur conjointement avec le Commissaire ordonnateur qui accorde les concessions. On leur présente pour cela un placet où on expose la quantité du terrain qu'on demande, sa situation & ses bornes. Ces Messieurs accordent sans delai & sans frais ce qu'on leur demande. Pour l'ordinaire on donne mille cinq cent pas pour une rocourie, & trois mille pas pour une sucrerie, à condition que celui qui a obtenu la concession, y formera un établissement solide dans l'an & jour, à faute de quoi la concession devient nulle, & le terrain réuni au Domaine du Roi, & prêt à être accordé à un autre personne, aux mêmes clauses & conditions.

Si quelque particulier a achetté un terrain deja commencé à défricher, & que par sa negligence il ne forme pas l'établissement projetté ; le Roi veut qu'il soit vendu au plus offrant & dernier encherisseur, à la Requête du Procureur de Sa Majesté ; à l'exception pourtant des terres des mineurs.

Au reste les concessions sont permanentes, dès qu'on a satisfait aux clauses qui y sont contenues, & qu'on les a fai enregistrer au Greffe de la Jurisdcton.

Gouvernement de Cayenne pour la Justice.

C'étoit autrefois le Gouverneur & l'Etat Major qui jugeoient en dernier ressort & sans appel tous les differends qui naissoient dans la colonie. La chose n'étoit pas alors fort difficille, il y avoit peu de colons, & par conséquent peu de contestations ; mais le nombre s'étant augmenté, les differends sont devenus plus considérables & plus fréquens. Des gens venus de certaines provinces du Royaume n'ont pas oublié en passant la mer l'amour des procés, ni la subtilité de la chicanne. Cette maniere simple & sommaire de vuider les differends tout d'un coup, les a choqués, comment vivre sans plaider, disoient-ils, & comment plaider sans Officiers de Justice ? Ils ont tant crié que la Cour a été obligée de leur envoyer un Juge, un Procureur du Roi & un Greffier, quelques Sergens qui se sont élevés insensiblement aux degrés de Procureurs & presque d'Avocats ; ainsi la Justice a été tirée des mains de l'Etat Major, & est passée dans celles d'une Justice ou Jurisdiction Royalle, civile & criminelle.

Mais cela ne les a pas encore conten-

té. Dans quel lieu du monde, disoient-ils encore, ne jouit-on pas de la consolation de pouvoir appeller des Sentences des premiers Juges?

La Cour s'est renduë à leurs importunitez, & leur a permis d'appeller de ces jugemens au Conseil superieur établi à la Martinique. Elle prétendoit sans doute par la difficulté qu'ils auroient d'aller plaider à la Martinique, où le Conseil ne s'assemble que tous les deux mois, & d'où il est très-diffici le de revenir à Cayenne, étouffer en eux l'ardeur des procés, mais elle n'y a rien gagné, ils ont voulu plaider, ils plaident aussi bien qu'en Normandie & il arrive assez souvent qu'un Arrêt est suivi d'une Requête civile. Voilà l'heureux progrés que la chicanne a fait dans cette petite colonie, dans laquelle il se trouve des gens encore assez entêtés pour revenir en cassation d'Arrêt au Conseil du Roi, quand ils s'imaginent en avoir quelques foibles raisons.

La Jurisdiction ordinaire, ou le Siége Royal tel que nous venons de le marquer, a été éablie en 1700. Elle sert à juger en premiere instance toutes les affaires qui y sont portées, sauf l'appel au Conseil superieur.

La raison des difficultez presque in-
surmontables

ſuportables & toûjours ruineuſes pour les parties, de recourir au Conſeil de la Martinique, a enfin porté le Roi à donner à ſes plaideurs de Cayenne un Conſeil ſuperieur pour juger les appels du Juge Royal.

Les Patentes de ſon établiſſement ſont de l'année mil ſept cent trois; il a été formé *à l'inſtar* de ceux de la Martinique, de la Guadeloupe & des deux qui ſont à S. Domingue.

Ce Conſeil eſt composé du Gouverneur qui y préſide, du Commiſſaire ordonnateur, du Lieutenant du Roi, du Major, de huit Conſeillers, d'un Procureur Général & d'un Greffier en chef. Ils jouiſſent des mêmes honneurs & prérogatives que les Officiers des autres Cours ſuperieures du Royaume.

Conſeil ſuperieur de Cayenne.

Le Gouverneur préſide, mais il ne prononce pas: c'eſt le Commiſſaire ordonnateur, & en ſon abſence, le plus ancien Conſeiller. Ils ſiégent l'épée au côté, parce qu'ils ſont tous gens d'épée: ainſi on peut dire qu'ils ſont au poil & à la plume. Ils n'ont aucnns appointemens, que l'exemption de la capitation de douze de leurs eſclaves. Il n'y a que le Doyen des Conſeillers qui a obtenu depuis peu une gratification de trois cens livres tournois, qui eſt at-

tachée au Doyenné.

Ce Conseil s'assemble les premiers Lundys de chaque mois, & siége autant de jours qu'il est nécessaire pour juger toutes les affaires qui y sont portées.

J'ai deja marqué les noms de ceux de l'Etat Major qui ont entrée dans ce Conseil ; il n'est pas nécessaire de les repeter ici ; mais je ne dois pas oublier ceux des autres Officiers qui y ont séance.

Il ne faut pas s'attendre de trouver ici des Docteurs dans l'un & l'autre Droit, des Jurisconsultes fameux qui ayent blanchis dans l'étude des Loix, on se tromperoit ; mais on trouvera à coup sur dans les membres de cette assemblée des gens sages, desinteressés, d'une probité à toute épreuve, des gens riches, chez qui le bon sens & la droiture tiennent lieu de toute autre chose. Ils sçavent la Coûtume de Paris à merveille, & c'est sur elle qu'ils forment tous leurs jugemens, aussi bien que le Juge Royal: il n'en faut pas davantage.

M. le Fevre d'Albon est Commissaire ordonnateur de l'Ile. Il est subordonné à l'Intendant de la Martinique : il est toûjours la seconde personne de l'Isle : il ne préside pas au Conseil ; mais c'est lui qui recüeille les avis & qui pronon-

ce; comme il fait les fonctions de l'Intendant, il répresente sa personne, & c'est à lui que la Cour adresse les ordres soit pour les troupes, soit pour les autres affaites. Il prend connoissance des affaires des Officiers & des soldats avec les habitans, jusqu'à la somme de mille livres en principal. Il connoit aussi des affaires du Roi & de son Domaine. Il passe les troupes en revûe, & reçoit avec le Gouverneur les comptes du Directeur de l'Hôpital.

Les huit Conseillers sont les Sieurs de Monsigot Doyen, Marot, Macaye, Gras, Blou, Brenon, Munier & Metifeu.

Le sieur Tixier occupe la place de Procureur Général, & avec elle, celles d'Ecrivain du Roi, de Tresorier des troupes, & de Garde magazin. Elles paroitroient incompatibles dans un autre homme; mais il sçait les exercer toutes à la fois, & d'une maniere qui ne le fatigue poient.

Tous les Officiers du Conseil superieur reçoivent leurs Commissions directement de la Cour, aussi bien que le Juge Royal, le Procuceur du Roi & le Greffier. C'est cet Officier qui garde les minuttes des concessions du pays, les registres des Jugemens, l'enregistre-

ment des patentes & des ordres de la Cour, les teſtamens, les codicilles, les contracts de mariage, les inſinuations, les donations, les ventes, les procurations & autres actes. Il n'a aucun gage du Roi, mais il eſt payé par les parties, ſuivant le tarif arrêté par le Conſeil ſuperieur. Ce poſte n'eſt pas mauvais, quoiqu'il ne ſoit pas ſi honorable que les précedens.

Il y a un Siége de l'Amirauté qui reſſort au Conſeil ſuperieur. Il eſt compoſé d'un Lieutenant Général, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier.

Ces Officiers ſont nommés par M. l'Amiral, & pourvûs par Sa Majeſté, pour connoître des crimes & delits qui ſe commettent ſur la mer, & de tous les contracts qui regardent la marine.

Cette Juriſdiction eſt très-ancienne en France : elle y paroit établie depuis l'an 1400, en faveur de l'Amiral.

Siége de l'Amirauté.

Il eſt vrai que dans toutes les Iſles, les Juges Royaux faiſoient les fonctions de Juges de l'Amirauté ; mais par un reglement du douze Janvier 1717, le Roi a ordonné qu'il y auroit à l'avenir dans tous les ports des Iſles & colonies Françoiſes, en quelque partie du monde qu'elles ſoient ſituées, des Juges pour connoître des cauſes maritimes, ſous le

nom d'Officiers de l'Amirauté, & que ces Juriſdictions ſeroient composées d'un Lieutenant, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier, avec les fonctions & les prérogatives qui leur ſont attribuées par l'ordonnance de 1681.

Les droits de ces Officiers ſont taxés par un reglement fait à Verſailles le 5 Août 1688. Ils doivent ſuivre dans leurs jugemens le Droit écrit dans les Loix des Rhodiens, & l'ordonnance du Roi pour la marine, lorſqu'elle contient des diſpoſitions contraires.

Comme les eſclaves Negres ſont une partie conſidérable de la colonie, on a jugé à propos d'inſerer ici le reglement que le Roi a fait à leur ſujet. On l'appelle le code noir. On le trouvera à la fin de cet ouvrage.

Domaine du Roi à Cayenne.

Ce que le Roi retire des colonies, eſt ce qu'on appelle ſon Domaine. Il eſt ſi peu conſidérable à Cayenne, qu'on peut aſſurer que cette colonie dans l'état qu'elle eſt, lui eſt à charge, au lieu de lui être utile. Il lui en coute tous les ans plus de ſoixante mille livres pour les apointemens de l'Etat Major, des Officiers de ſes troupes, les habits, les

Revenus & depenſes du Roi à Cayenne.

farines & la paye des six compagnies qui en forment la garnison, les pensions des Curés & des sœurs grises qui ont soin de l'Hôpital, sans compter l'armément d'un vaisseau qu'elle y envoye tous les ans, pour porter les farines des soldats, les poudres & les autres munitions nécessaires. On ne se tromperoit pas beaucoup, si au lieu de soixante mille livres on mettoit soixante mille écus par année, l'une portant l'autre.

Revenus du Roi.

Le revenu qu'il en retire est bien plus facile à compter. Il consiste dans le droit de capitation que les maîtres payent pour leurs esclaves, depuis l'age de quatorze ans, jusqu'à soixante. Ce droit est de sept livres dix sols par tête chaque année. Les hommes blancs qui ne sont point nés dans le pays, payent le même droit. Les creolles & les femmes ne payent rien. Outre ce droit le Roi reçoit encore quatre pour cent sur leurs marchandises qu'on envoye en France. Vû le petit nombre d'esclaves qui sont dans cette colonie, & la très-petite quantité de marchandises qu'on y fabrique; ces droits ne produisent qu'environ vingt mille livres par an. Cela suffit pour faire voir que cette colonie a été jusqu'à présent à charge au Roi; mais les moyens qu'on a touchés ci-devant, de

l'augmenter très-considérablement, & de la faire aller de pair avec les meilleurs de celles qui sont à S. Domingue & aux Isles du Vent, donnent lieu d'esperer, ou plûtôt d'être assuré que le Roi en tirera dans la suite bien audelà des dépenses qu'il est obligé d'y faire pour la maintenir.

Outre les creolles & les gens sauvages des deux qui sont exempts. Sa Majesté a eu la bonté d'accorder un nombre d'exemptions à tous ses Officiers d'épée & de robe pour leurs esclaves.

Le Lietenant de Roi en a dix-huit, le Major douze, les Capitaines douze, les Lieutenans huit, les Enseignes six, les Sergens quatre.

Tous les Officiers de milice son traités sur le même pied.

Les Conseillers au Conseil superieur ont douze esclaves exempts. Le Procureur Général douze, le Greffier huit; le Juge ordinaire douze, le Procureur du Roi huit, le Greffier six.

Les Curés & ceux qui peuvent prouver leur noblesse ont aussi l'exemption de capitation pour douze de leurs esclaves.

Tous les vaisseaux qui viennent mouiller au port de Cayenne sont obligés de payer chacun trente-sept livres dix sols pour l'encrage. Ce droit se percevoit

autrefois pour M. l'Amiral. Le Roi l'a réuni à son Domaine, depuis l'année 1722.

Il faut à présent parler plus amplement des productions du pays, & du commerce qu'on y fait, & qu'on y pourroit faire.

CHAPITRE VII.

Du commerce & des manufactures de Cayenne.

LA rareté des Negres esclaves, & le prix exorbitant auquel la Compagnie les a porté, ont été cause que les habitans des Isles du Vent ont eu recours aux étrangers, pour avoir des esclaves. Ils ont trouvé leur compte dans ce commerce parce qu'ils ont communément pour cent écus, ce qui leur coute jusqu'à douze cent francs de la Compagnie. Mais de quelque maniere qu'ils les payent, soit en argent, soit en marchandises provenantes du crû de leurs habitations; c'est toûjours un très-grand préjudice pour le Roi & pour l'Etat. Premierement, parce que les especes qui sortent du Royaume, ou de quelqu'une de ses parties par cette voie,

n'y rentrent plus, & en causent ainsi la rareté. On ne sçauroit cependant jamais en trop avoir, puisque l'argent est le nerf de l'Etat, sans lequel il ne peut se soutenir en paix ou en guerre. En second lieu, si on paye ce qu'on prend des étrangers en marchandises, comme sucre, cotton, roucou, indigo, cacao, bois de teinture, tabac, caffé & autres choses du crû du pays; on prive le Roi des droits d'entrée & de sortie qui lui sont dûs en France, ou sur les lieux. Troisiémement on fait un tort considérable au commerce, que l'on prive par là du debouchement de ses marchandises. On ruine absolument la marine qui est si nécessaire au Royaume: car dès que les colonies se passeront des marchandises qui leur viennent de France, parce qu'elles s'en fournissent chez les étrangers; les negocians François ne pourront plus mettre de navires dehors; les ouvriers de navire & les matelots iront chercher de l'emploi chez les étrangers; la marine qui a tant couté de peines & de dépenses pour la mettre sur pied, s'anéantira, & dans le cas d'une guerre avec les puissances maritimes, les côtes du Royaume seront exposées à leurs violences & à leurs pillages; les colonies mêmes s'en ressentiront les premie-

res. Les étrangers en connoitront la foiblesse, & les lieux propres à y faire des descentes ; en cessant d'y porter les choses nécessaires à la vie, ils les reduiront aux dernieres extrémitez, & ils n'auront qu'à se présenter pour s'en rendre les maîtres. Ces raisons devroient être toûjours présentes aux habitans, & les obliger de regarder comme leurs ennemis irréconciliables les étrangers, tels qu'ils puissent être, & pour leur propre avantage n'avoir jamais de commerce avec eux. C'est à leurs Pasteurs à leur faire voir le tort qu'ils font à leurs consciences, en contrevenant aux loix de leur Prince naturel, & les faire souvenir que les Rois ont droit d'établir des loix, & que c'est s'en prendre à Dieu même, que de desobéir à son Roi. Je suis persuadé que les Pasteurs n'y manquent pas : mais les habitans ne les écoutent guerres, & un leger avantage présent qui les flatte, les exposent à un infinité d'inconveniens, pour cette vie & pour l'autre.

Il est certain que la colonie de Cayenne a plus besoin d'esclaves, toute proportion gardée, que celles des Isles du Vent & de S. Domingue ; parce que les terrains défrichés ne sont point permanens, du moins dans l'Isle & le long

des rivages de la mer & des rivieres. Il faut recommencer au moins tous les cinq ans à faire de nouveaux défrichés, & de nouveaux abbatis de bois. Ces défrichemens donnent beaucoup de peine; à moins d'avoir beaucoup d'esclaves surnumeraires, il faut abandonner les travaux courans de la sucrerie & des autres manufactures. Ces nouvelles terres produisent des exhalaisons très mauvaises, sources d'une infinité de maladies qui emportent bien des esclaves & très-souvent leurs maîtres, dont le temperamment n'est jamais si fort que celui des Negres: au lieu que dans les Isles du Vent les défrichés durent toûjours, & que si les terres à force de produire deviennent trop maigres, on en est quitte pour replanter les cannes, tous les deux ou trois ans; ce qui n'est pas un travail à comparer avec celui d'abbatre des forêts, de bruler les arbres abbatus, d'y planter des cannes, & d'attendre quinze ou dix-huit mois, avant qu'elles soient en point de maturité nécessaire pour en tirer du sucre.

Ajoûtés à cela que le terrain nouvellement défriché, étant naturellement gras & humide, & sa situation le rendant encore aqueux, les cannes qu'il produit sont à la verité grosses, grandes,

pleines de ſuc ; mais ce ſuc eſt gras & aqueux : il eſt par conſéquent plus long à cuire , plus difficile à purifier ; de ſorte qu'il faudra abbattre & mettre au moulin plus de cannes, purifier & cuire plus de jus ou de ſuc pour faire une bariſque de ſucre, qu'il n'en faut à la Martinique pour en faire quatre. D'où il reſulte, & c'eſt un fait conſtant, qu'on fait plus de ſucre à la Martinique avec quarante Negres, qu'on en fait à Cayenne avec cent.

Le ſucre de Cayenne a naturellement une odeur de violete très-agréable ; il eſt aſſez blanc, c'eſt-à-dire, qu'il a une blancheur pâle , & n'a jamais un grain ferme & éclatant comme celui de la Martinique. Les habitans de Cayenne coupent leurs formes en trois : le bout ou la tête eſt noirâtre ou jaunâtre ; ce n'eſt que du ſucre brut ou moſcouade. Le milieu eſt un peu plus blanc : on le peut comparer aux ſucres terrés mediocres de la Martinique. Le fond eſt blanc & ſe peut appeller de beau ſucre. Il lui manque pourtant encore une choſe eſſentielle , c'eſt de n'être pas bien ſeché. Il ſeroit facile aux habitans de corriger ce deffaut : ils n'auroient qu'à le faire ſecher dans de bonnes étuves: elles font ſur le ſucre tout un autre ef-

fet que de le fecher au Soleil, comme ils ont fait jufqu'à préfent. Le fucre feché au Soleil eft toûjours plus fufceptible d'humidité, que celui qui a été bien feché dans une bonne étuve. L'ardeur du feu le penétre entierement ; de maniere qu'il n'y refte pas le moindre veftige d'humidité. Auffi quand on le pile pour le mettre dans les futailles, il en fort une pouffiere qui marque fon entiere fechereffe, & qui le rend tout-à-fait infufceptible de l'humidité, à moins qu'elle ne foit extrême.

Les habitans de la grande terre de la Guadeloupe, (c'eft ainfi qu'on appelle la plus grande partie de la Guadeloupe) avoient des peines infinies à faire du fucre qui fut bien blanc & bien ferme. Celui qui fortoit de chez eux blanc & brut étoit cendreux, d'un blanc pâle, fon grain n'étoit ni ferme, ui éclatant. Ces déffauts venoient de ce que leurs terres étoient trop nouvelles & trop graffes. Ces terres fe font amaigries à force de fervir : la graiffe a difparu, & ils font à préfent du fucre qui a toutes les qualitez qui le peuvent faire eftimer. Il en fera de même à Cayenne, fi au lieu de faire fi fouvent, comme ils font, de nouveaux abbatis, & de nouvelles plantations de cannes

dans des terres neuves, grasses & aqueuses ils prennent le patti d'imiter les habitans de la Guadeloupe, & de faire servir longtems leurs terres. Il est vrai que les terres legeres & spongieuses ne peuvent pas nourir bien des années de suite les souches des cannes : le remede est aisé : il n'y a qu'à les replanter tous les deux ans & même tous les ans. C'est un travail dont on est exempt dans les bonnes terres qui ont de la profondeur ; mais ce travail est bien moins considérable que celui d'abbattre des forêts, & de changer continuellement ses plantations.

J'ai parlé si amplement du sucre dans le troisiéme tome de mon voyage, aux Isles de l'Amerique, que je prie Messieurs de Cayenne de m'exempter de leur en dire davantage sur cette matiere. Un avantage considérable qu'ils trouveront en suivant le conseil que je leur donne, c'est que les cannes se trouvant toûjours à la même distance de leurs moulins, ils ne seront point exposés à la difficulté de les aller chercher si loin. On dit qu'ils ont quelquefois deux mille pas à faire, & dans la suite ils en auront bien davantage. Inconvenient très grand qui les oblige de quitter leur travail aux premieres pluies,

qui rompent les chemins, & qui les consomme en frais de chevaux & de charettes.

On avoit souhaité que je misse ici en abregé le traité du sucre que j'ai donné dans le troisiéme tome de mon voyage, aux Isles de l'Amerique; mais j'ai cru m'en pouvoir dispenser, parce que cette matiere ne peut être traitée en abregé, elle veut être éclaircie dans tous ses points. Le traité que j'en ai donné a plû à bien du monde, & il peut être entre les mains de tout le monde, puisqu'on en a tiré deux mille exemplaires à Paris & deux mille en Hollande; mais je ne dois pas refuser de faire part au public des nouvelles lumieres que je viens de recevoir sur la fabrique des nouveaux fourneaux dont on se sert à présent aux Isles. Ils sont d'une commodité infinie, ils consomment très-peu de bois & échauffent en perfection. On les appelle fourneaux à l'Angloise, parce que c'est aux Anglois à qui on en doit l'invention.

En voici le plan, la coupe & l'élevation pour une sucrerie à cinq chaudieres.

On suppose ici une sucrerie à l'ordinaire, dans le gros mur de laquelle au lieu de percer des ouvertures pour les

cinq ſourneaux, il n'y a que le ſeul fourneau de la batterie qui ait une bouche d'environ dix-huit pouces de largeur, ſur vingt de hauteur. C'eſt par ce ſeul fourneau que toutes les autres chaudieres ſont échauffées, par le moyen d'un conduit qui entrant dans le fourneau de chaque chaudiere, & communiquant de l'une à l'autre, ſe termine à une cheminée qui eſt en dehors dans l'appentis des fourneaux immediatement aprés la grande.

Le diametre des fourneaux par le bas de la grande, de la propre, la leſſive & le ſirop, doit être le même que le diametre par le haut de chacune de ces chaudieres, & quoique la batterie ſoit la plus petite de ces cinq chaudieres, le diametre de ſon fourneau par le bas, doit être plus grand que celui de la grande, & ſix pouces plus bas que les fourneaux des quatre autres chaudieres qui ſont de niveau, & ſans bonets, ni grilles. Il ne doit avoir à chaque fourneau de ces quatre chaudieres qu'une ouverture d'environ un pied en quarré qui ſert ſeulement à tirer les cendres que la violence de la flamme y porte.

Ces ouvertures doivent être exactement bouchées avec des pierres & de la terre graſſe, lorſqu'on met le feu au fourneau

fourneau de la batterie, de maniere que l'air n'y puisse entrer, ni la flamme en sortir de quelque façon que ce puisse être.

L'ouverture qui est au dessous du fourneau de la batterie, est le cendrier où tombent les cendres qui passent entre la distance des grilles dudit fourneau.

Il est à rémarquer que le conduit qui communique d'une chaudiere à l'autre, ayant vingt pouces de large à la batterie, va toûjours en diminuant jusqu'aprés la grande, où commence le tuyau de la cheminée qui est de quatorze pouces sur toute sa hauteur, de maniere que la flamme que l'air de la cheminée attire avec violence, s'éleve par dessus, & étant ainsi resserrée, elle a le tems de sejourner sous chaque chaudiere, & de les faire boüillir aussi bien que si on faisoit du feu sous chacune d'elles en particulier, comme on faisoit anciennement.

Il y a au bas de la cheminée une ouverture de huit à neuf pouces en quarré, qui sert aussi à tirer les cendres, elle doit être aussi exactement bouchée que les autres cendriers, avant qu'on allume le feu dans le fourneau : car tous les évans par lesquels l'air peut entrer sont

entierement contraires à cette espece de fourneaux.

La maſſonnerie qui eſt depuis le rez de chauſſée juſqu'au cendrier de la cheminée qui a huit a neuf pouces en quarré, eſt une maſſe qui ſert a ſoutenir ladite cheminée, qui doit être plus ou moins élevée ſelon qu'elle a plus ou moins de chaudieres. C'eſt à dire qu'une cheminée qui ſert à cinq chaudieres doit avoir vingt-trois à vingt-quatre pieds d'élevation, & un qui ne ſerviroit qu'à quatre chaudieres, ſeulemeut dix neuf à vingt-pieds d'élevation.

Toutes les proportions néanmoins des arcades, des conduits, des diametres des fourneaux, de la diſtance d'une chaudiere à l'autre & la hauteur de la cheminée dependent entierement du nombre des chaudieres & de leurs diametre. C'eſt en quoi conſiſte l'habilité du maſſon.

Dans les ſucreries qui n'ont que quatre ou cinq chaudieres, le fourneau de la batterie ou ſe fait le feu uniquement doit être à un bout & la cheminée doit être indiſpenſablement au bout oppoſé.

Dans les ſucreries ou l'on peut mettre dix chaudieres qui compoſent deux équipages dans une même ſucrerie. On fait au milieu dans l'appentis des four-

neaux & touchant la muraille, une cheminée à deux tuyaux de même hauteur chaque tuyau parce que chacun d'eux sert pour cinq chaudieres.

Cela est très-utile & très-commode parce qu'on peut faire marcher les deux équipages à la fois en éhauffant que les deux bouts ou les deux batteries sont placées. Mais il faut pour cela que le moulin fournisse assez de resou ou de jus de cannes. Cela n'est pas difficile lorsqu'on a un moulin à eau, & que l'eau ni manque pas, avec un nombre suffisant d'esclaves.

Une sucrerie à dix chaudieres a encore un avantage, c'est qu'un des équipages venant à manquer, on peut faire travailler l'autre, en passant le feu de l'un à l'autre.

Il y a des sucreries où l'on ne peut monter que neuf chaudieres, ce qui compose deux équipages, l'un de cinq & l'autre de quatre chaudieres. Toute la difference de la construction de ces fourneaux consiste dans la cheminée qui ne peut pas se trouver justement au milieu, mais qui doit être entre les deux équipages, & avoir un double tuyau, dont celui qui repond aux quatre chaudieres, ne doit avoir que la hauteur que nous avons marquée ci-devant.

Je doute que les ſucriers de Cayenne, en faveur deſquelles je joins ici ce memoire important, en faſſent un grand uſage, eux qui ont pris l'habitude de changer ſi ſouvent leurs établiſſemens. Ils devroient pourtant avoir ouvert les yeux depuis le tems qu'il y a qu'ils travaillent, & avoir remarqué que les terres neuves & graſſes, les terrains aquatiques ne produiſent que des cannes groſſes à la verité, mais pleines d'un ſuc aqueux, gras, indigeſte, dans lequel le grain qui forme le ſucre eſt comme noyé, égaré & perdu, qu'il faut des tems infinis pour le reunir & pour le cuir, & qu'aprés bien des peines, on ne fait encore qu'un ſucre gras cendreux, ſans grain & ſans fermeté. Je les exhorte donc pour leur avantage à quitter leur ancienne maniere & à donner la preference aux terres qui ont deja beaucoup ſervi. Ils en ſeront quitte en replantant leurs cannes tous les deux ans, & quand il le faudroit faire tous les ans, comme les Anglois le pratiquent dans la plus grande partie de leurs Iſles, & comme les François le font en bien des quartiers de la Martinique & de la Guadeloupe. Ils y trouveront bien moins de peine qu'à defricher tous les cinq ans de nouveaux terrains & à tranſ-

porter leurs établiſſemens.

Il eſt vrai qu'ils auront des cannes d'une moindre groſſeur & longueur, mais ces petites cannes ſeront pleines de ſucre d'un bout à l'autre. Elles en regorgeront pour ainſi dire, à un point qu'il faudra mettre de l'eau dans leurs chaudieres, pour avoir le tems de purifier le ſirop avant qu'il ſoit cuit. Ils verront la difference de leurs ſucres & par la beauté, le grain, la peſenteur & la dureté, & par la quantité qu'ils en tireront, & la facilité de le faire.

Qu'ils examinent donc les peines & les dépenſes qu'il y a à ſuivre leur ancienne maniere & celle de replanter leurs cannes, & ils conviendront qu'ils ont été juſqu'à préſent dans l'erreur.

Pour le reſte de la fabrique des ſucre, je les renvoye à l'ample traité que j'ai fait ſur cette matiere dans lequel je ne crois pas avoir rien obmis de ce qui peut être utile ou neceſſaire à cette importante manufacture.

Le roucou eſt la ſeconde marchandiſe de la Colonie de Cayenne. J'ai parlé de teinture dans mon voyage dés Iſles. Les habitans de Cayenne preſſent & battent juſqu'à trois fois leurs graines : c'eſt pour en tirer davantage. Il s'agit de ſçavoir ſi leur roucou eſt

courir aux Anglois pour avoir des chevaux. Ils y ſont encore moins neceſſaires à préſent, puiſqu'on a fait un très-grand nombre de moulins à eaux, & que les charettes ou cabrouets ne ſont tirés que par des bœufs. Auſſi les Directeurs de la chambre du commerce ſe plaignent bien haut, & ſoutiennent par de vives raiſons que ce beſoin de chevaux n'eſt qu'un pretexte pour avoir un commerce ouvert avec les étrangers & ſe pourvoir chez eux de viandes & de poiſſons ſalés, de farines, de ferremens, d'étoffes, de chapeaux & généralement de tout ce qui entre dans le commerce que la France peut faire avec les colonies : ce qui ruine abſolument le commerce & la navigation des ſujets du Roi. Je ne ſuis pas payé pour appuyer leurs raiſons ; mais je dois dire avec les habitans de Cayenne & des Iſles que les marchands François les laiſſent très ſouvent & exprés manquer des choſes neceſſaires à la vie, afin de les leur vendre à un prix exceſſif, quand ils jugent à propos de leur en apporter; ce qu'ils font en ſi petite quantité & de ſi mauvaiſe qualité, qu'ils les reduiſent à être toûjours dans une diſette extrême.

On dit de plus à Cayenne que ce

qu'on tire des étrangers, ne se paye qu'en sirops ou melaces, qui n'étant d'aucun usage en France, retomberoient en pure perte aux habitans, s'ils n'avoient ce debouché. Je sçai qu'on peut employer les sirops à faire de cette espece d'eau de vie, qu'on appelle aux Isles Guildine ou Taffia; mais cette eau de vie deviendroit encore inutile aux habitans par la grande quantité qui s'en feroit, dont on ne pourroit pas trouver la vente ni chez les Indiens, ni parmi les François. Il seroit donc necessaire de leur permettre de la vendre aux étrangers; mais ces étrangers ne l'achetteront qu'en marchandises & non en argent comptant; ainsi les marchandises qu'ils donneront en échange empêcheront le debit de celles de France, & cet expedient ne fermera pas la bouche des Directeurs du commerce. D'ailleurs on pourra toûjours croire que les habitans ne seront jamais assez scrupuleux pour s'en tenir au debit de leurs sirops ou de leur eau de vie dans le commerce qu'il feront avec les étrangers, & que sous ce pretexte ils venderont leurs sucres & leurs autres marchandises. Le plus court & l'expedient le meilleur pour empêcher le commerce avec les étrangers, c'est de pourvoir abondam-

ment & même ſurabondamment les colonies de tout ce dont elles ont beſoin, ſoit viandes ou poiſſons ſalés, toiles, étoffes, ferremens, vins, eaux de vie de France, chapeaux, farines, eſclaves, & que toutes ces marchandiſes ſoient de bonne qualité, viſitées avant d'être expoſées en vente, à un prix raiſonnable, & que les marchands François prennent en échange les denrées des colonies, bonnes, bien conditionnées & viſitées, à un prix où les vendeurs & les achetteurs trouvent également leur compte. En voilà aſſez ſur cette matiere.

Le ſucre & le roucou ſont donc les deux ſeules marchandiſes qu'on a tiré juſqu'à préſent de Cayenne. Les habitans ont negligé la culture de l'indigo; puiſqu'il n'y a qu'une ſeule indigoterie dans cette colonie. Je n'en vois pas bien la raiſon: car leurs terres graſſes & humides y ſeroient très-propres, & ce ſeroit la premiere choſe à laquelle ils devroient les employer, après qu'ils les ont defrichées. Deux levées d'indigo degraiſſeroient les terres, & les rendroient plus propres à porter des cannes à ſucre, qni étant moins aqueuſes & moins chargées de la graiſſe du terrain, ſeroient plus aiſées à purifier & à cuire, & produiroient du ſucre plus beau & plus ferme.

On ne peut les excuser de ne pas cultiver le cotton, puisqu'il y vient naturellement & sans culture dans les terres occupées par les Indiens : il viendroit bien mieux s'il étoit cultivé. On y employe aux Isles du Vent les terres les plus usées, les plus arides, en un mot celles dont on ne sçait plus que faire. Pourquoi negliger une chose qui ne coute presqu'aucun entretien, & dont on peut tirer un profit d'autant plus considérable, que le debit en est certain, & que six Negres suffisent pour cultiver cent mille pieds de cottonniers. Et d'ailleurs quand on laisse croître ces arbres à une certaine hauteur, ils n'empêchent pas l'herbe de croître, & les bestiaux de paître. Mais si l'on apprehende qu'ils ne fassent du dommage aux arbres, comme il pourroit arriver quand ils sont bas, on peut planter du manioc ou des patates entre leurs rangées, & profiter ainsi de tout le terrain.

Voici encore une autre negligence qu'on ne peut passer à ces habitans, qu'en faveur de leur indolence extrême. C'est de ne point cultiver les cacaotiers. Le païs y est tellement propre, qu'on a remarqué qu'il y a des forêts entieres de ces arbres au Nord de la riviere des

Amazones. Ces arbres ſont naturels au pays : que leur couteroit-il d'en élever? Et quand une fois cet arbre a couvert ſa terre & empêché par ſon ombre les herbes de croître à ſon pied, quelle peine donne-t-il autre que de ceüillir ſes fruits deux fois l'année ? La terre ferme qui eſt à leur diſpoſition, leur offre des terrains immenſes pour planter ces arbres. Quelque quantité de fruits qu'ils en puiſſent receuillir, ils ſont aſſurés de les bien vendre, & ils doivent ſe ſouvenir que ce qui ſe conſomme par la bouche, trouve toûjours un debouchement heureux,

Ils deviendroient bientôt riches : la colonie s'augmenteroit à vûe d'œil, ſi le commerce y fleuriſſoit plus qu'il ne fait. Il fleurira & attirera des marchands & des marchandiſes d'Europe à proportion que l'on trouvera des marchandiſes d'Amerique dans le pays. Mais la colonie diminuera toûjours & s'aneantira à la fin, ſi les habitans ne veulent pas ſortir de la lethargie & de l'indolence où ils ſont plongés depuis tant d'années.

On cultive le Caffe à Cayenne.

On cultive à Cayenne avec ſuccès depuis 1722 les arbres qui portent le caffé. La colonie de Cayenne en a l'obligation à M. De la Motte Aigron, Lieu-

tenant de Roi de cette Isle. Cet Officier ayant été envoyé à Surinam colonie Hollandoise à quatre-vingt lieües de Cayenne, pour y faire un traité pour les soldats deserteurs des deux nations, y vit les arbres qui portent le Caffé. Il s'informa de la maniere qu'on les cultivoit, il l'apprit; mais il sçut en même temps qu'il étoit deffendu sous peine de la vie à tous les habitans de cette colonie d'en vendre ou d'en donner un seul grain aux étrangers, avant qu'il eut été passé au four, afin d'en faire mourir le germe & empêcher par là qu'il fut propre à produire un arbre. Il avoit été obligé de s'en retourner sans en pouvoir emporter avec lui, s'il n'avoit trouvé le nommé Mourgues ci-devant habitant de Cayenne, qui s'étoit retiré pour quelques raisons chez les Hollandois. Il lui parla, l'exhorta à revenir, & pour l'y engager, il lui promit l'œconomat de son habitation, pourvû qu'il lui fit avoir seulement une livre de caffé en cosses qui n'eussent pas été mises au four.

Malgré le risque qu'il y avoit pour Mourgues, s'il avoit été decouvert, le plaisir de retourner parmi ses compatriotes, & l'établissement qu'on lui promettoit, le firent resoudre à contenter M. De la Motte Aigron. Il lui fit trou-

ver une livre de caffé en cosses : ils partirent ensemble sans que leurs coffres eussent été visités, parce qu'on n'eut aucun soupçon qu'il y eut du caffé.

Feu M. De la Motte Aigron en fit semer mille à 12. cens graines dans son habitation & distribua le reste à plusieurs habitans qui les semerent chez eux. Ces graines leverent à merveille. En moins de trois ans les arbres rapporterent du fruit, de sorte qu'il y en a à present plus de soixante mille pieds portans, & on en plante tous les jours. Il ne faudroit que cet arbre pour enrichir cette colonie, vû la consommation qui se fait de ce fruit dans toute l'Europe.

Il est devenu tellement à la mode que tout le monde s'en est fait une habitude. Les Medecins l'ont approuvé & en donnent eux mêmes l'exemple, il s'agit de sçavoir à present lequel de tous les Caffés est le meilleur. La Compagnie qui fait un commerce considerable à Moca, & qui a interêt à faire debiter celui de l'Isle Bourbon & de l'Isle Royale, a fait des répréſentations ausquelles la Cour a eu égard, & le Caffé de Cayenne s'est trouvé chargé de vingt sols par livre pour les droits d'entrée dans le Royaume, à moins que les habitans ne le fassent pas-

ſer en Hollande, dont on leur laiſſe la iberté.

On me permettra de faire ici une reflexion ; ſi le caffé de Cayenne paſſe en Hollande, voilà une porte ouverte au commerce avec les étrangers : car les Hollandois qui ne cherchent qu'à debiter leurs marchandiſes, ne manqueront pas d'en apporter à Cayenne, & de les troquer pour du caffé, & comme ils ont le talent de les donner à beaucoup meilleur marché que les François, celles mêmes qu'ils ont achettées en France; les marchandiſes de France n'auront point de debit dans cette Iſle, & les plaintes des Directeurs du commerce recommenceront toûjours.

Que ſi le caffé de Cayenne eſt d'abord porté dans les ports du Royaume & mis dans des magazins d'entrepôt, & enſuite envoyé en Hollande, les frais en conſumeront tout le profit, & les habitans ſeront reduits à abandonner la culture de ces arbres qui leur deviendroit inutile & même à charge. Ceux de la Martinique où le caffé vient en perfection, ſont dans le même cas, & tous ſeront obligé de n'en cultiver que pour leur uſage, ou pour en vendre quelques parties aux Vaiſſeaux François qui les feront entrer en France, & qui le donne-

ront à meilleur marché que la Compagnie, parce qu'il leur aura beaucoup moins couté.

Je ne dois pas entrer dans le detail des differences qu'on prétend qu'il y a entre le caffé qui vient des colonies Françoises de l'Amerique & celui qui vient d'Asie : mais je dois dire qu'on en fait des épreuves à Paris devant des personnes du premier rang, qui ont donné la préference à celui de l'Amerique. Quand nous supposerions que ce dernier ne fut pas meilleur en lui même que celui d'Asie, il est certain qu'il doit être infiniment meilleur par accident : on le peut avoir plus frais & par consequent encore tout rempli de cette huile ou de ce baume, en quoi consiste tout ce qu'on y remarque de meilleur. Cette huile y est en si grande quantité qu'on la voit nagèr sur la liqueur, quand on l'a versé dans des tasses. Son odeur est charmante : les gens les plus delicats n'y trouvent rien à desirer, & conviennent que le fameux caffé à la Sultane, que les voyageurs de Moca relevent si fort n'a rien ou presque rien audessus de celui de l'Amerique. On en peut avoir de tout frais ceuilli deux fois chaque année, un mois ou six semaines, ou tout au plus deux mois après qu'il a été dé-

taché de l'arbre ; au lieu que le plus récent d'Aſie a toûjours près de deux ans avant d'être arrivé aux ports de mér d'Europe. Que ne doit-il point perdre pendant ce long terme & le long voyage qu'il a fait ? D'ailleurs les frais de l'achat ſur les lieux & du tranſport, ſont bien moins conſidérables. Les habitans ſe contenteroient de le vendre dix ſols la livre ſur les lieux : quand on ajoûteroit cinq ſols par livre pour le fret, la commiſſion & les autres dépenſes & cinq ſols pour les droits d'entrée dans l'Etat ; il ne reviendroit qu'à vingt ſols ſur les ports de mer, & quand la voiture à Paris & les autres menus frais iroient encore à 5 ſols, tout cela ne feroit que 25 ſols, de ſorte qu'on pourroit le donner à quarante ſols, & y faire un profit de ſoixante & quinze pour cent ; ce qui eſt un objet conſidérable & un gain qui doit contenter tout marchand un peu raiſonnable. Je ne dis pas conſcientieux : car les marchands ne ſont pas ſuſceptibles de ce point là ; mais leur interèt qui eſt la premiere regle de leur conduite, les y devroit faire penſer & les perſuader que ſi le caffé étoit à quarante ſols, & d'une auſſi bonne qualité que celui dont je parle, tout le monde en prendroit, on s'y accoutumeroit, on s'en feroit une habi-

tude & en peu de tems une néceſſité indiſpenſable.

Le caffé produiroit encore une plus grande conſommation de ſucre, & par une ſuite néceſſaire une augmentation réelle & conſiderable des revenus du Roi, & un profit ſûr & clair pour les Fermiers.

Il faut encore ajoûter que les perſonnes delicates auroient ſi elles vouloient, du caffé à la Sultanne, en achettant le caffé dans ſa coſſe; puiſque l'excellence de ce caffé conſiſte dans la pellicule qui enveloppe ce qui ſepare les deux amandes. Or cette pellicule feroit entiere & ſans alteration; parce que ce caffé auroit été peu de tems à venir en Europe. Cette conſidération doit porter les perſonnes de bon gout & ſurtout les Dames, à prendre la protection du caffé de l'Amerique.

Culture du Caffé.

L'arbre qui produit le caffé n'eſt point delicat: il ſe cultive le plus aiſément du monde. Les terrains maigres dont on ne peut plus rien tirer, lui ſont bons. Il y germe, il y pouſſe, & produit un arbre très beau. Les graines que l'on veut ſemer ne doivent point avoir été ſechées au Soleil, encore moins au four, l'un & l'autre feroient mourir le germe. On doit mettre tremper les graines ou fêves dans l'eau vingt quatre heures a-

vant de les mettre en terre. Cette preparation ſert à les amollir & à donner lieu au germe de rompre plus aiſément la graine & de pouſſer. On les ſeme pour l'ordinaire dans une caiſſe remplie de bonne terre, c'eſt-à-dire, de terre dont on a eu ſoin d'ôter les petites pierres & le gros ſable. On les couche ſur leur plat & on les couvre de terre legerement; afin que le germe ait moins de peine à la percer. On les éloigne les unes des autres d'environ trois pouces, & on a ſoin de les arroſer tous les jours de maniere à ne pas les decouvrir. Il faut attendre ſept à huit jours avant que le germe paroiſſe: alors il romp la fêve qui le renfermoit & pouſſe une tige delicate dont l'extrémité eſt couverte des parties évaſées de la fêve même. Il ne poroît en cet état que comme un piſtile dont la tête en ſe developpant ſe change en feuilles. Il n'en paroit d'abord que deux. La tige continuant de croître, le centre en pouſſe deux autres, & à meſure qu'elle croît, le nombre des feuilles croît auſſi. Elles ſont toûjours couplées. Qand ces tiges ſont arrivées à la hauteur de ſix à ſept pouces, & qu'elles ont ſix à huit feuilles, on prend un tems de pluie ou d'une roſée abondante, & on les tranſplante dans le terrain qu'on leur a preparé &

bêché assez profondement, & bien netoyé de toutes sortes d'herbes & de racines. On observe une distance de sept à huit pieds entre chaque tige que l'on met en terre, & on prend garde qu'elles ne soient point exposées au vent de Nord.

Cet arbre croît assez vîte pourvu qu'on ait soin d'empêcher qu'il ne soit suffoqué par les herbes que la terre produit abondamment dans ces pays chauds & humides. Il vient naturellement fort rond. Ses branches, ou pour parler plus juste, ses rameaux croissent avec beaucoup de regularité, & font un effet fort agreable. A quinze ou dix-huit mois le tronc est gros comme la jambe, & il a sept à huit pieds de hauteur de tige & de branches. Il commence alors de donner du fruit. On ne peut gueres mieux le comparer qu'à une cerise, fort adherante à la branche & d'un assez beau rouge. Il noircit peu à peu, à mesure qu'il approche de sa maturité; c'est la marque qu'il est tems de le ceuillir. La peau rougeâtre ou noirâtre renferme deux fêves jumelles accolées l'une contre l'autre, qui sont encore un peu molles & gluantes. A mesure que cette peau se seche, elle devient comme un parchemin qu'on ôte aisément, & c'est

àprès ce depouillement que les deux fêves paroiſſent, & que la peau mince qui eſt entre elles tombe d'elle même. les fêves ainſi depouillées ſont entaſſées dans un grenier ou autre lieu à l'abry de la pluie, de l'humidité, du vent & du Soleil. Cette preparation leur eſt néceſſaire pour conſommer une partie de l'huile qu'elles renferment, qui a une acreté & un gout de verd deſagreable, quand il y en a trop.

Quant à la fleur qui precede les coſſes, elle reſſemble ſi fort à celle du pêcher, qu'il eſt aiſé de s'y meprendre.

Cet arbre porte deux fois l'année. La recolte d'hiver dans les païs ſitués au Nord de la ligne, ſe fait au mois de May, & celle d'eſté au mois de Novembre.

On voit des caffés à Cayenne qui à l'âge de cinq ans avoient dix-huit pieds de hauteur, & donnoient juſqu'à ſept livres de fêves par recolte. On prétend que ces productions ſont exceſſives & qu'elles épuiſſent bientôt l'arbre & le font mourir. Cinq livres à chaque recolte doivent contenter un habitant raiſonnable, & quand il ne le vendroit que dix ſols la livre, il me ſemble qu'un arbre qui coute ſi peu, & qui produit cent ſols par an, recompenſe abondam-

ment son maître des peines qu'il s'est données pour l'élever & pour l'entretenir. Au reste cet entretien est peu considérable : il suffit d'empêcher les herbes de le suffoquer, & pour ne pas perdre tout-à- fait ses peines, & tirer du terrain tout ce qu'il est en état de produire, on peut planter des patates dans tout l'espace qui est entre les arbres. Elles empêcheront les mauvaises herbes & donneront une racine dont on ne peut gueres se passer dans le pays, puisqu'elle y sert de pain en plusieurs endroits, & qu'elle est trés-agreable au gout & d'une digestion aisée quoique très-nourissante,

Je viens de recevoir de la Martinique un acte authentique qui levera tous les doutes que l'on pouvoit encore avoir sur le caffé. On y a joint un dessein d'une branche de cette arbre tirée sur le naturel. On la donne ici dans toute sa grandeur. Voici l'acte.

Monsieur Blondel Intendant de Justice, Police, Finance & Marine des Isles du Vent, s'étant trouvé aujourd'hui au quartier de Sainte Marie chez Monsieur de Survillicé ancien Colonel des milices de la même Isle, a vu dans son jardin plusieurs pieds de caffé & entre-autres neuf arbres qui sont hors de

terre depuis vingt mois, ſuivant le raport dudit Sieur de Survillicé, & ayant examiné un de ces neufs arbres qui ſont à peu près d'une grandeur & d'une forme égale. Il l'a trouvé d'une tige fort droite, dont le diametre à fleur de terre, eſt d'un pouce & demi toûjours en diminuant également juſqu'à la cime de l'arbre, haut de ſix pieds. La premiere branche eſt élevée de neuf à dix pouces ſeulement audeſſus du terrain. La ſeconde à quatre pouces audeſſus de la premiere. La troiſiéme à trois pouces audeſſus de la ſeconde, & ainſi de ſuite en diminuant proportionnellement juſqu'à la cime. Les branches toûjours de deux en deux diametralement oppoſées & ſortans de la tige par differens rhumbs de vent au nombre de cinquante-huit branches; ce qui forme un arbuſte des plus agreables à la vûe, bien garni, d'une figure ronde, depuis le bas juſqu'au haut finiſſant en pain de ſucre.

La moyenne branche a vingt nœuds, & les nœuds moyens, proportionnels plus de vingt fruits noués.

La même branche en fournit encore d'autres petits, à meſure que l'arbre croît.

Les feuilles ſont à-peu-près comme celles de ceriſiers, dans la forme & dans

la couleur ; mais un peu plus épaiſſes, plus liſſées & plus dentelées aux extrémitez. Elles ſont tombantes & ſortent de chaque nœud des branches de deux en deux, ainſi que les branches ſortent de la tige.

Les fleurs ſont d'une odeur douce & très-agreable, & reſſemble à celles de jaſſemin commun. Elles ſortent de chaque nœud des branches. Ces nœuds ſont ſi près les uns des autres, que lorſque l'arbre eſt en fleur, la branche pourroit faire une guirlande fort garnie.

Les fruits ſont de la figure des Juinbes, d'abord d'une couleur verte qui devient rouge, lorſqu'il approchent de leur maturité.

Chaque fruit contient deux graines. Il y a ſur l'arbre du fruit verd & du fruit meur en même tems, & chaque fruit noué vient en maturité.

Les productions de cet arbre ſeront extrémement abondantes, ce qui ne ſe pourra pourtant ſçavoir au juſte que quand les fruits auront été ceuillis, parce que cet arbre pourroit bien reſſembler à quantité d'autres, qui ſouvent ſont chargés de fleurs & de fruits noués dont quelques uns ſechent & ne viennent point à maturité. C'eſt ce qui ſera examiné dans la ſuite attentivement, pour en rendre compte.

Il

Il y a dans l'Isle Martinique plus de deux cens arbres de cette force qui portent fleurs & fruits , & plus de deux mille moins avancés, & quantité d'autres dont les graines sont seulement hors de terre ; de sorte que l'on peut esperer que ce sera une culture favorable aux colonies des Isles du Vent.

Fait à Sainte Marie de la Martinique chez Monsieur de Survillicé, le 22 Fevrier 1726 , signé , Blondel Jouvencourt.

Le même M. de Survillicé me marque que les neufs arbres dont Monsieur l'Intendant parle dans l'acte ci-dessus , ont produit dans une année quarante-une liv. & demie de caffé bien seché, outre plus de deux mille graines qu'il a donné à ses amis, pour planter, sans compter celles qui lui ont été volées.

Il m'assure encore qu'il en eut recueilli quatre fois autant sans les fourmis & les puchons qui ont fait tomber les fleurs & les fruits.

On peut juger delà qu'elle peut être la production de cet arbre, & combien il peut être utile aux colonies.

M. de Survillicé en a actuellement plus de trente mille pieds qui commencent à porter , & plus de vingt mille autres qui porteront incessamment.

Il n'est pas le seul qui a planté des caffés à la Martinique, & comme ces peuples sont laborieux & intelligens, il faut esperer qu'ils nous fourniront bientôt assez de caffé pour toute la France & pour les Royaumes voisins.

Des bois propres à la teinture, à la medecine & à mettre en œuvre.

C'est la faute des habitans de Cayenne, s'ils ne font pas des fortunes aussi considérables que ceux des autres colonies : c'est à leur indolence qu'ils doivent s'en prendre. Pourquoi bornent-ils leur commerce au sucre & au rocou, eux qui peuvent cultiver une prodigieuse quantité de cacaotiers, de cotteniers, de caffés, d'indigo & autres choses qui entrent dans le commerce ?

Le bois de bresil y devroit tenir sa place. C'est ce bois qui a donné le nom à cette vaste étendue de pays, qui fait aujourd'hui la richesse du Portugal. Il ne faut pas croire que la riviere des Amazones qui est où devroient être la borne d'entre nos terres & celles des Portugais, soit aussi la borne des terres qui produisent ce bois, il croit dans toute la Guianne & dans presque tout le reste de l'Amerique : si les Portugais

ont eu assez d'esptit pour persuader que le meilleur bois de bresil étoit celui qui croissoit aux environs de Fernambourg, il faut en avoir assez pour detromper le public de cette charlatannerie, & rien n'est plus aisé; puisqu'il ne faut qu'employer tous les bois du Bresil pris indifferemment dans tous les endtoits qui en produisent; & pourvu qu'ils soient bien choisis, coupés dans la saison propre, conservés pendant la traversée; ensorte qu'ils ne soient point imbibés d'eau, & surtout de celle de la mer, & mis en œuvre avec le même soin; on connoîtra que tout bois de bresil, soit qu'il passe sous le nom de bois de Fernambourg, de Sainte Marthe, de Jucatan, de Compêche, ou des Isles, est le même bois de bresil, & produit la même couleur, que l'on rend plus vive ou plus foncée par les ingrediens qu'on y joint.

L'âge des arbres produit une difference notable dans la couleur de leur bois. Le cœur de l'arbre est d'une toute autre couleur que son aubier, ou que ce qui se trouve entre l'aubier & quelques pouces avant d'arriver au cœur. Un arbre coupé pendant sa sêve, n'a pas les couleurs si vives & les teins aussi marqués, que quand il est coupé

après que la ſève s'eſt incorporée & a nourri l'arbre; en un mot quand l'arbre n'en a plus que ce qu'il en tire journellement de la terre;ce qui eſt bien different & en bien moindre quantité que ce que la terre lui en fournit dans le tems des pluies, ou au renouvellement des saiſons.

Il y a encore une difference très-ſenſible entre deux arbres de même eſpece & de même âge, dont l'un eſt planté dans un lieu bas, aqueux & humide, & un qui eſt dans un endroit élevé, ſec, expoſé au vent & au Soleil. Le bois de ce dernier ſera plus compact, plus peſant, plus dur, plus coloré: il aura moins d'aubier: il paroîtra un tout autre arbre, & ſon bois ſemblera d'une eſpece toute differente.

C'eſt ainſi que le même bois de breſil eſt tantôt du bois de Japan ou du Japon, tantôt du bois de Lamon, tantôt du bois de Sainte Marthe, de Jucatan, ou de Campêche, & ſouvent il n'eſt que du breſiliet, c'eſt-à-dire, du petit breſil, quand il vient des Iſles du Vent.

Mais croit-on que tout le bois de breſil qui vient des Portugais, ſoit du bois de Fernambourg? Peut-on s'imaginer qu'ils ſont aſſez ſcrupleux pour

ne prendre que celui qui croît dans cette Capitainerie ou Gouvernement? Car tout celui qu'ils apportent, est de Fernambourg, si on les en veut croire. Ils sont trop habiles dans le commerce, pour aller decouvrir au public un mistere qui nuiroit à leurs interêts. Ils se sont donnés des mouvemens extraordinaires pour mettre ce bois en reputation, & pour persuader le monde que celui de Fernambourg est le meilleur, le plus beau, le plus coloré & le plus propre aux usages auxquelles on l'employe. Ils n'ont garde de découvrir que tout celui qu'ils debitent, ne vient pas réellement de cette Capitainerie. Vient-il de Rio Janeyro, ou de la plata, c'est toûjours de Fernambourg. On le vend pour tel, & les marchands qui le vendent en Europe, l'eussent-ils achetté eux-mêmes sur des lieux éloignés de deux ou trois cens lieues de Fernambourg, ne laisseront pas de le vendre sous ce nom, qui lui donne un prix bien plus considérable, que s'il n'étoit vendu que sous le veritable nom du pays qui l'a produit.

Les ouvriers qui le mettent en œuvre, ajoûtent à cette tromperie une friponnerie encore plus grande. Ce sont pour l'ordinaire les Ebénistes, ou ou-

Tromperies des marchands & des ouvriers.

vriers de placage. Ils le coupent en feuilles fort minces, qu'il font bouillir dans une teinture qui lui donne la couleur nécessaire pour en faire du bois de Japan ou du Japon, du bois de Lamon, ou autre selon leurs interêts, ou les modes qu'ils ont eu soin d'introduire. Plus ces bois sont censés venir d'un pays éloigné, & où le commerce est difficile, plus ils doivent être rares & cheres : c'est ce qu'ils cherchent : c'est à quoi ils reussissent à merveille : il ne leur en faut pas davantage ; & c'est ainsi que le public est trompé ; mais il veut l'être, & les marchands & les ouvriers y trouvent trop avantageusement leur compte pour le detromper là dessus.

Au reste le bois de bresil, de quelque pays qu'on le fasse venir, est un grand arbre dont l'ecorce est rougeâtre, & un peu épineuse. Ses principales branches sont grosses & fort étendues, garnies de plusieurs rameaux chargés d'une infinité de petites feuilles assez semblables à celles du boüis, dures, cassantes, d'un verd pâle, qui tombent & naissent successivement, sans jamais laisser l'arbre entierement depouillé. Il porte des petites fleurs d'un rouge éclatant, d'une agreable odeur, dont le pistile se change en un petit fruit plat & rouge, qui

renferme deux ſemences plates à peu près commes celles des citrouilles, mais plus petites; elles ſont rouges. On ne rémarque point que les oiſeaux s'en nouriſſent : il n'en faut pas davantage pour conclure qu'elles ne ſont bonnes à rien.

L'aubier eſt d'un rouge pâle, qui augmente en couleur à meſure qu'il approche du cœur qui eſt d'un rouge ponceau.

Ce bois eſt peſant, dur, compact. Il ſe ſcie plus aiſément qu'il ne ſe fend, quoique ces fibres ne ſoient pas mêlés.

Les teinturiers l'employe pour la couleur rouge qu'ils donnent à leurs ſoyes & laines, & ils en ſçavent augmenter ou diminuer la couleur ſelon les teints dont ils ont beſoin. Les ouvriers en marqueterie & les Ebéniſtes en employent beaucoup, & entendent à merveille à charger ou diminuer ſa couleur. On l'apporte en groſſes pieces qui peſent quelquesfois juſqu'à mille livres.

On ſe ſert de la pouſſiere qu'on en tire pour quelques maladies. On prétend que l'infuſion de ce bois ou de ſa pouſſiere fortifie l'eſtomac. Si les bois durs ont cet vertu, celui-ci doit être bien eſtimé : car il en eſt peu de plus durs. On dit encore que cette infuſion

eſt aſtringente, qu'elle calme l'ardeur de la fievre. Je ne vois pas bien quel rapport ces maladies ont les unes avec les autres, pour craindre un même remede.

Bois jaune. Les environs de Cayenne ſont pleins de bois jaune. Pour lui faire plus d'honneur & le vendre plus cher, on l'appelle bois de citron. Ce dernier nom n'eſt pas uſité aux Iſles du Vent : on ſe contente du premier.

Erreur de M. Lemery. M. Lemery s'eſt trompé dans ſon dictionnaire, page 481; quand il a confondu le bois jaune avec le bois de chandelle. Il eſt vrai que quand le bois jaune eſt ſec & fendu en éclats, on en fait des torches ou flambeaux, comme on en fait du bois de chandelle; mais ce ſont deux arbres entierement differens. Le bois de chandelle n'a jamais plus de ſix à ſept pouces de diametre; il eſt blanchâtre ou plûtôt gris. Sa ſeule bonne qualité eſt de brûler en perfection; parce qu'il eſt gras & un peu onctueux, quoiqu'il ne le paroiſſe que quand il eſt allumé : au lieu que le bois jaune ou, ſi l'on veut le bois de citron, eſt un très-grand arbre qui vient partout dans les montagnes, comme au bord de la mer. J'en ai vû de plus de deux pieds de diametre. Il eſt comme imbibé d'une réſine

résine jaune extrémement amere dont on se sert avec succès pour oindre la tête des enfans qui ont la gaile ou la teigne, en moins de rien ils sont netoyés & gueris. Ce bois est dur, compact & pésant. Après ce que j'ai vû à la Guadeloupe, je puis dire qu'il est presqu'incorruptible. Sa couleur est belle & vive : plus l'arbre est vieux, plus le cœur est d'un jaune doré. L'aubier ne l'est pas tant. Sa feuille approche de celle de laurier : mais elle est plus petite & plus moëlleuse. Ses fleurs sont comme des fleurs d'oranges avortées ou trop évasées : elles ont une très-foible odeur de jasmin : c'est lui en donner le nom à bon marché. Les fruits qui succedent à ces fleurs sont noirs, de la grosseur & de la figure des grains de poivre.

On employe cette arbre pour la charpente : il est trop pesant pour la menuiserie dans le pays où il croît. Celui qu'on apporte en Europe, s'employe dans les ouvrages de marqueterie. Quand il a un peu perdu sa couleur, il est facile de la lui redonner.

Si le bois de fer étoit d'un aussi bon debit en Europe que celui du Bresil, bresillet de Campêche, de la Jamaïque, de Sainte marthe & autres especes de même genre, les habitans de Cayenne Bois de fer.

en chargeroient bien des vaisseaux, s'ils vouloient pourtant se donner la peine de le faire couper & apporter aux embarcadaires ; mais leur repos leur est plus precieux que toute autre chose au monde. Il y en a même très peu qui se donnent la peine de faire valoir leurs habitations par eux-mêmes : ils en confient le soin à des œconomes ou commandeurs. C'est prendre beaucoup sur eux, quand ils permettent à leur homme d'affaire de les informer de ce qui se passe chez eux : ils sont assez occupés du soin de faire bonne chere : c'est là leur occupation la plus serieuse & la plus importante : c'est l'unique chez plusieurs.

Le bois de fer se trouve partout en quantité. Il y en a de deux sortes. Celui que l'on connoît simplement sous ce nom, est d'une couleur rougeâtre foncé. En le sciant d'une certaine maniere, il paroit ondé de differens teints. L'arbre est grand, droit & gros, on en voit qui ont plus de deux pieds de diametre. Il est pesant & compact. Ses fibres sont deliées & mediocrement mêlées. Il se scie assez bien hors le tems de la sêve : car quoiqu'il paroisse sec, il a surtout dans ce tems quelque chose d'onctueux & de gluant qui est amere. Son écorce n'est

pas épaiſſe : elle eſt griſe en dehors & rougeâtre en dedans, & d'un gout ſtirptique & acre. On prétend que les Indiens ſe ſervent de la râpure de cette écorce pour la gueriſon de pluſieurs maladies, ſurtout de celles où il y a du virus. La decoction de cette ſciure excite une ſueur abondante & beaucoup de tranſpiration. Si cela eſt, elle doit être excellente pour ces ſortes de maux & pour les rumatiſmes, engourdiſſemens & autres maux qui attaquent les jointures.

On appelle bois de fer blanc la ſeconde eſpece. Ce nom lui convient, parce qu'il eſt extrémement dur & de couleur blancheâtre. C'eſt le deſeſpoir des Tallandiers : Il faut qu'ils ſoient bien habiles pour donner à leurs haches une aſſez bonne trempe, pour qu'elles ne rebrouſſent pas ſur ces arbres, ou qu'elles ne ſautent pas en pieces. Les Negres ont ſouvent la malice de donner leurs coups à faux : il n'en faut pas davantage pour faire ſauter la hache. Si on ne cherche que la dureté dans un arbre, on la trouve à coup ſûr dans celui-ci. Il ne devient jamais fort gros, & ne paſſe pas ſix à ſept pouces de diametre. On l'employe ordinairement de brin. On s'en ſert à faire des faitages & des ſabliers de ca-

Bois de fer blanc.

[illegible]
[illegible] Europe.

Bois d'Inde. [illegible] le nom de bois de Campêche, ou de la Jamaïque, ou de Sainte Croix; comme si c'étoit une espece d'arbre qui fût particulier à ces lieux. Il vient dans toute l'Amérique. Le continent de la Guiane en est plein. Son écorce est mince, unie, peu adhérente: hors le tems de la sève, elle est grise & comme légerement argentée. Cet arbre aime les lieux élevés, secs & pierreux. Il devient très grand, très-gros & fort branchu: mais il est long-tems à croître; aussi est-il très-dur, compact & pesant. Ses feuilles sont assez semblables à celles du laurier, mais plus grandes. Elles se sechent aisément, & elles ont un goût piquant de canelle & de gerofle. On peut se passer de ces deux aromates, en employant ces feuilles en leur place. Il porte un fruit rond de la grosseur d'un pois, qui a de petites excroissances en forme de couronne, qui est plus acre que la feuille, & qui con-

tient un melange de poivre, de muscade & de gerofle d'une odeur très-agreable, & qu'on peut substituer à ces trois choses. C'est pour cette raison qu'il est deffendu d'en apporter en France. Les Indiens & ceux qui demeurent dans les lieux où il croît, en consomment beaucoup. Ce bois se travaille parfaitement bien : il se polit à merveille : il est aisé à tourner. On l'employe aussi dans la teinture, & les Medecins s'en servent aussi. On prétend qu'il est cephalique, stomachal, & qu'il resiste au mauvais air & à la malignité des humeurs. Mais comme cet aromate est fort chaud, il en faut user avec discretion.

Le simarouba n'est pas un arbre particulier à Cayenne : il y en a dans toutes les Isles : il est connu sous le nom de bois amer. Le nom de simarouba est Indien ; mais je ne sçais pas dans quel langage il a pris naissance. J'ai parlé de cet arbre & de sa vertu dans un autre endroit de ce voyage, auquel le lecteur aura recours. Bois de Simarouba.

Il y a des connoisseurs qui ayant à mettre en œuvre le gayac, donnent la préference à celui du Bresil & de la Guianne. Les Européens établis dans les autres parties de l'Amerique n'en demeurent pas d'accord. Je ne dois pas Bois de gayac.

être juge de ce differend : il me doit ſuffire de faire la deſcription de cet arbre que l'on trouve partout dans ce vaſte continent, & dans les Iſles qui en dépendent, & que la maladie que les Eſpagnols ont apportée en Europe, a mis en vogue.

C'eſt un des plus gros arbres entre les bois durs : car il s'en trouve de bien plus gros entre ceux qui ne ſont pas d'une ſi grande dureté ni d'une ſi grande peſanteur. Son tronc s'éleve ſouvent juſqu'à plus de vingt pieds avant de ſe diviſer en branches. Il eſt couvert d'une écorce épaiſſe, griſe, aſſez unie, gommeuſe & peu adherante. Elle couvre un bois très-dur, compact, peſant, dont les fibres ſont deliées & mêlées, melangées de pluſieurs couleurs, entre leſquelles la brune, la rougeâtre & la noire dominent. Ce bois eſt acre au gout. Ses feuilles ſont ovalles, en pointe. Contre l'ordinaire des bois durs, elles ſont graſſes & bien nouries, d'un verd foncé, & en quantité. Il porte des bouquets de petites fleurs jaunâtres dont les pedicules ſont verds, dont le piſtille ſe change en un fruit de la groſſeur d'une petite noix ronde & brune qui renferme une amande orangée aſſez ſolide & amere.

Ce bois se scie aisément : mais il est très-difficile à fendre. Il se travaille fort bien sur le tour : & comme il est mêlé & point du tout poreux, on en fait des mortiers admirables. Avant que les Indiens eussent des instrumens de fer, ils les creusoient par le moyen du feu qu'ils mettoient sur la partie qu'ils vouloient creuser, & quand le feu y avoit agi autant qu'ils le jugoient à propos, ils gratoient l'endroit brûlé avec des coquilles de moules, & puis recommençoient à y remettre des charbons ardens & à grater de nouveau, jusqu'à ce qu'ils eussent donné au tour la profondeur & la figure qu'ils vouloient lui donner. Ils avoient des pilons de la même matiere, & se servoient de ces instrumens pour piler le mahis & toutes les graines qu'ils vouloient reduire en poudre, ou dont ils vouloient tirer l'huile. Quoiqu'ils n'ayent pas encore l'usage du tour, les outils de fer qu'on leur apportés, les mettent en état de pousser plus vîte leur ouvrage. Ils employent pourtant encore le feu & les coquilles pour l'achever & le polir. Les Européens le tournent & font leurs ouvrages bien plus vîte & bien mieux. Les ouvrages qu'on en fait, sont pour ainsi dire, éternels : ils ne craignent que le feu : mais leur pensanteur

en rend le tranſport incommode.

Les Indiens s'en ſont ſervi de tout tems pour guerir le mal de leur pays, que les Eſpagnols & les Italiens appellent mal François, que les François appellent mal de Naples, qu'on devroit avec plus de raiſon & de juſtice appeller mal Ameriquain, puiſqu'il en vient réellement & veritablement, & qu'il étoit inconnu en Europe, avant que les Eſpagnols l'y euſſent gagné & en euſſent infecté le reſte du monde, & qu'on connoit partout ſous le nom de groſſe verole.

Les Indiens s'en ſervent d'une toute autre façon que les Européens. Ceux-ci employent la rapure de l'écorce & du bois, & ſe gardent bien de ſe ſervir du cœur. Ils preferent les arbres les plus gros & les plus vieux à ceux qui le ſont moins. Les Indiens au contraire ne choiſiſſent que les arbres les plus petits & les plus jeunes. Ils negligent les écorces & l'aubier, & n'employent que le cœur qu'ils font bouillir longtems dans l'eau, dont ils font une ptiſanne ſudorifique, qui chaſſe au dehors tout le virus, & qui ayant tout expulſé par les pores de la peau qu'elle a dilatés, les referme enſuite, en deſſeche les ulceres, fortifient les parties affoiblies, &

furtout les jointures, & rend à ces infortunés malades une fanté des plus parfaite. Qui a raifon? c'eft aux medecins à nous le dire, & à nous à les croire fi nous le jugeons à propos.

On tire en deux manieres la gomme de cet arbre. Tout dur qu'il eft, il en a. La premiere maniere eft de faire des incifions à fon écorce. Si on les fait dans le tems que la fêve monte, on en tire une plus grande quantité; mais elle doit être moins bonne, parce qu'elle eft plus crue & trop mêlée de l'humidité de la terre & du fuc qui étoit deftiné par la nature à nourir l'arbre & à le faire croître. Si on ne les fait qu'après le tems de la fêve, on en a moins: mais elle eft meilleure, plus cuite, plus remplie d'efprits & de fels. Gomme de gayac.

La feconde maniere eft de ne faire aucune incifion, & de fe contenter d'amaffer celle que l'arbre jette de lui même, excité par la chaleur. Cette gomme eft très-parfaite: & quoiqu'en bien plus petite quantité, elle produit des effets incomparablement plus furs, plus prompts & meilleurs.

La bonne gomme de gayac doit être d'un rouge foncé, brun, fans être opaque: elle doit être pefante, friable, d'une odeur agreable & cephalique. On

la peut prendre en bol, & en meſurer la quantité à la force du malade & à la malignité de la maladie, & après le bol on doit faire prendre au malade quelques cueillerées d'eau cordiale : elle eſt moins degoutante étant priſe de cette maniere. Quand on la fait infuſer, on choiſit plûtôt le vin blanc que l'eau. De quelque maniere qu'on l'ait donné, il faut tenir le malade chaudement, & aider autant qu'il eſt poſſible à la ſueur qui arrive. Plus elle eſt abondante & plus on doit eſperer.

Il ne faut pas être atteint de cette vilaine maladie, pour ſe ſervir du gayac en ptiſanne ou en bol : c'eſt un remede excellent pour purifier la maſſe du ſang, pour reſiſter au venin, au mauvais air, pour fortifier les jointures. On s'en ſert avec ſuccès pour ſoulager, & même pour guerir ceux qui ont la goute ſciatique & des rhumatiſmes. Voilà bien des vertus qui devroient faire entrer le gayac & ſa gomme dans la medecine & en faire faire une plus grande conſommation que celle qu'on en fait aujourd'hui.

J'ai parlé de l'arbre qui porte l'huile, ou le baume de copahu dans mon voyage des Iſles : il n'eſt pas néceſſaire de repeter ici ce que j'en ai dit ; mais je dois ajoûter que le baume du copahu qui

vient du Bresil & de la Guianne est bien meilleur que celui qu'on tire de la côte de Caraque. C'est le même dans le fond ; mais il est moins sujet à être mélangé avec des huiles qui en augmentent la quantité , & en diminuent par consequent la vertu. Les Indiens de Guianne & du Bresil sont apparemment plus honnêtes gens que ceux de Caraque. Aussi remarque-t on que ce dernier est plus clair, moins chargé, moins odorant. Cela peut venir de ce qu'il a été melangé , ou de ce qu'il a été tiré de l'arbre à force dincisions faites dans le tems de la sêve : au lieu que celui de Guianne sans être vieux (ce qui le fait jaunir & épaissir,) est naturellement plus chargé & plus coloré. Son odeur est plus aromatique, & les effets qu'il produit sont plus prompts & plus sûrs. J'ai parlé amplement de ses vertus dans l'endroit cité ci devant.

Bois & baûme de copahu.

On trouve dans le Bresil & la Guianne, surtout dans les endroits élevés, secs & picoreux, un arbre qui ressemble beaucoup au bois d'inde que j'ai decrit ci-dessus : c'en est assurément une espece, quoiqu'un peu differente : car l'arbre est bien plus petit : ses feuilles sont plus molles : ses fruits sont plus gros & ont une odeur de gerofle assez

Canelle blanche.

piquante. Son écorce ſeule eſt ce qu'on en tire : on en envoye en Italie & en Allemagne. On la nomme canelle geroflée. On a auſſi découvert cet arbre dans l'Iſle de Madagaſcar. On lui a donné le nom de bois de crabe, ou de capelet. On prétend que ſes fruits ſont employés dans la medecine, qu'ils ſont cephaliques, propres pour les eſtomacs froids & pareſſeux, pour chaſſer les vens, pour exciter l'appetit, qu'ils aident à la digeſtion, & qu'ils ſont cordiaux & alexiteres.

Je ne vois point de raiſon pour empêcher qu'on en introduiſe l'uſage & le commerce en France, puiſque rien ne nous oblige à favoriſer celui que les Hollandois ſont ſeuls de cet aromate, depuis qu'ils ont chaſſé les Portugais de l'Iſle de Ceylan. On les contraindroit à donner leur canelle à meilleur marché, ſi on introduiſoit un autre aromate équivalent. C'eſt la premiere écorce qu'on enleve & qu'on apporte en Europe : il faudroit eſſayer ſi la ſeconde ne ſeroit pas plus parfaite. Qui ſçait ſi cette canelle n'eſt pas de même eſpece que celle de Ceylan, & que ſon gout acre & piquant ne vient que de ce que ſa premiere écorce eſt chargée de ſels trop acres qui peut-être ne ſe trouvent pas

en ſi grande quantité, ni ſi forts dans la ſeconde. Ce n'eſt en effet que la ſeconde écorce des canelliers de Ceylan dont on ſe ſert. On jette la premiere, parce qu'elle eſt acre.

Quelques Portugais en quittant Ceylan, ont apporté au Breſil des canelliers de cette Iſle, & les y élevent avec ſuccès. On dit même qu'ils ont quelques pieds de muſcadiers & de geroſliers. Pourquoi ne pas augmenter ces arbres? Quand leurs fruits ne ſeroient pas auſſi parfaits dans leurs commencemens que ceux des Indes Orientales, le travail aſſidu & les experiences en viendroient à bout. Et ſi ces arbres croiſſent au Breſil, pourquoi ne croîtroient-ils pas dans la Guianne ? C'eſt le même pays, le même terrain : on y trouve les mêmes arbres, les mêmes fruits, les mêmes ſimples. Il eſt tellement vrai que la canelle geroſlée ſe trouve partout ce grand continent, qu'un voyageur Anglois nous aſſure en avoir vû une très-grande quantité au détroit de Magellan, quoique ce pays ſoit très-froid. Il avoit auſſi trouvé de très beau bois de breſil à l'embouchure de la riviere d'Oyapok & le long de la côte, en tirant au Nord-Oueſt. Cependant nos François de Cayenne ont été juſqu'à préſent dans

une indolence qui les a empêché de mettre ce bois au rang des marchandises dont ils devroient augmenter leur commerce.

On trouve encore dans le continent de Cayenne quantité de bois d'Acajou que les Espagnols appellent Cedre, du bois de rose, du bois violet & quantité d'autres. Je n'en dirai rien ici en ayant traité suffisamment dans mon voyage des Isles de l'Amerique.

Bois Nefretique.

C'est une erreur de croire que le bois nefretique ne se trouve que dans la nouvelle Espagne: il y en a dans la Guianne; il est d'une couleur rougeâtre tirant un peu sur le jaune; il est médiocrement amer, & par une suite necessaire il est dessicatif & apéritif; sa décoction est admirable pour la colique nefretique, c'est ce qui lui a donné ce nom.

Les fruits de Cayenne sont les mêmes que l'on voit aux Isles, c'est ce qui m'exempte d'en parler ici. Je remarquerai seulement que ce que l'on appelle Bananes aux Isles, on l'appelle Baconnes à Cayenne; ce sont les Portugais qui lui ont donné ce nom; les Espagnols le nomment Plantin, & chez les uns & les autres on appelle Bananes ce que nous appellons Figues dans les Isles. Ces fruits sont une manne pour tous ces pays; la

plante qui les produit ne porte ses fruits qu'une seule fois, on la coupe pour en avoir le regime ou la grape, mais elle pousse plusieurs rejettons de son pied qui dans dix ou douze mois portent des fruits ; on n'attend jamais qu'ils soient entierement mûrs sur l'arbre pour couper le regime ; on pretend qu'ils auroient un goût acre & desagréable, au lieu que quand ils ont achevé de se mûrir étant suspendus au plancher, ils ont plus de douceur, & quelque chose de sucré. On les mange cruds quand ils sont bien mûrs, on les fait rotir sur le gril, & après les avoir dépouillés de leur peau, on les mange avec du sucre & du jus d'orange. On en fait une pâte qu'on porte dans les voyages, & qu'on détrempe dans l'eau pour en faire une boisson aussi épaisse qu'on le juge à propos, qui rafraichit & qui nourrit beaucoup.

Après avoir parlé des grands arbres, il est juste de dire quelque chose de ceux qui le sont moins ; en voici un des plus petits : c'est un Prunier dont le fruit s'appelle Prunes de jaune d'œuf. L'arbre qui le porte n'a pour l'ordinaire que quatre à cinq pieds de hauteur. Ses feuilles, son bois, son écorce & ses fleurs ont tant de rapport avec nos pruniers d'Europe, que ce seroit perdre le tems que

Prunier de jaune d'œuf.

d'en vouloir faire une nouvelle descrip-tion. Les prunes qu'il produit en assez grande quantité sont toutes rondes, leur peau mince & unie est d'un jaune doré légerement, leur chair est de la même couleur, d'un goût mielleux, sans être fade; elle est même un peu trop sucrée. Ce fruit est bien faisant, & ne cause jamais de mal; son noyau est petit, & renferme une amande blanche qui est un peu amere.

Prunier de Monbin.

Il ne faut pas confondre ce fruit, & l'arbre qui le porte avec les prunes qu'on appelle Prunes de Monbin. Le Monbin est un grand arbre assez tendre qui se plait vers les bords de la mer, & qui porte des prunes en quantité; on devroit dire des noyaux de prunes, car ses fruits ne sont à proprement parler que de gros noyaux couverts d'une peau assez épaisse jaune d'un côté & orangée de l'autre, qui renferme si peu de chair qu'il n'y a presque rien entr'elle & le noyau. Son goût est un peu acre, il n'y a que les enfans & les femmes qui en mangent. Les cochons ramassent ce qui tombe à terre; je ne connois point d'autres animaux qui s'en accommodent.

Les arbres creux servent de ruches où les Abeilles se retirent & font leur cire & leur miel. La quantité qu'on en tire

tire eſt preſqu'incroyable. Les Indiens Cire & Miel.
en conſomment beaucoup, & ſur-tout les femmes. Les Abeilles qui le font ſont noires, beaucoup plus petites que celles d'Europe & moins méchantes. Elles n'ont point d'aiguillon, ou il eſt ſi foible qu'il ne peut entamer l'épiderme, auſſi ſans préparation & ſans crainte on les prend à pleines mains ſans en reſſentir autre incommodité qu'un leger chatoüillement. Le miel n'a jamais la conſiſtence de celui d'Europe : il eſt toujours liquide & coulant comme l'huile, d'une belle couleur dorée légerement, d'un goût agréable & ſucré ſans être fade. Quand il a été gardé longtemps il s'épaiſſit un peu, & il ſe fait ſur ſa ſuperficie une petite croute blanche comme un candi de ſucre qui eſt délicate & fort agréable au goût. Les Eſculapes du pays l'employent dans bien des remedes, comme on employe celui de Narbonne, & lui donnent la préference. On en fait des ptiſannes excellentes pour les rhumes & pour les ſéchereſſes de poitrine.

Les Abeilles Ameriquaines ne font point leur cire en rayons comme en Europe: elles en font des vaſes comme de petites poires ſi ſerrées & ſi preſſées les unes contre les autres, qu'il ne reſte aucun

vuide entr'elles. La cire eſt brune & preſque noire ; juſqu'à preſent on n'a pas trouvé le ſecret de la rendre jaune, & encore moins blanche. Elle brûle pourtant ; on en fait des chandelles dont la lumiere n'eſt pas claire ; on s'en ſert à faire des bouchons de bouteilles & des emplâtres pour les corps des pieds.

Contraſierva ou contrepoiſon.

Les Eſpagnols ſe ſont vanté juſqu'à preſent d'avoir ſeuls la racine admirable appellée Contraſierva ou Contrepoiſon ; ils ont prétendu qu'elle ne ſe trouvoit que dans la province de Clarcis au Perou. C'eſt une erreur : on en trouve dans la Guyanne ; c'eſt encore une autre erreur dans laquelle eſt tombé M. Lemery dans ſon Dictionnaire des drogues ſimples page 252, où il dit que cette racine eſt groſſe à peu près comme une féve. Quand il auroit prétendu la comparer à une féve de marais qui eſt la plus groſſe eſpece que nous ayons en Europe, il ſe ſeroit encore trompé : les plus petites ſont de la groſſeur & de la longueur du pouce. On en trouve de quatre à cinq pouces de longueur, & d'un pouce & demi de diametre. La peau eſt rougeâtre & chagrinée ; elles ſont pointues par les extrémités, médiocrement peſantes pour leur volume ; le dedans eſt blancheâtre, d'u-

ne odeur & d'un goût aromatique, tirant un peu ſur le verd.

La plante que cette racine produit eſt rampante ; ſes feuilles ſont d'un beau verd : elles approchent de la figure d'un cœur, & ſont en aſſez grand nombre pour couvrir un grand eſpace de terrein. Elles pouſſent des filamens en terre qui produiſent d'autres racines, de maniere qu'on en trouve pluſieurs aux environs de la principale qui ne ſont pas toutes de la même groſſeur. Il faudroit avoir bien examiné ſi les plus petites ; qui ſont les plus jeunes, ont autant ou moins de vertu que les plus groſſes qui ſont les plus vieilles.

Les unes & les autres ont un défaut conſidérable, c'eſt de ſe carier & de ſe réduire en pouſſiere quand on les garde un peu longtems. Une perſonne qui en avoit apporté de la nouvelle Eſpagne a cru que pour empêcher cet inconvenient il falloit les pulveriſer & les garder ainſi dans des flacons bien bouchez ; c'eſt encore une choſe à ſçavoir ſi en cet état elles ſont auſſi bonnes qu'étant gardées entieres, & ſi leurs ſels ou leurs parties les plus ſubtiles étant évaporées par la trituration n'ont pas perdu leur vertu en tout ou en partie ; mais ces expériences ne ſe ſont pas aiſément.

On attribue de grandes vertus à cette racine. On eſt perſuadé qu'elle remplit ſon nom parfaitement, & qu'elle eſt un remede ſouverain contre les poiſons coagulans tels qu'ils puiſſent être, contre les morſures des viperes & des ſcorpions; on l'emploiroit peut-être avec ſuccès contre les morſures de la tarentule. On ſçait très-aſſûrement qu'elle tue les vers infiniment mieux que le *Semen contra*. elle appaiſe les nauſées & les défaillances de cœur. C'eſt un remede excellent toujours prêt, qu'on peut porter dans ſa poche, & qui ne demande d'autre préparation que d'en couper un petit morceau, le mâcher & l'avaller.

Après ce que j'ai dit du Simarouba ou bois amer pour guérir les cours de ventre & la diſſenterie, il ſemble que je ne devrois rien dire de l'Ipecacuanna que l'on a regardé comme un remede ſpécifique pour ces maladies. On dit que c'eſt feu M. Helvetius, ce fameux Medecin Hollandois, qui en a introduit l'uſage en France. Peut-être me conteſtera-t-on ce fait qui eſt aſſez inutile pour établir la réputation de ce grand homme, dont le mérite, la ſcience & la vertu ſont au-deſſus de toutes les louanges qu'on lui pourroit donner.

Ipecacuanna

On trouve cette racine dans toute l'A-

merique. J'ai dit dans mon voyage des Isles que nous en avions des deux especes & en quantité ; mais ce ne sont que de la blanche & de la noire, & c'est la grise qui nous manque & qui est la meilleure, & dont l'usage a un succès plus assuré.

Celle-ci se trouve dans le Bresil & dans la Guianne. On pretend qu'elle croît principalement dans les lieux où il y a des mines d'or. Si cela est, il faut conclure qu'il y a des mines de ce précieux métal dans la Guianne : car on y troûve très-certainement cette racine en bien des endroits.

Je ne m'arrêterai pas à en faire ici la description : on la connoit assez. Il suffit que j'aye assuré le public qu'elle s'y trouve pour engager les habitans de Cayenne à la faire entrer dans le commerce qu'ils font en Europe, qui ne peut manquer de leur être avantageux.

On feroit un volume entier si on vouloit décrire toutes les gommes que la Guianne produit. La plus commune est celle de Gommier ; c'est un des plus grands arbres de l'Amerique. Il n'est pas rare d'en trouver de trois & quatre pieds de diametre & de quarante pieds de tige. On l'employe plus communément à faire des canots qu'à faire des plan-

Gomme de Gommier.

ches & des bois pour la charpente. Il y eſt pourtant fort propre : mais comme il eſt gommeux, il engorge bientôt les dents de la ſcie. Le remede eſt aiſé : il n'y a qu'à jetter de l'eau dans la voye de la ſcie pour detremper la gomme & netoyer les dents ; mais les ouvriers ſont indolens & pareſſeux.

On connoit de deux ſortes de gommiers: le blanc & le rouge. On les employe aux mêmes uſages, & ils rendent tous deux une gomme blanche ou reſine qui brûle parfaitement bien, qui rend une odeur agréable & aromatique, mais qui fait une fumée noire & fort épaiſſe.

Il n'eſt pas beſoin d'inciſer l'écorce du Gommier pour en faire ſortir la gomme : elle ſort d'elle-même en quantité, ſur tout quand la ſéve monte. On pretend que celle-là n'eſt pas ſi bonne que celle que l'arbre jette dans le tems ſec, & quand la ſéve n'humecte plus l'arbre : auſſi remarque-t-on que cette derniere eſt plus ferme & d'une meilleure odeur. On l'employe au lieu de goudran pour boucher les fentes des canots ; elle a auſſi quelqu'uſage en Medecine : elle ne coûte qu'à amaſſer, on en trouve en quantité dans les forêts.

Gomme animée. La Gomme animée lui reſſemble ſi fort qu'on peut y être trompé, & pren-

dre l'une pour l'autre. Cette derniere eſt plus rare, elle eſt auſſi plus blanche, plus ſeche, plus friable; car la premiere ſe met plûtôt en pâte qu'en farine. Son odeur quand on la jette ſur le feu eſt aromatique & plus agréable: mais ſa fumée eſt également noire & épaiſſe. On en fait des emplâtres qu'on applique ſur la tête, après l'avoir raſée bien près, & on pretend qu'elle eſt ſpécifique pour la migraine, pour fortifier le cerveau, & pour faire évacuer par la tranſpiration les humeurs froides.

La Gomme Caranna ſe recueille dans la Guianne comme dans le Mexique, le Jucatan & autres endroits de la nouvelle Eſpagne d'où les Eſpagnols l'apportent en Europe. Elle eſt plus reſineuſe, plus molle & plus griſe que les précedentes. Elle coule d'elle-même & par incision de l'écorce d'un eſpece de palmier qui ne porte point de fruit. On l'employe entr'autres choſes pour le mal des dents en l'appliquant en emplâtres ſur les temples. Gomme Caranna.

La Pereira Brava, ou vigne ſauvage, croît dans la Guianne comme dans le Mexique. Les Eſpagnols & les Portugais donnent le nom de Brave à tout ce qui eſt ſauvage; ainſi ils appellent les Indiens Braves ceux qu'ils n'ont pû ſubjuger & Pereira Brava.

avec lesquels ils n'ont point de commerce. Les Taureaux & les vaches sauvages sont aussi appellés Braves. Il en est de même des plantes qui ont du rapport & de la ressemblance avec celles que l'on connoit, que l'on cultive, qui sont pour ainsi dire des plantes domestiques. La Pereira Brava est de ce nombre. C'est une espece de vigne sauvage si semblable à celle que l'on cultive, qu'il est facile de s'y tromper. Elle est rampante, elle s'attache où elle peut. Ses tiges & ses feuilles n'ont été jusqu'à present d'aucun usage : on ne se sert que de sa racine qui est noirâtre & dure. On la coupe bien menue & on la fait insuser dans du vin blanc, & après l'avoir bien pressée, on fait prendre l'infusion à ceux qui ont des retentions d'urine & même des pierres dans la vessie. Elle soulage promptement les premiers, car elle est extrêmement apéritive, & son usage a brisé ou dissous les pierres des autres.

Gomme Tacamaca.

Il ne faut pas oublier avant de finir ce chapitre que la Gomme Tacamaca se trouve au Bresil & dans la Guianne. Elle sort d'elle même ou par incision de l'écorce d'un grand arbre fort commun dans ces pays & dans les Indes Orientales, dont les feuilles sont petites, rondes & dentelées. Il porte un petit fruit rond,

rond, rouge, resineux, d'un odeur agréable & aromatique. On met ces arbres en planches pour les Vaisseaux ; elles sont excellentes, parcequ'étant imbibées d'une resine amere, les vers ne s'y attachent pas comme ils font aux bois qui sont doux. La gomme qui sort d'elle-même est bien plus estimée qne celle qui n'est sortie que par les incisions faites à l'écorce. La premiere est dure, rougeâtre, transparante, d'une odeur forte & agréable comme celle de la Lavande ; elle est amere & aromatique. La seconde n'est ni si dure ni si transparente & n'a pas tant d'odeur.

On estime cette gomme dans la Medecine comme étant nervalle, anodine, céphalique. On l'employe pour les maux de dents étant appliquée en emplâtre sur l'artere de la temple, & pour fortifier le cœur & l'estomach étant appliquée de méme façon sur les parties affligées.

Sa fumée & même celle de son bois soulage les maux de tête provenans d'une pituite épaissie; elle fortifie le cerveau, reveille les esprits abbatus & la memoire.

La racine à qui les Espagnols ont donné le nom de Mechoacan qui est celui de la Province où ils l'ont découverte, se trouve au Bresil & dans la Guianne. Mechoacan.

Les Indiens l'ont toujours connue, & s'en ſont toujours ſervis. Ils l'appellent dans leur langue *Jeticuen*, & les Portugais la nomment *Batata dé Purga*, ou Patate purgative à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec ce fruit. Les François pourroient auſſi lui donner un nom, & l'appeller, comme quelques Botaniſtes ont déja faits, rhubarbe blanche ou rubarbe Ameriquaine. La plante qu'elle pouſſe ne ſert à rien qu'à la faire connoître & la diſtinguer des autres ſimples; elle eſt rampante à moins qu'elle ne trouve des arbres pour s'y accrocher ; ſes feuilles ſont en triangle iſocelle, fort pointues ; elles ſont minces & d'un verd pâle ; elles ſont douces au toucher, & elles ont une odeur de verd aſſez agréable, lorſqu'on les briſe dans la main. La tige étant coupée donne un ſuc laiteux. Sa fleur eſt un baſſin découpé en cinq endroits, de couleur brune, rempli de petites étamines & d'un piſtille de même couleur auquel ſuccedent de petites baies rouges quand elles ſont meures qui contiennent des ſemences menues, pointues & dures.

La racine a un demi pied & ſouvent davantage de longueur, & deux pouces ou environ d'épaiſſeur. Elle ſe partage en deux pointes inégales ; la peau qui les

environne eſt de couleur de cendre : le dedans eſt blanc & aſſez peſant quand elle eſt nouvelle ; elle jette alors une eſpece de reſine amere. Ces racines recentes ſuſpendues à l'air pouſſent des filamens aſſez longs, & miſes en terre, même en Europe, pouſſent une tige & des feuilles en moins de huit jours.

On ne ſe ſert en Medecine que de la racine. On l'apporte en Europe coupée en rouelles blanches & aſſez legeres. Cette racine n'a point de goût : cela vient peut être de ce que l'on ne l'a en Europe que vieille & trop ſeche, car ſur les lieux elle a de l'acreté & purge beaucoup mieux. Il me ſemble qu'on devroit apporter les racines entieres : elles ſeroient moins ſeches & moins depourvues de leur ſuc.

On pretend que c'eſt un purgatif doux qui fait évacuer les ſéroſitez, qu'il eſt excellent pour l'hydropiſie, pour les rhumatiſmes, la goute ſciatique & autres maladies. On met cette racine en poudre pour la faire infuſer plus aiſément. Cependant comme elle eſt reſineuſe bien des gens n'en approuvent pas l'uſage : quoiqu'il en ſoit elle n'eſt pas difficile à trouver, & on la peut faire entrer dans le commerce.

J'ai décri dans mon voyage des Iſles

l'arbre à qui on a donné le nom de Courbari. Les Indiens du Bresil & de la Guianne l'appellent Jetaiba. Ils recherchent son fruit & le mangent : le dedans est comme une farine mielleuse qui a la couleur & le goût de pain d'épices ou [illegible] u de chose près. Il sort de l'écorce [illegible] et arbre une gomme en grosses lar- [illegible] blanches & transparentes qui étant [illegible] oduit une fumée d'u- [illegible] e & specifique pour [illegible] rir les maux de tête, les vertiges & [illegible] eme les membres engourdis par des serositez & des humeurs froides : ce qu'elle fait en dilatant les pores de la peau, & en repandant au dedans une chaleur qui les dissout & les provoque à sortir au dehors. Il faut observer alors de ne pas exposer à un air froid ceux qui ont reçu ces fulmigations, de crainte d'empêcher & d'arrêter l'écoulement de ces humeurs qui étoient en mouvement & qui causeroient de nouveaux desordres si elles rentroient, & si elles s'épaissisoient une seconde fois.

On peut regarder cette gomme comme une espece de mastic dont l'usage étoit autrefois plus commun qu'il ne l'est à present.

La Gomme de Courbari étant étendue sur un cuir mince en empâtre, &

appliquée ſur les membres engourdis & paralitiques les ſoulage & leur rend le mouvement dont ils étoient privez en attirant les ſéroſitez épaiſſes qui gonfloient les nerfs & les tendons outre meſure.

On pretend auſſi qu'étant appliquée ſur la region du nombril, elle fait mourir & expulſe les vers.

Le dedans de l'écorce étant raclé, & mis en poudre infuſée dans de l'eau tiéde, & buë par ceux qui ſouffrent des ventoſitez dans le ventricule, les guerit promptement & lâche le ventre.

Il eſt aiſé d'avoir de l'écorce de Courbari & de ſes fruits ; ſa gomme eſt plus rare, particulierement celle que l'arbre a jettée de lui-même & ſans inciſion. On peut avoir celle-ci ſans beaucoup de peine, mais elle eſt bien au deſſous de la premiere.

On voit aſſez par ce que je viens de dire que cette gomme eſt très-bonne, & qu'elle peut entrer dans le commerce.

Voici encore une autre gomme, ou ſi on veut une reſine qui merite d'avoir place entre les plus excellentes que le Breſil & la Guianne produiſent : les Indiens l'appellent *icica*, & l'arbre qui la produit *icicariba*.

Cet arbre ressemble beaucoup au frêne : il sort des aisselles des feuilles de petites fleurs composées de cinq petites feuilles vertes disposées en étoiles, dont les extrémitez & les contours sont blancs. Leur calice est plein d'étamines jaunes avec une pistile à tête de chamignon de même couleur. Ce pistile se forme en un fruit de la figure & de la grosseur d'une moyenne olive, de couleur rougeâtre, dont la pulpe est d'une odeur charmante. L'écorce de l'arbre produit à peu prés la même odeur, si on l'échauffe & si on la frote entre les mains.

Il sort de cette écorce des larmes d'une gomme de très-bonne odeur ; mais comme cet arbre ne se presse pas d'en donner, on l'y contraint par des incisions qu'on fait à son écorce le plus haut qu'il est possible, & en moins de trois jours on en voit sortir une gomme qui est presqu'entierement semblable à la gomme élemi blanche & tirant un peu sur le verd, d'une odeur très-agréable, dans laquelle on rémarque quelque chose de celle de l'anis verd qu'on a froissé. C'est principalement dans le tems de la pleine lune & dans la saison seche, qu'on fait ces incisions avec plus de succès, non quand on en veut tirer une

plus grande quantité, mais lorſqu'on en veut tirer d'une qualité plus parfaite. Elle eſt d'abord aſſez molle: elle ſe durcit enſuite. La chaleur l'amollit & le froid lui rend ſa premiere dureté. On la miſe au rang des drogues qui ſont chaudes au troiſiéme degré. Je n'en veux pas diſconvenir: je ſuis homme de paix qui n'ai garde d'entrer en procès avec les arpenteurs de qualitez chaudes ou froides. Il ſuffit qu'on a experimenté bien des fois qu'étant appliquée comme un remede topique ſur des plaies & ſur des parties affectées de douleurs provenantes de cauſes froides, on a vû des cures ſurprenantes par leur promptitude & par leur parfaite gueriſon. On eſt convaincu que ces emplâtres appliquées ſur l'eſtomac, ont produit des effets merveilleux. Rien n'eſt plus propre pour les maladies des viſceres, pour diſſiper les vents, pour guerir les plaies de tête, quelques dangereureuſes & conſidérables qu'elles ſoient.

Tout le monde connoit l'arbre appellé Acajou. On ſçait qu'on en diſtingue deux eſpeces: la premiere à qui les Eſpagnols ont donné le nom de cedre à cauſe de l'odeur que rend ſon bois, quoiqu'en tout il differe du cedre, comme le cedre du pommier. La ſeconde Acajou.

eſpece a conſervé dans toute l'Amerique le nom que les Indiens de toutes les nations lui ont impoſé avec ſi peu de difference les uns des autres, qu'on le reconnoit dans toutes leurs idiomes. Cet arbre eſt ſi commun, qu'on en trouve des forêts entieres dans le Breſil & dans la Guianne. Les Portugais n'ont point de remede plus aſſuré pour guerir leurs Negres du mal d'eſtomac qui eſt une eſpece d'hydropiſie, que de les abandonner à eux mêmes dans les lieux remplis de ces arbres. La faim preſſant ces malheureux, & ne trouvant autre nouriture que les fruits de ces arbres, ils s'en rempliſſent, & les fruits ont bientôt inciſé la mauvaiſe humeur qui cauſoit le mal, & dans peu de tems on voit des hidropiques qui ne peuvent ſe remuer, courir comme des cerfs & ſe porter à merveille,

La noix en forme de rognon, que ce fruit porte à ſon extrémité, renferme dans ſon écorce une huile d'autant plus acre & plus mordicante, que le fruit eſt éloigné de ſa maturité. Cette huile eſt pourtant d'une utilité merveilleuſe pour deſſecher & nettoyer les plus vieux ulceres & les chancres les plus malins, la rogne, les verues & autres vices de la peau, & pour faire mourir les inſe-

ctes si dangereux qui s'introduisent sous les ongles des pieds & dans les plis de la peau, & qui y causent des ulceres souvent incurables. Les Portugais les ont appellé *bichos* : les Espagnols les nomment *niguas* : on les connoit chez les François sous le nom de *chiques*.

A mesure que le fruit meurit, l'acreté de l'huile diminue ; mais il en reste toûjours plus qu'il n'en faut pour bruler la langue & les gencives de ceux qui feroient assez imprudens pour rompre ce rognon ou cette noix avec leurs dens.

Il n'est pas nécessaire d'extraire cette huile dans le pays où le fruit se cueille, pour la transporter en Europe. Il suffit d'y envoyer les noix. Quelques vieilles qu'elles soient, elles en conservent toûjours assez. Pour l'extraire, il faut fendre la noix, & mettre ses parties sur des charbons ardens : l'huile qui est renfermée entre les deux parois de l'écorce sort aussitôt qu'elle sent le feu. On la amasse avec un peu de cotton, & on l'employe aux usages que nous avons marqué ci-dessus.

L'amande renfermée dans cette écorce, est blanche, solide, delicate, d'un gout bien meilleur que celui des meilleures amandes : elle tient beaucoup du

pignon. On la mange crue quand elle eſt recente, après l'avoir miſe quelques momens dans de l'eau avec un peu de ſel : bien des gens l'aiment mieux rotie. Pour cet effet on fend un peu l'écorce de la noix : on la met un moment ſur les charbons : elle s'ouvre alors d'elle même davantage : on acheve de la ſeparer, & on la monde d'une petite pellicule brune qui l'enveloppe interieurement : elle eſt d'un gout delicat. Ces noix ſe gardent bien des années, & ne perdent preſque rien de leur bonté.

Les Indiens font tant de cas de la pomme d'Acajou & de la noix qui y eſt attachée, qu'il y a ſouvent des guerres entre eux pour la recolte de ces fruits qui meuriſſent dans les mois de Decembre, Janvier & Fevrier, dans la Guianne, où il y en a des forêts entieres.

Ces fruits ont la figure d'une pomme : leur peau eſt mince & unie, d'un beau rouge du côté qui eſt expoſé au Soleil, jaune & comme dorée du côté oppoſé. Leur odeur eſt douce, agreable & rejouiſſante. La ſubſtance eſt toute ſpongieuſe & remplie d'une liqueur extrémement acre & mordicante, quand le fruit n'eſt pas mûr : douce, agreable, bienfaiſante, quand il a atteint ſa maturité. Il rafraichit & réjouit, &

quoiqu'il resserre un peu le ventre, il excite merveilleusement l'urine : son usage est excellent contre les retentions. J'ai déja dit qu'il est incisif & souverain pour les maux d'estomac & pour l'hidropisie. De quelque maniere qu'on le mange, quand il est mûr, il ne peut faire que du bien. Il est excellent en compôte.

On en fait d'un vin piquant & agréable, qui porte à la tête, surtout quand il a été gardé deux ou trois jours. Aprés ce terme il se tourne en vinaigre qui est très fort. D'habiles gens pourroient en faire du vin qui dureroit plus longtems : mais l'Amerique n'est pas un païs propre à faire des experiences. Les gens qu'on y a envoyé & bien payé pour cela, excepté pourtant les astronomes & quelques botanistes, se sont tenus au frais dans leurs maisons & se sont conservéz soigneusement, pour pouvoir assurer les Européens à leur retour que la Zone Torride étoit habitable ; comme si le genre humain étoit encore dans cette vieille erreur. C'étoit pourtant pour cela qu'on les avoit envoyé. On nous menace depuis longtems d'une histoire des plantes de la Guianne. Celui qui y avoit été envoyé, est revenu en bonne santé, comme il convient à un

medecin. L'ouvrage qu'il nous donnera eſt cauſe que j'abrege beaucoup ce que mes memoires contiennent ſur ce ſujet important.

On s'eſt aviſé de faire diſtiler le ſuc des pommes d'acajou, & on en a fait de l'eau de vie très puiſſante.

Cet arbre jette pendant les grandes chaleurs des grumeaux d'une gomme claire, de couleur d'ambre, dure & aſſez friable. Les Indiens la font diſſoudre dans de l'eau & la donnent avec ſuccès aux femmes qui ſont incommodées de paſſions hiſteriques, ou de leurs maladies periodiques.

Arbre appellé Caburciba.

La gomme d'acajou n'a preſque point d'odeur. Voici un arbre dont la gomme, ou ſi l'on veut le baulme en a une des plus agreables & des plus fortes. Les Indiens de la Guianne l'appellent Caburciba. Il eſt rare : on ne le trouve que dans les forêts éloignées du bord de la mer. Sa feuille eſt petite & reſſemble beaucoup à celle du myrthe. Son écorce eſt griſe & fort épaiſſe : elle eſt couverte d'une pellicule mince & rougeâtre qui ſemble ne ſervir qu'à retenir une liqueur jaunâtre dont l'écorce eſt toute imbibée. Cette liqueur eſt plus odorante quand elle eſt un peu vieille, que lorſqu'elle eſt recente. Elle change auſſi de

couleur & de consistance dans le premier cas. Elle devient épaisse & rougeâtre:c'est en cela seul qu'elle differe du fameux baulme qui nous vient du Perou. C'en est peut-être une espece qui remplit de sa bonne odeur non-seulement les maisons, mais même les forêts.

C'est principalement dans les mois de Fevrier & de Mars que les arbres se déchargent de cette liqueur précieuse, lorsque leur sève est montée, & qu'elle leur a donné toute la substance qui leur étoit nécessaire pour leur nourriture & pour leur accroissement.

Celle qui sort d'elle même est la plus parfaite : mais la plus grande partie tombe à terre, s'y perd, ou se charge d'ordures. Celle que l'on a plus communément vient des incisions que les Indiens font à l'écorce, audessous desquelles ils attachent des morceaux de calebasses qui reçoivent la liqueur à mesure qu'elle sort de l'écorce : elle se durcit aisément & devient compacte & pesante. La chaleur du feu ou du Soleil la ramollit & la rend coulante.

On l'employe aux mêmes usages & avec le même succès que le baulme du Perou & le copahu : car elle est chaude, dissolvante, resolutive, anodine & con-

fortative. Si elle ne guerit pas absolument, elle soulage infiniment les asthmatiques, à qui on en fait prendre à jeun trois ou quatre gouttes en bol, avec un peu de sucre ou de miel, ou dans une cuillerée de vin ou de bouillon. Elle tempere les ardeurs d'entrailles & les vices des intestins, même les plus opiniâtres. Si on la fait chauffer, & qu'on en fasse des onctions sur la poitrine & sur les hypocondres, elle dissipe leurs opitulations & les humeurs froides & sereuses qui les causoient. Si on en répand quelques gouttes sur le sommet de la tête, & qu'on y fasse aussitôt des frixions avec un morceau de drap d'écarlate bien chaud, elle fortifie le cerveau, preserve de la paralisie & rend aux nerfs affoiblis leur force & leur mouvement.

On s'en sert pour toutes sortes de blessures faites avec des taillans, soit de bois, soit de pierres, ou de fer, pour les luxations & même pour les morsures des animaux venimeux.

Je finirai ce chapitre par la description d'un arbre plus commun dans le Bresil que dans la Guianne. Il s'y trouve pourtant, & quoique rare, ses qualitez excellentes doivent le faire rechercher & rendre très-recommandable aux

habitans. Je ne le propoſe pas cependant comme une choſe qui puiſſe entrer dans le commerce d'Europe, parce que ſa vertu eſt renfermée dans le ſuc qu'on exprime de ſes feuilles & que pour en exprimer quelque choſe, il faut que les feuilles ſoient vertes & fraîches : ce qui ne peut être, quand on leur aura fait faire le trajet de l'Amerique en Europe. On pourroit, ce me ſemble, remedier à cet inconvenient, en pillant les feuilles ſur les lieux, en tirant le ſuc qu'il ſeroit facile de conſerver dans des bouteilles, & par ce moyen l'envoyer en Europe.

Cet arbre eſt appellé *Tapia* par les Indiens. Il eſt de la grandeur de nos hêtres : ſon écorce eſt griſe & fort mince. Ses feuilles ſont attachées trois à trois au bout du pedicule qui les ſoutient. Elles ſont peu épaiſſes, d'un verd gay qui paroît verniſſé, douces au toucher & longues de trois à quatre pouces. Il porte des fleurs en bouquets ſoutenues d'une queue aſſez longue. Leur calice évaſé eſt plein d'étamines & de piſtilles aſſez longs. Il s'en faut bien que toutes ces fleurs portent des fruits : la plûpart tombent par un ſage effet de la nature : car ſi toutes les fleurs d'un bouquet portoient des fruits

Arbre appellé Tapia.

la queue ne pourroit pas les ſuporter, ni peut-être les nourir. Les fruits ſont ronds & de la groſſeur de nos abricots ordinaires. Ils ſont composés d'une écorce tendre & épaiſſe qui fait une bonne partie de leur ſubſtance, & le centre eſt rempli d'une matiere viſqueuſe & épaiſſe qui renferme quantité de grains bruns ronds & ovales, aſſez durs. Les animaux à quatre pieds & les oiſeaux les mangent. Les Indiens n'en font aucun uſage. Ils en pourroient pourtant manger: car c'eſt une regle générale parmi nos chaſſeurs & nos flibuſtiers, qu'on peut manger ſans crainte de tous les fruits que les oiſeaux ont becquetés; deſorte que quand ils trouvent un fruit qui leur eſt inconnu, ils n'y touchent point qu'ils n'ayent reconnu que les oiſeaux l'ont becqueté: l'inſtinct des animaux étant moins ſuſceptible d'erreur que la connoiſſance des hommes.

C'eſt donc dans les feuilles que cet arbre renferme toute la vertu qu'on y connoit: vertu qui le rend d'autant plus recommandable, que le mal qu'il guerit eſt le plus dangereux & le plus cruel qu'on ſe puiſſe imaginer.

Les Portugais l'ont appellé *bicho de cu* ou ver du fondement. Je ne ſçai ſi ce ne ſeroit pas ce qu'on connoit en France

ce ſous le nom de fiſtule à l'anus : car ce mal peut y paſſer pour nouveau ; mais ſeroit il paſſé du Breſil en France? Et pourquoi non? Le tabac & le mal de Naples y ont bien paſſés. Mais comme il n'y a point de mal originaire dans un pays, que le ſage auteur de la nature n'y ait mis en même tems le remede convenable, il a mis dans le Breſil & dans la Guianne le remede ſpecifique à ce cruel mal qui fait tant ſouffrir en Europe ceux qui en ſont atteints, & qui les expoſe à des operations de chirurgie très-douleureuſes & ſouvent mortelles.

Il ſuffit dans le pays de piler les feuilles de cet arbre, d'en extraire le ſuc, & d'en faire des injections dans le fondement, & d'appliquer le marc en forme de cataplaſme ſur la partie offenſée. Ce remede reiteré deux fois par jour, éteint le cruel incendie que ce ver, ou ſi l'on veut, que l'abcès y avoit allumé, & le marc qui eſt encore imbibé de ſon ſuc, netoye, purifie & fait tomber les parties gangrenées ou diſpoſées à la gangrene, fait renaître une chair nouvelle & vermeille, & appaiſe en peu de tems les douleurs aigues que le malade reſſentoit.

J'ai dis dans un autre endroit qu'on

se servoit encore de suc de citron étant mêlé dans une decoction de casse, pour le même mal; car on ne trouve pas partout & sous sa main cet arbre, qu'on en faisoit des injections, & que l'on appliquoit en suppositoires des quartiers de citrons depouillés de leur peau. Ce remede est un peu cuisant: mais il l'est bien moins que le bistoury.

Ces mêmes feuilles pillées & mises dans les oreilles & appliquées en cataplasme sur la tête, appaisent les douleurs de tête causées par des coups de Soleil. Autre mal assez nouveau & qui n'est pas moins dangereux. Il n'y faut point d'autre remede: celui-cy est specifique & très assuré.

On apporte bien de l'Amerique de la citronelle & d'autres choses: pourquoi n'en pas apporter d[u] suc de ces arbres? Il ne leur faut que deux ou trois cures pour les mettre en vogue, & en faire un remede nécessaire & très-cher.

Si après tout ce que je viens de dire les habitans de Cayenne se plaignent de la sterilité de leur pays, on pourra leur repondre qu'ils ont grand tort; puisqu'il ne tient qu'à eux d'augmenter à l'infini le nombre de leurs denrées & de faire un commerce avantageux de



toutes ces choſes, ſans qu'il cauſe aucun derangement à celui de ſucre, de rocou, d'indigo & de caffé, auquel il ſemble qu'ils ſe ſont bornés. Ils pourroient & même ils devroient y ajoûter celui du cacao, de la vanille qui croît naturellement chez eux, celui du tabac, des graines & des feuilles de bois d'Inde, de la canelle geroflée, des baulmes, des huiles, des gommes, des reſines, des bois odorans, de ceux qui ſont propres à la teinture & aux ouvrages de menuiſerie & de marqueterie, & bien d'autres choſes qui les rendroient riches, qui tireroient leur colonie de cet état de mediocrité, où elle eſt depuis tant de tems, & qui attireroient chez eux des legions d'habitans qui peupleroient le pays, le parcoureroient, le défricheroient, découvriroient les mines d'or, d'argent & d'autres metaux, qu'on ſçait très-aſſurément y être, & repoufferoient nos voiſins à droite & à gauche, dans les bornes où ils devroient ſe renfermer.

CHAPITRE VIII.

Des animaux à quatre pieds.

IL y a ſi peu de terrain défriché & découvert dans la Guianne, qu'on peut dire qu'elle n'eſt qu'une vaſte & épaiſſe forêt, & par conſequent le pays des bêtes de toute eſpece. La chaſſe par une ſuite néceſſaire y eſt très-abondante. Pour peu que les habitans ſoient à leur aiſe, ils ne manquent pas d'avoir deux Negres chaſſeurs en campagne & deux Negres pêcheurs à la mer ou dans les rivieres. C'eſt le moyen de faire grande chere, & c'eſt à quoi les habitans ne manquent pas.

On n'a pas ces commodités aux Iſles du Vent. Il y a longtems que les ſangliers ou cochons marins ont diſparu. S'il s'en trouve encore quelques uns, c'eſt ſur le ſommet des plus hautes montagnes, ou dans d'autres lieux preſque inacceſſibles.

A Saint Domingue même, où il ne falloit pas s'éloigner de cent pas de ſa maiſon, pour trouver des bœufs & des cochons marons, il faut à préſent faire bien des lieuës. C'eſt à l'imprudence & à la trop grande avidité des chaſſeurs,

qu'on eſt redevable de cet inconvenient. S'ils avoient imité les Eſpagnols qui ne tuent jamais les femelles, le pays ſeroit encore rempli de bêtes : mais les François ont le talent de détruire & de gâter tout. Cela n'eſt pas encore arrivé à Cayenne : ils ſont en trop petit nombre, & la quantité des bêtes eſt étonnante.

Les plus gros animaux qu'on trouve dans les bois, ſont les vaches braves, c'eſt-à-dire ſauvages. Quoique je ne marque ici que des vaches, on peut croire qu'il y a auſſi des taureaux. Cela doit être ainſi. Vaches braves ou ſauvages.

Je n'oſerois rien dire de leur origine. Il eſt certain qu'avant que les Eſpagnols euſſent découvert les grandes Iſles, S. Domingue, Cuba, Portric & autres, il n'y avoit d'autres animaux à quatre pieds que des lezards : ce ſont les Eſpagnols qui y ont apporté d'Europe les chevaux, les bœufs, les cochons dont on voit aujourd'hui les deſcendans.

Il eſt certain qu'on ne connoiſſoit point les chevaux dans le Mexique & le Perou. Leurs grands moutons leur ſervoient de bêtes de charge. Il ne paroit point non plus qu'il y eut des bœufs. Cela me donne la hardieſſe de penſer que tous les bœufs que l'on voit au-

jourd'hui dans ce vaſte continent, viennent originairement d'Europe. Et comme il y a des animaux qui ſe ſont échapé des parcs ou des prairies, où on les gardoit, & qui ſe ſont retiréz dans les bois, ils y ont multipliés, & ſe ſont rendus ſauvages : c'eſt ce qui leur a fait donner le ſurnom de braves.

Mais pourquoi parle t-on plûtôt des vaches que des bœufs ſauvages ? Je n'en vois point d'autre raiſon, ſinon que la chair des vaches eſt infiniment plus tendre & plus graſſe que celle des taureaux. Les uns & les autres ſont plus courts, plus épais & plus ramaſſés qu'en Europe, & que ceux que l'on nourit dans les Iſles & terre ferme de l'Amerique, où ils ſont domeſtiques. Leurs cornes ſont auſſi plus petites & moins groſſes. Ils s'en ſervent à *merveille* : ils ſont mechans. Si on les bleſſe ſans les abbattre, ils viennent au coup, & ſont à craindre. On n'en trouve pour l'ordinaire que dans les endroits fort éloignés des habitations. Ils ſont extrémement ſauvages. Ce ſont des cerfs pour la courſe. Ils vont pour l'ordinaire en troupes. Un bon chaſſeur doit les tirer à la groſſe veine du col : ils tombent auſſitôt, & dans un moment ils ont perdu tout leur ſang. On prétend que

leur cuir eſt plus épais que celui des domeſtiques : cela vient de ce qu'ils ſont toûjours dans les forêts exposés à toutes les injures des ſaiſons. Un chaſſeur ne doit pas regretter ſa poudre & ſa peine, quand il a mis bas un de ces braves animaux. La moüelle des gros os des jambes avallée toute chaude, eſt un bon reſtaurant : on peut ſe paſſer de manger le reſte de la journée, aprés un pareil dejeuner.

Les plus groſſes bêtes aprés les vaches braves ſont les biches. Elles ſont originaires du pays, du moins depuis bien des ſiecles. Ils faut qu'elles ſoient venues dans l'Amerique depuis le deluge, par la partie ſeptentronale du même continent qui eſt jointe à l'Aſie par le Nord de Californie, qui depuis les nouvelles decouvertes que les voyageurs ont fait, n'eſt plus une Iſle, mais une partie commune de ces deux continens qui les unit.

Biches de Guianne.

Quoiqu'il en ſoit, il y a des biches dans le Mexique vieux & nouveau, dans le Breſil, dans la Guianne : mais s'il y a des biches, il y a des cerfs : car les biches ſont les femelles de cette eſpece. Pourquoi ne les connoît-on que ſous le nom de biches chez nos François établis dans la Guianne ? On pourroit dire

que c'eſt par la même raiſon qu'on dit des vaches ſauvages & non pas des taureaux ſauvages ; quoique ſans les taureaux les vaches ne ſeroient pas au monde.

Mais voici ce qui a determiné nos François & peut-être les Portugais leurs voiſins à ne donner à cette eſpece que le nom de biches : c'eſt qu'ils ſçavoient que les biches d'Europe n'ont point de cornes ou de bois, & qu'ils ont rémarqué que l'eſpece des cerfs qui ſont en Amerique, mâles ou femelles, n'en ont point auſſi. Ils ont donc donné indifferemment aux mâles & aux femelles le nom de biches, à cauſe de ce défaut de bois. Il faut s'en tenir là : ce ſeroit perdre ſon tems de vouloir à préſent changer cette dénomination. Nous ferons donc comme eux, & nous appellerons biches mâles & femelles, l'eſpece de cerfs que la Guianne produit.

Une autre raiſon qu'on a pû avoir, pour ne donner que le nom de biches à ces animaux, c'eſt qu'ils ſont bien plus petits qu'en Europe ; mais dans tout le reſte, c'eſt la même choſe. Ils ſont très vifs, très legers à la courſe, timides à l'excès. Ils ſont couverts d'un poil fauve rougeâtre, aſſez court & épais. Ils ont la tête petite, décharnée, les oreil-

les

les minces, le col long & arqué, le pied fourchu, la queue courte, la vûe perçante, leur chair est delicate, quoiqu'il soit très rare qu'elle soit bien grasse : c'est le plus vil de tous les animaux à quatre pieds. Il joint comme les chevres ses quatre pieds sur des pointes de rocher qu'on couvriroit aisément avec la main, & la peur ou sa velocité lui fait faire des sauts & des bonds, & s'abandonner dans des lieux, d'où toute autre animal ne se releveroit jamais.

Les Negres chasseurs les attendent à l'affust dans des sentiers étroits, où ils ont rémarqué leurs pas. C'est ordinainairement ces sentiers qui conduisent aux ruisseaux ou à certaines prairies naturelles, ou défrichés abandonnés, où ils vont paître. Dès que ces animaux approchent des lieux découverts, ils s'arrètent, prêtent l'oreille, regardent de tous côtés : la moindre chose qui remue, le moindre bruit qu'ils entendent les fait se relancer dans les bois. Il faut être patient dans ces occasions ; mais aussi quand on les tient à une juste portée, & qu'on a l'adresse de leur casser une cuisse ou la hanche, on doit être content, on a fait une bonne chasse. Il n'y a rien d'inutile dans cet animal. Outre que sa chair est un très bon aliment,

on se sert en medecine de toutes les parties de son corps, sans compter que sa peau peut être employée à bien des usages.

Tigres de Cayenne.

On voit des tigres dans toute l'Amerique. C'est un animal carnassier, cruel, feroce, sauvage, difficille à apprivoiser, fort sujet à caution, toûjours prêt à mal faire. Il tient beaucoup du chat; mais il est bien plus grand & plus fort.

On en voyoit beaucoup autrefois dans l'Isle de Cayenne. Ils y passoient à la nage de la terre ferme & venoient dévorer les bestiaux des habitans jusqu'à dans les parcs. Ils se jettoient même quelquefois sur les hommes, quand la faim les pressoit.

Cette Isle en étoit fort incommodée quand M. de la Barre en étoit Gouverneur en 1666. Il engagea les habitans à leur donner la chasse, & pour les y porter, il donnoit en propre le fusil avec lequel on avoit tué un de ces animaux à celui qui l'avoit tué, & si le fusil appartenoit au chasseur, il lui en faisoit payer la valeur, outre la peau que l'on vendoit assez bien, depuis que le Gouverneur avoit établi la methode en France d'en faire des housses pour les chevaux.

Pour la chair on n'en a jamais été

muer, parce qu'il ne le peut faire ſans reſſentir de la douleur & ſans ſe plaindre. Les Européens le nomment pareſſeux. Ce nom lui convient très-bien : il n'y a point d'animal qui le ſoit autant que lui. Il ne faut point de levriers pour le prendre à la courſe : une tortuë ſuffiroit. Il eſt de la grandeur d'un chien mediocre ; ſa tête a quelque choſe de celle de ſinge ; ſa gueule eſt aſſez grande & armée de dens ; il a les yeux triſtes & abbatus ; ſes jambes de devant ſont plus longues que celles de derriere ; ſes pieds ſont plats, armés de trois ongles longs & aſſez pointus. Il n'a preſque point de queuë. Tout ſon corps eſt couvert d'un poil cendré aſſez long, ſous lequel il y en a un plus court & plus épais de même couleur ; il vit ſur les arbres dont il mange les fruits, les feuilles & les bourgeons. Il lui faut un tems infini pour y monter, chaque mouvement qu'il eſt obligé de faire lui coute bien des cris ; il ſe repoſe à tous momens. Quand il eſt une fois grimpé, il n'en deſcend que quand il n'y a plus de feuilles, alors la faim le preſſant, il ſonge à paſſer à un autre arbre : mais il employe tant de tems à deſcendre & à en chercher un autre, qu'il devient extrémement maigre avant d'avoir trou-

vé de quoi se nourrir. Le tems de le tuer, est quand on le trouve sur un arbre qu'il a presque depouillé : alors il est gras & tendre. Si on le peut atteindre avec une gaule, on ne prend pas la peine de le tirer, on le frappe, il tombe, on l'acheve à coups de baton, s'il n'est pas mort. On dit que sa chair est bonne : en effet il ne se nourrit que de bons fruits & de bonnes feuilles. Elle est tendre & de bon gout ; mais quand il est maigre, sa chair est dure & coriace. Je crois que cet animal s'apprivoiseroit aisément & ne songeroit guerres à s'enfuir si on lui fournissoit de la nouriture. On dit qu'il ne boit point : le suc des feuilles & des fruits lui tient lieu de boisson. Il craint extrémement la pluie & cependant il y est toûjours exposé.

Tatou ou Armadille.

Les Tatous ou Armadilles sont communs dans tous le pays ; j'en ai fait la description dans mon voyage des Isles, je prie les lecteurs d'y avoir recours; c'est une assez bonne nourirture.

J'ai aussi parlé des agontis dans le même endroit. Cet animal tient du lievre, du cochon & du singe ; la chair est blanche, grasse & delicate ; on le pele avec de l'eau chaude, comme un cochon de lait.

Il y a à Cayenne un autre animal que que l'on appelle Agouchi. C'eſt un eſpe- d'Agouti. Il eſt plus petit, & on pré-tend qu'il eſt meilleur & plus delicat. Voilà à peu près tout ce que j'en ſçai. Agouti ou Agouchi.

Les Indiens appellent *Cuandu* l'animal que les Portugais nomment *Ourico Cachicro* Je crois qu'on le pourroit appeller chat épineux. Il eſt pour l'ordinaire de la taille & de la grandeur d'un bon chat à qui il reſſemble aſſez, excepté que ſa tête eſt pointue, & que ſes jambes & ſes pieds approchent beaucoup de celles des ſinges. Depuis les oreilles juſques vers le milieu de la queuë, il eſt couvert au lieu de poil, d'aiguillons de trois à quatre pouces de longueur comme des tuyaux de plumes, creux, ronds, pointus & forts, dont la partie la plus voiſine du corps eſt noire & la pointe blanche ou tirant ſur le blanc. La partie de la queuë qui n'a point d'aiguillons eſt couverte d'un poil comme la ſoye de cochons. Ses jambes en ſont auſſi couvertes, mais les aiguillons ſont plus courts. Ses pieds ſont partagés en quatre doigts, avec un commencement de pouce. Sa queuë eſt auſſi longue que tout ſon corps & même plus. Elle eſt forte & pliante. Il s'en ſert comme les ſinges, pour ſe ſuſpendre aux branches des Chat épineux.

arbres. Il vit de fruits & de racines. Il marche lentement & a de la peine à monter aux arbres, parce que ses ongles sont trop longs, & que n'ayant pas de pouce, il ne peut point embrasser assez fortement.

On a remarqué qu'il dort presque tout le jour. Il va à la pâture pendant la nuit. Il souffle en marchant : ce qui peut faire conjecturer qu'il est incommodé du poulmon. Quoiqu'il cherche les fruits, il aime encore mieux les poules, & si ses aiguillons ne lui nuisoient point autant qu'il font, il se couleroit dans les poulaillers & y feroit bien autant de ravage que les fouines & les renards.

On l'écorche quand il est pris. Sa chair est pour l'ordinaire grasse, tendre, delicate. Malgré son asthme & sa pulmonie, on ne laisse pas de le manger sans crainte de contracter ses infirmitez. La meilleure maniere de l'apprêter est de le mettre à la broche. Il est meilleur de cette façon que bouilli ou en ragout.

On prétend que quand il est pressé par les chiens ou par les chasseurs qui ne jugent pas à propos de le tirer, il darde sur eux ses aiguillons qui percent la peau & entrent dans les chairs,



de maniere qu'il eſt impoſſible de les en retirer : non-ſeulement parce qu'ils rempliſſent exactement la playe qu'ils ont faite, mais encore parce que tout ſéparés qu'ils ſont de l'animal qui leur avoit imprimé le mouvement violent pour percer la peau & les chairs, ils conſervent en eux mêmes une vertu élaſtique qui les fait toûjours agir & les pouſſe ſans ceſſe en avant, deſorte qu'ils penétrent juſqu'aux os, s'ils s'en rencontrent ſur leur voye, ou juſques dans les entrailles de l'animal qui en a été atteint. Il n'en faudroit pas davantage pour les faire craindre infiniment: mais ce ſont des contes faits à plaiſir, que je ne rapporte ici qu'afin d'empêcher qu'on y ajoûte foi en les liſant dans des auteurs d'ailleurs reſpectables par leur érudition.

On dit encore que les Indiens conſervent avec ſoin ces aiguillons, & qu'en ayant reduit neuf en poudre & les ayant mêlé dans du vin ou autre liqueur, ils briſent & mettent en pouſſiere les pierres qui ſe trouvent dans la veſſie. C'eſt à mon avis une ſuite fabuleuſe du conte précédent, auſſi bien que ce que je vais dire ſur la foi des mêmes Indiens, que ces aiguillons appliqués ſur le front des perſonnes affligées de violens maux

de tête & de migraines, s'y attachent d'eux mêmes, & en tirent le ſang & les humeurs acres qui cauſoient ces maladies, comme ſi on y avoit appliqué des ſangſuës.

L'animal que je vais decrire n'en veut point aux poules, mais aux poiſſons : c'eſt une eſpece de loutre que les Indiens appellent *Cariguribeju*. C'eſt un amphibie de la grandeur & groſſeur d'un chien mediocre. Le haut de ſa tête approche de celle du chat ; le muſeau eſt celui de chien ; il a les dents & les mouſtaches d'un chat, auſſi bien que la queuë ; ſes yeux ſont ronds, petits & noirs ; ſes jambes & ſes pieds approchent de ceux du ſinge ; il a cinq doigts à chaque pied, y compris celui de derriere, tous armés de bons ongles longs & aigus ; ſon corps eſt replet & couvert d'un poil court, épais & fort doux, de couleur brune ; la tête l'eſt moins, & le deſſous du col eſt jaunâtre. Cet animal ſe tient le long des rivieres : il s'y jette quand il a faim & va chercher le poiſſon. Lorſqu'il découvre les naſſes que l'on met dans l'eau pour prendre du poiſſon, ou pour l'y conſerver en vie, il a l'adreſſe de les ouvrir & de prendre le poiſſon qu'il y trouve. C'eſt un voleur habile, du reſte aſſez doux. On

Loutre ou Cariguibegu.

l'apprivoiſe aiſément ; il eſt facile à nourrir : il ne fait point de mal. Il crie quand il a faim comme les jeunes chats. Sa peau eſt belle : on en peut faire de beaux manchons.

La chair de cet animal eſt bonne & delicate, & quoiqu'il vive de poiſſon, elle ne le ſent point du tout, ni l'huile.

On appelle à Cayenne Mange-fourmis un animal qu'on pourroit nommer renard Ameriquain, s'il ne ſe trouvoit qu'en Amerique ; mais comme il y en a en Afrique, je crois qu'il faut s'en tenir au premier nom à moins qu'on ne veuille ſe ſervir de celui que lui donnent les Indiens, qui eſt bien long : ils l'appellent *Tamanda Guacu* : il ſignifie la même choſe que Mange-fourmis : c'eſt ſa nouriture ordinaire qui lui a fait donner ce nom. Mange fourmis.

Cet animal eſt long & gros comme un chien de bonne taille. Ses jambes de derriere ſont tout d'une venue comme celles d'un ours : celles de devant ſont un peu moins groſſes ; il a le pied plat, diviſé en quatre doigts armés d'ongles longs & forts ; ceux de derriere ont cinq doigts & bien armés ; ſa tête eſt longue & ſon muſeau encore plus long & pointu ; il a des petits yeux ronds & noirs, les oreilles fort courtes. Ceux

qui ont pris la peine de mesurer sa langue, disent qu'elle a deux pieds & quelquefois davantage de longueur. Elle est extrémement deliée. Il est obligé de la plier pour la cacher dans sa gueule qui toute longue qu'elle est, seroit de beaucoup trop courte pour loger ce membre. S'il parloit, il parleroit sans doute beaucoup, & on ne lui reprocheroit pas sans raison qu'il auroit la langue bien longue.

Il vit de fourmis. Lorsqu'il en a découvert quelque retraite, il fouille avec ses ongles pour élargir l'entrée & arriver au centre de la fourmilliere, & aussitôt il y foure sa longue langue qui pénétre dans tous les recoins de l'antre, & comme elle est onctueuse, les fourmis effarouchées & en desordre s'y attachent aussitôt, & dès qu'il la sent chargée de ces insectes, il la retire dans sa gueule & les avalle. Il recommence ce manege tant qu'il sent des insectes dans un endroit : aprés quoi s'il a encore faim, il en va chercher une autre. Cette nouriture est legere, comme on voit : elle ne laisse pas cependant de bien nourir l'animal qui s'en sert : mais elle donne à sa chair une odeur de fourmis qui n'est pas agreable. Les Indiens & les Negres en mangent ; mais les Fran-

çois ont de meilleures viandes. S'ils sçavoient un peu mieux leurs interêts, ils conserveroient précieusement ces animaux qui les délivreroient en tout ou en partie des fourmis qui leur causent de très grands dommages. Mes memoires ne marquent point s'il aime autant les fourmis blanches que les noires. On connoit les fourmis blanches sous le nom de poux de bois : elles en ont assez la figure. Je prie les lecteurs de trouver bon que je les renvoye à ce que j'en ai écrit dans mon voyage des Isles. Elles sont également malfaisantes partout. Ce seroit un bonheur extrême pour les habitans, s'ils étoient délivrés de ces mauvais insectes qui sont encore plus pernicieux que les noirs. Dans ce cas il devroit être sevérement deffendu aux chasseurs de faire aucun mal aux Mange-fourmis.

J'ai dit qu'on les pourroit appeller renards : c'est à leur queuë qu'ils seroient redevables de cette denomination. En effet il n'y a point de renard au monde qui ait une queuë aussi ample que la leur. Elle a souvent près de deux pieds de longueur : elle est presque plate & couverte de tous côtés de grands poils de quinze à vingt pouces de longueur, un peu dure à la verité : ce qui lui don-

ne assez l'air d'une queuë de cheval. Comme elle est forte, & qu'il lui imprime tel mouvement qu'il lui plait, il balaye les endroits où il passe ; & quand il la replie sur son dos, il s'en couvre entierement. Elle le deffend de la pluie qu'il craint beaucoup : c'est pour lui un surtout qui a son agrément & sa commodité.

Lievres & Lapins.

On trouve dans l'Isle de Cayenne & dans la terre ferme qui en dépend, une infinité de lapins, & de plusieurs especes. On pourroit en appeller quelques uns des lievres, puisqu'ils ne terrent point. Mais le nom de lapin leur est affecté dans le pays. Je ne veux pas me brouiller avec les habitans pour si peu de chose. Il y en a de tant d'especes que j'en pourrois faire un chapitre entier. La chair des uns & des autres est très-bonne : elle a dans les saisons seches un fumet qui ne le cède pas à ceux d'Europe, parce que dans ces tems les fruits, les racines & les feuilles dont ils se nourissent sont bien meilleures que dans le tems pluvieux. Ces animaux peuplent beaucoup ; mais comme le païs est vaste, & qu'il ne manque pas de chasseurs, ils ne se sont pas encore trouvés en assez grand nombre pour chasser les habitans, comme ils ont fait autre-

fois en la petite Isle voisine de Madere appellée *Porto-sancto*.

C'est le pays des singes, n'en deplaise à l'Afrique & à l'Asie.

Les Latins distinguent deux sortes de singes. Ils appellent *Cercopitheci* ceux qui ont une longue queue, & simplement *Simia*, ou singe, ceux qui n'en ont point. Singes.

On trouve de ces deux especes en quantité dans la Guianne : & ces deux especes qu'on pourroit regarder comme deux genres differens, se divisent en une quantité prodigieuse d'especes qui different entre elles en grandeur, en couleur & de tant d'autres manieres, qu'on en feroit des volumes entiers. Ce que les singes ont tous du commun, c'est qu'ils sont tous allertes, remuans, ennemis du repos, malfaisans, malicieux, volages, & que quelque soin qu'on prenne de les élever & de les instruire, il faut toûjours avoir le foüet à la main, si on veut reprimer les saillies de leur mauvais naturel.

Quoique pour l'ordinaire ils ne soient pas bien gras, leur chair ne laisse pas d'être une bonne nouriture & très-délicate. Les têtes se mettent dans la soupe & se servent dessus. On a d'abord de la peine à s'accoûtumer à voir des têtes qui ressemblent à celles de petits en-

gliers d'Europe, mais moins chargée. Ils ont le museau court & ramassé, de grands poils en maniere de moustaches, des deffenses longues & arquées, les oreilles petites & pointues, la queuë courte, droite, pendante, avec un bouquet de soye au bout. Ils sont assez hauts sur jambes. Ils ont peu de poil : il est dur & d'un roux noirâtre.

Ce qu'ils ont de particulier, c'est un trou qu'ils ont sur le dos ; dans lequel on peut mettre le bout du petit doigt, en maniere d'évant, par lequel l'animal reçoit l'air qui rafraichit ses poulmons & lui donne le moyen de courir très-longtems & très fort. Il sort de cet évant une odeur fetide.

Quand les chasseurs l'ont mis à bas, ils sont obligés de couper cet évant aussi profondement qu'ils le peuvent, comme ils sont obligés de couper les testicules des autres sangliers. Sans cette précaution, la chair se corromperoit en peu de momens.

Cet animal est mechant : il vient au coup, & feroit un mauvais parti au chasseur qui l'auroit blessé, sans le mettre entierement hors d'état de venir sur lui. Il faut autant qu'on peut lui casser l'épaule ou la cuisse. Les meilleurs chiens le craignent : car il est fort & très-furieux.

On prétend que sa chair est encore plus delicate que celle des cochons marons ordinaires. C'est beaucoup dire : car ces animaux sont d'une grande delicatesse. Leur chair n'a point la fadeur ni la pesanteur des cochons d'Europe : elle est tendre, delicate, elle a du fumet & est d'une digestion si aisée, qu'on en donne aux malades par préference à celles qu'on estime les plus faciles à digerer.

Ces animaux vivent de fruits & de racines : ils mangent aussi des serpens. La chair de ces reptiles est excellente pour purifier la masse du sang. Qui leur a appris ce secret? La nature, dira t'on, l'instinct. Pourquoi les créatures douées de raison, n'en ont-elles pas assez pour connoître ce qui leur est bon ou nuisible, sans être exposées comme elles sont aux sistêmes des *Medecins* & aux *qui pro quo* des Apotiquaires?

Cochon d'eau.

Ces deux especes de sangliers sont terrestres : en voici un qui est aquatique. Ce n'est pas à dire qu'il soit & qu'il vive toûjours dans l'eau comme les poissons : il vit sur la terre, & mange des grains & des fruits : mais il trouve aussi de quoi vivre dans les rivieres c'est pour cela qu'il s'en éloigne peu. I: nage & plonge à merveille & demeu

re ſous l'eau très longtems.

Les Indiens l'appellent *Capibara*, & les Européens cochon d'eau. Il differe peu des cochons terreſtres. On en trouve qui ſont de la taille des cochons de deux ans. Sa tête eſt longue. Sa machoire inferieure eſt bien plus courte que la ſuperieure. Il a dans chacune deux dents crochues d'un pouce & demi de longueur : elles ſont fortes & tranchantes. Le reſte de ces deux machoires eſt garni de huit os qui ſont quatre de chaque côté, & ces os qui ſont plats ſont coupés à demi, chacun en trois parties, qui compoſent ainſi deux rateliers de vingt-quatre dents chacun, qui jointes aux quatre de devant font cinquante-deux dents. Je crois qu'aprés le requien c'eſt l'animal le mieux fourni de dents.

Il eſt gras, & non ſans raiſon : car il mange beaucoup & fait peu d'exercice. Sa chair eſt tendre & ſeroit excellente, ſi elle ſentoit moins l'huile & le poiſſon: on ne la laiſſe pourtant pas perdre : les Negres la trouvent bonne.

Cet animal a des mouſtaches longues & dures, les yeux ovalles, les oreilles petites & pointues. Il n'a point de queuë. Il eſt couvert d'un poil rude & court, qui eſt brun & aſſez épais. Il a de veritables pieds de cochon, excepté que

l'ongle n'eſt pas ſeulement fendu en deux, mais partagé en quatre doigts aux pieds de devant, & en trois à ceux de derriere. Les uns & les autres ſont armés d'ongles forts & pointus, un deſquels à chaque pied eſt beaucoup plus long que les autres.

Malgré la peſanteur de ſa maſſe, il attrape à merveille toutes ſortes de poiſſons. Il les ſaiſit, ou avec les dents, ou avec les ongles, & il apporte ſa proye ſur le bord de la riviere, où il la mange tranquillement.

Il jette quelquesfois pendant la nuit des cris qu'on entend de fort loin qui reſſemblent aux brayement des ânes.

Voilà ce me ſemble aſſez de quoi occuper les chaſſeurs, & de quoi bien fournir les tables de leurs maîtres. Il y a encore nombre d'animaux dont on ne mange pas la chair. Tels ſont les chats ſauvages. Ils ſont en grand nombre. Leurs peaux ſont belles; mais elles n'approchent point de celles des mêmes animaux que l'on trouve dans les pays froids qui ſont bien plus garnies de poil & d'un poil plus long & plus doux.

Chats ſauvages.

Les rats font de grands deſordres dans les pays habités & dans les maiſons. Ils y ſont en ſi grand nombre, qu'il faut avoir des attentions infinies pour les

empêcher de ronger tout. Il y en a de plusieurs especes. Par un surcroit de malheur il semble qu'ils se soient accommodés avec les chats domestiques qu'on a apporté d'Europe. Ils vivent en paix les uns avec les autres : ils jouent ensemble. Les habitans intelligens ont des preneurs de rats, c'est-à-dire un Negre ou deux qui n'ont d'autre emploi que de prendre ces animaux, comme je l'ai marqué dans mon voyage des Isles. Il y a aussi des chiens élevés à cet exercice, qui sont aussi habiles & aussi acharnés contre les rats que les meilleurs chats d'Europe l'étoient avant l'accommodement.

Rats de plusieurs especes.

Quoique les lezards semblent devoir être mis dans la classe des reptiles ; cependant comme ils ont quatre pieds & que leur chair est très bonne & même excellente, on me permettra bien de les mettre dans ce chapitre. Il y en a de très grands à Cayenne & dans la Guianne. Ce n'est pas une mauvaise classe. Cet animal vit très-longtems sans prendre de nouriture, pourvû qu'il ait de tems en tems un peu d'eau. Je n'en ferai pas ici une description particuliere, l'ayant fait fort amplement dans mon voyage des Isles. J'y ai aussi parlé des serpens de toute espece ; mais autant

Gros lezards.

Serpens monstrueux.

que la Guianne surpasse en grandeur les Isles du Vent, autant les serpens qu'elle produit surpassent en grandeur & en grosseur ceux que l'on voit dans ces Isles.

On en a vû dans ce pays de trente pieds de longueur, dont le corps étoit aussi gros que celui d'un cheval. Supposé l'existence d'un monstre semblable, je n'en ai pas de peine à croire l'histoire qu'on en fait d'un qui avoit avallé une fille de dix-huit ans chaussée & vetue. La chose étoit très-possible; mais sans démentir absolument les auteurs de cette histoire, je crois qu'on en peut douter jusqu'à ce que bien des temoins irreprochables nous en ayent assuré d'une maniere plus authentique.

Il est vrai, & tout le monde en convient, qu'on trouve des serpens très-grands dans la Guianne. Des flibustiers m'ont assuré en avoir tué de seize à dix-huit pieds de longueur, qui avoient plus d'un pied de diametre. Ces animaux ne sont point venimeux; mais leurs dents sont à craindre. Ils en ont deux rangées à chaque machoire: cela suffit pour faire bien du mal. Il se remuent assez difficilement: c'est ce qui fait qu'on les évite sans peine. Quand ils ont attrapé un animal, ils le maltraitent avec leurs

dents, en même tems qu'ils l'entortillent avec tant de force qu'ils l'étouffent : aprés quoi il leur eſt aiſé d'en faire leur curée, en l'avallant tout entier, en commencant toûjours par la tête.

Aprés les bêtes à quatre pieds, il eſt juſte de parler de celles qui n'en ont que deux, c'eſt-à-dire, des oiſeaux. Ce ſera le ſujet du chapitre ſuivant. On voit par cet ordre que je ne ſuis pas incorrigible, & que je ſuis les avis qu'on veut bien me donner. On s'étoit plaint que je negligeois de mettre les choſes en leurs places : que je ne plaçois pas les eſpeces ſous leurs genres : qu'on loue donc à preſent ma docilité. Peut-elle être plus grande, puiſque malgré ma repugnance naturelle, je deviens en cette occaſion pedant juſqu'au ſcrupule?

CHAPITRE IX.

Des oiſeaux gros & petits.

J'Avois regardé comme des animaux fabuleux ces oiſeaux énormes que Cyrano de Bergerac place dans le voiſinage du Soleil, qui ſervent à faire une nuit artificielle de pluſieurs arpens dans ce pays de lumiere ; ſans quoi il ſeroit

impoſſible aux habitans de pouvoir dormir.

Monſieur Lemery m'a fait connoître que je m'étois trompé, & qu'il y a effectivent des oiſeaux d'une taille giganteſque. Ce ſavant écrivain les appelle *Contur*. Jonſton les nomme *Condurs*, comme Cyrano. Voici la deſcription qu'en fait M. Lemery dans ſon dictionnaire page 285. » C'eſt une eſpece d'aigle ou » oiſeau de proye de l'Amerique qui » croît à une grandeur ſi prodigieu- » ſe, qu'en étendant ſes aîles, il occupe » juſqu'à douze pieds d'eſpace. Il dif- » fere de l'aigle ordinaire en ce qu'il n'a » point de ſerres. Sa tête eſt ornée d'une » crête en façon de raſoir : il eſt fort, » robuſte, vorace, carnaſſier, dange- » reux. Ses plumes ſont blanches & noi- » res. Celles des aîles ſont ſi *groſſes*, » qu'elles égalent quelquefois le poi- » gnet d'un homme. Son bec eſt ſi fort » qu'il perce une vache & la devore. » Les hommes mêmes ne ſont pas hors » de danger d'en être mangés. Ses pieds » ſont ſemblables à ceux des poules & » ſans ongles. Il naît dans l'Iſle de Ma- » ragnan & vers les rivages de la mer & » des rivieres. Il fait un ſi grand bruit » en volant, qu'il étourdit ceux qu'il » approche.

Oiſeau d'une grandeur prodigieuſe, appellé Contur ou Condur.

Cette

Cette deſcription eſt modeſte : car mes memoires donnent à ſes aîles étendues plus de dix-huit pieds d'envergure. On me pardonnera bien ce terme de marine, qui ſignifie la largeur des voiles d'un vaiſſeau, & par metaphore la diſtance qu'il y a entre les extrémitez des aîles de cet oiſeau, lorſqu'il les tient étendues, ſoit pour voler ſoit pour planer. Ils diſent auſſi qu'il a des ſerres groſſes, fortes, crochues, qu'il empoigne une biche ou une jeune vache, & qu'il l'emporte comme il feroit un lapin.

Ils ne ſont pas plus d'accord avec M. Lemery ſur la groſſeur des tuyaux de ſes plumes. En effet pour garder une proportion un peu raiſonnable, il faudroit que des plumes de cette taille euſſent douze ou quinze pieds de longueur, & il n'y auroit gueres que les Condurs de Cyrano en état de les remuer. M. Lemery ne dit rien du corps de cet oiſeau : c'eſt un trait de ſa prudence : car à de pareilles plumes, quel corps ne faudroit-il pas.

Cet oiſeau n'eſt pas commun, & il n'eſt pas néceſſaire. Il depeupleroit bientôt un pays tout entier. On prétend qu'il eſt inutile de le tirer pardevant : les bales couleroient le long de ſes plumes

sous l'[illegible] ; il faut le tirer par der-riere ou sous le ventre, quand il est en l'air ; on est alors plus sûr de son coup. Ceux qui ont vû de ces oiseaux, disent qu'ils sont de la grosseur d'un mouton. Leur chair est coriace & sent la charogne. Ils ont la vûe perçante, le regard assuré & même cruel. Cela convient assez à des animaux carnassiers. Ils ne frequentent gueres les forêts : il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes aîles ; mais on les trouve sur le bord de la mer & des rivieres, dans les prairies ou savanes naturelles ; parce que c'est dans ces endroits qu'ils trouvent de quoi vivre. Un oiseau de cet espece apprivoisé & instruit, seroit capable de porter un homme, & de lui faire faire bien du chemin en peu de tems.

Aigles ordinaires.

On trouve aux environs de la riviere d'Orenoque, & dans beaucoup d'autres de la Guianne & du Bresil des aigles qui ne different qu'en très-peu de choses de celles que nous voyons en Europe : elles font la guerre à tous les animaux sans distinction : mais il est inoui qu'elles ayent attaqué les hommes. On ne leur donne pourtant point de quartier. Leur chair ne vaut rien, à moins d'être extrémement pressé de la faim : on ne s'est pas encore avisé de s'en servir.

Les oiſeaux dont je vais parler ne ſont pas de ce nombre : on les cherche pour les manger.

Les faiſans tiennent le premier rang. On prétend qu'ils ſont plus gros que ceux d'Europe, & du moins auſſi delicats. Faiſans.

Les poules pintades ne leur cedent point en delicateſſe. Les Eſpagnols les ont ainſi nommé, parce que la varieté de leur plumage eſt ſi belle, qu'elles ſemblent avoir été peintes. Ces oiſeaux s'apprivoiſent aiſément, ils deviennent très-familiers : mais ils ſont extrémement jaloux, & ne peuvent ſouffrir les autres poules de quelqu'eſpece qu'elles ſoient. Elles les attaquent à grands coups de bec, & veulent être ſeules. Leur chair eſt excellente : elles volent paſſablement bien. On prétend que la chair de celles qu'on a élevées dans les maiſons, quoique plus graſſe que celle des ſauvages, n'a pas le gout & le fumet de celles qu'on a tué dans les bois. Poules pintades.

Il y a des perdrix de deux eſpeces, comme en Europe, c'eſt-à-dire qui ont les pieds rouges ou gris : elles ſont plus groſſes : elles perchent ſur les arbres. Leur chair eſt très-delicate & très-nourriſſante. Cet oiſeau peuple beaucoup. Perdrix.

On trouve dans la Guianne des oi-

ſeaux à qui on a donné le nom d'autruches, quoiqu'il ſoient bien differens des autruches d'Afrique. Leurs cuiſſes & leurs jambes ont près de deux pieds de longueur, ſi menues qu'ils ſemble que les cuiſſes ne ſoient que des os couverts d'une peau noirâtre chagrinée, dure, ſans plumes ni duvet. Leurs pieds diviſés en quatre doigts ſont longs & menus. Leur col eſt long & courbé, comme celui des cigognes, couvert de petites plumes griſes. Il a ſouvent juſqu'à deux pieds de longueur. Leur tête eſt plate des deux côtés, comme *celles* des oyes, avec de petits yeux noirs & ronds, & un bec pointu, noir, & effilé. Tout leur corps eſt couvert de plumes griſes, aſſez petites & comme luſtrées. Celles des aîles ſont plus noires & plus grandes. Ce ſont ſeulement des aîles de parade : car elles ne ſont ni aſſez grandes, ni aſſez fortes pour ſoutenir l'oiſeau en l'air : elles ne lui ſont pourtant pas tout à fait inutiles : il les éleve l'une aprés l'autre, & rarement toutes deux enſemble, pour prendre le vent, & aider à ſes pieds; deſorte qu'il court aſſez vîte pour laſſer les meilleurs chiens, ſurtout quand il a vent arriere, ou grand largue. Cet oiſeau eſt vorace : tout lui eſt bon juſqu'aux cailloux : il les avale;

Autruches de Guianne.

mais il ne les digere pas. Il vit des grains & des fruits qui tombent des arbres. Sa chair en contracte le gout & l'odeur : elle est excellente dans la saison des graines de bois d'Inde. Il est gras, son corps paroit tout rond. C'est un très-bon manger.

Les peroquets de toute espece fourmillent de tous côtés. Les aras qui sont la plus grosse espece, & les vieux peroquets sont excellens en soupe & en daube. Les jeunes sont des pelottons de graisse qui valent des perdreaux. Peroquets.

Nous n'avons des ramiers dans les petites Isles du Vent, que dans le tems de leur passage. On en trouve en tout tems dans les grandes Isles, dans celles qui ne sont pas habitées & dans la terre ferme. Ces oiseaux suivent les graines & les fruits qui leur servent de nouriture. Leur chair en prend le gout. S'ils mangent des olives sauvages, ou d'autres fruits amers, leurs entrailles & leur croupions contractent une amertume considérable qui se communiqueroit à tout le reste, si les chasseurs n'avoient pas soin de leur arracher le croupion & les entrailles, aussitôt qu'ils les ont tués. Pigeons ramiers.

J'ai parlé amplement de ces oiseaux dans mon voiage des Isles. On en trou-

ve en tout tems dans la terre ferme de Cayenne : c'eſt une manne qui n'y manque jamais. Il eſt vrai qu'ils y ſont plus ou moins frequens, plus ou moins gras & plus ou moins bons, ſelon les ſaiſons, & ſelon la nouriture dont ils uſent.

Tourterelles. & Ortolans.

Les tourterelles ſont de deux eſpeces. La plus grande eſt proprement celle que l'on connoit ſous ce nom. On a donné celui d'ortolans à la plus petite. Les oiſeaux de ces deux eſpeces ſont excellens. Ils vont toûjours couplés. Quand on les prend dans leurs nids, on les apprivoiſe aiſément, ou bien on les nourit dans des volieres où ils s'engraiſſent beaucoup & ſont fort tendres : ils ſont d'une digeſtion facile, quoique très-nouriſſans ; les connoiſſeurs prétendent pourtant qu'ils n'ont pas un ſi bon gout ni un certain fumet que l'on trouve dans ceux qui vivent en liberté dans les bois.

Curiaca oiſeau de riviere.

Curiaca eſt le nom que les Indiens donnent à un oiſeau de riviere gros & grand comme un oye. Il a la tête plate par les côtés avec un gros bec recourbé de ſept à huit pouces de longueur. Son col eſt gros, long & rond. Il eſt haut monté. Ses jambes comme celles de coqs d'Inde, ſont fortes & couvertes d'écailles en anneaux. Ses pieds contre l'or-

dinaire des oiſeaux aquatiques , ſont partagés en trois doigts & un ergot qui ont tous des ongles. Le haut de ſes cuiſſes eſt nud , couvert ſeulement d'une peau brune & épaiſſe. Son manteau depuis l'occiput juſqu'au bout de la queue, eſt noir. Le deſſous du col & du corps & le haut des aîles eſt cendré. Il a les jambes trop longues pour bien voler & les aîles trop foibles. Cet oiſeau ſe retire ſur les bords des rivieres. On dit qu'il nage aſſez bien, & qu'il prend des petits poiſſons , des écreviſſes & des crabes. Il vit auſſi d'herbes, de fruits, & de ſemences. Sa chair eſt graſſe & tendre , & n'a point du tout l'odeur de poiſſon.

Il y a partout une infinité de tourdes, de merles & de grives. De cette derniere eſpece , il y en a qui ont les pieds jaunes : ce ſont les plus graſſes & les plus delicates. Les merles ne ſont point ſujets à être remplis de vers comme aux Iſles du Vent. Ils ſont auſſi communément plus gras & plus tendres. On doit dire la même choſe des tourdes, ſurtout pendant la ſaiſon des goyaves & des graines de bois d'Inde qui leur donne un gout & une odeur merveilleuſe. *Tourdes, merles, grives.*

Les pies de la Guianne ſont ſi ſembla- *Pies de Guianne.*

bles aux nôtres, que ce seroit perdre du tems d'en faire une description particuliere. Elles sont seulement plus variées de noir & de blanc, & infiniment plus tendres, plus grasses & meilleures.

Pies rouges. Il y en a une espece dont les plumes sont moitié noires & moitié rouges, disposées de maniere que le noir ne paroit point, & qu'elles sont toutes rouges. Elles s'apprivoisent aisément. Tout leur est bon. Ce sont des babillardes éternelles. Si on leur montroit à parler, elles suffiroient pour entretenir un parloir de Nones. Elles sont bonnes à manger.

On prétend que les oco, les flamans, les faisans, les grands gogiers ou cormorans & les spatules sont de bonnes viandes. Je les crois dures & qu'elles sentent du moins un peu le marécage. On les peut manger dans une nécessité; mais de croire que nos François de Cayenne s'amusent à ces oiseaux, pendant qu'ils en ont une infinité d'autres bien meilleurs, ce seroit se tromper à plaisir.

En voici pourtant un qui pris au nid, n'est pas mauvais : c'est le coucou. Les plus habiles y sont trompés, quand on en a ôté la tête & les pieds. C'est un des plus delicats oiseaux que l'on con-

noisse, gras, tendre, d'un bon suc.

Je finirai le catalogue des oiseaux dont j'ai cru devoir parler par un avertissement qu'il est bon de donner aux novices chasseurs, afin de leur épargner la honte de s'être trompé & la peine d'apporter à la maison une pesante charge & tout à fait inutile. Ce sont des gros oiseaux si semblables aux coqs d'Inde, qu'il faut être habile pour ne s'y pas tromper. C'est la même grosseurr, le même plumage; ce sont des coqs d'Inde par la tète, le col, le corps, la queue, les pieds. Les Portugais les appellent galinaches, & les François de S. Domingue les nomment marchands. Oiseaux appellés galinaches ou Marchands.

Je crois que c'est une espece de coqs d'Inde, qui au lieu de vivre de grains, de fruits & d'herbes, comme les autres, se sont accoûtumés à être nourris de corps morts & de charognes. Ils suivent les chasseurs, surtout ceux qui ne vont à la chasse que pour avoir les peaux des bêtes. Ces gens abandonnent les chairs qui pouriroient sur les lieux & infecteroient l'air, sans le secours de ces oiseaux, qui ne voyent pas plûtôt un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres, & fondent dessus comme des vautours & en moins de rien le devorent, & laissent les os aussi nets que

s'ils avoient été raclés avec un couteau. Les Espagnols des grandes Isles & de la terre ferme, aussi bien que les Portugais habitans des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de ces oiseaux, à-cause du service qu'ils leur rendent, en devorant les corps morts & empêchant ainsi qu'ils ne corrompent l'air. Ils condamnent à une amande les chasseurs qui tombent dans cette méprise.

Cette protection a extrémement multiplié cette vilaine espece de cocqs d'*Inde*. On en trouve en bien des endroits de la Guianne, aussi bien que du Bresil, de la nouvelle Espagne & des grandes Isles. Ils ont une odeur de charogne que rien ne peut ôter. On a beau leur arracher le croupion dès qu'on les a *tué*, leur ôter les entrailles, *tous ces* soins sont inutiles. Leur chair dure, coriace, fillasseuse a contracté une mauvaise odeur qui ne pourroit être supportable qu'à des gens reduits aux extrémitez de la faim.

Aprés avoir parlé des animaux de la terre & de l'air, il faut dire quelque chose de ceux des eaux.

CHAPITRE X.

Des Poissons de mer & de rivieres.

LA Guianne est une des Provinces du nouveau monde, la plus coupée de rivieres grandes & petites, & toutes ces rivieres sont si poissonneuses, qu'on peut dire qu'on trouve partout des fourmilieres de poissons.

La mer ne l'est pas moins, non-seulement les côtes en sont remplies, mais on en trouve une infinité d'especes qui entrent dans les embouchures des rivieres, & quelques unes qui montent fort haut en suivant le cours de l'eau.

Il falloit que nos premiers habitans François fussent bien mal habiles, pour souffrir la faim au milieu de l'abondance prodigieuse de poissons dont ils pouvoient se nourir.

Les habitans d'à présent n'ont rien à craindre de ce côté. Ils ont soin d'avoir des negres pêcheurs, comme ils en ont de chasseurs. Ces pourvoyeurs habiles fournissent abondamment leurs tables de gibier & de poisson.

On trouve abondamment à Cayenne ce qui nous manque aux Isles du Vent:

ſeaux à qui on a donné le nom d'autruches, quoiqu'il ſoient bien differens des autruches d'Afrique. Leurs cuiſſes & leurs jambes ont près de deux pieds de longueur, ſi menues qu'ils ſemble que les cuiſſes ne ſoient que des os couverts d'une peau noirâtre chagrinée, dure, ſans plumes ni duvet. Leurs pieds diviſés en quatre doigts ſont longs & menus. Leur col eſt long & courbé, comme celui des cigognes, couvert de petites plumes griſes. Il a ſouvent juſqu'à deux pieds de longueur. Leur tête eſt plate des deux côtés, comme celles des oyes, avec de petits yeux noirs & ronds, & un bec pointu, noir, & effilé. Tout leur corps eſt couvert de plumes griſes, aſſez petites & comme luſtrées. Celles des aîles ſont plus noires & plus grandes. Ce ſont ſeulement des aîles de parade : car elles ne ſont ni aſſez grandes, ni aſſez fortes pour ſoutenir l'oiſeau en l'air : elles ne lui ſont pourtant pas tout à fait inutiles : il les éleve l'une aprés l'autre, & rarement toutes deux enſemble, pour prendre le vent, & aider à ſes pieds ; deſorte qu'il court aſſez vîte pour laſſer les meilleurs chiens, ſurtout quand il a vent arriere, ou grand largue. Cet oiſeau eſt vorace : tout lui eſt bon juſqu'aux cailloux : il les avale ;

Autruches de Guianne.

mais il ne les digere pas. Il vit des grains & des fruits qui tombent des arbres. Sa chair en contracte le gout & l'odeur : elle eſt excellente dans la ſaiſon des graines de bois d'Inde. Il eſt gras, ſon corps paroit tout rond. C'eſt un très-bon manger.

Les peroquets de toute eſpece fourmillent de tous côtés. Les aras qui ſont la plus groſſe eſpece, & les vieux peroquets ſont excellens en ſoupe & en daube. Les jeunes ſont des pelottons de graiſſe qui valent des perdreaux. Peroquets.

Nous n'avons des ramiers dans les petites Iſles du Vent, que dans le tems de leur paſſage. On en trouve en tout tems dans les grandes Iſles, dans celles qui ne ſont pas habitées & dans la terre ferme. Ces oiſeaux ſuivent les graines & les fruits qui leur ſervent de nouriture. Leur chair en prend le gout. S'ils mangent des olives ſauvages, ou d'autres fruits amers, leurs entrailles & leur croupions contractent une amertume conſidérable qui ſe communiqueroit à tout le reſte, ſi les chaſſeurs n'avoient pas ſoin de leur arracher le croupion & les entrailles, auſſitôt qu'ils les ont tués. Pigeons ramiers.

J'ai parlé amplement de ces oiſeaux dans mon voiage des Iſles. On en trou-

coup d'eau, en maniere de jet d'eau.

On peut croire que les Requiens se trouvent dans toutes ces mers & dans les rivieres. Ce poisson vorace n'est pas des meilleurs. Il est toûjours dur & coriace, ce qu'il a de bon uniquement, est le ventre jusques vers le milieu des côtes. Mais si on ne le prend pas pour se nourir, on ne doit pas le laisser vivre, à-cause du degât qu'il fait & de la quantité de poisson qu'il détruit.

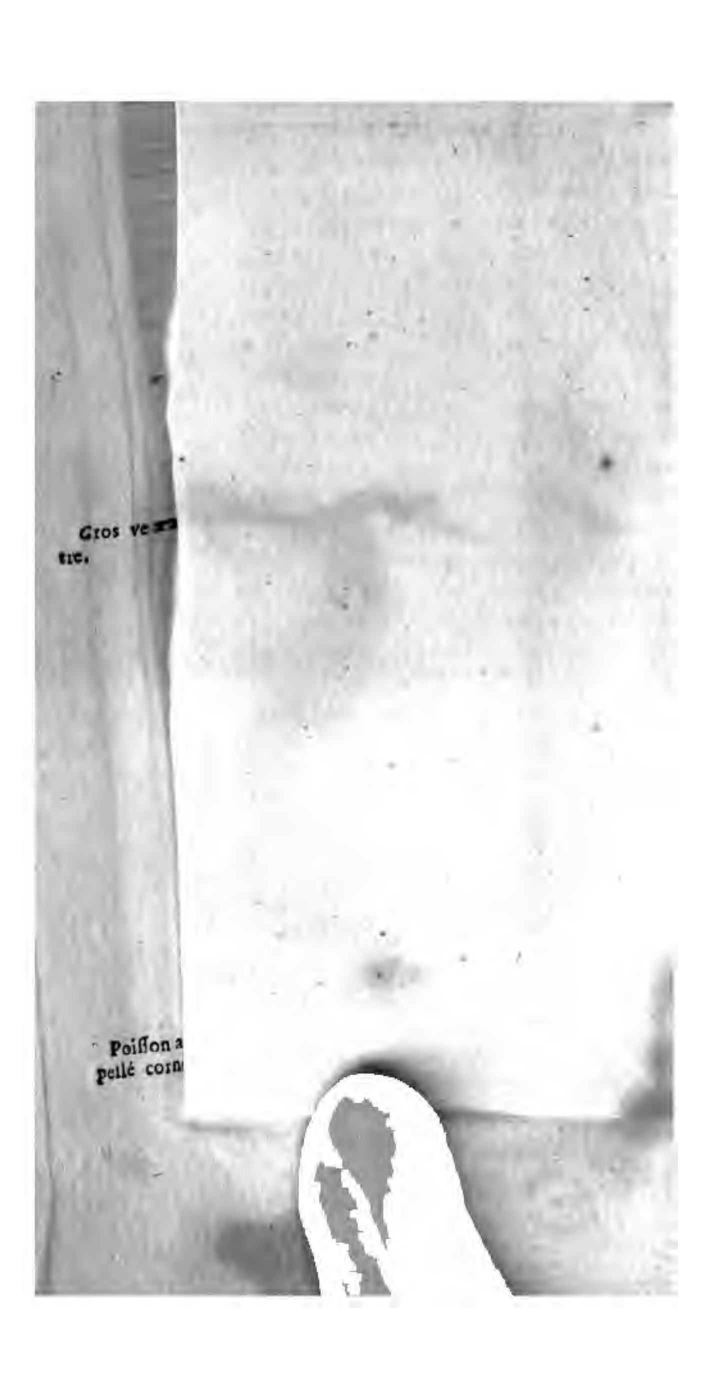
Gros ventre.

Voici deux poissons si particuliers à Cayenne, qu'on ne les trouve point autre part. On a appellé le premier gros ventre, à-cause d'une grosse vessie sur laquelle il s'appuye, qu'il enfle quand il veut, & sur laquelle il se fait porter entierement audessus de la surface de la mer. Ce poisson n'a pour l'ordinaire que quinze à dix-huit pouces de longueur, de la taille d'un merlan. Sa chair est blanche & delicate ; mais pour la manger sans s'en trouver mal, il faut dès qu'il est hors de l'eau, lui arracher cette vessie & tous les intestins, autrement l'humeur visqueuse qui y est renfermée corromperoit toute la chair, & on s'empoisonneroit.

Poisson appellé cornet.

On a donné le nom de cornet au second. Je ne vois pas bien qu'elle connection ce poisson peut avoir avec cette


Tome 3. pag. 334



Gros ve
tre,

Poiſſon a
pellé corn

dénomation. Il eſt tout d'une venue, ſans aîlerons & ſans empennure. Sa tête eſt large & maſſive. Ce qu'elle a de ſingulier ſont deux pointes, une de chaque côté d'environ huit pouces de longueur & de quatre à cinq lignes de diametre dans leur naiſſance. Ces pointes ſont d'une corne griſe & tranſparente, extrémement pointues & fortes. On prétend que leurs piqueures ſont très-dangereuſes.

Ce poiſſon qui n'a pour l'ordinaire que quinze à dix-huit pouces de longueur & deux pouces de diametre, a la gueule couverte de neuf grand brins de barbe comme des fanons de baleine, de dix à douze pouces de longueur, plats dans leur naiſſance & terminés en pointe, ondoyans au gré du poiſſon, ou du mouvement de l'eau. Ce poiſſon eſt vif & quoiqu'il ne ſoit dangereux que du côté de la queue, il ne laiſſe pas d'être à craindre. On dit qu'il n'eſt pas bon à manger, peut-être parce qu'on craint de le toucher, plûtôt que parce qu'il renferme en lui même quelque choſe de mauvais.

pourrois pouſſer bien loin le detail ›oiſſons qui ſont en très-grand nom- lans la mer & ſur la côte, & dans vieres de l'Iſle de Cayenne & de

la terre ferme ; mais je m'apperçois que j'ennuye mes lecteurs ; puisque je suis moi même ennuié de ces longues litanies de bêtes.

CHAPITRE XI.

Des colons de Cayenne.

IL me semble que pour achever la description de la colonie de Cayenne, il n'y a plus qu'à donner une idée des peuples blancs qui la composent & de leur maniere de vivre.

On sçait qu'elle a été d'abord peuplée par des François de toutes les provinces du Royaume tels que le hazard les a pû rassembler. Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils fussent tous des gens de neant, des engagés ou des ouvriers, il y avoit parmi ces premiers colons des personnes de naissance, d'esprit & de merite que la douceur du climat y attiroit, & qui n'ayant en Europe que des biens peu proportionés à leur naissance & au grand nombre de leur enfans, regardoient ce nouveau pays comme une resource à leur mauvaise fortune. Ces gens y ont apporté avec eux la politesse, le bon gout, la gené-

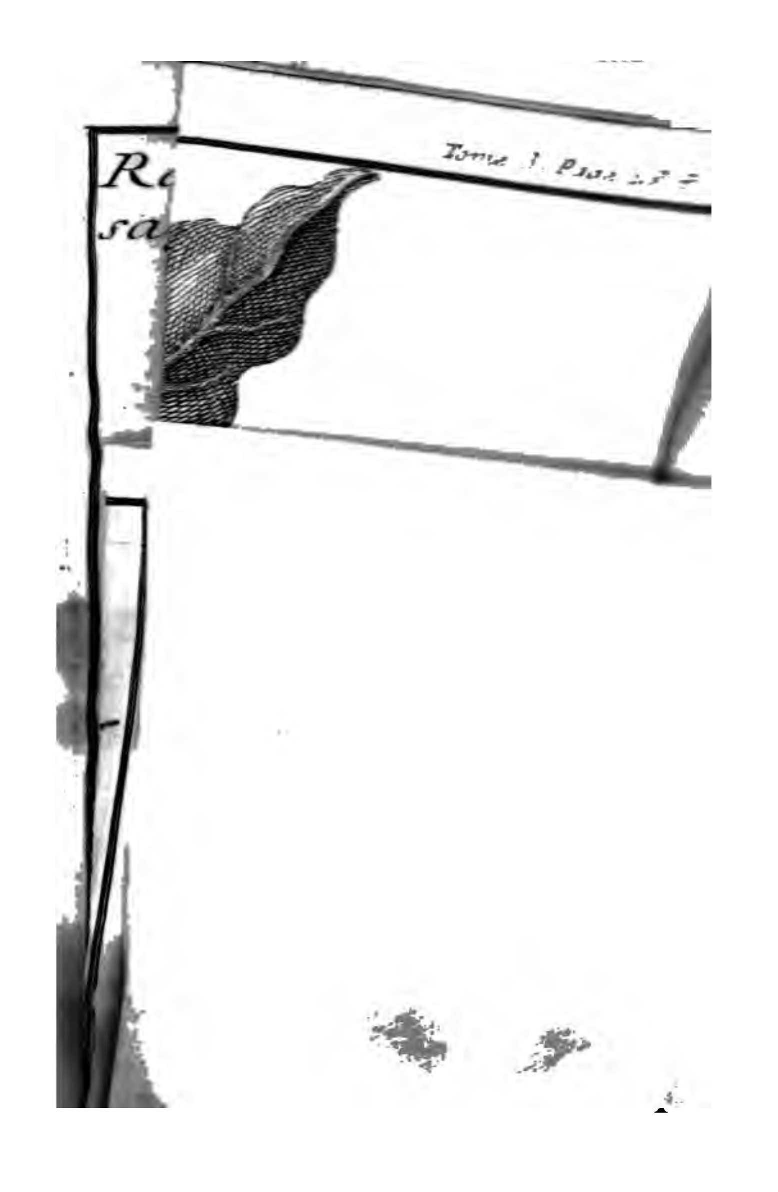
rosité & les autres qualités qui font distinguer les honnêtes gens du bas peuple, & comme ils s'y sont bientôt trouvés dans l'abondance, ils ont eu aussi toute la facilité nécessaire pour faire paroître ce qu'ils étoient. Ils ont même decrassé les autres colons, ils leur ont inspiré la politesse & la generosité ; il y a peu d'habitans dans les autres colonies qui puissent aller de pair avec eux.

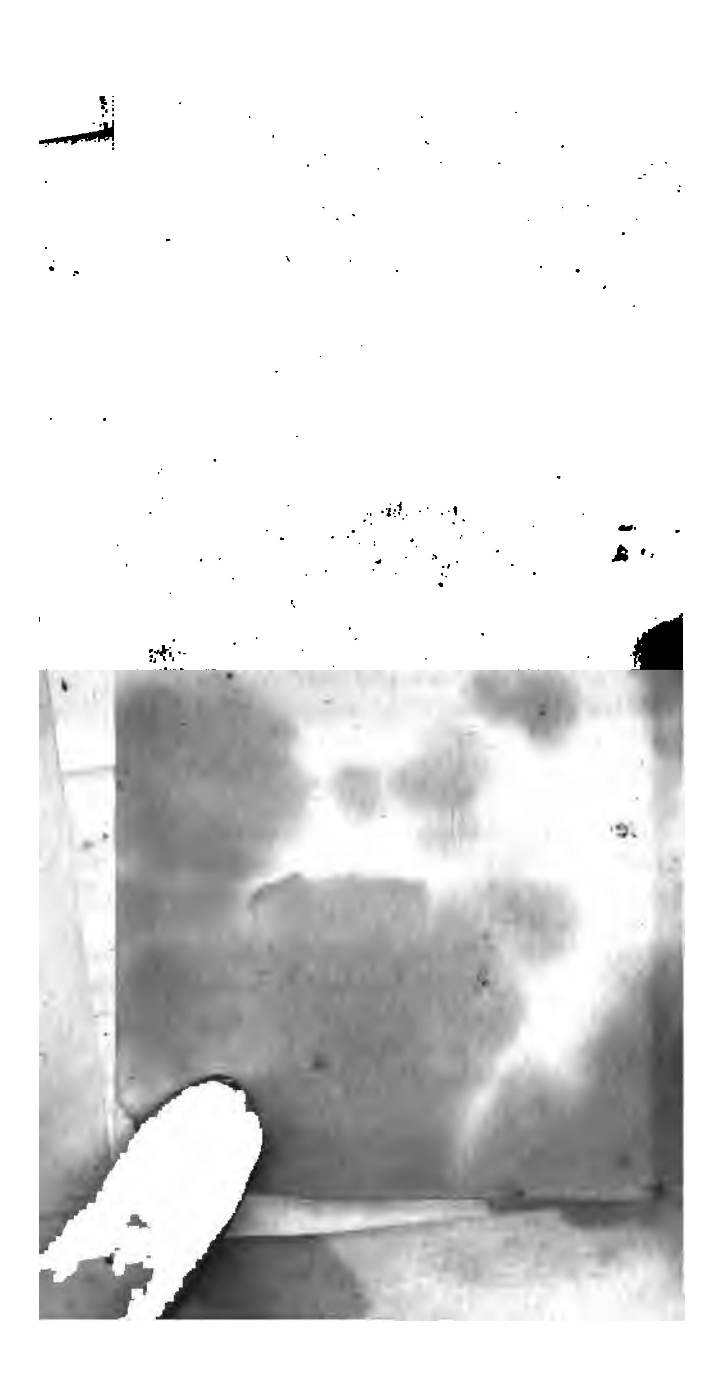
On vit à Cayenne avec une aisance merveilleuse ; pour peu qu'un Habitant soit accommodé il a toûjours une bonne table, sans sortir de son habitation il trouve tout ce qu'il a besoin pour la rendre abondante & délicate. On ne manque point d'avoir une Menagerie où l'on entretient quelques Esclaves pour élever des volailles de toutes les especes, & des bêtes à quatre pieds comme bœufs, veaux, moutons, cabrites & cochons.

Les bœufs & les moutons n'y sont pas toûjours d'un aussi bon goût & aussi gras qu'en France, & c'est la faute des Habitans, qui, pendant la saison des pluies les laissent à l'air, & souvent dans l'eau, ce qui les maigrit & leur ôte tout le bon goût que l'on remarque qu'ils ont pendant le tems de la secheresse. Il ne faudroit, pour les conserver toûjours en bon état, que faire des angards bien cou-

verts dans leurs parcs où ils ſe retireroient pendant les groſſes ondées de pluie. Mais le Pays porte naturellement à l'indolence, on ſe contente qu'ils vivent ſans s'embarraſſer qu'ils maigriſſent, parce qu'on eſt bien ſûr que dès que le beau tems ſera revenu les herbes pleines de ſuc leur auront bien tôt rendu leur embonpoint & leur fumet. Les cochons y viennent à merveille & ſont très-bons. Le cochon de lait eſt excellent, & la volaille n'eſt pas meilleure dans aucun lieu du monde qu'elle l'eſt à Cayenne, elle eſt graſſe, tendre, délicate. C'eſt le Pays des volailles d'inde. Les chapons y viennent exceſſivement gros & gras.

Si on ajoute à ce que chaque Habitant peut tirer de ſa menagerie ce qui lui vient de la chaſſe, il faut convenir que c'eſt un vrai Pays de bonne chere. Il n'y a point d'Habitant un peu aiſé qui n'ait ſon chaſſeur & ſon peſcheur. Il eſt vrai que la chaſſe eſt rude, elle ne convient gueres qu'aux Negres & aux Indiens, elle ne laiſſe pas pourtant d'être très-abondante ; on trouve en quantité de[illegible] biches, des pacs, des agoutis, des ago[illegible] chis, des mange fourmis, des pareſſe[illegible] des tatous, des tamarins & des ſinges[illegible] toute eſpece. Quand on a une fois vain[illegible] la répugnance qu'on ſent dans les co[illegible]


Tome I. Page 272
Re
sa



mencemens à manger des animaux qui ont tant de rapport avec de petits enfans, il eſt certain qu'on trouve les ſinges fort bons, leur chair eſt blanche, & quoique peu chargée de graiſſe pour l'ordinaire, elle ne laiſſe pas d'être tendre, délicate & de bon goût; leurs têtes font de bonnes ſoupes & parent auſſi-bien qu'un chapon & d'autres volailles le centre & les bords d'un plat.

On ne s'eſt pas encore aviſé de manger des tigres. Je crois pourtant qu'on s'en accommoderoit dans le beſoin. On mange des ſerpens par principe de ſanté, ceux qui ont beſoin de cette viande en trouveront aiſément & de toutes les eſpeces à Cayenne. Ils ſe ſouviendront ſeulement d'en uſer avec moderation, car cet aliment en purifiant le ſang le ſubtiliſe à un point qui le porte à la pthiſie.

Ceux qui n'ont point de menagerie trouvent aiſément de toutes ſortes de viandes à un prix bien au-deſſous de celui où elles ſont à la Martinique & aux autres Colonies Françoiſes. La livre de bœuf eſt taxée à ſix ſols, celle de mouton à dix, le cochon dix ſols. Un coq d'inde gros & gras vaut cent ſols, un chapon quarante, une poularde trente, un canard vingt-cinq, une poule vingt

& une paire de poulets trente ſols. Ces prix ſont très-médiocres par rapport au Pays où les gains ſont conſiderables.

Il eſt rare qu'on trouve du gibier à vendre, à moins qu'on ne l'achete des Indiens; car les Habitans ne vendent ni la chaſſe, ni la peſche de leurs eſclaves.

On trouve en tout tems une infinité d'oiſeaux très bons & très-délicats; les plus eſtimez ſont les perdrix, les ocos, les ramiers, les faiſans, les tourterelles, les tourdes, les merles, les ortolans, les flamans & les peroquets, dont il y en a de toutes les eſpeces. Selon les graines dont ces oiſeaux ſe nourriſſent, ils contractent le goût qui y a du rapport. Celles du bois d'inde qui ſemblent être un compoſé de gerofle, de muſcade & de canelle, leur donne ce goût & ce fumet, mais quand ils mangent des olives ſauvages qui les engraiſſent extraordinairement, ils contractent une amertume déſagreable; il eſt pourtant aiſé de la leur ôter, on a remarqué qu'elle n'eſt que dans leurs inteſtins, & c'eſt de là qu'elle ſe communique au reſte de la chair quand ils ſont morts, il n'y a qu'à leur arracher le croupion & les inteſtins dês qu'ils ſont tombez, & on trouve leur chair entierement exempte de ce mauvais goût.

On trouve encore en très grand nombre des agamis, des gros becs, des colibris, des aigrettes, des grands goziers, des ſpatules, des fregates & des aigles de differentes eſpeces, mais ces oiſeaux ne ſont pas deſtinez pour les tables des maîtres, ils ſont ou trop communs ou trop durs. On les neglige, ils ſont deſtinez pour les eſclaves à qui tout eſt bon.

La mer & les rivieres regorgent de poiſſons, & tous ces poiſſons ſont bons & ſi ſains qu'il eſt à naître que perſonne s'en ſoit trouvé incommodé à moins qu'on n'en ait mangé avec excès & ſans lui avoir donné la cuiſſon néceſſaire.

Les poiſſons les plus eſtimés ſont les rougets, les ſolles, la raye, la lune, les gros yeux, le mulet, le machoran, l'anguille, le lamentin, la tortüe franche, car le caret & la caouanne qui ſont deux autres eſpeces de tortues ne ſont pas bonnes à manger. La caouanne eſt dure coriace, filaſſeuſſe, elle ſent mauvais: on la ſale quelquefois pour les Negres, faute d'autre choſe.

Le caret n'a de bon que ſon écaille, & effectivement elle eſt de prix, ſurtout quand elle eſt bien noire; mais il eſt dangereux de ſe ſervir de ſa chair qui bien que graſſe & delicate a une qualité ſi purgative, qu'à moins d'en

manger peu ou d'être bien ſûr de n'avoir rien à craindre de ſon activité, il faut s'attendre à ſe voir couvert de clouds & de boutons pour peu qu'on ait quelqu'impureté dans le ſang & dans les humeurs. Cette eruption eſt quelquefois ſi violente qu'elle cauſe une groſſe fievre avec un cours de ventre qui devient dangereux à-moins qu'on ne ſoit d'un temperamment extrêmement fort. Le grand remede ne fait pas de plus grandes évacuations & ne purifie jamais ſi bien un corps impur que cette viande. Il faudroit que quelque Eſculape habile en reglât les doſes, il épargneroit à ſes malades les dangereuſes applications du mercure & les potions degoutantes qui les accompagnent mais j'ai parlé de ce remede dans un autre endroit.

Il me ſemble que voilà aſſez de chair & de poiſſon pour fournir les tables des habitans & les rendre abondantes & delicates. Elles le ſont en effet, elles ſont très-propres & bien ſervies. Ils n'épargnent rien pour cela. Ils ont de bons cuiſiniers des confiſeurs & autres officiers, & quoique ce ne ſoient que des Negres, ils ont le gout auſſi fin que les meilleurs officiers qui ſoient en France. Si quelqu'un doutoit de ces verités, il pou

roit s'en informer des Officiers des vaiſſeaux du Roi qui viennent tous les ans à Cayenne apporter les munitions de guerre & de bouche, les habits & la ſolde des ſoldats. Il rendront juſtice à la genéroſité des habitans à qui ils ne peuvent faire un plus grand plaiſir que de venir manger chez eux, où ils ſont ſurs d'être reçus avec toute la politeſſe imaginable & d'y trouver des tables qui le diſputeroient avec les meilleures d'Europe.

J'ai remarqué dans mon voyage des Iſles de l'Amerique, qu'il n'y a point de gens au monde qui pratiquent l'hoſpitalité avec plus de grandeur d'ame, les habitans de Cayenne ſont dans les mêmes principes & dans les mêmes uſages. Ils ne ſe laſſent jamais de voir les étrangers chez eux, il ſemble qu'il leur ayent obligation du ſéjour qu'ils veulent bien faire dans leurs maiſons, & quand aprés des mois entiers & ſouvent bien davantage, ils veulent ſe retirer, ce n'eſt qu'avec des peines infinies qu'ils y conſentent.

Comme chaque habitant a ſes blanchiſſeuſes, le linge y eſt toûjours d'une extrême propreté & d'une blancheur à éblouir. Les Negreſſes l'emportent en cela ſur toutes les banchiſſeuſes du mon-

de. Je crois que les eaux y contribuent, outre que comme on change le linge de table à chaque repas, il y a peu à faire pour le rendre blanc. On change encore plus fouvent d'autre linge, la chaleur y excite, & on ne peut rien reprocher aux gens établis dans le pays & & aux creolles dont le trop d'attention fur ce point, leur propreté & le foin qu'ils prennent de leur perfonne, font quelquefois exceffifs.

Quoiqu'on ne receuille point [illegible] dans le pays, on n'y en confomme pas moins, ni des moins bons. La delicateffe des habitans eft très grande fur cela & fur bien d'autres chofes. Ils n'épargnent rien pour avoir les meilleurs vins de France. Bordeaux, Bayonne & les autres vignobles eftimés, ne les en laiffent pas manquer; pourvû que ce foient les meilleurs, on ne regarde jamais au prix, & on ne l'épargne pas.

On trouve chez les habitans un peu aifés des vins de Canarie, de Madere, de toutes fortes de liqueurs & les meilleures eaux de vie d'Europe. Les Anglois y portent de la bierre en bouteilles, du cidre & de toutes les liqueurs que leur pays & ceux des environs fourniffent, au grand profit de la medecine & au detriment de la fanté. Mais ces

habita

habitant passeroit pour un vilain, si sa maison n'étoit toûjours bien garnie de tout ce qui peut flater le gout & irriter l'appetit & la soif.

On doit être assuré qu'un climat chaud & humide est très-propre pour le jardinage. Les habitans ne manquent pas aussi d'avoir des potagers bien entretenus. Toutes les saisons de l'année y sont propres, & pour peu de soin qu'on se veuille donner, on y a des pois verds excellens tous les mois. Les melons de France & d'Espagne, les concombres & les melons d'eau, les choux, les ciboulles & les herbes de toute sorte y viennent en perfection. On trouve même qu'elles ont plus de suc qu'en France. Quel heureux pays où l'on jouit d'un printems continuel, & où l'on n'est jamais obligé de se rôtir devant un feu, si on ne veut pas se trouver glacé dans un moment, comme on l'éprouve en France pendant plus de la moitié de l'année. Aussi ne consomme-t-on du bois que dans les fourneaux des sucreries & dans les cuisines. Le bois par une suite necessaire ne coute que la peine de le couper & de le transporter.

On pourroit semer du bled, & employer à cet usage les terres que l'on abandonne, comme n'étant plus propres

pour les cannes. Il eſt aſſuré qu'il y viendroit à merveille, en ſuivant les obſervations que j'ai fait ci-devant; mais on ne le fait pas, & il n'y a pas d'apparence qu'on le faſſe. On aime mieux achetter des farines d'Europe; tous les habitans un peu à leur aiſe ont toûjours du pain de froment; les autres mangent de la caſſave. Les creolles même les plus riches preferent ce dernier pain au premier, & quoique par grandeur ils ayent toûjours du pain de froment ſur leur table, il eſt rare qu'ils en mangent à moins qu'ils n'ayent chez eux des Européens paſſagers ou nouveaux venus à qui la caſſave ne plairoit pas.

Il y a une cordialité & une union des plus charmantes entre les habitans. Comme il n'y a que ceux qui ont des emplois qui demandent reſidence, qui demeurent à la Ville; les autres demeurent ſur leurs habitations. Ils ſe voyent très-ſouvent, mangent enſemble, ſe regalent à tour de rolle & vivent dans une liberté & dans une ſocieté qui eſt à ſouhaiter qu'il dure longtems. J'ai vû la même choſe dans des paroiſſes que j'ai deſſervies aux Iſles du Vent, les habitans ne paroiſſoient avoir qu'un cœur & une ame, les richeſſes étant venues à augmenter, toute cette union a diſ-

Diego de Ortas nommé par l'Empereur Charles quint pour cette découverte, avoit fait un armement de quatre cens hommes avec toutes les munitions necessaires, & étoit entré dans la riviere de Maragnan en   après differens accidens qu'il seroit inutile de rapporter ici. Il surprit un Canot de sauvages, dans lequel il trouva deux pierres qui ressembloient à des Emeraudes, dont l'une étoit plus grosse que le poing. Ces sauvages lui firent comprendre que l'on trouvoit beaucoup de ces pierres dans le haut de la riviere & quantité d'or, dont ils lui donnerent quelques morceaux.

Encouragé par cette découverte, il continua de remonter la riviere, mais la plûpart de ses bâtimens ayant été brisés & ayant perdu presque tous ses gens, il fut contraint de revenir sur ses pas, sans avoir trouvé le veritable courant de la grande riviere, qu'il supposoit le devoir conduire à ce riche païs. Il mourut en rétournant en Europe.

Alphonse de Herrera Lieutenant de Jerôme Ortal entreprit la même decouverte en   & ne fut pas plus heureux. Il perdit son armement.

Gonsalur Ximenes de Quesado & Antoine de Berreo eurent le même sort.

En voilà ce me ſemble aſſez pour faire connoître la colonie de Cayenne. On conviendra que j'ai écrit ſur de bons memoires, & que j'ai trouvé des gens parfaitement inſtruits qui ont éclaircis mes doutes.

Il faut pour achever la deſcription de ce pays, parler des Indiens. J'ai ſur ces peuples des memoires excellens ; ils viennent comme les precedens de M. le Chevalier de Milhau : c'eſt faire leur éloge & repondre au public de toute leur verité. Je vais lui en faire part dans la ſeconde partie.

Fin de la premiere Partie du Tome III.



